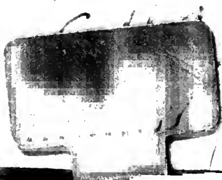


14



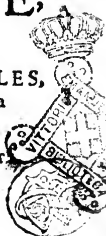


LA VIE
DE DON
PEDRO GIRON,
DUC
D'OSSONE,
VICEROI
DE SICILE ET DE NAPLES,

lequel a été un prodige de bon gouvernement.

Traduite de l'Italien de Mr LET.

TOME TROISIEME.

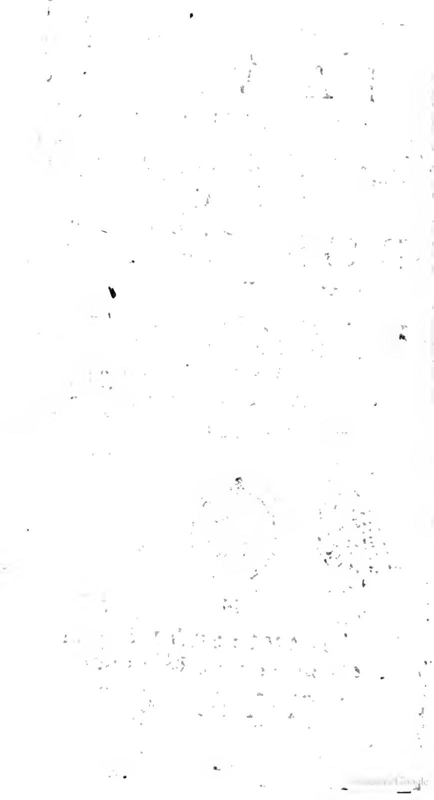






A AMSTERDAM,
Chez GEORGE GALL

M. DCCVII.





LA VIE DE DON PEDRO GIRON, DUC D'OSSONE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

ARGUMENT DU PREMIER LIVRE.

Où il est parlé de son arrivée, de sa Cavalcade à Palerme, & des merveilleux effets de son Gouvernement, &c.

DON Pedro * par cette visite gagna entiérement l'affection du Peuple, ayant fait toutes choses

* Sa vraye maniere de gouverner.

conformément à son humeur, aussi-bien qu'à la maniére dont il avoit luy-même projetté de régler son Gouvernement, qui fut tel, que la Sicile n'en avoit asûrément jamais vû de semblable. Son intention fut de se faire craindre par l'exercice d'une Justice exacte & rigoureuse, & d'acquérir la réputation de Viceroy fort intégre, bien sûr qu'il n'étoit pas de meilleur moyen de se concilier l'affection du Peuple, qui souffroit impatiemment de voir les plus grandes injustices & les crimes les plus énormes demeurer sans châtiment, & les Scelerats & les Malfaiteurs aller la tête levée dans les Places publiques. Et en effet, en moins de six mois il repurgea le Royaume de cette race de gens, fit respecter les Tribunaux de la Justice, & leur rendit leur premiere authorité. La seconde chose dont il eut beaucoup de soin fut de protéger les Veuves & les Orphelins, & contre tout usage il érigea un Tribunal de Justice, composé de six personnes qu'il qualifia *faiseurs d'Informations*, parce

qu'ils ne devoient avoir d'autre ſoin que de recevoir les plaintes, & d'entendre les beſoins des Orphelins & des Veuves, afin que perſonne ne les opprimât, & pour les faire pourvoir de tout ce dont ils pourroient avoir beſoin. Il établit encore un autre Tribunal de Juſtice de trois Juges trés-nobles & d'une grande autorité, qui ne devoient avoir ſoin que des Colleges & des Ecoles, ſe montrant par là un ardent Protecteur des Lettres, & témoignant beaucoup de ſoin de l'inſtruction de la Jeuneſſe. Il créa encore d'autres Magiſtrats (qui tous prirent fin avec ſon Gouvernement pour s'exempter des frais) ſçavoir trois Avocats trés-célébres dont toute la charge conſiſtoit à prendre ſoigneuſement garde que les priviléges & les droits d'un chacun fuſſent bien maintenus, & qu'il ne fût fait de tort à qui que ce ſoit. Il fut toûjours trés-diſpoſé à faire grace dans toutes les choſes où la Juſtice n'étoit point bleſsée, & qui ne pouvoient préjudicier aux parties intéreſſées, en ſorte qu'il ne voulut jamais permettre que

personne fût condamné à l'amande, de peur qu'il ne semblât qu'on exerçoit la justice par interêt, ayant toûjours accordé la grace à tous les coupables dont les fautes étoient légéres, c'est à dire ne méritoient pas la mort, ni les Galéres, & souvent même par grace il commua la peine des Galéres en celle du foüet. En un mot, il se montra toûjours trés-affable, & trés-humain avec tous, & poussa même quelquefois jusqu'à l'excez la familiarité & la plaisanterie. Quoy qu'il en soit, il est certain que par ce moyen il faisoit respecter, craindre, & aimer son Gouvernement.

* Ayant mis ainsi un bon ordre au dedans, son esprit ne fut plus occupé que de ses grands desseins au dehors, & il tourna de ce côté-là toutes ses pensées; car non content de la gloire qui ne regardoit que sa personne, ou qui procuroit simplement le bien des Siciliens, il se proposa de s'acquérir une haute réputation dans la Chrêtienté & à la

* Projets & dessein contre les Turcs.

Cour, en rendant les Armes du Roy victorieuſes de celles des Barbares, * de s'accréditer par là de plus en plus dans l'eſprit des Siciliens, en éloignant de leurs Côtes les Turcs, qui les tourmentoient continuellement & leur cauſoient de grands dommages. Pendant que *Don Ottavio d'Arragon*, Général des Galéres de Sicile, faiſoit équiper une Eſcadre de ſix Galéres, & de deux Galions des mieux munis qu'on eût jamais vûs, conformément aux ordres preſſans qui lui en avoient été donnez par le Viceroy; ce dernier envoya à Florence Don Fabio Loppolo pour conférer avec le Grand Duc Coſme ſur les deſſeins qu'il avoit formez contre les Turcs, & pour ſçavoir de ce Prince ſi de ſon côté il voudroit ſe prévaloir de l'occaſion, & que les deux Eſcadres fuſſent miſes en Mer en même-temps, ou conjointement, ou ſéparément. Le Grand Duc agréa fort cette propoſition & cette invitation, & il prit quelques jours de temps pour penſer aux moyens qu'il faudroit employer

* 1613.

pour cela, mais tôt aprés il fit réponse qu'il jugeoit plus à propos que chacun agît de son côté; mais en même-temps, afin que les attaques se fissent de concert, il luy faisoit sçavoir qu'il envoyeroit ses Galéres au mois de Juillet vers la Caramanie, pour tenter de ce côté-là l'entreprise qu'il pourroit se promettre de la valeur de ses Troupes.

* Loppolo s'en retourna avec cette réponse, qui donna à Don Pedro une satisfaction toute extraordinaire. Le Grand Duc, pour mettre en exécution tout ce qu'il avoit concerté & résolu avec l'Envoié du Viceroy, envoya ses six Galéres bien armées & bien munies, sous le commandement du Seigneur *Ingherami*, son Amiral, qui avoit signalé son courage & sa valeur sur la Mer en ses autres entreprises contre le Turc. D'abord il prit la route de Caramanie, comme on en étoit demeuré d'accord avec Loppolo; & il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il mit le siége devant le Château d'Agrimano,

* Entreprise du Grand Duc.

le plus fort de tous ceux que les Turcs ont sur ces Côtes-là, d'ailleurs trés-bien muni, & défendu par une Garnison de 380. Turcs, qui avoient pour Commandant un Chiaoux. L'Amiral fit sommer cet Officier de se rendre, mais sans autre promesse que celle de l'exempter des Galéres, & ayant répondu, *qu'ils avoient tous fait serment de mourir plûtôt que de se rendre*, on commença à l'instant l'attaque avec tant de vigueur, qu'en moins de 24. heures la Place fut emportée de vive force, sans qu'il en coûtât pourtant la vie qu'à 60. Turcs, à cause de l'ordre qu'avoit donné l'Amiral de les épargner pour en faire des Esclaves. Il y avoit dans le Port, outre divers autres Vaisseaux, deux Galéres de Chypre extrêmement riches, où l'on trouva 314. Esclaves Chrêtiens qui furent délivrez. Le Château, aprés qu'on l'eut pillé & qu'on en eut tiré toutes les munitions & les Canons, fut démoli, ou brûlé. On y fit un fort gros butin, car outre quatre trés-grosses piéces d'Artillerie, &

plus de huit cens Esclaves qui étoient tant dans le Château, que sur les Vaisseaux & les Galéres du Port, on trouva de grandes richesses dans les deux Galéres de Chypre, dont il a été parlé, aussi-bien qu'en dix ou douze autres Navires, petits à la vérité, mais néanmoins chargez de diverses Marchandises, desquelles même une partie avoit été prise sur les Chrêtiens.

* Don Pedro voulut visiter luy-même l'Escadre, sur laquelle une grande quantité de Noblesse s'embarqua, & aprés avoir animé les uns & les autres par des présens, & par des promesses, il s'en retourna à son Palais laissant la conduite du reste au Genéral Aragona, & le soin de mettre en exécution tout ce qu'ils avoient conclu ensemble. Ce Genéral allant à force de rames & à toutes voiles prit la route du Levant, & arriva prés de Scio justement comme le Soleil commençoit à poindre, de sorte que douze Galéres Turques & jusqu'à 18. autres

* Victoire d'Aragona contre les Turcs.

Vaiſſeaux furent ſurpris avant que de voir les Ennemis, * ſans qu'il leur fût poſſible de ſe mettre en état de défenſe. Aragona entra dans le Port avec furie & en faiſant grand feu de ſes Canons, s'imaginant que les Ennemis étoient diſpoſez à ſe défendre, mais s'étant apperçû du contraire il ſe mit à piller, & ayant rempli ſes Galéres, & ſept des meilleures des Turcs, qu'il chargea auſſi, il mit le feu à tout le reſte. En un mot, il eſt certain que depuis la Bataille de Lépante on n'avoit pas vû remporter ſur les Turcs une victoire moins ſanglante, & néanmoins plus conſidérable & plus avantageuſe que celle-là, car outre ſept Galéres qui furent priſes, & le pillage de cinq autres, & de pluſieurs autres Navires qu'on ne put amener, on donna la liberté à plus de 700. Eſclaves Chrétiens, plus de 3437. Turcs furent faits priſonniers & eſclaves, & le butin qu'on y fit monta à plus de 600. mille écus tant en marchandiſes qu'autres dépoüilles. Entre les Eſclaves furent compris plus de 30.

* 1613.

Turcs de qualité, & entr'autres le *Bey* de Chypre, qui alloit à Constantinople chargé de plusieurs présens pour la Porte, lequel se voyant Esclave, offrit pour sa liberté de faire donner dix mille sequins, mais cette offre ayant été refusée il s'abandonna à un tel désespoir qu'il se tua misérablement luy-même d'un coup de couteau.

* Aragona victorieux & chargé de dépoüilles prit la route de Palerme ayant fait prendre les devans à une Felouque pour en porter l'avis au Viceroy, lequel voulut qu'il fût reçû avec des honneurs presqu'aussi grands que ceux qui luy avoient été faits à luy-même à sa reception; & aprés que le butin fut déchargé, il alla luy-même visiter l'une aprés l'autre toutes les Galéres de Sicile, & fit grace à tous les Forçats de la moitié du temps auquel ils avoient été condamnez aux Galéres, & ceux qui en avoient déja fait la moitié furent incontinent mis en liberté, à condition toutefois que s'ils vou-

* Apprise avec plaisir par le Viceroy.

loient * de leur bon gré demeurer au service, ils seroient payez par jour, recevroient la même solde que les gens de Guerre, & outre cela auroient quelque part au butin qui pourroit être fait en d'autres entreprises, de sorte qu'il n'y en eut pas un qui n'acceptât agréablement ce parti. Pour porter cette nouvelle en Espagne, avec une partie des dépoüilles & des Esclaves, le Viceroy choisit *Don Juan* son Fils, auquel, avec la permission du Roy, il avoit déja transporté le Tître de Comte d'Urenna; & pour cet effet il fit bien armer deux Galéres Turques, & le jeune Comte arrivé à Naples joignit l'Escadre du Généralissime Philibert de Savoye qui devoit passer en Espagne, & y étant passé avec luy, il y fut trés-bien reçû; & à l'heure même déclaré Gentilhomme de la Châbre, sans parler des loüanges & des applaudissemens qu'on donna généralement au Pere.

† Le Viceroy ordonna que ces Galéres Turques fussent envoyées dans

* 1613. † Dépoüilles partagées.

les principaux Ports du Royaume, & il voulut aussi qu'une partie du butin fût envoyée en Espagne, qu'une autre fût partagée entre les cinq plus considérables Villes, que la troisiéme partie fût distribuée aux Officiers, aux Soldats, & aux Matelots, à chacun à proportion de son employ & de son rang, & que la quatriéme demeurât entre ses mains pour la dispenser à son gré, & en faire les libéralitez & les gratifications qu'il jugeroit à propos. Mais avant que ces parts se fissent il en fit ôter 20. mille Ecus pour en faire des Aumônes aux Pauvres, aux Hôpitaux, & aux Couvens tant d'hommes que de filles qui vivoient de charitez. De la portion reservée pour luy-même, laquelle ne fut pas la moindre, il en employa 30. mille Ecus à marier des Filles pauvres, & à en mettre d'autres Religieuses : actions par lesquelles il gagna de plus en plus l'affection des Peuples, tous étant persuadez qu'il ne ressembloit nullement aux Vicerois qui avoient été jusqu'alors, lesquels n'avoient eû en pensée

que de sucer & de ronger ces Peuples pour engraisser & enrichir leur Maison. Tout au contraire le Duc d'Ossone, pour la gloire du Roy, & pour le bien de la Sicile, se dépoüilloit du sien propre ; en sorte que ce n'étoit pas sans raison que les Siciliens le voyant si appliqué à la Justice, si doux & si debonnaire envers les Peuples, si soigneux d'éloigner les Turcs des Côtes de la Sicile, en allant les piller jusques dans leurs propres Maisons, pour les empêcher de venir ravager celles des autres ; ce n'étoit pas, dis-je, sans raison que toutes ces choses les engageoient, non seulement à lui aplaudir, & à crier par tout continuellement, *Vive le Duc d'Ossone nôtre Viceroy, que Dieu conserve*, mais de plus à s'offrir de sacrifier leurs biens & leurs vies pour son service & pour celuy du Roy. Particuliérement depuis que cette victoire fut arrivée, & qu'on vit courir par tout le Royaume tant de si riches dépoüilles, les voix d'acclamations & de bénédictions frapoient sans cesse les airs, & presque

tous, & entr'autres la Nobleſſe & les Seigneurs, offroient leur ſang & leurs facultez, pour répondre à ſes bonnes & ſaintes intentions, & à ſes grands & ſages deſſeins; ce qui étoit juſtement ce que Don Pedro demandoit, parce qu'il aimoit naturellement la gloire, mais il vouloit la mériter, & pour cet effet il en cherchoit les voyes.

* Don Pedro, pour continuer une bonne correſpondance avec le Grand Duc luy envoya le même Loppolo, pour luy faire quelque part des dépoüilles remportées ſur les Barbares, & luy préſenter les armes du *Bey* de Chypre, avec quelques Cimeterres, & une ſelle de prix. Le Grand Duc de ſon côté luy envoya par *l'Angbiravi*, Neveu de ſon Amiral 12. Chevaux Turcs, deux Litiéres richement ornées, qui avoient auſſi été priſes, & trois fort belles jeunes filles de Chypre, priſes par ſes Galéres dans l'entrepriſe dont il a été parlé cy-deſſus. Don Pedro ſe rendit amoureux d'une de ces Eſclaves, quoy qu'il

* Préſens reciproques.

n'en entendît pas la langue, mais étant devenuë grosse, elle fut trouvée morte. On crût que Donna Caterina jalouse des amours de son Mari avec cette Esclave, & ne pouvant souffrir qu'il eût des bâtards d'une si vile condition, avoit trouvé le moyen de l'envoyer en l'autre monde, par de certains remedes qui donnent la mort sans maladie & sans effusion de sang. Don Jean le fils se rendit amoureux d'une autre qui se nommoit *Acmana*, qui accoucha en même temps d'un bâtard & d'une bâtarde, qui la firent mourir en naissant, & ne vécurent que peu de jours, pendant lesquels on eut le temps de leur administrer le Baptême. L'autre qui s'appelloit *Sauffa*, aprés avoir été quatre ans Esclave se maria à un Turc de son Pays, que le Viceroy aimoit beaucoup à cause de sa bonne conduite.

* Le Grand Seigneur irrité de voir ces malheureux succez, donna beaucoup à penser à tous les Chrétiens qui étoient à Constantinople, les-

* Préparatifs.

quels craignirent que selon la coûtume de cette barbare Nation la vengeance ne tombât sur eux, * en sorte que tous ceux qui y avoient intérêt commencerent à songer à leurs affaires, & sur tout les Venitiens, qui sont toûjours les premiers à prendre l'allarme, & à se mettre à couvert de l'orage. Don Pedro voulant avoir la gloire de poursuivre avec succez contre les Turcs des desseins si heureusement commencez, doubla ses forces avec d'autant plus de facilité que les Peuples contribuoient gayement aux plus grands frais. Pour cet effet au lieu de huit Galéres qui étoient armées, il ordonna l'armement de huit autres, parmi lesquelles on fit servir celles là mêmes qui avoient été prises sur les Turcs, lesquelles on arma à la maniére des Chrêtiens; ne manquant ni d'argent ny d'hommes, parce que tous couroient volontiers prendre parti dans une semblable occasion. Et cependant il tomba d'accord avec le Grand Duc d'assister l'un & l'autre de leurs

* 1614.

forces *l'Emir de Saida*, qui s'étoit rebellé contre les Ottomans.

* Cependant le Viceroy administroit le Gouvernement avec son application ordinaire, toûjours également sévére à punir les crimes énormes, & enclin à pardonner les fautes legéres, & embrassant avec plaisir les occasions de donner quelques sentences curieuses ; entr'autres qu'il rendit dans le cours de cette année on a remarqué les suivantes. Le Duc fut prié d'assister le premier Vendredy de Mars, dans l'Eglise des Péres Augustins, à un Sermon du Pere *Sorbi*. Il accepta volontiers cette invitation, pour avoir le plaisir d'entendre ce Pere, qui passoit pour le plus fameux Prédicateur de toute cette Isle en ce temps-là. Ces Religieux avoient coûtume de célébrer dans leur Eglise une grande dévotion sur la Passion de Jesus-Christ tous les Vendredis de Mars. Le Viceroy y étant allé, s'assit à son ordinaire sur son Trône sous un Dais. Au milieu du Sermon le Prédicateur parlant de

* Sentence curieuse.

l'action de Pilate de laver ses mains, se servit de ces paroles, *Imaginez-vous de voir Pilate se laver les mains, assis sur un Trône avec un Dais, & des Gardes tout autour de luy, justement comme le Seigneur Viceroy.* Plusieurs se levérent de leur siége pour voir quelle contenance tiendroit le Viceroy à l'ouye d'un si beau paralléle ; ce Gouverneur se contenta pour l'heure de baisser tant soit peu son Chapeau devant ses yeux, mais avant que le Sermon fût fini, ayant fait approcher son Capitaine des gardes il lui ordonna de faire venir deux de ses Soldats, pour prendre le Prédicateur en décendant de Chaire, le mener par son ordre ainsi fatigué & suant hors de la porte de Saint George, & le garder là jusqu'à nouvel ordre. Le Sermon fini, & le Viceroy sortant de l'Eglise trouva le Capitaine des Archers, qui selon la coûtume se tenoit là en l'attendant ; il luy commanda d'entrer dans le Couvent avec ses Archers, de se saisir de tous les Moines, sans leur donner le temps de prendre aucune cho-

se, ny leur permettre de rien manger, de les faire sortir de sa part, & de les accompagner hors de la porte de Saint George; & il donna ordre à ses gardes d'aller garder le Couvent, & de manger le dîné préparé pour les Moines, & ceux qui gardoient le Prédicateur, & les autres Archers s'en retournerent sur leurs pas. Les bons Réligieux qui avoient jeûné le jour précédent, qui avoient grand appetit, & rien à manger, irritez d'ailleurs de se voir ainsi indignement traitez, se jettérent sur le pauvre Prédicateur qui en étoit la cause, & lui sanglerent tant de coups de poing, & de leurs ceintures de cuir, qu'ils le laisserent demi mort à terre. Le Viceroy en ayant eû avis, dit, *Il faut châtier l'imprudence des Moines par leurs propres mains, pour ne pas encourir l'excommunication*. Ensuite il envoya ordre au Prédicateur de sortir pour toûjours de la Ville, & aux Moines de s'en retourner dans leur Couvent, où pourtant ils ne trouverent rien à manger, les Gar-

des ayant mangé tout, même ce qui étoit dans la Dépense.

*Mais à propos de Moines, voici une autre sentence qui n'est guére moins curieuse. Les Réligieux de l'Ordre de saint François célébroient dans leur Eglise avec un concours de peuple innombrable la Fête du Saint de Padouë. Un certain jeune Gentilhomme voyant cette grande multitude de gens, qui couroient en foule & se pressoient les uns les autres, pour pouvoir approcher, † & faire toucher leurs Patenôtres & leurs Agnus Dei à la Statuë du Saint, au lieu de s'avancer luy aussi comme les autres, sortit dehors en disant, *Je ne voudrois pas pour mille Ecus être S. Antoine de Padouë.* Voulant dire qu'il seroit bien fâché d'être importuné de tant de gens. Un autre Gentilhomme qui n'étoit pas de ses bons amis, & qui étoit en pique contre luy, au sujet de quelque femme, trouvant cette occasion favorable pour en tirer vengeance, releva ces paroles, & le dénonça à l'Inquisi-

* Autre encore. † 1614.

tion, laquelle, sans un, *soit plus amplement enquis*, ordonna qu'on lui fît son procés. Le Duc, qui avoit des Espions par tout, informé de la chose, trouva qu'une accusation de cette nature ne méritoit pas qu'un tel Tribunal y eût égard, & comme le Roy étoit le Seigneur Spirituel aussi-bien que Temporel dans cette Isle, luy, en qualité de Viceroy, voulut que cette cause fût jugée devant luy, & ainsi ayant fait venir l'Accusé, il s'enquit prémierement de la quérelle qu'ils avoient euë ensemble pour leurs amourettes, & puis décida de la façon qui s'ensuit, *Vous avez accusé ce Seigneur d'avoir dit, qu'il ne voudroit pas pour mille Ecus être S. Antoine, & comme je sai par quelle passion vous êtes poussé à le dénoncer & que cependant il ne veut pas être Saint pour mille Ecus, il le sera asseurément pour mille & un, que vous devez tout à l'heure luy compter, ce qui sera la plus grande peine qu'on pourroit luy infliger, & jusqu'à ce qu'il soit devenu Saint, cet argent demeurera en dépôt entre les mains des pauvres.* Et le

Délateur fut effectivement contraint de payer cette somme. Le Viceroy prétendit par un Jugement si extraordinaire empêcher le desordre qui regnoit dans ce Royaume, où pour la moindre petite chose on couroit incontinent dénoncer les gens au Tribunal de l'Inquisition.

* Le Duc avoit coûtume de donner tous les jours audience, une heure le matin, & une heure le soir, à ceux qui avoient à luy porter quelques plaintes, ou à luy faire quelques remontrances. Il arriva un jour entr'autres qu'un certain †Marchand qui tenoit boutique vint luy demander justice contre sa propre femme, l'accusant *de se conduire mal avec luy & bien avec les autres*; Le Viceroy plaisantant à son ordinaire répondit, *& ma Femme tout au contraire se comporte mal à l'égard des autres, & bien à mon égard.* L'autre ajoûta, *Je voudrois bien que la mienne fît la même chose.* Le Viceroy répliqua, *Quelle témérité est-ce là? Vôtre femme est si modeste, que vous ne voulez pas l'imi-*

* Autre encore. † 1614.

ter, & vous êtes si présomptueux que vous prétendez que je l'imite? Et là-dessus il le condamna à donner dix écus à sa Paroisse, pour en acheter des Cierges. Et véritablement certains hommes imprudens & indiscrets méritent bien des châtimens de cette nature.

* Don Pedro avoit écrit à la Cour à Madrid, que s'il avoit jamais été temps de se prévaloir de l'occasion pour faire la guerre aux Turcs, qu'il s'en trouvoit alors la plus belle & la plus favorable qui se fût jamais vûë, en soûtenant la rebellion de *l'Emir de Saida* & comme il avoit déja équipé une Escadre, † des plus nombreuses & des mieux munies que la Sicile eût jamais mise en Mer à ses frais; que pourveu qu'on envoyât dans ces Mers l'Escadre Royale d'Espagne, pour se joindre à elle, on remporteroit immancablement de grandes victoires, d'autant plus que le Grand Duc Cosme y ajoûteroit aussi ses Galéres. La Cour qui avoit déja conçû une haute idée de la grande valeur,

* Le Généralissime Philibert vient en Italie. † 1614.

& du grand zéle, aussi-bien que de la prudente conduite de Don Pedro, donna aussi-tôt ordre au Prince Philibert, de passer avec son Escadre d'Espagne à Messine, pour agir de concert avec le Viceroy, joindre ses forces aux siennes, & faire conjointement contre les Barbares des entreprises considerables. Le Prince Philibert, qui ne faisoit pas moins d'état que les autres de la valeur du Duc d'Ossone, obéït avec plaisir aux ordres du Roy, & partit de Cadix vers le commencement de Mars, menant avec luy le Fils du Duc, *Don Juan Telles*, Comte d'Urenna, lequel s'en retournoit en Sicile.

* Pendant que le Prince Philibert étoit en voyage, les Turcs qui avoient sur le cœur les affronts qu'ils avoient reçûs, & les pertes qu'ils avoient faites, jugeant qu'il y avoit trop de peril à s'en venger du côté de la Sicile, à cause de la vigilance, des mesures & des précautions extraordinaires que ce Viceroy prenoit, aussi-bien que des grandes for-

ces

* Turcs chassez de Malte par Don Pedro.

ces Maritimes qu'il tenoit toûjours prêtes, ils résolurent de se jetter du côté de Malte, & debarquerent effectivement dans cette Isle jusqu'à 15. mille Turcs; mais à cause de la difficulté du debarquement, ils ne purent le faire si promptement que le vent n'en vînt au Duc, lequel donna ordre à *Don Ottavio Aragona*, de voler sans retardement avec toute l'Escadre au secours de cette Isle, ce qu'il exécuta ponctuellement, ayant commencé de débarquer son monde de l'autre côté de l'Isle; mais les Turcs avertis de la décente abandonnérent le Canon & le Bagage, & se rembarquerent à la hâte. Aragona ne se contentant pas d'avoir delivré cette Isle de toute appréhension, se mit à poursuivre les Ennemis fort vivement, mais quoi que leurs Galéres allassent pesamment, pour être trop chargées de monde, avec tout cela comme elles avoient trop gagné le devant, il ne put en atteindre que deux, qui pour être extrêmement chargées ne pûrent suivre d'assez prés le corps de l'Armée, en sorte que

les ayant d'abord attaquées il en coula une à fond à force de coups de Canon, & l'autre voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'échaper fit pavillon blanc, & ayant pris cette Galére, où il se trouva plus de 500. Turcs qu'on fit esclaves, & 700. Chrêtiens qui furent delivrez de la chaîne, il s'en retourna à Messine. Le Corps de l'Armée Ottomane arrivée sur les côtesde *Maina* s'attendoit d'y faire décente pour dompter les Rebelles de ce lieu; mais il n'y trouverent pas la fortune plus favorable; parce que Don Pedro, qui prenoit toûjours en toutes choses ses précautions, leur avoit envoyé assés d'armes, de munitions, & de Troupes pour se défendre, ce qu'ils sçurent si bien faire qu'aprés avoir tué plus de 600.Turcs, ils obligerent le reste à s'enfuïr honteusement, en sorte que les desseins de ces Infidéles échoüérent en ces deux lieux.

* Le Prince Philibert étant donc parti d'Espagne avec une Escadre de 20.Galéres, & arrivé au Portde Sa-

* Le Prince Philibert à Messine.

vone, il y reçût de la part de la République des présens magnifiques, & de fort grands honneurs, & il n'en reçût pas ensuite de moindres à Naples du Comte de Lemos Viceroi, & peut-être que ceux qu'on luy fit à Messine ne furent pas moins considérables. Le Duc d'Ossone s'étoit déja rendu en cette Ville pour le recevoir, & pour conferer avec luy sur les mesures qu'il y avoit à prendre. Le Prince prit grand plaisir à visiter les 15. Galéres que le Duc avoit fait équiper, & confessa qu'il ne croyoit pas qu'on en eût jamais mis en Mer de mieux armées, de mieux pourvûës, & de mieux munies de toutes choses, & qu'une en valoit deux, & feroit autant d'effet. Tout au contraire le Duc étant de son côté passé sur l'Escadre du Prince pour la voir, il la trouva si dépourvuë de tout ce dont elle avoit besoin, qu'il fit connoître le peu de satisfaction qu'il avoit de la voir, jusque-là qu'il ne put s'empêcher de dire avec sa franchise naturelle; *Les Galéres de vôtre Excellence font bien voir qu'elles viennent directe-*

ment d'Espagne, voulant faire allusion au peu d'ordre qu'on met en ce lieu-là à les faire bien équiper ; à quoy le Prince fit la réponse, qui s'ensuit, *Je suis venu pour prendre le modéle des vôtres, afin de le porter en Espagne.*

* Un Conseil de Guerre se tint ensuite en présence du Viceroy, du Prince Philibert, & des principaux Chefs des Escadres, & les sentimens y furent partagez sur ce qu'il y avoit à faire ; le Duc Viceroy qui voyoit là une Armée de 55. Galéres rassemblées uniquement à dessein d'aller chercher le Turc, & de luy livrer bataille, & ayant d'ailleurs beaucoup de confiance en la bonté de ses Galéres, & en la bravoure de ses gens, demeura ferme dans le sentiment, qu'il falloit exécuter ce dessein, & aller à la rencontre du Turc jusque dans ses Ports, & quoy qu'on eût avis que le Turc avoit assemblé de grandes forces, & que son Armée seroit beaucoup plus nombreuse que celle du Roy Catholique, avec tout

* Va contre le Turc.

cela comme les avis du Duc d'Offone étoient fort estimez, & qu'il insistoit vivement là-dessus, declarant qu'il vouloit aller en personne à cette expédition, tout le monde se rangea de son parti, d'autant plus volontiers que les Siciliens, dont le Duc étoit fort aimé, couroient en foule s'embarquer sur les Galéres du Royaume, & pourvûrent les autres de la Soldatesque qui manquoit, embrassant toute sorte de parti pour luy obéïr.

* La Flotte Espagnole, forte de 55. Galéres, & autres Bâtimens, ayant donc pris la route du Levant, avant que de s'avancer davantage, le Prince Philibert, comme Généralissime, détacha Don Diego Pimentel, qui commandoit l'Escadre de Naples, avec deux Galéres bien renforcées, pour aller à la découverte de l'Armée Turque, qui de son côté envoya deux des siennes du Port de Navarino où elle se trouvoit alors, pour reconnoître l'Armée Chrêtienne, en sorte que ces quatres Galéres se rencontre-

* Ce qu'on fit.

rent dans l'Isle de *Prodano*. Les deux Galéres de Pimentel voyant que les autres loin de se retirer, continuoient leur route vers eux avec une ferme résolution de combatre, se disposerent à commencer l'attaque qui fut également vigoureuse & longue, ayant duré plus de quatre heures, sans que la victoire penchât plus d'un côté que de l'autre, & la perte du monde étant presque égale. Enfin les Esclaves Chrêtiens, qui étoient en grand nombre sur une des Galéres des Turcs, s'étant mis à crier *Vive Jesus-Christ & la liberté*, les Infidéles furent tellement épouvantez par ces cris, qu'ils se laisserent vaincre & prendre aux Ennemis, & Pimentel avec cette capture reprit la route de Messine. L'Armée s'étant avancée jusqu'à la vûë de Navarino, soit qu'elle eût appris que celle des Turcs étoit trop nombreuse, ou qu'il y eût quelqu'autre raison, quoy qu'il en soit, elle ne trouva pas à propos de hazarder le combat, & s'en retourna à Messine, rencontrant par hazard Pimentel, comme pour partager avec

luy la gloire de cette prise & de ce butin, en entrant dans le port. Il se trouva 400. Turcs en vie, & plus de cent morts; outre plus de 80. Esclaves Chrêtiens, qui, selon la coûtume, furent renvoyez dans leurs païs.

* Le Duc d'Ossone fut extrêmement mortifié de voir qu'une Armée Navale comme celle-là, commandée par le Généralissime même du Roy Catholique, & équipée avec de si grands frais, eût néanmoins fait si peu de chose, quoy qu'on fît grand bruit de la prise de ces deux Galéres, qui, à dire le vray, furent quelque chose. Cependant le Prince Philibert reçût ordre de, passer incessamment avec une Escadre de 13. Galéres Espagnoles à Cadis, pour s'en servir dans ces Mers, & de laisser le reste de l'Armée au Marquis de Sainte-Croix, & au Duc Doria, lesquels, aprés le départ de Philibert, ayant débarqué de 25. Galéres 3000. Espagnols, & 2000. Napolitains assiégérent Oneille, Place appartenant au Duc de Savoye, laquelle ils pri-

* Duc d'Ossone en colere.

rent par composition aprés trois jours de siége. Le Duc d'Ossone n'eût pas beaucoup de déplaisir du départ du Prince Philibert, se persuadant, résolu & courageux qu'il étoit, que son Escadre de Sicile toute seule, qu'il avoit fait équiper, feroit de plus grands progrez, & ainsi il se disposa à d'autres préparatifs.

* Comme Don Pedro visoit principalement à remporter sur Mer des victoires illustres & qui l'immortalisassent, il n'épargnoit ni soins, ni dépenses pour attirer à son service les Pilotes les plus expérimentez, & les meilleurs Officiers de Mer. Entre les plus fameux Capitaines il y avoit un certain *Jaque Pierre*, natif de Normandie, qui excelloit tellement en l'art de la navigation, qu'il n'y avoit personne qui ne s'estimât heureux, & ne se fît un grand honneur de servir sur son bord; d'autant plus que loin d'avoir ces maniéres d'agir grossiéres & rustiques, ordinaires à la plûpart des gens de marine, il gagnoit l'affection de tout le monde.

* Capitaines de valeur.

par un procedé extrêmement agréable & honnête. Cet Officier ayant fait une assez grande fortune sur Mer, prit la résolution de se retirer, & de quitter en même temps sa Patrie, quoy qu'il n'eût encore que 40. ans, de sorte qu'aprés avoir murement pensé au païs qui étoit le plus propre pour son établissement, bien qu'on luy eût proposé celuy du gouvernement du Duc d'Offone, néanmoins il se détermina à aller s'habituer dans les Etats du Duc de Savoye, qui passoit, comme il étoit effectivement, pour le Prince de son temps le plus généreux, & le plus porté à favoriser tous ceux qui s'étoient acquis de la réputation & de la gloire par leurs services, tant sur Mer, que sur Terre.

* Enfin, ce Duc, qui étoit Charles Emanuel le bossu, informé de la reputation de ce Corsaire, luy accorda la permission de s'établir à Nice, Place Maritime, avec des priviléges & des avantages considerables, & une bonne pension. Il ne passoit point

* Robert au service du Duc.

ſur ces Côtes de gens de Mer, ſoit Pilotes, ou Soldats, ou Officiers, ou Matelots, qui n'allaſſent faire la cour à ce Capitaine, qu'on appelloit communément par excellence *le Capitaine*. Ses conſeils paſſoient pour autant d'Oracles, & il ne s'élevoit point de diférend où l'on ne le choiſit pour arbitre, & qu'on ne remît à ſa déciſion; perſonne ne pouvant comprendre qu'un Capitaine ſi expérimenté eût pû ſe reſoudre à abandonner la Mer, ſans qu'il en parût aucune raiſon. Il arriva tôt aprés qu'un certain *Vincent Robert* de Marſeille, ayant abordé avec ſon Vaiſſeau à Palerme, le Duc d'Oſſone, qui le connoiſſoit trés-bien, le reçut avec tant de bonté & de généroſité, & ſçût ſi bien le gagner & l'enchanter par ſes liberalitez & par ſes préſens, qu'il l'engagea à prendre parti ſous lui. Le Duc bien informé non-ſeulement de la valeur & du merite de Robert, mais auſſi de ſon étroite amitié avec le Capitaine, diſcourant un jour familierement avec luy, ſe plaignit du tort que luy avoit fait le

Capitaine son ami de préferer les Etats du Duc de Savoye à ceux de son gouvernement. Robert ayant de grandes obligations au Duc d'Offone s'offrit de s'employer, & de faire tout son possible pour le persuader de venir en Sicile.

* Robert s'étant donc embarqué sur une Frégate legere, feignant de passer en Espagne, il prit la route de Nice, & comme il avoit promis de faire tous ses efforts pour gagner le Capitaine, il ne se fut pas plûtôt abouché avec luy, & embrassé avec toute l'affection & la tendresse que deux grands & intimes amis ont coûtume de se témoigner reciproquement dans des rencontres de cette nature, que s'entretenant confidemment avec luy, il luy fit connoître la faute qu'il avoit faite de négliger le service du Duc d'Offone, qui faisoit une estime particuliere de son habileté & de son expérience, & sous lequel il pourroit achever de se couronner de gloire, & de procurer de grands avantages à sa Famille; &

* Capitaine gagné.

comme il avoit ordre de luy faire les propositions les plus avantageuses, le Capitaine, qui n'avoit pas encore entierement renoncé à la Mer, ne put se défendre de tels enchantemens d'autant plus qu'il commençoit à s'ennuyer de demeurer comme une espece de Solitaire dans un petit lieu comme Nice ; de sorte que s'étant embarqué avec sa femme & ses enfans dans la même Galiote, avec les meilleurs de ses effets, laissant le reste à ses amis, il fit voile vers la Sicile ; quelle fut la joye du Duc de les voir arriver tous deux, & que l'un d'eux avoit fait pour luy une si bonne capture, c'est véritablement ce que je ne sçaurois bien exprimer.

* Pour changer un peu de scene, je raconteray un acte de justice fort considerable de Don Pedro: Au commencement de cette année les soldats de la Garnison de la Forteresse d'Agusta, sous prétexte que le Gouverneur, qui étoit *Don Fabio Macone*, les traitoit avec trop de sévérité, luy ôterent ses armes, & l'ayant renfermé

* Sévérité de Justice.

dans une obscure prison, ils jurerent entr'eux de n'obéir à d'autre qu'au Lieutenant, lequel ayant accepté l'offre commença à exercer les fonctions de Gouverneur, & dépêcha en même-temps un Courrier au Viceroi pour luy donner avis de ce qui étoit arrivé, & pour assûrer son Excellence que cette garnison n'obéïroit jamais à Macone. Don Pedro qui vouloit être tout ensemble craint & aimé, voyant que cette Garnison ne témoignoit avoir pour luy ny crainte ny affection, n'eut pas plûtôt reçû cette nouvelle, qu'accompagné de tous ses Gardes il courut en toute diligence à Aguste. Les Soldats de la Garnison pour leur malheur furent assez mal-avisez pour luy fermer les portes au nez, demandant quelque capitulation. Don Pedro irrité d'une telle insolence leur fit de si rigoureuses menaces, qu'en étant intimidez ils luy ouvrirent les portes de la Place, où il ne fut pas plûtôt entré qu'ayant delivré le Gouverneur de prison, & desarmé les autres, il fit pendre le Lieutenant au milieu de

tous ; aprés quoy, de 150. Soldats qu'il y avoit il en fit tirer 60. au sort, lesquels il envoya pour être pendus trois dans chaque Château du Royaume, il en fit pendre douze au milieu de la Place de cette Forteresse même, & fit donner l'estrapade au reste, sans en épargner un seul, & ayant chassé les Familles de ceux qui en avoient, il pourvût ce lieu d'une nouvelle Garnison, & d'un nouveau Gouverneur, ayant destitué, & condamné même aux Galéres Macone, non pas, à la verité, pour y servir de Forçât, mais pour y demeurer à la chaîne pendant deux ans, luy disant, *Vous êtes en partie la cause de l'éfusion de tant de sang, pour n'avoir pas eû l'adresse & la prudence de vous faire aimer & craindre de vos Soldats.*

* La Sentence qui s'ensuit donna lieu au Peuple de parler du Duc d'Ossone avec de grands éloges. Le Médecin Sabini vint demander justice de ce que sa Fille avoit été forcée par un certain jeune homme de la Ville. Don Pedro luy ordonna de

* Sentence digne de remarque.

retourner de là à trois jours avec sa fille dont il parloit ; & cependant comme il tenoit par tout quantité d'Espions afin de sçavoir tout ce qui se faisoit dans la Ville, il s'informa exactement de toute cette affaire, & trouva que l'opinion la plus commune étoit, que ce Medecin étant pauvre, & chargé d'enfans, & ce jeune homme [illegible] peu simple & riche, le Docteur avoit trouvé le moyen de l'introduire & de l'attirer quelquefois dans sa Maison, & de le faire caresser par sa fille, afin que l'ayant deflorée il le contraignît de l'épouser ; & effectivement dans son accusation il avoit ajoûté, que le jeune homme ayant pris le temps que tous étoient allez à une devotion, & que la Fille étoit restée seule à la Maison il l'avoit violée ; & comme il avoit demandé au Pere du jeune homme le mariage auquel l'autre ne vouloit pas entendre, il en porta ses plaintes au Viceroy. Ainsi le jour venu, le Medecin ne manqua pas de se presenter devant luy avec sa fille, à l'heure marquée, & le jeune hom-

me s'y rendit aussi avec son Pere, & beaucoup de gens tout autour d'eux. Don Pedro ayant pris une épée la tira du fourreau, & ayant gardé le fourreau dans sa main, & donné l'épée au Medecin, il luy dit, mettez cette épée dans ce fourreau, mais cependant il remuoit continuellement la main avec le fourreau. Le Médecin, quoy qu'il [illegible] la barbe fort grande, ne pénétra néanmoins nullement le mistére, & ne put s'empêcher de dire, *Si vôtre Excellence ne tient la main bien ferme, il me sera impossible de mettre l'épée dans le fourreau.* Alors le Duc luy répondit, *Il ne m'en faut donc pas davantage pour sçavoir, que si vôtre fille eût fait avec ce jeune homme, comme j'ay fait avec vous, elle seroit encore Vierge*, & puis le renvoyant dans sa Maison, il luy dit, *Allez, & sçachez que jamais Fille qui ne veut pas être deflorée ne le sera par force.* Ensuite s'étant tourné vers le Pere du jeune homme il luy dit, *Mercredi prochain* (c'étoit alors un jour de Samedi) *au Matin je vous ordonne de venir me trouver avec vôtre*

Fils au Port sur la Galére du Géneral ; où je prononceray aussi la Sentence à vôtre Fils. Le Pere s'étoit fort réjoüi de la Sentence mystérieuse renduë contre la fille du Médecin, mais cét ordre rabatit extrêmement sa joye, craignant quelque rigoureux châtiment pour son Fils ; & quoy que le Viceroy ne l'eût, peut-être pas fait, néanmoins il fut bien aise de luy en faire la peur, & de le laisser quelque temps dans cette appréhension, afin que sans attendre que la Justice luy fît aucune violence, il se portât de luy-même à donner quelque satisfaction à la fille qui faisoit de si grandes plaintes ; & en effet, cet homme intimidé alla dés le Lundi matin trouver le Viceroy & luy dit, *Si vôtre Excellence l'a pour agréable, mon fils épousera la fille qui se plaint qu'il l'a blessée de son épée.* A quoy le Gouverneur répondit aussi-tôt en soûriant, *C'est bien fait, & je vous remercie, de ce que vous m'avez épargné la peine d'aller sur la Galére, & que vous vous êtes aussi epargné à vous-même celle d'y venir.* Voila une [illegible]

& curieuse Sentence, qui en même-temps a appris aux jeunes filles comment elles doivent conserver leur virginité, & à donné satisfaction aux Parties, sans prison, sans menaces, & sans aucune violence.

* Veritablement ce Duc aimoit fort certaines Sentences facétieuses, & en embrassoit volontiers les occasions, ce qui fut une chose merveilleuse en une personne de son humeur & de son naturel, car jamais homme ne fut ny plus sévére, ny plus doux, & ne sçût si bien se faire craindre & se faire aimer tout à la fois, & s'il n'avoit sçû faire ce juste temperamment, † & moderer par des maniéres plaisantes & agréables l'aprêté de son naturel, on n'auroit pû s'empêcher de le traiter de Tiran, en le voyant exercer la justice avec une rigueur excessive, ce qui le fit appeller par les Siciliens, *le fleau des Méchans*. Un jour un Meunier se présentant à l'audience publique lui fit de grandes plaintes d'un autre Meunier qui avoit coupé une oreille

* Sentence à faire rire. † 1615.

à son Ane pour le défigurer, afin que les Enfans se moquassent de luy, le voyant conduire un Ane avec une oreille. L'autre ayant appris qu'il vouloit aller trouver le Viceroi pour luy en faire ses plaintes, luy fit entendre que pour ne pas rompre les oreilles de son Excellence pour une oreille d'Ane, il étoit content de luy donner le sien qui avoit ses deux oreilles, mais il rejetta cette offre, disant qu'il vouloit le faire châtier. Il faut ici sçavoir qu'en ce Pays là c'étoit un grand des-honneur d'avoir un Cheval ou un Ane avec une oreille coupée, de sorte qu'il arrivoit souvent que pour se faire affront l'un à l'autre on coupoit une oreille à ces pauvres Animaux. L'accusateur ayant donc comparu & porté ses plaintes, il fut ordonné qu'ils comparoîtroient tous deux le lendemain avec leurs Anes à la Cour, où s'étant rendus, & ayant dit chacun ses raisons, le Viceroi aprés les avoir patiemment entendus l'un & l'autre, fit cette réponse, *Celuy-ci a coupé l'oreille à vôtre Ane, & vous ne vou-*

lez pas recevoir la satisfaction qu'il veut vous donner, mais mon jugement est, & je vous ordonne de couper l'oreille à l'Ane de l'autre, pour luy faire le même affront qu'il vous a fait; & en effet cet ordre fut executé sur le champ, aprés quoy les ayant fait monter chacun sur le sien, il voulut qu'ils fissent en cet équipage le tour de la Ville, tous deux de front, l'un à droite & l'autre à gauche, avec deux Sbirres à leurs côtez, suivis de plus de cent Enfans, qui crioient aprés eux & les siffloient, de quoy le Viceroy se mettant à rire dit aux Seigneurs dont il étoit entouré, *C'est ainsi qu'il faut châtier ces Coquins, qui rompent la tête à un Viceroy pour une oreille d'Ane*. Mais ce qu'il y a de plus curieux, est qu'il leur envoya ordre de ne point changer d'Anes pendant deux ans entiers, & qu'en cas que les leurs vinssent à mourir, ils seroient obligez de chercher d'autres Anes qui n'auroient qu'une oreille, & il fit cela afin que cet affront se continuât durant deux ans; Enfin cette vengeance de couper l'oreille à quelque

Animal, laquelle avant cela arrivoit ſouvent, ceſſa ſi bien depuis ce temps-là qu'on n'en entendit plus parler.

* Cependant Dom Pedro qui penſoit plus aux choſes ſolides & utiles, qu'il ne s'arrêtoit à celles qui avoient ſeulement de l'apparence & de l'éclat, leſquelles néanmoins ne luy déplaiſoient pas, s'eſtima heureux de voir à ſon ſervice le fameux Capitaine, & Robert, quoi que ce dernier fût regardé comme peu de choſe auprés du premier, dont l'expérience étoit conſommée, & avec lequel le Viceroi ſe rendit ſi familier, nonobſtant la grande inégalité de leurs conditions, qu'on l'auroit pris pour un de ſes intimes amis, pouſſant même la familiarité juſqu'à le faire introduire dans ſa Chambre lors qu'il étoit au lit avec ſa femme, pour s'entretenir enſemble; connoiſſant fort bien que ce Capitaine étoit un vrai & puiſſant inſtrument pour venir à bout de ſes deſſeins, leſquels, comme nous l'avons dit, ne ten-

* Grands deſſeins.

doient à autre chose qu'à faire redouter à tout le monde sur la Mer le nom des Espagnols, & à rendre le sien immortel plus que celuy de qui que ce soit, par de bons ordres, & la bonne conduite des forces Maritimes, non seulement contre les Turcs, mais aussi contre les autres Potentats Chrêtiens, qui avoient des Terres sur la Méditerranée; il avoit sur tout une extrême aversion pour le nom des Venitiens, à cause qu'ils étoient les plus puissans sur Mer, en sorte qu'il projettoit tout à la fois d'abbattre les Turcs, & de renfermer les Venitiens à Venise, ou du moins de les reduire à ne pouvoir naviger qu'avec des Passeports d'Espagne.

*, Depuis le départ du Prince Philibert, le Duc avoit donné des ordres fort pressans, pour rendre son Escadre, ou, pour mieux dire, celle de Sicile, la mieux ordonnée & la plus forte (comme il a été dit) que la Méditerranée eût jamais vûë, & capable de remporter la victoire sur

* Grands Armemens.

toute autre Armée le double plus nombreuſe. Mais ces deſſeins & ces projets s'augmentérent encore de beaucoup, quand il vit le Capitaine à ſon ſervice, parce que, perſuadé qu'il n'y avoit perſonne qui l'égalât en l'art de la navigation, & qui eût une ſi grande expérience ſur Mer, il eſtimoit infaillibles les entrepriſes les plus difficiles, & pour en aſsûrer encore mieux la réüſſite il réſolut d'augmenter le nombre des Vaiſ-ſeaux, & fit entr'autres bâtir deux Galions avec des dépenſes inoüies, juſque-là qu'on compta qu'avant que d'être armez, munis de tout, & mis en Mer ils coûtoient chacun plus de 200. mille écus. En un mot, l'Eſcadre qu'il arma en ce temps-là coûta, tant à bâtir de nouveaux Vaiſ-ſeaux, qu'à radouber & renforcer les autres, plus d'un million & demi d'écus, ſans compter 20. mille écus qu'il falloit dépenſer par jour pour l'entretenir, de ſorte que non ſeule-ment il vuida & endetta le Tréſor Royal, mais chargea les Peuples de Taxes & d'impoſitions que tout le

monde trouvoit insupportables.

*Mais à ce propos je diray ici une chose fort curieuse, ayant été rapporté au Viceroy par ses Espions, que les Peuples murmuroient fort contre lui en ces termes, *Le Duc d'Ossone nous veut réduire à mourir sur un fumier*; il fit porter un monceau de fumier dans la Place du Marché un jour qu'il devoit y avoir un grand concours de Peuple, & puis s'alla mettre dessus en disant, *Enfans, vous vous plaignez que je veux vous mettre sur le fumier, vous voyez que je veux m'y mettre moy-méme avant vous, pour le service du Roy, & pour le vôtre.* En même-temps il fit apporter en ce même endroit une petite table avec des siéges tout à l'entour, où les Juges étant assis ils condamnérent à la corde deux habitans pour avoir été convaincus qu'il y avoit déja quelques jours qu'ils alloient par la Ville, disant ces paroles, *Il faut remédier à cela avec celle-là* (& ils touchoient la garde de leur épée) *afin que le Viceroy ne nous mette pas sur un fumier.* Le jour suivant ayant fait dresser

* Action laquelle je ne sçay pas si elle est loüable.

dresser les potences sur le même monceau de fumier, ces pauvres malheureux y furent pendus. La vérité est que le Duc sçavoit en perfection l'art de se faire craindre & aimer des Peuples : craindre en exerçant la justice avec une extrême rigueur, & aimer par ses plaisanteries, & par ses maniéres agréables & adroites. D'ailleurs on l'aimoit aussi, parce qu'il connoissoit qu'il n'agissoit par aucun interêt particulier, & que toutes ces grandes dépenses qu'il faisoit n'étoient que pour le service des Siciliens, & pour les mettre à couvert des insultes & des irruptions des Turcs.

* Véritablement ce fut une chose fort remarquable en luy que son desintéressement, car tous les autres Vicerois (comme il a déja été dit) ne songerent jamais à autre chose qu'à s'enrichir, & cependant il amassa de plus grandes richesses qu'aucun autre, non par les présens, qu'il ne voulut jamais recevoir de personne, mais par le butin le plus

* Il s'enrichit sans présens.

précieux qu'on faisoit sur les Turcs. Il ne refusa pourtant pas les présens & les dons gratuits qui avoient coutume d'être faits par le Public, ou par les Barons du Royaume, mais lors qu'il sembloit qu'on les fît à dessein de corrompre la justice, ou pour faciliter les moyens d'obtenir quelque Charge, il ne vouloit ni en recevoir, ni souffrir que ses gens en prissent : de sorte qu'ayant apris qu'un de ses Secrétaires avoit pris je ne sçai quel present de quelque personne, avec promesse de recommander son affaire & ses interêts, il luy fit donner publiquement l'estrapade, & le chassa ensuite de son service. Un riche Marchand ayant recommandé son Fils pour être *Decimista*, ce qui étoit alors une Charge fort lucrative, le Duc la luy accorda l'en jugeant digne, mais le lendemain le Marchand luy ayant envoyé un présent de magnifiques tapisseries, il les prit, & remercia fort celuy qui luy avoit fait un si beau don, mais sur le champ il les envoya par les mêmes Crocheteurs au grand Hôpital,

& ensuite il ôta la Charge au fils & la donna à un autre. Ayant même apris que Donna Caterina sa femme avoit reçû quelques présens de certaines personnes qui demandoient des Emplois, il s'informa de la nature de ces présens, & du lieu où ils étoient & un jour que cette Dame étoit allée se promener hors de la Ville, le Duc étant allé dans son Appartement, prit le tout, & en même temps le fit distribuer à diverses Maisons Religieuses. La Duchesse trouvant à son retour ses Chambres ainsi pillées, commença à faire beaucoup de bruit, mais le Duc luy dit aussi-tôt, Donna Caterina, *C'est moy qui vous l'ay pris pour vous corrompre moi-même, ne voulant pas que vous vous laissiez corrompre par d'autres.* A mesure que ces choses se publioient parmy les Peuples, & qu'on en voyoit les effets, elles augmentoient l'affection qu'on avoit pour lui; & donnoient en même-temps occasion de craindre, d'admirer, & de loüer la Justice, & son Gouvernement, parce qu'on étoit

persuadé que celle-là étoit incorruptible, & celui-ci équitable.

* Don Pedro avoit pris, comme il a déja été dit, les habitans de *Maina* sous la protection du Roy Catholique, de sorte que les voyant extrêmement pressez & maltraitez par les Turcs, & jugeant qu'il étoit d'une extrême importance de les soûtenir dans leur rebellion, il résolut de leur envoyer des Armes & des munitions en plus grande quantité qu'il n'avoit fait d'abord. Mais non content de faire de ce côté-là au Turc tout le mal qu'il lui seroit possible, & ne trouvant pas qu'il fût de son honneur de laisser sans rien faire dans le Port, cette superbe & nombreuse Escadre qu'il avoit fait armer avec tant de dépenses, il ordonna qu'elle se mît toute à la Mer, sous le commandement d'Aragona: mais comme cet Amiral avoit, aussi-bien que le Viceroy, une entiére confiance en l'expérience du Capitaine, toute la conduite de cette Flotte dépendoit de ses conseils &

* Flotte en Mer.

de ses sentimens, & en son particulier on lui donna à commander par honneur une petite Escadre de deux Galions & trois Galéres, avec laquelle il devoit toûjours aller devant, & faire la garde. Cette Flotte se mit donc à la mer vers la fin du Mois de Juin, ayant pris en présence du Viceroi la résolution d'aller porter du secours aux Habitans de *Maina*, les assister de toutes les choses dont ils disoient avoir besoin, les encourager, & les assûrer qu'on ne les laisseroit manquer de rien ; d'aller tout le long des Côtes des Turcs, pour voir de quel côté il seroit le plus aisé de tenter quelque entreprise considérable; de chercher l'Armée Turque, & de l'attaquer vigoureusement, & en un mot, de ne retourner point sans quelque bon butin.

* Dans ce dessein donc la Flotte fit voiles forte de 14. Galéres, & de six Galions, outre six Vaisseaux de transport, & trois Galiotes légeres destinées à aller à la découverte des Ennemis. Le jour de Saint Pierre elle

* Déportemens.

fut accueillie d'une furieuse tempête qui la mit en danger de se perdre, & qui l'obligea de rentrer dans les Ports de la Sicile, mais les vents s'étant appaisez elle se mit de nouveau à la mer, & avant le 20. de Juillet elle arriva devant Maina, dont elle remplit les habitans de consolation & de joye. L'Escadre demeura là pendant trois semaines pour décharger les secours & pour les distribuer selon qu'il en étoit besoin, aussi bien que pour attendre le retour de Robert qui étoit allé pour tâcher de reconnoître les Turcs, lequel revint avec la prise d'une Saïque Turque où il y avoit jusqu'à huit Esclaves Grecs, qu'elle avoit pris dans un petit Vaisseau qui venoit d'Alexandrie, lesquels assûroient que dix *Carameussals* chargez de grandes richesses, dont le prix étoit estimé plus d'un million de Ducats, devoient mettre à la voile, outre trois autres Vaisseaux aussi bien chargez qu'ils accompagnoient, & ces rapports furent confirmez par deux Vaisseaux François, qui venoient aussi d'Alexandrie.

* Il fut donc jugé à propos par le

* Grand butin.

Capitaine de ne s'engager dans aucunne entreprise pour ne perdre pas l'occasion de prendre cette riche Flotte de *Caramoussals*, qui valoit beaucoup plus que tout autre butin; & ainsi on lui laissa la charge de prendre sur mer avec l'Escadre toutes les mesures nécessaires pour faire tomber entre leurs mains une si bonne proye. Sur ces entrefaites trois Galéres qui s'étoient un jour approchées de la Terre s'emparérent de la Galiote du fameux *Assare Mariolo*, lequel se conduisit avec tant d'adresse, que s'étant approché du rivage il fit sauver à la nage la plûpart de son équipage Turc ne laissant sur la Galiote que 160. Esclaves Chrêtiens, qui furent ensuite mis en liberté par le Viceroi. Le butin, qui étoit aussi fort considérable fut transporté dans un Galion, & la Galiote avec son monde fut jointe avec une autre à l'Escadre, dont le nombre des Vaisseaux fut par ce moyen augmenté. Le Mois de Septembre étant déja passé, on découvrit enfin la Flotte des *Caramoussals*, de laquelle s'étant approchez, & l'ayant

investie, sans tirer un seul coup ils se rendirent les maîtres de ces grandes richesses, conduites par peu de Turcs, car à peine y avoit-il 30. Turcs sur chaque Vaisseau, avec quelques centaines de femmes & d'enfans, qui furent tous faits Esclaves. Chargés de si précieuses dépoüilles ils s'en retournérent à Messine, où ils furent reçûs avec de grandes demonstrations de joye; cependant on ne débarqua pas la moindre chose qu'aprés le retour du Viceroi, lequel arriva à Messine le soir 17. Octobre.

* Avant toutes choses on célébra cette victoire, ou cette bonne & heureuse capture, par le chant du *Te Deum*, & par un splendide festin accompagné de concert & de bals, que la Ville fit au Viceroi, à Aragona & autres Capitaines de Marine †, & je laisse à juger si nôtre grand Capitaine François n'y occupa pas une place honorable, si je disois que non, le Lecteur ne m'en croiroit Pas; & en effet, on étoit principalement redevable de ce bon succez à son habile-

* Don Pedro déclaré Viceroy de Naples.
† 1656.

té,qui étoit telle qu'il avoit peu d'égaux en l'art de la navigation, & qu'il ne s'en trouvoit point qui le surpassât. Ensuite on donna les ordres pour faire la décharge des Caramoussals,& des deux autres Vaisseaux qui avoient aussi été pris, & l'on fit mettre la charge de chaque Vaisseau à part dans divers Magazins, pour être ensuite partagée selon qu'on le jugeroit à propos. Les pluyes qui tombérent en abondance durant plusieurs jours en empêchérent la décharge presque jusqu'à la fin de Novembre,& cependant arriva le Courrier qui apporta la nouvelle du mariage du Prince Philippe, qui devoit se célébrer au plûtôt, & à Don Pedro la Patente de Viceroi de Naples, & en même temps l'avis que Don Pedro de Tolede avoit été nommé au Gouvernement du Milanois. Le Duc d'Ossone apprenant sa nomination à une telle Viceroyauté,se mit à penser qu'il avoit nécessairement besoin dans son nouveau Gouvernement d'avoir à son service le Capitaine,auquel il fit donner un Caramoussal

vertu d'une procuration de ce Prince l'épousa ; & le Duc d'Uzeda avec un superbe cortége conduisit la nouvelle Espouse en Espagne. Le Duc d'Ossone, qui avoit eû beaucoup de part aux premiéres négociations de ces promesses de mariage, crût qu'il étoit de son devoir d'envoyer son propre fils à Paris & à Madrid pour féliciter de sa part l'Infante d'Espagne devenuë Reine de France, & faire le même compliment à la Princesse de France devenuë Princesse de Castille en Espagne. Il jugea aussi cette occasion trés favorable pour leur envoyer quelques riches presens des précieuses dépoüilles des *Caramoussals*. Il choisit donc tout ce qu'il y avoit de plus rare, voulant que le Comte d'Urenna son fils fût agréablement reçû à ces deux Cours en portant des présens de la valeur de 30. mille écus à l'Epouse à Madrid, & de 20. mille pour le moins à l'autre à Paris ; & comme il avoit choisi les choses les plus curieuses, elles furent encore plus estimées par leur rareté que par leur valeur.

* Le Viceroi voulut que ſon Fils fût conduit juſqu'à Marſeille par deux Galéres du Capitaine même, à deſſein qu'aprés l'avoir débarqué dans ce Port, il tâchât à ſon retour d'attirer à ſon ſervice autant de Pilotes, de Capitaines, & de Soldats de Marine qu'il en pourroit rencontrer ſur ces Côtes, ſur toutes celles de la Provence. La reputation où étoit le Duc d'Oſſone d'être non ſeulement libéral, mais prodigne envers ces ſortes de gens, la grande habileté du Capitaine, & l'extréme déſir que tous avoient de profiter en toutes maniéres avec lui, tout cela fut cauſe que quantité quittérent le ſervice de leur propre Maître, pour embraſſer celui du Duc d'Oſſone. Pour ce qui eſt du voyage le Comte d'Urenna débarqué à Marſeille avec les préſens qui devoient aller à Paris, le Capitaine paſſa enſuite à Barcelone, pour y débarquer ceux qui devoient être portez à Madrid, & à ſon retour il continua la commiſſion dont il avoit été chargé, & y réüſſit heureuſement.

* Capitaine le conduit.

au gré des desirs du Duc d'Ossone, & des siens propres. Don Juan Comte d'Urenna fut reçû & régalé à Paris avec beaucoup de pompe & de magnificence,& y entendit avec un extréme plaisir la bonne opinion & la haute estime que cette Cour avoit pour le nom & pour le mérite de son Pere. Mais sa joïe fut redoublée à Madrid, en s'y voyant reçû avec des démonstratiōs extraordinaires d'affection, ses présens agréez & admirez, & son Pere honoré des louanges publiques, sur tout à cause de son fameux Gouvernement de la Sicile; & depuis ce temps là Don Juan demeura à la Cour, pour y faire les fonctions de sa Charge de Gentilhomme de la Chambre, & pour y exercer outre cela quelques autres Emplois.

* Toutes ces grandes richesses prises dans la Flotte des Caramoussals, à l'exception des choses rares & précieuses envoyées en France & à Madrid,lesquelles apportérent de grands avantages au Comte d'Urenna à cause des riches présens qu'il reçût aussi

* Butin partagé.

Justice, & outre cela, pour les avoir toûjours gouvernez avec douceur & avec affabilité;mais ils avoient encore une autre raison plus forte d'être fâchez de son départ. La Sicile avoit toûjours été en tout temps si sujette aux incursions des Turcs; que tous les Etez les Peuples qui habitoient le long des Côtes sans être défendus par aucuns Forts,se voioient contrains de transporter avec beaucoup d'incommodité tous leurs Meubles, sur les Montagnes , ou bien avant dans le Pays; & nonobstant cela les Villages entiers saccagez & brûlez, & les habitans faits esclaves, au lieu que tout au contraire pendant les quatre années du Gouvernement du Duc d'Ossone, non seulement les Turcs n'ozérent jamais s'approcher de l'Isle, mais de plus on leur donnoit la chasse jusque dans leurs Ports; aprés cela faut-il s'étonner de ce qu'ils se loüoient du bien qu'il leur avoit fait, & avoient du regret de son départ?

* Je dirai à present quelque chose

* Amours de Don Pedro.

des amours de Don Pedro. Ce grand homme avoit coûtume de dire dans ses entretiens avec ses familiers, qu'il étoit aussi lui-même *circumdatus infirmitate*, environné d'infirmité, & qu'il aimoit le Sexe autant qu'aucun autre, mais qu'il avoit juste sujet de se contenter, parce que le Ciel lui avoit donné en partage une femme bien faite de corps & d'esprit, belle & de bonne grace: en sorte que la tromper ce seroit se tromper soi même, & changer, comme ont dit, la Corneille pour une Pie. Il est certain qu'il aimoit sa femme, & qu'il en étoit aimé reciproquement, c'est pourquoi il se montra toûjours fidelle à son égard; il est vrai que bien des gens se persuadérent que cette conduite de ne point l'engager dans des amourettes qui intéressassent autrui, cette belle constance de foi conjugale, qu'il affectoit du moins de faire paroître, procédoit de maxime d'Etat & de politique, tant avant qu'aprés être entré dans les affaires. Pour exemple, pendant qu'il fut en Flandre, il vouloit acquérir les bonnes graces de l'Ar-

chiducheſſe, qui faiſant profeſſion d'une vertu auſtére & d'une vie pure, auroient eû de l'horreur pour l'apparence même d'un adultére. Retourné enſuite à la Cour à deſſein de s'y mettre en crédit, & d'y augmenter, plûtôt que d'y diminuer, la gloire qu'il s'étoit acquiſe, il n'avoit garde de donner à ſes envieux le moindre ſujet de mordre, n'ignorant pas que ceux qui veulent ſupplanter quelqu'un, pour mieux pouſſer leur fortune, & la bâtir ſur les ruïnes de celle d'autrui, cherchent d'ordinaire des défauts où il n'y en a point, & font des péchez mortels de ceux qui ſont les plus véniels. La vérité eſt qu'il aimoit le Séxe, en ſorte que quand il étoit queſtion des matiéres de cette nature il avoit coûtume de dire, *la grande variété de la nature fait ſa principale beauté*; & lors qu'il s'agiſſoit d'excuſer quelque ami qui entretenoit quelque commerce avec la femme du prochain, & négligeoit la ſienne propre, il avoit accoûtumé de dire, *L'Homme en ſe mariant ne vieillit pas, mais la Femme eſt bien-tôt vieille*; &

d'autres fois il disoit encore sur le même sujet, *J'ai de la tolérance pour ceux qui attrapent quelque bon morceau là où ils le trouvent, mais de vouloir faire de la table d'autrui un pain quotidien, c'est ce que je ne saurois approuver.* Et c'est là en effet justement la conduite que nôtre Duc d'Ossone tint toûjours.

* Outre ce qui a été dit de l'Esclave, le Duc s'embarqua dans une autre amourette avec *Donna Maria Sorba*, Barone de Conca, par son Mariage avec le Baron de Conca, jeune Dame qui n'étoit alors mariée que depuis deux ans, & n'en avoit pas plus de 19. belle & agréable tout ce qui se peut. Cette aimable personne fut mariée par une Mere peu prudente, le Pere étant déja mort, avec ce Baron, homme non seulement d'un âge fort disproportionné, ayant déja 50. ans, mais de plus capricieux, jaloux & fou, en sorte qu'il vouloit tenir sa femme dans un tel esclavage, qu'elle se vit obligée de s'évader de la Maison de son Mari, & de se ca-

* Pour la Conca.

cher dans celle d'une de ses Parentes. Là-dessus le Baron fait des menaces à la Mere, & lui déclare que si sa Fille ne retournoit pas au plûtôt dans sa Maison, qu'il prendroit des mesures qui feroient repentir la Mere & la Fille. Cela obligea la Barone de Conca accompagnée de sa Mere de recourir au Viceroi pour implorer sa protection & sa justice, & elle lui dit avec ses maniéres dégagées & agréables, *que V. E. ne croye pas que je soye venuë me mettre sous sa protection pour avoir fait quelque mal, c'est seulement pour ne vouloir pas aller avec mon Mari, lequel me demande.* Le Viceroi répondit galamment à son ordinaire, *Je ne trouve pas étrange que vôtre Mari veuille vous avoir, parce qu'il y en a bien d'autres qui souhaiteroient la même chose.* La Mere s'apperçût & la Fille, peut-être, encore davantage, tant par ce discours, que par les œillades du Viceroy, qu'il commençoit à devenir amoureux, ce qui leur fit redoubler leurs instances, la Barone le priant avec quelques larmes, pour rendre le feu plus ardent, de ne l'a-

bandonner pas, & de prendre sa protection contre son Mari, pour la délivrer d'un tel homme, aimant mieux mourir que de retourner jamais avec lui ; & ainsi il la renvoya avec ordre de demeurer dans la Maison de sa Mere qu'il lui donnoit comme pour prison.

* Ayant mandé le Baron son Mari, & entendu ses raisons, il ne lui dit autre chose sinon que voyant bien que l'animosité de part & d'autre, aussi-bien que la différence, d'âge, d'humeurs, † & d'inclinations étoit trop grande, pour pouvoir si tôt réunir leurs esprits, union sans laquelle il n'étoit pas possible de faire celle de leurs corps, il avoit trouvé à propos de donner pour prison à sa femme la Maison de sa Mere, avec ordre de n'avoir commerce avec qui que ce soit, & qu'à lui il lui ordonnoit de se retirer dans un Village distant de trois miles de la Ville, jusqu'à ce qu'on eût pris les mesures requises dans une affaire de cette nature. Le Baron qui étoit extrême-

* Commencement de l'amour. † 1616.

ment malicieux & fantasque, mais qui n'avoit ni esprit ni jugement, demeura tout interdit, & comme il étoit naturellement timide, il promit d'obéïr, ne demandant pas un plus long terme que deux jours, encore n'en put-il obtenir qu'un, tant étoit grande l'impatience qu'avoit le Duc de le voir bien loin. Mais comme ce Baron n'étoit guére aimé à cause de son humeur brutale, personne ne prit garde que c'étoit là une grande injustice qu'on lui faisoit, parce qu'effectivement il ne paroissoit pas qu'il fût coupable d'aucun crime assez grand pour faire envoyer un Baron non seulement hors de sa Maison, mais aussi de la Ville; & qu'il étoit fort possible que la faute fût du côté de la femme, plûtôt que du Mari; & pour moy je trouve que si le Duc peut être accusé d'avoir commis quelque injustice dans son Gouvernement, c'est assûrément dans cette affaire; mais il faut croire que l'amour lui avoit bandé les yeux.

* Le Duc s'étoit déja fait dire l'endroit où demeuroit la Barone, & où il lui avoit promis de lui envoyer les ordres sur tout ce qu'elle devoit faire, & dés lors elle n'ignoroit pas quels pourroient être ces ordres. Le Duc avoit un Valet de Chambre fort affidé nommé *Thomas*, qui l'avoit servi en Flandre, & même auparavant, & auquel depuis ce temps-là il confioit ses plus grands secrets, touchant ses affaires particuliéres & domestiques, & particuliérement ses intrigues d'amour; & ce Thomas écrivit même en suite les actions les plus curieuses de Don Pedro son Maître, tant dans le Gouvernement de Sicile, qu'en celui de Naples, & mêmes celles qu'il fit pendant les six années qu'il demeura en Flandre, & cet Ecrit m'a été envoyé d'Espagne. Le Duc n'étoit guére d'humeur à s'engager à écrire des Lettres, quand il s'agissoit de choses qui pouvoient ou lui être préjudiciables, où servir de passetemps aux autres, disant d'or-

* Il luy envoye un de ses Confidens.

dinaire pour s'en excuser, qu'il n'avoit que quatre doigt à la main droite, mais quãd il étoit question de quelque affaire secréte, il dépêchoit son Thomas, comme il fit en cette occasion, l'ayant envoyé trois jours aprés vers la Barone, pour lui faire dire qu'il avoit résolu de la prendre tellement en sa protection, qu'il trouveroit des moyens de la mettre en repos comme elle souhaitoit, & que ce soir là-même à deux heures de nuit il iroit la trouver pour conférer avec elle, & convenir de ce qu'il faudroit faire là-dessus, & qu'il n'attendoit pour cela que de sçavoir si elle auroit sa visite pour agréable.

* Thomas vieux routier en amour, & accoûtumé à des ambassades de cette nature, ne manqua pas d'ajoûter de son chef tout ce que sa Rhétorique luy put fournir de plus propre à persuader, & qu'il jugea le plus nécessaire pour allumer le feu dans le cœur de la Dame, ce qu'il n'eût pas beaucoup de peine à faire, ayant

* Desiré de la Barone.

trouvé la matiére fort combustible : pour la Fille, la Fille pour la Mere, & toutes deux firent assez connoître tant par leurs gestes, que par leurs expressions, que leur inclination n'étoit pas fort éloignée de celle du Viceroy, la Mere témoignant que sa Fille ne pouvoit jamais aspirer à une plus grande gloire que de se voir sous la protection d'un Grand aussi considerable, & qu'elle seroit toûjours disposée à lui obéir, & à recevoir ses ordres en tout, & que si son malheur lui avoit fait trouver un Mari si extravagant, sa bonne fortune lui faisoit rencontrer, un Seigneur plein de générosité & de bonté, & qu'asurément, loin de payer son amour d'ingratitude, elle ne dépendroit desormais que de ses volontez. Outre cela, elles témoignérent l'impatience qu'elles avoient de voir leur Maison honorée d'une visite si précieuse. En un mot, elles s'exprimerent en des termes si obligeans que le bon Thomas, qui sçavoit le fort & le foible des femmes, & les connoissoit à fond, n'eût pas de peine à

se persuader que les desirs de son Maître auroient leur accomplissement, & il le luy fit ainsi entendre.

* Le Duc avoit coûtume (chose qu'aucun autre Viceroi ne pratiqua peut-être jamais) d'aller de temps en temps de nuit travesti par la Ville, tantôt en habit de gueux, tantôt de Matelot, tantôt de Soldat, & tantôt de Moine, comme s'il eût été pour voir des Malades, & il menoit toûjours avec lui son fidelle Thomas aussi déguisé, ce qu'il faisoit pour découvrir ce qu'on disoit de lui par la Ville, & souvent il se fourroit lui-même parmi le petit peuple, & se mettoit à dire du mal du Viceroi (c'est-à-dire de lui-même) & des autres Juges & Magistrats, pour pouvoir mieux découvrir les sentimens de la Populace : de sorte qu'il ne lui fut pas difficile de mettre en cette rencontre ses desseins à exécution. Déguisé donc de la sorte il fut reçû de la Dame de la maniére dont on l'avoit concerté, sans lu-

* Va dans sa Maison, & en joüit.

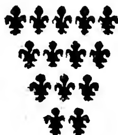
miére & par une petite porte de derriére. Pour abréger je dirai que pendant que la Mere s'entretenoit dans une Chambre avec Thomas, le Duc Viceroi ſe retira dans une autre (& on trouva le moyen de tromper auſſi les Domeſtiques) avec la Barone. L'amitié fut faite, & l'amour conclu entre Thomas & la Mere, & le Duc & la Fille. Le jour le Viceroy envoyoit des gens pour parler à la Barone, & l'exhorter à vouloir retourner avec ſon Mari, & enſuite la nuit il luy faiſoit entendre qu'elle devoit demeurer ferme & inébranlable, & en cela il n'étoit pas beſoin d'une grande éloquence pour la perſuader. Sur ces entrefaites le pauvre Baron étant entré en ſoupçon de ce que tout le monde commençoit déja d'appercevoir, en fût ſi ſenſiblement touché, que cela réveilla à un tel point certaines douleurs de colique à quoy il étoit ſujet, qu'il s'en alla bien-tôt à l'autre monde. Son corps fut viſité, & il ne s'y trouva aucun indice de venin, n'y ayant que la ſeule violence de ſon mal qui l'eût

tué. Pendant que la visite fut faite, la Barone fut resserrée & gardée à vûë par l'ordre du Viceroy, (qui néanmoins l'avoit fait asûrer secretement qu'elle n'avoit rien à craindre) pour ne pas manquer aux formalitez de la Justice, & ayant été trouvé qu'il n'i avoit pas la moindre apparence de venin, on lui ôta les gardes, & elle fut mise en pleine liberté.

* Depuis ce tems là, la Barone devint la Favorite assez déclarée, ce qui dura jusqu'au départ de Don Pedro. Le Mari avoit fait un Testament (il n'y avoit point de proches parens qui pussent être ses héritiers, fort desavantageux à sa femme, ayant laissé la plus grande partie de ses biens à l'Eglise; mais le Viceroy interposant son autorité, ou usant de subtilité d'adresse obligea le souverain Tribunal de prononcer & de déclarer ce Testament subreptice, & fait en haine de la femme, à laquelle on ne pouvoit pas en bonne justice dénier la joüissance de toute l'hérédité sa vie durant, ou bien la moi-

* Barone Favorite.

tié en propre ; & ainsi les héritiers la voyant trés-jeune aimerent mieux accepter le dernier parti. Outre cela il fit donner à un de ses freres un Office à vie à Messine, & en partant de la Sicile il la laissa trés-bien pourvûë des dépoüilles remportées sur les Turcs. La Barone auroit fort souhaité de le suivre à Naples, mais le Duc ne voulut pas qu'il fût dit qu'il alloit dans son nouveau Gouvernement avec une,ou deux Putains à sa suite.





LA VIE DE DON PEDRO GIRON, DUC D'OSSONE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

ARGUMENT DU SECOND LIVRE.

Où il est parlé de son départ de Sicile, de son arrivée à Naples, de sa reception, & de ce qui arriva la premiére année de son Gouvernement, jusqu'à la fin de l'an 1617.

LE temps de son départ approchant, * il ordonna la convo-

* Resout de convoquer le Parlement.

cation du Parlement, & quoy que cela ne fût nullement en usage, & qu'aucun des autres Vicerois ses Prédecesseurs ne l'eût pratiqué à la fin de leur Gouvernement, néanmoins comme il avoit fait des choses fort extraordinaires, il jugea qu'il y alloit de son intérêt d'en agir de la sorte, parce que ne doutant pas que lors qu'il seroit retourné en Espagne (en quoi il ne se trompa pas) il ne se trouvât des obstacles dans la Censure qu'il lui faudroit subir, & dans les comptes qu'il seroit obligé de rendre, à cause des dépenses exorbitantes & immenses qu'il avoit fait dans la Sicile, s'attendant bien, dis-je, de trouver de ce côté-là des difficultez & des embarras, il espéroit qu'ayant du Parlement une attestation d'un bon Gouvernement, laquelle il ne doutoit pas qu'on ne lui accordât, il lui seroit aisé de conjurer & de dissiper par ce moyen toutes les tempêtes qui pourroient être excitées contre lui à Madrid. Véritablement il faisoit un trait d'homme prudent & sage de prévoir

le mal, & de se munir de bons remédes pour le guérir, parce qu'effectivement il avoit épuisé ce Royaume, & avoit non seulement vuidé la Thréforerie, mais l'avoit même engagée dans des dettes, pendant qu'il partoit riche, & emportoit de trés-grands trésors, & ce qu'il y eut de surprenant & de merveilleux, avec la reputation de Juge trés-intégre & trés desintéressé, & ayant les mains nettes, pour n'avoir reçû aucuns présens ni fait de tort à personne, & ce qu'il y a d'important, il avoit même eû l'œil à ce que les autres ne se laissassent pas non plus corrompre par des présens & ne vendissent indignement la justice. Quel bonheur, & quelle industrie de savoir s'enrichir des dépoüilles des Ennemis, de charger les Peuples, de tirer de la gloire de ces charges accablantes, & de laisser un grand nom!

* L'ordre de la convocation fut publié le 8. d'Avril pour le 5. de Mai dans la Ville de Messine, & dans cet entre-tremps Don Pedro fit ran-

* Les dépoüilles sont exposées.

ger dans ce Port toutes les Galéres, Galiotes, Caramouſſals, Saïques, & autres Vaiſſeaux qu'il avoit fait prendre ſur les Barbares pendant le temps de ſon Gouvernement. Il fit mettre tout autour du même Port en de grands monceaux tous les Canons, toutes les Ancres, Armes, & autres Inſtrumens auſſi remportez ſur les Turcs, ce qui faiſoit aſſurément un ſpectacle trés-magnifique, & fort propre à exciter dans le cœur de tout le monde beaucoup de vénération & d'eſtime pour le Duc; auſſi à meſure que les Parlementaires arrivoient, couroient-ils auſſi-tôt au Port pour contempler & admirer un ſi beau & ſi rare ſpectacle; & les Créatures du Duc ne manquoienr pas de dire: *Autrefois les Turcs expoſoient dans leurs Pays les dépoüilles remportées ſur les Chrêtiens, & en particulier ſur les Siciliens, mais aujourd'hui les choſes ſont bien changées, Son Excellence a ſçû dans ſon Gouvernement trouver les moyens de rendre ſûre la navigation des Chrêtiens, & de faire redouter le nom de l'Eſcadre de Sicile, d'ôter de l'eſ-*

pris des Siciliens ces grandes & continuelles appréhensions où ils avoient toûjours vécu : de delivrer nos Côtes des incursions des Barbares, à quoy elles étoient auparavant si sujettes, & de tirer d'esclavage un nombre innombrable de personnes, & voilà des témoignages qui doivent lui donner beaucoup de joye.

* Ces discours appuyez sur un bon fondement ne pouvoient que faire une profonde impression sur l'esprit des Siciliens, qui n'aimoient pas moins que les autres leur propre gloire. Le jour marqué pour l'ouverture du Parlement étant venu, le Duc commença le premier à parler, faisant rouler tout son discours qui fut trés-court, sur l'honneur que le Roy luy avoit fait de luy donner le Gouvernement d'un Royaume, dont les Peuples étoient si obéïssans, si zélez pour le service du Roy, & si portez à approuver & à seconder son Gouverneur dans toutes les choses qui concernoient leur gloire & leur intérêt. Il protesta que tout son

* Parlement. † 1616.

zéle, toute son application & tous ses desseins n'avoient jamais eû pour but que le service du Roy, & celuy de ses bons & fidelles Sujets, & il assûra qu'il n'oublieroit jamais la satisfaction qu'il avoit euë à les gouverner, & qu'il ne manqueroit pas de faire toûjours d'eux à la Cour toutes sortes de bons rapports. Ensuite étant sorti (peut-être pour ne pas entendre] les loüanges & les éloges qu'on alloit lui donner) le Grand Chancelier prit la parole, & se mit à répréſenter les grandes obligations que tous avoient au Viceroi pour son bon Gouvernement, & pour l'exacte justice qu'il avoit renduë à un chacun. Il fit voir que le Duc avoit rendu leur Nation glorieuse, aussi bien que l'Escadre de leur Galéres, laquelle avoit delivré plus de 1700. Esclaves Chrêtiens, & fait Esclaves plus de 5000. Turcs; qu'il avoit enrichi le Royaume de quantité de dépoüilles remportées sur les Barbares; empêché le sang, l'incendie, & la destruction de plusieurs lieux; qu'une infinité de personnes qui

joüiſſent à preſent d'une pleine liberté, ſeroient chargées de chaînes ſans ſa bonne conduite & ſans ſa valeur, étant une choſe de notorieté publique que tous les ans les Turcs ravageoient ces Côtes pluſieurs fois en divers endrois, & ne s'en retournoient jamais ſans emmener quantité d'Eſclaves, au lieu que pendant les quatre années du Gouvernement du Seigneur Duc, on a vû arriver tout le contraire.

* Toutes ces raiſons fûrent exagérées, & embellies de toutes les couleurs & de tous les ornemens de l'éloquence, comme cela a accoûtumé de ſe faire en pareille rencontre, & cela d'autant plus que le ſouvenir de ſi grands bienfaits étoit tout frais, & qu'il y en avoit devant les yeux de tout le monde des monumens illuſtres & éclatans: de ſorte qu'il n'y eut perſonne qui n'applaudît volontiers à tout ce qui avoit été dit par le Viceroi, & par le grand Chancelier; & l'Archevêque de Mont-Real, qui étoit † l'*Orateur* (pour me ſer-

* Concluſion. † 1616.

vir de ce terme du Parlement d'Angleterre) parla au nom de tous, & finit son discours par le souvenir & la reconnoissance que tous devoient avoir pour les obligations dont ils étoient redevable au Seigneur Vice-roi, par le déplaisir qu'ils ressentoient de s'en voir privez, & par les vœux qu'ils faisoient & feroient toûjours pour sa conservation & pour sa prospérié; ayant même ajoûté que bien que les charges, ausquelles ils s'étoient vûs exposez, eussent été fort grandes, néanmoins ils les avoient supportées & les supportoient volontiers, pour être pleinement persuadez que toutes ces grandes dépenses n'avoient été faite que pour leur avantage, pour leur gloire, & pour leur repos. Le second jour il fut résolu de lui donner d'amples & de glorieux témoignages, au sujet de son bon Gouvernement, & de sa bonne administration de la Justice, de marquer même le désir qu'avoient les Peuples d'être toûjours gouvernez par un si digne Gouver-

neur, & de lui faire de plus un présent de 4000. Ecus pour son voyage. Le troisiéme jour le Viceroi assista au Parlement, le remercia de ses bons sentimens pour lui en des termes fort civils & fort obligeans, & il agréa fort l'affection dont on lui donnoit des preuves réelles & effectives par le présent qu'on lui offroit, mais dont il ne voulut néanmoins accepter que la moitié, savoir 2000. Ecus qui étoient le don gratuit qu'on avoit accoûtumé de donner aux autres Vicerois, aprés quoi il congedia le Parlement.

* Pour cet effet Don Pedro donna ordre d'équiper l'Escadre mieux qu'on n'avoit encore fait, ayant résolu que les Galéres lui servissent de convoi, au moins celles qu'il avoit ou fait construire de nouveau, ou prises sur les Turcs, lesquelles étoient jusqu'au nombre de dix, & qu'en même temps les six Galions croisassent sur ces Mers, de sorte que tous ces grands préparatifs de Guerre, & toutes les dépoüilles remportées sur

* Ce qu'il fit pour l'Escadre.

les Turcs, lesquelles on avoit exposées, comme il a été dit, aux yeux du public, s'évanoüirent en un moment, n'y ayant que les Vaisseaux qu'il avoit fait bâtir qui en profitassent; car il laissa les sept Galéres, qui étoient toutes celles qu'il trouva en arrivant en Sicile, dans le même état qu'il les avoit trouvées, c'est-à dire fort mal éqnipées, mal pourvûës de toutes choses; enrichissant au contraire les Galéres qu'il avoit fait faire, & ses six Galions qui devoient l'escorter, & dont il devoit se servir pour mettre à exécution ses autres grands desseins; ayant un plus violent désir que jamais de se signaler dans son nouveau Gouvernement qui étoit plus considérable que le premier, de rendre son nom redoutable sur la Mer, & de faire en sorte qu'il n'y eût que les Vaisseaux du Roi Catholique qui fussent victorieux & triomphans, & que tous les autres généralement fussent obligez de leur céder & d'en dépendre.

* Ordinairement les Gouverneurs.

* Comment il finit son Gouvernement.

triennaux du Roi Catholique, du moins ceux de Naples, de Sicile, & de Milan, ont pour maxime (si on en croit la voix publique, & même l'experience) de faire bonne justice la premiére année, de faire leur bourse la seconde, & de se faire des amis la troisiéme en accordant des graces: mais le Duc d'Ossone voulut suivre une autre route, parce qu'il finit son Gouvernement comme il l'avoit commencé; étant certain que le commencement, le milieu, & la fin furent tout semblables en ce point de ne pardonner aucun crime digne de mort, ou des Galéres, & particuliérement ceux du premier genre, de ne se montrer trop avide ni d'amis ni d'argent, & de faire volontiers grace dans les fautes légéres, afin de satisfaire par-là le Peuple, & lui faire plaisir. Par un long usage, les Criminels emprisonnez avoient accoûtumé, vers la fin de la derniére année du Gouvernement du Vice-roi, de se présenter devant lui, dans l'espérance ou d'obtenir leur grace, ou de faire commuer une peine grié-

ve en une légére, par la faveur des amis, ou par le moyen de l'argent. Mais à cette fois ils se trouvérent frustrez de leurs espérances, le Duc d'Ossone, aussi sévere qu'auparavant, en ayant fait condamner les deux derniers mois dans les Villes principales, & particuliérement à Palerme, plus de quarante aux Galéres, & plus de vingt à la mort, & à divers genres de supplices, les uns à la rouë, les autres au gibet, & les autres à être décapitez, disoit qu'il vouloit laisser le Pays purgé de Méchans, pour faire voir qu'il ne vouloit nullement imiter le mauvais exemple de son Prédécesseur.

* Nonobstant cette grande rigueur poussée jusqu'au bout, le Peuple ne laissa pas de lui continuer son affection, de pleurer son départ, & de lui applaudir jusqu'à la fin. Et comme il passa à Messine pour s'y embarquer, presque toute la Noblesse du Royaume † se rendit dans cette Ville, aussi bien que la plûpart des Magistrats, & un grand nombre des principaux habitans des

* Il part de Sicile. † 1616.

Villes les plus considérables, & particuliérement les Bourgs & Villages entiers des environs;en sorte que le concours & la confusion de peuple étoit si grande qu'il n'y avoit pas moyen d'aller par les ruës, chose qui ne s'étoit jamais vûë pour aucun autre. Il s'embarqua le 12. de Juillet, & depuis le Palais Royal jusqu'à la Galére Capitane, il voulut bien aller à pied pour mieux contenter le peuple,& Donna Caterina sa femme fit la méme chose, menée par le bras par le Prince de *Pietropotia*. Le Duc en marchant disoit à toute cette multitude qui le suivoit & qui s'étoit mise en haye dans les ruës, *Consolez-vous mes Amis, & vous assûrez que j'aurai soin de vous garantir des insultes des Turcs, car si pendant que j'ai été Viceroi de Sicile, j'ai trouvé le moyen d'assûrer les Côtes du Royaume de Naples, & d'empêcher que les Turcs n'ozassent en approcher ni les regarder que de bien loin: à present que je serai Viceroi de Naples, j'espére de défendre aussi les côtes de la Sicile; & c'est dequoi vous pouvez bien demeurer persuadez.* Paroles tres-propres à consoler

ces Peuples & à les obliger de redoubler leurs bénédictions, en sorte qu'on peut bien dire, que le triomphe de son départ fut plus grand & plus glorieux, que n'avoit jamais été celui de la réception de quelqu'autre Viceroi que ce fût.

* Il a déja été dit que Don Pedro ne voulut pour le conduire que les dix Galéres qu'il avoit lui-même fait construire, quoi que des deniers du Roi & des Siciliens pour la plus grande partie; & pour les Forçats, ils étoient presque tous de ceux † qui avoient été condamnez aux Galéres durant son Gouvernement: & on remarqua que son bagage étoit deux fois plus considérable que celui qu'il avoit lors qu'il vint dans le Royaume, & la raison de cela fut que la quantité de Marchandises, de meubles précieux, & autres raretez qu'il avoit choisies pour lui-même, étoit innombrable. Mais ce qu'il y eut d'admirable fut que non seulement les Galéres de l'Escadre sortirent, mais qu'elles l'accompa-

* Son arrivée à Naples. † 1616.

gnérent pendant quelques heures, avec la fleur de toute la Noblesse de l'un & de l'autre Séxe; & outre cela tout ce qui se trouva de Vaisseaux dans le Port, tous chargez de toutes sortes de gens, de sorte que la décharge des Canons de la Ville, & des Vaisseaux, & des autres piéces d'artillerie, la mousquéterie, & mille voix confuses qui crioient *Vive le Duc d'Ossone*, faisoient de toutes parts retentir les airs; & cependant la rigueur avec laquelle il avoit exercé la justice, & les grandes impositions qu'il avoit mises sur le Peuple avoiét donné sujet à des milliers de Familles de gémir & de répandre des larmes. Il demeura huit jours en chemin, ayant voulu côtoyer le rivage, sans néanmoins prendre terre, mais seulement par plaisir; il est vrai qu'il reçût divers rafraîchissemens du Marquis de Paola de la Maison Spinelli, & ensuite le soir du 20. il arriva à la vûë de Naples, s'étant mis un peu plus au large.

* Celui qui avoit alors à Naples.

* Reçû sur Mer.

l'administration du Gouvernement étoit *Don Francisco de Castro*, Duc de Taurisano, & Comte de Castro, qui à cause du départ, du Comte de Lemos son frere, qui en avoit été Viceroi, étoit demeuré en qualité de Lieutenant, jusqu'à l'arrivée du nouveau Viceroi, & comme proche parent de Donna Caterina, il ne manqua pas de faire préparer tout ce qui étoit nécessaire pour recevoir le nouveau Viceroi avec toute la pompe & la magnificence possible: en quoi il eut d'autāt moins de peine que tous les esprits y étoient d'eux-mêmes trés-disposez; outre qu'en son particulier il n'ômit rien de tout ce qui étoit en son pouvoir pour lui faire honneur. Don Francisco s'étoit retiré avec toute sa Maison dans un Monastére; & avoit déja fait embarquer son bagage, pour laisser le Palais Royal vuide & libre au nouveau Gouverneur. Il n'eut donc pas plûtôt découvert les Galéres (ayant déja reçû l'avis du voyage par des Galiotes légeres) qui conduisoient le Duc d'Ossone, qu'il alla au devant de lui

vec six Galéres de Naples, pleines
e Noblesse & de Magistrats, ren-
ontre qui se fit au bruit du Canon
u'on tira de part & d'autre, au son
es Trompettes marines, & aux cris
e *Vive*; & il alla mettre pied à ter-
e dans l'Isle de *Procida*, anciénne-
ıent appellée *Gertenda*, séparée de
Iaples par un Golfe d'environ qua-
re lieües de chemin, où il y a de
ıagnifiques Palais, & où il debar-
ua aprés midi, pour s'y refraîchir
ar une splendide collation, ayant
nvoyé les Galéres dans le Port pour
ommencer le débarquement du ba-
age, une partie y étant déja arrivée
ois jours auparavant, & de là il
assa ensuite dans des Barques à ra-
ıes magnifiquement ornées dans
Isle de *Nisita* éloignée de Naples de
uatre petits milles, où Don Pedro
esta le soir, les autres s'en étant re-
ournez dans la Ville, pour ache-
er de donner les ordres nécessaires
our l'entrée solemnelle, laquelle
evoit se faire le 27. Juillet; & en
ttendant le Viceroi alloit incog-
ito passer le temps au Château de

l'Oeuf, & quelquefois au Château neuf, mais la Vicereine se rendit d'abord au Palais Royal, afin de donner ses ordres pour le faire ameubler, le Viceroi lui-même y alla incognito.

* Si ce Duc fût venu directement d'Espagne à ce Gouvernement, il est certain qu'il auroit été reçû avec peu d'applaudissement du Peuple, & particulierement des Napolitains, à cause des grandes & cruelles exécutions de justice, & de la sévérité excessive & barbare de Don Pedro Giron, Aieul de celui ci, qui avoit aussi été Viceroi de Naples, comme il a été dit, & dont la mémoire fut long-temps en horreur qui ne fut effacée que par le fameux Gouvernement de nôtre Don Pedro, son petit-fils. Cependant n'avoit-on peut-être jamais vû au monde aucun autre Gouverneur entrer en possession de son Gouvernement avec tant d'applaudissement & de si grandes démonstrations d'allégresse de tout le Peuple, & cela sans doute parce qu'il venoit de son Gouvernement

* Dom Pedro combien applaudi & pourquoy?

e Sicile, où il avoit acquis tant
'expérience, & une si glorieuse re-
ommée. Il n'y avoit personne qui
e se réjoüît d'entendre que Don
edro rendoit exactement la justice
ins prendre d'argent, qu'il avoit
établi une grande tranquilité dans
i Sicile, l'avoit purgée de Malfai-
eurs, & que nonobstant cela il
toit extrémement familier, doux
: affable envers les Peuples, dont
avoit par ce moyen gagné l'affec-
on; en sorte que ces bruits répan-
us de toutes parts dans le Royau-
ie, faisoient qu'on y attendoit le
)uc d'Offone à peu prés avec la mê-
)e impatience, que les Juifs atten-
ent leur Messie, impatience qui
toit encore redoublée par les raisons
iivantes. Ce Royaume avoit toû-
)urs, plus qu'aucun autre du mon-
:, été exposé, depuis le commen-
ment d'Avril jusqu'à la fin de Sep-
mbre, aux incursions des Turcs,
un bout à l'autre, c'est-à-dire, de-
iis Salerne jusqu'à Reggio, & de-
iis Reggio jusqu'à Otrante, mais
rticuliérement la Calabre, qui sous

les Etés voyoit toutes ses Côtes désolées, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en sorte qu'on comptoit (outre les saccagemens) que les Turcs enlevoient tous les ans plus de 500. Esclaves de cette seule Province; sans parler des prises de Vaisseaux, qui ne pouvoient paroître en Mer sans s'exposer, ou à une perte presque infaillible, ou à des apprehensions continuelles. Je laisse presentement à juger quelle joye ne pouvoient pas avoir ces Peuples de se voir gouvernez par un homme, qui pendant qu'il avoit été Gouverneur en Sicile avoit sû délivrer ce Royaume de cette lamentable oppression, en sorte que, comme il a été dit, pendant les quatre années de sa Vice-royauté de Sicile, les Turcs, ni les Maures n'osérent jamais s'approcher de Naples.

* Pour peu qu'on réfléchisse sur ces raisons, on croira aisément que Don Pedro ne pouvoit être attendu que comme un Messie, pour ainsi dire, & applaudi comme un Libérateur

* Entrée solemnelle.

teur & un Sauveur de ce Royaume; & en effet il ne s'étoit encore † jamais vû de Cavalcade plus pompeuse, d'apareil fait avec plus de dépenses, de plus superbes Arcs de triomphe, qu'il y en eut à cette Entrée de Don Pedro à Naples; & il ne s'étoit non plus jamais vû un si grand concours de peuple, tant d'acclamations, tant de bénédictions, & tant de cris d'allégresse, qu'on en vit en cette occasion & en ce jour 27. de Juillet. On voyoit & on connoissoit aisément par cette joye qui étoit peinte sur le visage de tous, quelle étoit celle dont le cœur d'un chacun étoit rempli; & jusqu'aux Magistrats, qui aussi bien que le Peuple, étoient allez pour voir & pour honorer cette superbe Cavalcade, crioient à haute voix, *Justice pour nous*, *Guerre aux Turcs*, & le Viceroi fut entendu plusieurs fois dire, *Vous aurez l'une & l'autre*. Ce jour-là Don Pedro fit jetter au Peuple, tant par le chemin, que des fenêtres du Palais aprés son entrée, 2000. Ducats d'or, c'est-à-dire les gages d'un Mois, car on en

† *1616.*

donnoit d'ordinaire justement autant aux Vicerois, mais il est vray qu'il se les étoit fait augmenter par le moyen du Duc d'Uzeda (comme il avoit aussi fait faire dans le Gouvernement de Sicile) de mille Ducats, augmentation à laquelle la Cour donna volontiers son agrément, en consideration du grand bien qu'il avoit fait à ce Royaume en trois ans, en donnant la chasse aux Turcs, & de celuy qu'il se promettoit de faire encore avec plus de succez dans ce nouveau Gouvernement. De sorte qu'il fut fait Viceroy, non seulement avec les appointemens ordinaires de 2000. Ducats par Mois, mais avec mille autres d'extraordinaire. Mais, à la verité, on a toûjours compté que les Vicerois de Naples en tirent par an tant des présens, que du tour de bâton, pour le moins 50. mille pistoles pour eux, tous frais faits, de façon qu'ils sortent d'Espagne des Grands pauvres, & s'y en retournent des Princes riches : on laissa durant huit jours réjoüir le Peuple, & pendant ce temps-là le

Viceroy reçût les visites des Magistrats & des Tribunaux, & s'informa exactement de l'état de chacun ; & je ne doute pas que le Lecteur ne soit bien aise d'entendre quelque particularité sur ce sujet.

*Le Viceroi de Naples va du pair, à la Souveraineté prés, avec le Roy de Portugal, & ceux du Nord, c'est-à-dire de Danemarc & de Suede, & a même un plus grand nombre de Peuples à gouverner, qu'aucun de ces Rois. Il y a premierement dans ce Royaume sept principaux Officiers qui portent des habits magnifiques, & ne sont pas un petit ornement au Cortege du Viceroy ; le premier, le *Grand Connêtable*, Charge héréditaire dans la Maison de Colonna:le *Grand Justicier*, qui appartient au Marquis de Foscaldo de la Maison Spinelli : le *Grand Amirante*, au Duc de Sessa de la Maison de Cordouë : le *Grand Camerlingue* au Marquis de Pescara de la Maison d'Avalos ; le *Grand Protonotaire* ; au Prince de Melfi de la Maison Doria ; le *Grand Chance-*



* Officiers principaux du Royaume.

lier au Prince d'Auvellino de la Maison Caraccioli; & le *Grand Senéchal*, au Duc de Bovino de la Maison Guevara; Officiers à chacun desquels le Roy donne par an 2000. Ducats de gages. Lors qu'ils sont absens de Naples, ils font exercer leurs Charges par des Lieutenans.

* Il y a dans le Royaume trois millions d'Ames, distribuées en douze Provinces, en chacune desquelles on envoye un Président, avec six Auditeurs de Robe, un Avocat Fiscal, & un Procureur Fiscal, qui tous ensemble administrent la Justice tant Criminelle que Civile; † outre plusieurs autres Tribunaux subalternes dans toutes les Villes. Les Auditeurs sont triennaux, établis par le Viceroy de Naples, & les deux autres sont à vie, & élûs par le Roy: on donne au Président 200. Ducats par Mois, aux Auditeurs les épices, au Procureur Fiscal 80. Ducats par mois, & autant à l'Avocat: mais les Tribunaux de ces Présidens rele-

* Présidens, Seigneurs & Evêques.

† 1616.

vent de la Jurisdiction du Viceroy & de la Vicairie de Naples. Parmy cette grande multitude de peuples on compte un grand nombre de Seigneurs, qui sont encore aujourd'hui en plus grande quantité qu'ils n'étoient alors, sçavoir 126. princes, 198. Ducs, 185. Marquis, & 62. Comtes, outre les Barons. Dans les Familles il n'y en a qu'un seul qui porte le Tître, & tiennent le rang, & on ne souffre point à Naples de Tîtres sans Etats. Il y en a quelques-uns qui ont jusqu'à 30. mille Ecus de rente, d'autres davantage, mais en petit nombre, & plusieurs moins, mais pas un n'en a moins de 1500. Il y a de plus dans le Royaume 21. Archevêchez, & 127. Evêchez dont les plus-riches ne passent pas 12. mille Ecus, & il y en a plus de 30. qui vont à peine à mille, & plus de sept n'en ont que 500. & cependant ils ne laissent pas de posseder la Dignité. Le Roy est Patron de 8. Archevêchez & de 16. Evêchez. De tout cela on peut facilement juger combien est étenduë & grande l'autorité

& la majesté du Viceroy de Naples, qui peut assurément s'égaler aux Rois.

* La Noblesse de Naples est peut-être celle de toute l'Europe qui fait la plus belle figure, sans excepter celle d'Allemagne, où l'on tâche par des Loix si rigoureuses d'empêcher qu'elle ne degenere. Cette Noblesse est divisée en cinq Chambres, qu'on appelle à Naples *Seggi* du mot être assis; sçavoir le Seggio de *Nido*, celui de *Portanova*, le troisiéme de *Capuano*, le quatriéme de *Montagna*, & le cinquiéme de *Porto*. Autrefois il y en avoit un sixiéme, qui se nommoit *Fortella*, mais à present ce Seggio est réuni à celui de Montagna. Chacun de ces Corps a accoutumé d'être representé par six Deputez, mais le premier, sçavoir celuy de Nido, par cinq seulement, & tous ensemble sont le nombre de 29. qui répondent aux 29. Quartiers dans lesquels la Ville se trouve partagée. Dans chaque Seggio il y a plus ou moins de Familles, en celuy de Ni-

* Noblesse de Naples.

lo 65. de portanova 80. aujourd'hui un peu moins. Capuano 37. Montagna 45. & porto 22. ſans compter ceux qui ont droit de joüir de la Nobleſſe en deux ou pluſieurs Seggi quand on y ajoûte quelque Famille, aprés qu'elle a fait les preuves requiſes, qui conſiſtent à faire voir qu'elle n'eſt tachée ny de rebellion, ny d'héréſie, ny de fautes honteuſes & infames, cela ſe fait par les ſuffrages du Seggio; mais d'ordinaire on a coûtume d'en donner avis au Viceroy qui doit y donner ſon agrément. Toutes les affaires publiques, les dons gratuits, & les impoſitions qui ſe mettent, ſe traitent dans ces Seggi, & enſuite ſont renvoyées aux Elûs du peuple, qui les rejettent ou les confirment, comme ils le jugent à propos. Toutes les Villes du Royaume ont leurs Seggi & dans les plus conſiderables & les plus grandes il y en a juſqu'à deux, mais ordinairement il n'y en a qu'un ſeul, & ils s'aſſemblent & ſe diſpoſent pour les affaires & pour le Gouvernement comme ceux de Naples, mais nean-

moins ils ne dépendent en aucune façon les uns des autres, quoy que quelques-uns se le soient imaginez, & soyent même tombez dans une aussi grossiere faute que de l'écrire.

* En un mot, la Ville de Naples mérite à tous égards d'être le Siége d'un si beau Royaume, qui y fut transferé premierement de Capouë, & ensuite de la Sicile, & est trés-digne qu'à la place du Roy un Viceroy triennal envoyé par le Roy luy même y fasse son séjour ; avec le tître de plus de Lieutenant Genéral des Armes. Ce Viceroy entretient une Cour véritablement Royale, avec des Compagnies de Suisses, qui ont accoûtumé de le suivre, excepté lors qu'il veut aller incognitò en quelque lieu. † De plus la Cavalerie qui est composée d'Espagnols, d'Allemans, de Flamans & de Bourguignons, qui relévent tous les jours la garde, & dont les uns marchent tout à l'entour, & les autres se tiennent avec l'épée deguainée. Outre

* Grandeur & magnificence du Viceroi.

† 1616.

cela il a toûjours une ſuperbe Cour, car ſouvent il ſe rencontre plus de 50. Seigneurs, & pour le moins autant de ſimples Gentilshommes, dont les uns viennent pour affaires, & les autres ſimplement pour faire leur Cour. Il fait ſa demeure dans un ſuperbe Palais, bâti par Pontano fameux Architecte, avec trois differens appartemens, des Galeries, des Portiques, des Colomnes, & une grande Porte avec deux Statuës à ſes côtez, le tout orné de baluſtres de fer, & de Corniches d'une agréable peinture, & de pierre fort ſemblable. Comme on va de la Place vers la Mer on trouve la belle Fontaine des Dauphins, des Chevaux de marbre, & la Statuë d'un Géant. Sa Cour eſt un peu étroite, mais ſes Eſcaliers ſont trés-beaux, & le Duc d'Oſſone les fit encore élargir & renouveller, ils ſont tous de trés-belle pierre, & ſe regardent l'un l'autre, en ſorte qu'il n'y a point aſſurément de Palais dans l'Europe qui en ait de plus beaux. Parmi les Officiers il y a le Maître des cérémonies, & le Soû-

Maître ; le Mayordome, & le Soû-Mayordome, avec quatre Portiers, & un de ces Officiers, sçavoir le second en l'absence du premier marque les Antichambres, le temps, & la maniere de l'audience pour les Seigneurs, pour les Ministres des princes, pour les prêtres, pour les Moines, & pour les autres. Tout contre la Cour est l'Appartement fort bien meublé de la Vicereine, laquelle tient aussi une fort belle Cour, non seulement de Dames & de Demoiselles, mais aussi d'Officiers & de Domestiques, & il y a même souvent un grand nombre de Duchesses, de princesses, de Marquises, de Comtesses, & autres Dames qui luy font la Cour. L'Ecurie du Viceroy est superbe, & remplie de plus de 60. Chevaux, outre les Mulets, aussi-bien que de Carrosses & de Litiéres trés-magnifiques. La Chapelle du palais est toute de Marbre d'un travail admirable, où l'histoire d'Ester prosternée aux pieds d'Assuérus, est parfaitement bien représentée. Un

Evêque titulaire, & six Chapelains de son Excellence officient ordinairement. Le Jardin est trés-beau, & orné de Statuës & de Fontaines. La Musique en est agréable, excellente, & entretenuë par plus de 12. Musiciens; dans les Chambres d'embas d'un côté il y a la Secrétairie qui est servie par plus de 30. personnes. Enfin, il est certain qu'à la réserve de la Souveraineté on ne voit rien dans ce Viceroy qui ne soit tout-à-fait grand & Royal.

* Il y a divers Tribunaux, qui sont ou Royaux, ou Militaires, ou Ecclésiastiques. On préfére à tous les autres le Collateral, qui est un Conseil d'Etat & de Guerre. Le Viceroy est le Chef de ce Conseil, & il y entre cinq Regens qui sont de Robe, sçavoir trois Espagnols, l'un desquels est toûjours Arragonois, & deux Italiens; & de plus six autres qui ne sont point de Robe, & tous ensemble composent la Chancellerie Royale. Les cinq premiers ont mille Ducats de gages, mais les pro-

* Conseil d'Etat & Conseil Capuano.

fits des Commiſſions ſont encore plus conſiderables, car chaque fois que l'un d'eux ſort de la Ville, ce qui arrive ſouvent, pour aller informer des differens tant civils que criminels qui arrivent entre les Seigneurs, les parties ſont obligées de leur donner 20. Ducats par jour. Ils ne ſont pas ſujets à la cenſure, mais lors qu'on porte contr'eux quelque accuſation, le Viceroy de ſon autorité agit contr'eux. Aprés ce Conſeil vient celuy qu'on nomme *Capoano*, que d'autres appellent de Sainte Claire, lequel a un préſident, qui eſt une Dignité fort briguée à cauſe du grand état qu'on en fait, & qu'il eſt le Chef de 24. Conſeillers, leſquels conjointement avec luy adminiſtrent la juſtice en quatre Chambres, qu'on a accoûtumé d'appeller en Italie *Rotes*; & chaque Chambre a ſon Chef, ſçavoir le Doyen de ces cinq ou ſix dont chacune eſt compoſée, & deux d'entr'eux entrent dans la Vicairie criminelle.

* La *Chambre Royale* de la Somma-

* Chambre Royale & Vicairie.

ria n'est pas un Tribunal moins considerable; celuy qui en est le Chef porte le tître de Lieutenant, poste trés-honorable, & il y a huit présidens tous Docteurs, cinq Espagnols, & trois naturels habitans du Royaume, mais ils peuvent aussi être de Sicile & de Milan. Il est de plus composé d'un Avocat Fiscal, d'un Procureur Fiscal, d'un Secretaire, & de 24. Maîtres des Comptes. Tous ces Offices sont perpétuels, & par consequent exempts de la censure; il est vray qu'en cas de faute, ils sont sujets à celle du Viceroy, qui peut même les faire châtier. Entre tous les Sieges de Justice il semble que celuy de la *Vicairie* soit dans une estime toute particuliere; celuy qui en est le Chef porte le tître de *Régent*, lequel pour faire voir & soûtenir la majesté de son caractére a accoûtumé d'avoir des Gardes. Les Juges sont au nombre de dix, quelquefois davantage, la moitié pour le Civil, & l'autre moitié pour le Criminel, ayant pour cet effet leurs Chambres, ou Rotes. La Charge du

Régent ne dure que deux ans, ny celle des autres Juges non plus, lors que le Viceroi les donne, mais quand elles sont données par le Roy, elles sont perpétuelles & vénales, ce qui n'arrive que fort rarement. Le Viceroy nomme un Conseiller pour être Chef de la Chambre criminelle, avec pouvoir de faire prendre connoissance des affaires par des Juges deleguez, & c'est dans ce Tribunal que se trouve ordinairement le Régent. Cet Officier a mille Ducats de gages, outre les profits; & les Conseillers chacun 500. mais le tour du bâton va encore beaucoup plus loin. Le Grand Amirante dans sa Chambre, ou son Tribunal, à son Juge particulier, qu'il élit luy-même, à vie, ou à temps, comme il le juge à propos: mais dans les affaires criminelles, à la reserve des Causes fort peu considerables, il est obligé d'appeller l'Avocat Fiscal de la Vicairie, lequel a la principale autorité. Pour ce qui est de celle du Viceroy en particulier dans ces Tribunaux, il a le droit & le pouvoir d'y assister, &

de dire par tout & en quelque cauſe que ce ſoit, ſon avis ; & d'ordinaire on ne rend point de ſentences en des choſes importantes, qu'on ne luy en ait auparavant donné communication, particuliérement dans les affaires qui concernent les Seigneurs, lesquels dépendent de ſon autorité ſouveraine, comme repréſentant le Roy.

* Quant au Gouvernement de la Ville, elle a ſes *Elûs* particuliers, qui ſont ſix Nobles choiſis par le Peuple, avec un *Elû* du Peuple, Charge de grande autorité & de grand profit. Ceux-là compoſent un Siége de Juſtice, donnant à leurs Conſeillers la commiſſion de juger les Cauſes. Ils entretiennent un Avocat, un Procureur, un Secrétaire, & autres Officiers, avec beaucoup d'éclat, & le plus ſouvent ces Elûs Nobles ſont des Seigneurs de la premiere qualité, & l'Elû du Peuple eſt auſſi des principaux Habitans, & on luy donne le tître d'Excellence dans cette Cour. Il y a

* Gouvernement de la Ville. ‡ 1616.

le *Grassiero* pour régler le prix des viandes : Le Tribunal des Places & des Marchez, composé de six Nobles, lequel connoît des differends qui y arrivent. Il y a encore d'autres Tribunaux, sçavoir ceux des *Comptes*, des *Eaux*, des *Fortifications*, des *Briques*, & particuliérement celuy des *Docteurs*, qui composent un Collége avec un Vicechancelier, & un Provicechancelier, le premier desquels assiste au Collége des Médecins. De plus, il y a les Tribunaux du *Grand-Chapelain* de la Chapelle Royale, lequel porte le Rochet, & par-dessus le Mantelet noir, & conjointement avec ses Consulteurs juge les affaires qui regardent les Etudes & les Ecoles du *Protonoraire* qui a inspection sur les Notaires & Juges à contrat ; de la *Vache* pour les poids & les mesures, & celuy là entretient un Juge avec 24. Maîtres des Comptes ; du *Baglione* qui connoît du tort fait à autrui : des *Manufactures de soye & de laine*, du *Justicier* pour les Connoissances : du Maître *Portolano* contre ceux qui oc-

cupent le Public : du *Grand Podico*, qui a la direction de la Doüane laquelle s'étend par tout le Royaume, du *Premier Médecin*, & du *Grand Courrier* pour les Postes. Presque tous ces Tribunaux sont entre les mains de Seigneurs même du premier rang.

* Pour la Milice, elle a aussi divers Tribunaux, premiérement celui des *Galéres*, avec un Auditeur Général : celuy de *l'Ecrivain des comptes*, qui garde le Rôle des Soldats ; celuy du Thrésorier du Roy, de l'Auditeur Général du Camp, du Régiment des Espagnols, des Châteaux du Roi, & outre cela chaque Château a son Auditeur particulier; celuy des Haras, de la Chasse, & de l'Arsenal. Il y a encore outre cela d'autres Tribunaux, comme celuy du Secrétaire du Royaume, des maltôtes sur le Vin, des Jeux, des Consuls des Orfévres, des Consuls des Nations Etrangéres, & des Lettres de Change ; & la plûpart de ces Tribunaux sont aussi au pouvoir de Seigneurs considérables ; étant l'usage à

* De la Milice.

Naples, aussi-bien que dans les autres Païs, que les Grands suçent le sang & la substance du commun Peuple, & ne lui laissent en partage qu'un joug pesant & insupportable; il est vray que leurs Substituts, par lesquels ils font exercer leurs Charges, sont des gens du Vulgaire.

* Il y a quatre Tribunaux Ecclésiastiques, dont le premier est celuy de l'Archevêque, qui tient deux Vicaires, l'un appellé *Vicaire Général*, *Vicaire des Religieuses*. La Charge du premier, qui entretient plusieurs Officiers pour les informations & les procez, luy rend 500. Ducats par mois, lors qu'il va droit, mais pour peu qu'il soit d'humeur de prendre à toutes mains, elle luy en vaut beaucoup plus. L'autre exerce sa jurisdiction sur toutes les affaires qui regardent les Couvens des Religieuses, soit pour en prendre l'habit, ou pour terminer les differens qui pourroient naître au dedans entr'elles, ou bien au dehors avec les

* Tribunaux Ecclésiastiques.

Etrangers, soit pour ce qui concerne leur dote, l'observance de leurs Regles, la permission de parler, & toute autre chose; & celui-cy est nommé communément le *Vicaire des douceurs*, à cause que les Religieuses luy envoyent souvent des *Macarons*, & de bons *petits Morceaux*. Le second Tribunal est celuy de la *Nonciature*, & dans cette Ville le Nonce entretient deux Auditeurs, l'un & l'autre élûs par une Bulle du Pape, & ayant chacun 500. Ducats de rente par an; outre cela il y a un Fiscal & autres Officiers, & entr'autres un Secrétaire qui est une Charge véhale, mais fort lucrative, luy rapportant plus de 200. Ducats tous les ans, & cela lors même qu'il agit rondement, il est vray néanmoins que par un article secret, on le charge en luy donnant cet Office d'en donner au Nonce par an certaine chose qui va, pour le moins à la moitié. Le troisiéme est celui de l'Inquisition, laquelle n'a garde d'approcher de celle d'Espagne, ou des autres lieux d'Italie, les Moines n'y

ayant aucune part, mais ſeulement les Archevêques & Evêques, chacun dans ſon Diocéſe, avec certain nombre de Théologiens, & de Conſulteurs Séculiers, ſans autre pouvoir que d'inſtruire le procez, & de l'envoyer enſuite à Rome à la Congrégation du S. Office, où l'on prononce la Sentence de condamnation, ou d'abſolution; & dans ce Tribunal on doit toûjours admettre un Fiſcal, & un Avocat des Pauvres. Enfin il y a le Tribunal de *l'Egliſe de Saint Pierre*, que les Napolitains appellent communément la *Tempête du Royaume*. Ce Tribunal a accoûtumé d'être entre les mains d'un Evêque, ou réel, ou ſimplement titulaire, créé par Bulle du Pape, & entre celles d'un Secrétaire, créé auſſi par le Pape. La Charge du premier rapporte 2000. Ducats par an, & celle du ſecond mille; s'entend lors qu'ils ne prennent rien au-delà de leurs droits, ce qui n'arrive que fort rarement, pour ne pas dire jamais. La Juriſdiction de ce Tribunal conſiſte à connoître des

legs pieux, & de ceux qui ſont litigieux, & d'examiner la nature de l'hérédité de tous ceux qui meurent ſans faire de teſtament, pour voir ſi l'Egliſe n'y a point quelque interêt, en quoy l'on fait ordinairement mille extorſions. Dans chacune des autres Villes & Terres du Royaume on envoye de ce Tribunal de Naples un Econome, & le Peuple a accoûtumé d'appeller ces Economes, *les Sangsuës de S. Pierre.* La Religion de Malte tient auſſi un Tribunal avec un Juge, un Fiſcal, un Maître des Actes, & un Receveur qui eſt toûjours Chevalier, & ſa juriſdiction ne s'étend que ſur ceux qui ſont au ſervice de leur Ordre dans les Lieux qui leur appartiennent.

* Ce qui rend encore tout-à-fait majeſtueuſe la Dignité des Vicerois d'un ſi grand Royaume, eſt la réſidence que font à Naples pluſieurs Miniſtres de Princes, particuliérement de Veniſe, du Grand Duc, du Duc de Neubourg, du Duc de Parme, de divers Barons conſiderables,

* Agens.

comme du Prince de Melfi, du Duc de Stigliano, du Duc de Turſi, & d'autres. De plus il y a toûjours pluſieurs Conſuls, comme de France, d'Angleterre, de Hollande, de Genéve, de Florence, de Raguſe, & outre cela quelques Agens de Cardinaux, étant certain que pluſieurs Grands ſoit des Etats du Roy Catholique, ou des autres Potentats ayant divers intérêts dans ce Royaume, ils ſont obligez d'y avoir leurs Agens pour les ménager; & tous ceux qui ont le tître & le caractére ou de Réſidens, ou d'Agens ou de Conſuls, contribuënt à groſſir & à embellir la Cour du Viceroi.

* Voilà quel eſt le Royaume où Don Pedro paſſa pour en être le Gouverneur; Dignité qu'aucun autre ne ſût jamais ſoûtenir mieux que luy, nonobſtant ce Proverbe qui couroit parmi le Peuple, *le Duc d'Oſſone rit avec nous, mais il ne faut pas que nous rions avec luy*; & en effet ce Duc ſçavoit appliquer pour ainſi dire, un ſoufflet de fort bonne gra-

* Comportement du Viceroy.

ce, & quoy qu'il administrât la Justice avec beaucoup de rigueur, néanmoins il sçavoit employer si à propos de certaines plaisanteries fines & agréables avec le Peuple qu'il gagnoit l'affection de tout le monde. Il se piqua d'avoir une Cour leste, & remplie de gens bien-faits, capables de luy faire honneur, & de découvrir en même-temps tout ce qui se faisoit, car suivant l'exemple de Sixte V. il eut grand soin d'entretenir par tout un grand nombre d'Espions pour luy donner avis de la maniére dont les Seigneurs se comportoient avec leurs Peuples, & les Peuples avec leurs Seigneurs, comment les Magistrats remplissoient les fonctions de leurs Charges, & les Ecclésiastiques s'aquittoient des devoirs de leur Caractére, & en un mot de quelle façon chacun se conduisoit dans son état particulier; & en cela il étoit si bien servi, (lui-même allant souvent déguisé voir ce qui se passoit) qu'on disoit communément *qu'il falloit que le Duc d'Ossone eût quelque Esprit folet qui luy*

disoit tout, parce qu'effectivement il sçavoit tout. Comme il n'aimoit pas à perdre de temps, pendant les jours même de Fêtes & de réjouïssances employez à honorer sa nouvelle entrée, il fit composer & publier les ordres qui s'ensuivent.

DON PEDRO GIRON Par la grace de Dieu, & du Roi Philippe III. Nôtre Seigneur, troisiéme Duc d'Ossone second Marquis de Pennafiel, Chevalier de la Toison d'Or, Gentilhomme de la Chambre, Viceroy & Capitaine Général du Royaume de Naples.

* *Sa Majesté ayant bien voulu par un effet de son auguste bonté ordinaire envers nous, & des résolutions prises par un pur bon plaisir, nous charger du poids honorable du Gouvernement de ce Royaume, avec le titre & la Dignité de son Viceroy; & nous n'ayant rien plus à cœur que d'obéir exactement à ses saintes intentions, de remplir les devoirs d'une si grande Charge, & de nous conformer † aux instructions*

* Ordres publiez par le Viceroi. † 1616.

particu

particuliéres que nous avons reçûës de sa Majesté sur ce sujet ; de l'avis de nôtre Conseil Royal, & afin que personne ne prétende s'excuser sur l'ignorance de nos volontez, avec lesquelles nous sommes entrez dans ce Gouvernement, nous avons résolu de publier ce qui s'ensuit, qui servira d'avis salutaire à tous, pour répondre à nos intentions.

Premiérement. *Comme il n'est rien de plus contraire à nôtre inclination naturelle, en qualité de personne privée, que de voir répandre le sang humain, même celuy des scélerats, & qu'il n'est point aussi de chose plus convenable, plus juste, plus nécessaire, plus indispensable en un Gouverneur & en un Juge, que de tenir l'épée de la Justice toûjours déguainée contre les Malfaiteurs, parce que c'est elle qui asûre la tranquilité publique & particuliére des Etats, & nous désirant pourvoir à l'une & à l'autre, nous exhortons un chacun de mener une vie réglée & de se contenir dans le devoir de vrais Sujets, évitant toutes les occasions qui pourroient les faire tomber dans les fau-*

tes qui mettroient l'épée de la Justice dans l'obligation de les poursuivre, & de les punir, parce qu'outre qu'il y va de leur propre bien, & du bon service du Roi, nous aurons de nôtre part juste sujet de nous loüer de leur zéle commun.

Secondement. *Nous faisons donc savoir que du jour de la publication de cet Edit en avant, on fera avec toute la rigueur possible toutes sortes de perquisitions contre les Malfaiteurs, de quelque crime qu'ils soient coupables, & qu'on fera des diligences extraordinaires pour faire tomber entre les mains de la Justice les Criminels, contre lesquels on exercera la rigueur des Loix, sans aucun égard au rang, à la qualité des personnes, ni à aucune sorte de recommandation, à laquelle nous avons résolu de ne point prêter l'oreille, & comme plusieurs se licentient à commettre les fautes les plus énormes dans l'esperance & l'assûrance d'en éviter le châtiment, en se retirant dans les Eglises, aprés avoir commis les crimes les plus atroces, nous leur déclarons que dans les Eglises mêmes ils seront mis aux fers*

& gardez à leurs dépens jusqu'à ce qu'on ait pris les mesures requises avec les Ordinaires des Lieux, & avec le Souverain Pontife lui-même, pour les faire tirer de là; & quant aux crimes passez, ceux qui sont en prison, à moins qu'ils ne soient accusez de crimes qui les rendent indignes de grace, seront traitez favorablement, voulant bien exercer envers eux nôtre clemence en commuant la peine de mort en celle des Galéres; & à l'égard de ceux, qui méritent d'être condamnez à cette derniere peine pour plusieurs années, ils le seront seulement pour deux.

Troisiémement. *Pour ceux qui se tiennent dans des Aziles qu'ils prétendent être inviolables, ou qui sont errans, & fuyent l'un deçà l'autre de là, ou qui sont sortis du Royaume, s'ils se représentent devant leurs Juges naturels, ou devant nous, dans l'espace de trois mois, ils seront exemptez de toute sorte de punition, à condition toutefois, s'ils sont accusez de crimes énormes, de servir trois ans sur une Galére, sans chaîne, & avec la paye; & les personnes nobles & considérables qui auront commis quelque fau-*

te, seront traitées autrement; on aura cet égard pour elles de les faire servir sur l'Escadre, sur un Galion, ou sur une Galére, en qualité de Soldats volontaires, pour trois ans, durant l'Eté seulement, mais à la charge de fournir & de payer deux hommes pour ramer à leur place; & ne voulant pas pour quelque considération, ou pour incommodité servir sur Mer en personne, ils seront obligez d'y mettre deux hommes à leurs dépens, pendant ledit temps de trois ans, dans la même qualité de Soldats, & de se tenir quant à eux durant le même espace de temps, dans un Château, qu'il leur sera même libre de choisir tel qu'il leur plaira.

En quatriéme lieu. *Ayant entendu à nôtre grand déplaisir, au grand scandale des Nations étrangéres, & au grand chagrin du Roi nôtre Seigneur, que plusieurs Barons du Royaume, même des plus considérables, abusant de la généreuse bonté que Sa Majesté a pour eux, se donnent la liberté de tenir des Bandits dans leurs Maisons, ou de les protéger ailleurs, & souvent de s'en servir pour l'accomplissement de leurs passions, & pour l'exécution de leurs*

vengeance ; & nous ayant reçû là-dessus particuliére Commission du Roi nôtre Seigneur, sans parler des obligations de nôtre Charge, nous déclarons qu'ils auront une amnistie & un pardon de tout ce qu'ils auront pû faire touchant cet article jusqu'à ce jour, pourvû que volontairement ils avoüent de quelle nature sont leurs fautes, & quels Bandits ils auront protégez, à condition néanmoins que pendant deux ans ils entretiendront un certain nombre de Matelots & de Soldats pour servir sur Mer, chacun selon ses forces & ses facultez, mais pourtant pas plus de six, ni moins de deux. S'ils laissent passer trois mois sans se déclarer, & qu'ensuite ils soient découverts, on procedera contr'eux avec la derniére rigueur, & on fera porter à leurs propres personnes la peine que méritent ceux qui en ont été protégez.

En cinquiéme lieu. *Comme nous savons qu'il y a beaucoup de Bandits des autres Etats qui sont venus pour se mettre en sûreté dans ce Royaume, & se joindre avec d'autres Bandits du Royaume même : Nous, voulant rémédier à ce grand désordre avec la douceur & la*

clémence que le Roi nôtre Seigneur veut que nous exercions à cet égard, declarons que tous ceux qui se trouvent engagez dans le malheur d'être Bandits pour quelque crime énorme que ce soit, pourvû qu'ils se représentent devant nos Présidens des Provinces, obtiendront une entiére impunité, à la charge seulement de servir trois ans sur les Galéres comme Forçats volontaires, si au moins leur crime est digne de mort, autrement ils en seront quittes en servant en qualité de Soldats. Mais s'ils n'acceptent pas ce pardon devant le terme de trois mois on les poursuivra vivement & sans quartier, & s'ils tombent entre les mains de la Justice, comme nous espérons qu'ils y tomberont, vû les grandes diligences & perquisitions que nous en ferons faire, on leur fera payer ce mépris par le dernier supplice, il en coûtera la vie tant aux Etrangers qu'à ceux du Pays, les fautes même legéres seront aussi sévérement punies que les plus grands crimes, & l'on châtiera enfin avec rigueur tous ceux qui le auront protégez.

En sixiéme lieu. *Sa Majesté étant informée que plusieurs crimes se commet-*

tent dans le Royaume, par la négligence & l'indulgence excessive dont usent les Tribunaux, & les Juges dans la poursuite des Scélerats & des Criminels, jusqu'à se laisser gagner & persuader avec trop de facilité, & même corrompre à un tel point que d'accorder l'impunité des crimes les plus atroces, ou d'en condamner simplement les auteurs à des peines pécuniaires, outre divers abus dont on les taxe. Nous faisons donc savoir que le Roi nôtre Seigneur nous a trés-expressement ordonné, de n'épargner aucune dépense pour découvrir les déportemens des Tribunaux tant Royaux que de la Ville, & de punir sévérement, non seulement par la privation de leurs Charges, mais aussi par d'autres peines, tous ceux qui auront usé de négligence, ou d'indulgence capables de causer de préjudice ou du scandale. De plus, s'ils négligent la justice intimidez par les menaces des Seigneurs, ou s'ils ne donnent pas avis des menaces; tenant exactement la main à ceux de q[illegible] tous soient, qui seront si hardis que de menacer non seulement les Juges, mais même

les simples Ministres de la Justice.

En septiéme lieu. *Plusieurs se licenciant, contre les Ordonnances du Roy à porter des Armes défenduës, & particuliérement des Stilets, des Couteaux longs à deux trenchans, & des pistolets de poche, & ce qui est de plus déplorable est qu'on voit regner dans les Maisons de plusieurs Barons entre leurs Domestiques. Nous donc pour aporter un reméde convenable & nécessaire à ce grand mal, faisons défense de porter à l'avenir de ces Armes courtes défenduës, & même d'en tenir dans la Maison, & ordonnons à un chacun de les porter aux Magistrats, qui les leur payeront, déclarant que ceux qui savent que d'autres en portent, & qui n'en donneront pas avis, encourront telle peine qu'il nous plaira de leur imposer; en quoy l'on n'aura nul égard à l'apparence & à la qualité des personnes. Enfin il est aussi, sur de trés-grandes peines, défendu de mettre la main à l'épée.*

En huitiéme lieu. *Entr'autres désordres qui troublent la tranquillité de l'Etat, nous savons qu'il n'en est guére*

de plus grand que celuy du mépris que la Noblesse fait du petit peuple, parce que c'est là la semence des haines & des divisions qui s'excitent entre les deux partis & qui ne peuvent que préjudicier extrêmement au repos public. Particuliérement nous savons que rien ne déplaît davantage au Peuple que d'entendre quelques Nobles, & les Seigneurs eux-mêmes, se servir, en parlant du Vulgaire, de ce mot de Canaille. *Nous faisons donc savoir que chacun se tienne dans son devoir, que le Peuple respecte la Noblesse, & lui rende les honneurs qui lui sont dûs, & que la Noblesse reciproquement ne méprise point le Peuple, & s'abstienne sur tout du terme injurieux de* Canaille, *chacun de son côté étant obligé de contribuer à la tranquillité du Royaume, en se tenant dans les bornes de son devoir.*

En neuviéme & dernier lieu. *Comme il y a dans ce Royaume un grand nombre d'Ecclésiastiques, & que souvent la plûpart en se mêlant & familiarisant trop avec les Seculiers soûtiennent mal la gravité & l'honneur de leur Caractére, & que plusieurs même d'entr'eux en*

absent jusqu'à se licencier à parler en public avec beaucoup d'emportement & d'insolence de ceux à qui ils doivent du respect, & cela sous prétexte d'avoir droit de censurer les vices, droit que nous ne prétendons nullement leur ôter, mais seulement nous les avertissons de demeurer dans les bornes que leur Caractere leur prescrit, parce que comme ils sont eux aussi les Sujets du Roi nôtre Seigneur, nous aurons particuliérement l'œil sur leur conduite, pour faire qu'ils soient ou respectez, ou châtiez, selon qu'ils se comporteront.

* Par la publication de ces Ordres Don Pedro procura plus de soulagement & de bien au Royaume, que n'en firent jamais tous les autres avec les plus grandes rigueurs. La vérité est qu'ayant pris en main l'administration des affaires avec la reputation du plus digne Gouverneur qui eût jamais été vû, & qui savoit à propos tempérer la sévérité de douceur; † il n'y eut personne qui fît difficulté de se soûmettre à ses loix, d'autant plus que tout le mon-

* Bon ordre. † 1616.

de étoit persuadé qu'il n'agissoit nullement pour son propre intérêt, mais pour le service du Roy, & le bien du Peuple. En peu de temps on n'entendit plus parler de Bandits dans le Royaume, qui en étoit auparavant tout plein, tous courant en foule pour accepter le pardon, & il fut remarqué qu'en moins de six mois chacun se contint si bien dans son devoir, que les Juges demeuroient dans un grand repos pour n'avoir plus rien à faire, quoi qu'ils n'eussent pas été fâchez d'avoir de l'occupation, pour faire voir au Viceroy qu'ils n'étoient pas négligens. Ce qui contribua encore beaucoup à ce bon ordre du Gouvernement, fut la persuasion que tous avoient, que Don Pedro tenoit des Espions par tout, pour être averti des déportemens de chacun. Ce fut-là assurément un des plus grands prodiges du Gouvernement de ce grand Homme, d'avoir sçû, sans effusion de sang, faire fleurir & craindre la Justice dans un si grand Royaume, & de plus par des Esprits

aussi méchans que le sont les Napolitains. Etant certain que dans cette premiére année de son Gouvernement, dans un Royaume de 3. millions d'Ames (il y en a beaucoup moins aujourd'hui, à cause de la peste de 1657. qui en emporta un million de personnes) á peine 30. furent condamnez à la mort, & dans la Ville de Naples six tout au plus ; en sorte qu'il sembloit que personne n'ozât commettre aucune faute, les gens du Siécle vivant dans le Monde avec plus de tranquilité que ne faisoient les Religieux dans les Convens, delà vient qu'on feignit que Pasquin l'avoit appellé, *le Viceroy des Moines & des Prêtres.*

* Mais pour ce qui regarde l'article des Galéres, comme son grand & principal dessein fut toûjours de rendre le Roy Catholique Souverain de la Mer, & de renfermer les Turcs dans leurs Ports, & qu'il s'affermit beaucoup dans ce dessein à Naples, il ne pensoit à rien tant qu'à trouver du monde pour ses Es-

* Soin pour remplir les Galeres.

cadres, & dans cette vûë rarement faisoit-il grace à ceux qui méritoient les Galéres, mais au contraire il commuoit volontiers la peine de mort en celle des Galéres. Avant l'écheance du terme de trois mois, lequel il avoit donné à ceux qui se représenteroient volontairement pour recevoir leur grace, aux conditions ci-dessus alléguées, on en vit venir de toutes parts un si grand nombre, qu'on crût que de tous les Bandits & les Criminels il n'y en avoit pas un seul dans tout le Royaume qui ne reçût volontiers l'Edit Royal qu'il avoit fait publier; en sorte qu'il n'eut pas de peine à fournir ses Galéres de Forçats & de Soldats; & à nettoyer en même temps le Royaume de Brigands & de Malfaiteurs, en sorte qu'on pouvoit aller la bourse à la main dans ces mêmes lieux qui étoient auparavant des repaires de Bandits, & les plus exposez à leurs brigandages.

* La premiere sentence qu'il rendit fut fort admirée, pour être tout-à-fait singuliére & curieuse dans toutes ses

* Premiere Sentence fort curieuse.

circonstances. Il y avoit à Naples un Marchand trés-riche, nommé *Jaques Morelli*, âgé de soixante & dix ans, qui prenoit plaisir à se vanter d'avoir gagné tout son bien sans être jamais sorti de la Ville de Naples : & il y avoit effectivement 48. ans qu'il n'avoit pas mis le pied hors de cette Ville. Le Viceroi informé d'une chose si rare, ne fut pas plûtôt arrivé à son Gouvernement, que trois jours aprés son entrée il lui envoya un Officier avec défense de la part du Roi, *de jamais sortir du Royaume de Naples à peine de dix mille écus*. Tout le monde se moqua d'abord d'une telle défense, & perdit presque toute la bonne opinion, & la haute estime qu'il avoit conçuë pour le Duc d'Ossone, en entendant qu'il faisoit défense de sortir du Royaume à un Homme si avancé en âge, & qui avoit passé toute sa jeunesse sans jamais sortir de la Ville ; mais peu aprés quand ils virent les suites ils changérent bien de sentiment & de langage, & commencérent à dire que le Duc d'Ossone n'avoit pas son pareil au Monde.

Morelli se moqua aussi d'abord de cet ordre, & ne fit qu'en rire avec ses amis ; mais tôt aprés il se tourmenta tellement pour pénétrer les raisons qui avoient pû porter le Viceroi à le lui faire, qu'il en perdit le sommeil, & tomba dans une si grande mélancolie qu'on en craignoit de fâcheuses suites. Pour y aporter remede & se tirer de cet embarras, il envoya les dix mille écus au Viceroi, selon que portoit la peine, il monta en Carosse, passa dans l'Etat de l'Eglise, où il ne resta qu'une nuit, & revint à Naples le quatriéme jour. Le Viceroi informé de son retour, des dix mille Ecus en donna cinq mille à l'Hôtel des Invalides, & renvoya les cinq mille autres au Marchand en lui faisant dire, *Que cela suffisoit à son Excellence pour apprendre aux autres, comment on devoit châtier les caprices des fous* ; & ensuite il dit dans son Antichambre aux Gentilshommes qui s'y rencontrerent, *Je suis bien aise d'avoir eû l'occasion de m'assûrer qu'il n'est rien de plus véritable que cet Axiome.* Nitimur in veti-

tum ; la défense irrite nos desirs.

* Il eût au commencement de son Gouvernement sujet de faire un bon & un mauvais présage tout ensemble, touchant ses desseins sur la Mer, d'une chose que je vai dire. Au même temps qu'il s'étoit embarqué sur les Galéres pour passer à Naples, † il avoit envoyé vers les Côtes des Turcs six Galions sous le commandement du Général Aragona, qui dépendoit presque de son Capitaine *Jaques Pierre*, ou comme d'autres l'appelloient *Giacpier*, pour tâcher de faire quelque prise, avec ordre de s'en venir ensuite directement à Naples. Le Général obéït, mais à peine avoit-il fait trente lieuës en Mer, qu'il se vit à la pointe du jour au milieu de l'Armée Navale des Turcs, forte de 50. Galéres, & de plusieurs autres Bâtimens. Le Capitaine auroit bien voulu éviter cette rencontre, mais le vent les poussoit avec trop de violence, il étoit impossible de changer de route, & l'Ennemi qui occupoit une grande étenduë pouvoit aisément les ren-

* Evénement de Mer. † 1610.

fermer au milieu. Ce fut donc une nécessité de combattre, & pour faire de nécessité vertu, il jugea qu'il y alloit de son honneur & de son intérêt de provoquer lui-même l'Ennemi au combat, comme il fit par les plus furieuses Canonnades, à quoy les Turcs répondirent avec une égale furie, en sorte que ce cercle de Vaisseaux ressembloit à un Enfer plein de feux & de flammes. Le Capitaine signala extrêmement son adresse par la maniere dont il sçût se défendre contre un si grand nombre de Galéres, ayant donné ordre que les Galions s'approchassent les uns des autres, & qu'on les tînt serrez le plus qu'il seroit possible. Le combat dura sept heures, & dans cet espace de temps les Turcs eurent cinq Galéres coulées à fond, deux [illegible]erent en l'air, & [illegible] été si mal traité & délabrée, que craignant qu'ils ne cou[illegible] avant que d'arriver au Port, s'ils ne se hâtoient de se retirer; le Capitan Bassa de la Mer qui commandoit en Personne, donna ordre qu'on prît à force de voiles &

de rames la route de Scio, à cause qu'un demi vent favorable les poussoit justement de ce côté là.

* Un évenément de cette nature semble plus propre à un Ecrivain de Romans que d'Histoires, tant toutes ses circonstances sont extraordinaires & incroyables. Cependant c'est un fait trés-constant & trés-véritable, & par conséquent digne de l'Histoire. En un mot, les Turcs se retirerent les premiers, abandonnant le champ de Bataille aux Galions, † qui avec un demi vent prirent la route de Naples, la rame leur étant d'un grand secours. Quelques-uns ont écrit que les Galions furent aussi extrémement endommagez, 368. Personnes, tant Matelots, que Soldats & Forçats ayant été tuez dans le combat, deux Galions ayant perdu leurs Mats, & presque tous étant demeurez si fort maltraitez par le Canon des ennemis, qu'on estimoit la perte comme irréparable; & effectivement je ne doute pas qu'elle n'ait été trés-grande, mais avec tout cela il y a grande

* Galions à Naples. † 1616.

apparence qu'elle étoit moindre que quelques-uns ne l'ont écrit, puisque conformément aux ordres reçus du Viceroi, ces Galions prirent la route de Naples, ayant fait plus de 300. milles sans relâcher dans aucun Port, d'où l'on peut bien juger que la perte n'avoit pas été si grande, autrement ç'auroit été une chose impossible de faire un voyage de si long cours. Le Duc qui avoit compté sur une victoire, ou du moins sur quelque gros butin, reçût avec beaucoup de déplaisir la nouvelle de ce mauvais succez, fut fort chagrin de voir les Galions si délabrez, & en fit un mauvais présage; mais après avoir plus mûrement consideré le tout, il fit de nécessité vertu, regardant comme un grand bonheur, aussi bien que comme une marque de grande valeur, & prenant à bon augure, que six Galions seulement eussent été capables non simplement de combattre, mais aussi de ruiner toute l'Armée Navale des Turcs, de demeurer les Maîtres du Champ de Bataille, & d'arriver heureusement au Port,

ſans avoir fait que des pertes faciles à réparer ; & en effet étant allé lui-même viſiter le dommage, il y mit ſi bon ordre, qu'en moins de deux mois il les rétablit & les arma mieux qu'auparavant.

* La Guerre s'étoit extrêmement échauffée entre le Roy Catholique & le Duc de Savoye, ſur tout depuis l'arrivée de Don Pedro de Tolede au Gouvernement du Milanois, & quoique dés que le Duc d'Oſſone fût arrivé au ſien, on lui eût donné ordre d'aſſembler des Troupes pour les envoyer à Tolede, néanmoins pour dix Soldats qu'il levoit pour les faire paſſer dans le Milanois, il en faiſoit trente pour l'exécution de ſes deſſeins, qu'il avoit formez plus grands que jamais dés qu'il fut rendu à Naples ; car au lieu que pendant qu'il fut dans la Sicile, il ne penſa jamais à autre choſe qu'à faire la guerre au Turc ; dans ce nouveau Gouvernement il conçût encore d'autres projets, & forma la réſolution d'équiper une Armée Navale des plus

* Viceroy ennemi des Venitiens.

formidables pour abbattre les Venitiens, persuadé qu'il ne pouvoit les attaquer par un endroit plus sensible, ni leur causer plus de dommage, qu'en leur disputant la souveraineté de la Mer, & les troublant en sa possession, n'y ayant pas de meilleur moyen d'empécher leur commerce & de ruïner leur trafic, & il se montra si passionné en cela, qu'il ne voulut en aucune maniére écouter les justes remontrances des Marchands, qui lui représentoient & lui faisoient voir que ce mal qu'on croyoit faire aux Venitiens en causeroit un beaucoup plus grand aux Etats du Roi Catholique. Les Venitiens s'étant apperçûs des mauvais desseins du Duc d'Ossone, songerent à se précautionner de bonne heure contre cet Ennemi, & comme ils étoient engagez contre les Archiducs dans une Guerre qui les obligeoit d'affoiblir leurs forces maritimes, pour augmenter celles de Terre, ils écrivirent à leur Ambassadeur Gritti, qui résidoit à Madrid, & lui manderent de prier le Roy de vouloir bien se

rendre Mediateur de leur paix avec les Archiducs. Le Roi Catholique se montra, aussi-bien que son Conseil, trés-bien intentionné, d'autant plus que la République offroit de faire quelque avance, à la considération du Roy Catholique, pour parvenir plus aisément à la paix. Mais d'Ossone qui pour venir à bout de ses desseins avoit toûjours l'œil par tout comme un Argus, informé de cela, en écrivit au Duc d'Uzeda auquel il fit connoître la nécessité qu'il y avoit de laisser continuer la Guerre; & il sçût si bien representer les choses, qu'on n'eut plus aucun égard à la parole qu'on avoit déja donnée à l'Ambassadeur Gritti, pour la médiation.

* Les Venitiens qui avoient bien prévû que le rusé Duc d'Ossone ne manqueroit pas de faire tous ses efforts pour empêcher l'exécution de la médiation, ne voulant pas demeurer dépourvûs d'un côté, l'autre venant à leur manquer, ils avoient depêché à la Haye en qualité de leur

* Venitiens, Hollandois.

Ambaſſadeur *Girolamo Treviſan*, pour traiter une ligue avec les Hollandois, & implorer leur ſecours, & ce Miniſtre trouva les eſprits ſi bien diſpoſez qu'il n'eut pas plûtôt fait la propoſition qu'il obtint les deux choſes qu'il demandoit, les ordres ayant été donnez pour préparer le ſecours. Cette Ambaſſade donna de grands ombrages aux Eſpagnols, & particulierement au Duc d'Oſſone, qui hâta ſes préparatifs & diſpoſa tous les moyens, avec d'autant plus d'ardeur qu'il regardoit comme une choſe aſſez facile de renfermer les Venitiens dans leurs Marais, & de leur ôter tout ſujet de ſe vanter, comme ils faiſoient, qu'il n'y avoit point de Puiſſance ſur la Méditerranée qui pût s'égaler à elle, & qui ne la craignît.

* Toutes ces grandes occupations, qui lui faiſoient ſouvent viſiter les Arſenaux, & les Armemens de Mer, ne le détournoient point néanmoins des ſoins du Gouvernement; & comme il n'avoit pas de grandes affaires pour le Criminel, † pour les raiſons

* Sentence curieuſe. † 1616.

ci-dessus alléguées, le Peuple vivant en repos, il prenoit plaisir à rendre à son ordinaire des sentences facétieuses. Il arriva un jour qu'un certain *Gaspard Monizzo*, Caporal d'une Compagnie de l'Escadre, parlant à un Bourgeois de Naples qui témoignoit être mécontent de lui, & qui l'avoit grondé & chargé d'injures en le licenciant, il arriva, dis-je, que ce bas Officier indigné à son tour lui dit, *si j'avois cent écus je sçai bien ce que j'en ferois.* Le Bourgeois qui avoit peur de sa peau, conclut de là, que si Monizzo avoit cent écus il le tuëroit, & s'enfuiroit ensuite avec cet argent, de sorte qu'à l'heure de l'audience publique s'étant présenté devant le Duc il lui en fit ses plaintes. Le Viceroi ordonna là-dessus qu'ils se presenteroient tous deux le lendemain devant lui, & comme il aimoit les Soldats, peut-être fit-il suggerer à celui-ci la maniére dont il devoit répondre. S'étant donc présentez le jour suivant, il demanda au Bourgeois quelles plaintes il avoit à faire, lequel lui répondit, je me plains

plains de Monizzo pour m'avoir bravé par ces paroles, *si j'avois cent écus je sçai bien ce que j'en ferois*; & je prie Vôtre Excellence de l'obliger à dire ce qu'il en voudroit faire. A quoy le Viceroy répartit, *je veux que dans ce moment vous lui donniez les cent écus, & puis je l'obligerai à dire ce qu'il en voudroit faire* : & comme c'étoit un riche Bourgeois, qui avoit de l'argent sur soi, & du crédit dans cette Antichambre, il trouva incontinent cette somme & la compta à Monizzo, lequel ayant été interrogé par le Viceroi, *que voulez-vous donc faire de ces cent Ecus?* il répondit aussi-tôt: *Je veux m'en servir pour payer quelques-unes de mes dettes.* Alors le Duc s'étant de nouveau tourné vers le Bourgeois lui dit : *Vous voila présentement hors de peine & d'appréhension, & vous devez être content de savoir pourquoy il vouloit avoir ces cent Ecus.* Et ainsi il les renvoya tous deux dans leurs Maisons ; mais le bon Monizzo plus content que son averse partie, pour luy avoir gagné cent Ecus.

* Ce ne fut pas la moins digne des Sentences du Duc d'Offone que celle qui s'enfuit,& qui femble en quelque maniére avoir je ne fçai quel rapport avec la précédente. Il y avoit á Naples un certain *André Codqtorta*, homme fort opulent, & qui avoit une femme trés-belle de laquelle il avoit eû un fils ; mais dont il avoit finon de la jaloufie, au moins des foupçons, étant de fon naturel fujet à des caprices & à des fantaifies. Ce Perfonnage donc avoit coûtume de dire non feulement dans fa Maifon, & en préfence des Parens communs, mais au milieu des Places publiques même, *qu'il donneroit volontiers mille Ecus, & être auffi affuré que ce petit garçon étoit à lui, qu'il étoit certain qu'il appartenoit à fa femme*. Les Parens fupportérent durant quelque temps cette folie, mais voyant que toutes leurs remontrances ne fervoient à rien, & n'étoient pas capables de le ranger à la raifon, ils fe réfolurent d'en porter leurs plaintes au Viceroi. Mais je ne dois pas ici paffer fous filence que

* Autre Sentence non moins curieufe.

toutes les fois que ce Mari fantasque & extravagant entroit dans la Maison, ou en sortoit, prenant l'enfant entre ses bras il disoit presque en pleurant, *oh! mon cher, que je donnerois de bon cœur mille Ecus, pour être aussi assuré que tu es à moi, que je le suis que tu es à ta. Mere.* Les Parens ayant donc porté plainte de cela au Viceroi, ce Duc ordonna que dans trois jours le Mari & la femme eussent à comparoître devant lui, avec le petit Enfant, deux parens de chacun, le Notaire & deux Témoins. Comme ils se furent donc présentez au jour assigné, le Viceroi demanda au Mari s'il ne croyoit pas sa femme une femme de bien, s'il avoit sujet de douter de son honneur, & s'il avoit jamais remarqué en elle quelque chose qui blessât tant soit peu la foi conjugale? Le pauvre Epoux répondit qu'il seroit un infame s'il disoit le contraire; & il le fit ainsi écrire au Notaire. Ensuite le Duc s'étant tourné vers le Mari il lui dit. Cette Dame & ses Parens se plaignent que vous allez publier par tout, *que vous donne-*

riez volontiers mille écus, pour être aussi certain que ce petit garçon est à vous, que vous l'êtes qu'il est à vôtre Femme; cet homme ayant avoüé la chose, on ordonna au Notaire d'écrire. Aprés cela le Viceroi fit de nouveau cette interrogation au Mari, *Vous êtes donc trés-assûré & trés-certain que cet Enfant est à vôtre Femme, & qu'elle l'a mis au monde.* A quoy l'Epoux ayant répondu, sans doute, j'en suis trés-assûré; le Viceroi dit écrivez Notaire, & puis s'étant tourné du côté de la Dame il lui dit, *Madame, vôtre Mari confesse que ce petit Enfant est à vous, & qu'il vous appartient, ne seriez-vous donc pas bien contente d'en faire un present à vôtre Mari?* La Dame répondit aussi-tôt, *trés-contente, de tout mon cœur.* Le Viceroy repartit, *prenez le donc & le lui metiez entre les bras*, ce qu'elle fit dans le moment; aprés quoi le Viceroi ayant fait écrire le tout au Notaire, tint ce langage au Mari: *Vous ne pouvez donc plus dire que cet enfant n'est pas à vous, puis que vôtre femme à laquelle il appartenoit vous en a fait un don. C'est pourquoi il faut*

que dans ce même moment vous le reconnoissiez pour vôtre fils, en payant les mille Ecus à vôtre femme en augmentation de sa Dote; & en memoire d'une si rare avanture, je vous condamne à 500. Ecus d'amande, applicable à l'Hôtel des Invalides. Ce qui fut écrit avec beaucoup d'exactitude, & ponctuellement executé. Et veritablement le Duc d'Ossone fut de tous les Juges du monde le plus fin & le plus adroit à punir judicieusement certaines fantaisies & folies des Hommes.

* Quelques années auparavant avoit été créé Cardinal & Archevêque de Naples *Decio Caraffa*, lequel se prévalant de la réputation de sainteté où il étoit, se montroit un ardent Défenseur des Immunitez Ecclésiastiques, jusqu'à donner dans l'excez,† & à étendre les jurisdictions au delà des justes bornes : mais néanmoins il se trouva avoir à faire à un Viceroi, qui souvent qui l'obligea de mettre de l'eau dans son vin. Il y avoit à Naples un certain *François Tumulo*, qui entendoit en perfection la Marine,

* Differend avec l'Archevêque. † 1617.

pour avoir été Capitaine de Vaiſſeau, mais qui étant devenu riche avoit réſolu d'abandonner la Mer, pour vivre en repos avec ſa Famille; néanmoins comme il ſe trouvoit pourſuivi par le Vicaire de l'Archevêque, à cauſe de quelques blaſphêmes horribles contre Dieu, dont on l'accuſoit, il s'étoit retiré de la Ville, & caché de part & d'autre, pour ne pas tomber entre les mains d'un Evêque ſi ſcrupuleux; & pour ſe delivrer de toute appréhenſion, le Viceroi l'ayant recherché pour ſervir ſur Mer, avec un emploi convenable à ſa capacité; il n'en eût pas plûtôt reçû avis de ſa femme, laquelle ſavoit où il étoit, qu'il fit répondre qu'il étoit tout preſt à ſervir ſon Excellence, pourvû qu'elle lui obtint la grace de l'Archevéque. Ce que Don pedro ayant entendu, il lui envoya un Ordre ſigné de ſa propre main, par lequel il lui enjoignoit de venir dans la Ville pour le ſervice du Roi, comme il vint effectivement; & dés qu'il fut arrivé à Naples le Viceroi bien inſtruit de quelles fautes & de quels

blasphémes il étoit accusé, en fit faire aussi-tôt les informations, & ayant examiné le méme Tumulo, il prononça la sentence, par laquelle il le condamna à servir le Roi trois ans en qualité de Capitaine de Vaisseau. L'Archevêque averti d'un tel procedé, depécha son Vicaire vers le Viceroy pour luy en faire ses plaintes, comme à celui qui avoit usurpé une jurisdiction qui appartenoit au Tribunal Ecclésiastique, à quoi le Viceroi fit avec assez d'aigreur la réponse qui s'ensuit; *Monsieur le Vicaire, Vous devez savoir, & Monseigneur l'Archevêque encore mieux, que quand Dieu fit les Tables de sa Sainte Loi, il ne les donna pas à Aaron souverain Sacrificateur pour les faire publier & observer, mais à Moyse qui étoit le Capitaine Général & le Gouverneur du Peuple de Dieu; & que moi qui suis le Gouverneur & le Capitaine Général du Roi nôtre Seigneur dans ce Royaume, aurai soin de faire observer ces Loix, & de punir ceux qui auront l'audace de les violer; c'est pourquoi j'ai fait faire les informations & châtier Tumulo pour a-*

voir transgressé un de ces Commandemens. Et le Vicaire lui ayant repliqué qu'il ne voyoit pas quelle sorte de châtiment c'étoit, de l'avoir fait Capitaine d'un Vaisseau, il lui répartit, *Je ne dois rendre compte de mes Sentences qu'au Roi mon Seigneur, cependant, pour me satisfaire moi-même, je vous répons que les Honneurs mêmes & les Dignitez qui se donnent par Sentence sont des châtimens, lors que c'est en conséquence d'un procez.* C'est ainsi qu'il congédia le Vicaire, & l'Archevéque qui voyoit Don Pedro si fort aimé & reveré du peuple, fut obligé de dissimuler, pour ne pas s'engager dans quelque fâcheuse affaire; d'autant plus que sa Maison n'étoit pas des plus aimées à la Cour.

* Les Viceroi de Naples avoient coûtume (comme ils l'ont encore) de celebrer la Fête de l'Epiphanie, ou des trois Rois, & entr'autres céremonies, de faire grace non seulement aux prisonniers dans les prisons, mais aussi aux Forçats sur les Galeres, desquels on avoit accoutumé d'en

* Graces. † 1617.

delivrer une douzaine de chacune. Don Pedro qui cherchoit par tout du monde pour remplir cette grande quantité de Vaisseaux qu'il faisoit construire de nouveau, pensa à toute autre chose qu'à cette grace, ayant auparavant trouvé l'occasion de l'éloigner, & ajoûté de plus que dans cette premiere année de son Gouvernement, il avoit fait assez de graces par la publication de son Edit, qui avoit causé tant de bien au Royaume, & procuré en méme temps le service du Roi. Mais pour ce qui regardoit les prisonniers, aprés avoir condamné à la mort ceux qui l'avoient merité, qui ne furent que deux, & les autres aux Galeres, lesquels furent en grand nombre, il voulut faire la fonction & la cérémonie, qui se pratiquoit, & se pratique encore à present de la maniere qui s'ensuit. Le jour de l'Epiphanie, le sixiéme de Janvier l'aprés-dînée, le Viceroi se transporta à la Vicairie, accompagné d'une superbe Cavalcade, avec tous les principaux Officiers & Magistrats, arrivé en ce lieu-là il

s'aſſied ſur un Trône, entouré des Préſidens & des Juges, & ayant vis-à-vis de lui l'Avocat & le Procureur Fiſcal. Là le Capitaine des Sbirres conduit les priſonniers l'un aprés l'autre (s'entend ceux à qui on veut faire grace) auſſi tôt que le priſonnier a comparu le Secretaire lit un petit extrait du procez, contenant les crimes dont il eſt accuſé; le Procureur Fiſcal ſoûtient toûjours les interêts de la Juſtice, & fait voir les raiſons pourquoy il n'eſt pas digne de grace. L'Avocat Fiſcal au contraire exhorte à faire grace, & allegue les raiſons qui obligent à la faire; & alors c'eſt enſuite au Viceroi à decider; s'il ne veut pas faire grace on renvoye le Criminel en priſon, & s'il lui plaît de la faire, il eſt élargi & delivré ſur le champ. Aprés les graces qui regardent le Criminel, on fait celles qui concernent le Civil. Le Duc d'Oſſone tout au contraire voulut que les Civiles précedaſſent ayant delivré plus de 20. des plus miſerables, en payant juſqu'à 25. mille écus de ſes propres deniers

pour acquiter leurs dettes, action qui fut trouvée d'autant plus genereuse qu'elle n'avoit jamais été faite par aucun autre Viceroi. Aprés cela on proceda aux affaires Criminelles, & le premier Criminel qu'on fit comparoître fut un certain poëte, qui avoit fait des pasquinades, & tenu les discours les plus infames contre l'honneur du Viceroi. Le Secretaire dit que c'étoit là un homme coupable de fautes si énormes & si horribles, que la lecture même ne devoit pas en étre faite en ce lieu. Le procureur représenta qu'il méritoit le dernier supplice & qu'il devoit necessairement y être envoyé pour l'exemple. Le Viceroi voulut savoir quels étoient les principaux chefs du procez, & comme on lui eut répondu qu'il avoit blessé l'honneur de son Excellence qui représentoit la personne sacrée du Roi, Don Pedro répondit, *Je suis l'offensé, je lui pardonne, qu'il ait grace*, & en disant cela il se leva en ajoûtant, *que celle-là en valoit cent.*

* Le Viceroi avoit fort à cœur d'ôter la taxe qui étoit sur le pain, laquelle avoit souvent causé des rebellions dans le Royaume, lors qu'on l'avoit voulu trop augmenter, & par la diminution de laquelle Don Pedro avoit entierement gagné l'affection du Peuple; † mais non content de cela il forma le dessein, tout engagé qu'il étoit dans des dépenses immenses pour ses grands armemens, ausquels les Revenus du Roy de deux ans suffisoient à peine pour un, nonobstant tout cela, dis-je, il conçût la pensée d'augmenter d'un tiers le poids du pain, sans l'encherir, donnant pour cela les ordres nécessaires; & comme il falloit laisser passer l'année pour ne pas ruïner les partisans du Royaume, la nouvelle année ne fut pas plûtôt commencée, que comme on parloit des Taxes dans les Assemblées des Nobles, il sçût si adroitement ménager cette affaire, qu'il obtint la suppression de la Taxe sur le pain, sans faire tort au Trésor du Roy, ayant trouvé certains moyens

* Suppression de la Taxe sur le Pain. † 1617.

de mettre d'autres impôts, qui fussent moins sensibles au peuple, que celui du pain, en faisant charger également les Barons & les Ecclésiastiques du Royaume, avec tant d'adresse & de ruse qu'ils ne s'en apperçûrent ni les uns ni les autres qu'aprés coup, en sorte qu'ils n'ozerent en parler, à cause du danger qu'il y avoit que les premiers qui en ouvriroient la bouche ne fussent pillez, brûlez, & je dirai même massacrez par le Peuple; parce que ce Viceroi étoit si aimé & si reveré (particulierement aprés qu'il eut fait ôter l'impôt du pain) que communément le Peuple avoit accoûtumé de l'appeller, *Nôtre Idole Sacrée.*

* Les Etats de Hollande avoient pris la résolution d'envoyer au secours des Venitiens le Comte Jean de Nassau avec 37. Vaisseaux chargez d'un bon nombre d'Infanterie, & de quantité de munitions de Guerre. Don Pedro, qui dans son Gouvernement avoit pour principal but de rendre la République de Venise *sa*

* Venitiens secourus.

foible sur Mer, qu'ils n'ozassent plus sortir de leurs Marais, s'imaginant bien que ce secours seroit envoyé par les Hollandois, & que cela seroit capable de retarder l'exécution de ses desseins, & d'en rendre même le succez douteux, averti de la résolution d'envoyer le Comte de Nassau, ne manqua pas de solliciter la Cour de faire ses derniers efforts pour l'empêcher. Le Roy Catholique avec son Conseil donna donc ordre au Prince Philibert Généralissime de la Mer de garder en sorte le Détroit de Gibraltar avec l'Escadre d'Espagne & les Galions, que le Viceroi lui envoyeroit de Naples, qu'il fût impossible à Nassau d'y passer; mais le Comte heureusement arrivé avec sa Flotte au Détroit sçût si bien profiter d'un grand vent, qui pouvoit passer pour une espece de tempête, qu'à la faveur de ce gros temps il passa outre sans aucun empéchement, soit que le Prince Philibert n'ozât l'attaquer, ou qu'il ne pût le joindre: nouvelle qui ne mortifia pas peu le Duc d'Ossone, particuliérement lors

qu'il apprit les réjoüissances & les fétes qu'on avoit célébrées à Venise pour l'arrivée de Nassau & du grand secours qu'il conduisoit.

* Dés le moment que Don Pedro avoit reçû l'avis de sa nomination & de son élection à la Viceroyauté de Naples ; il avoit envoyé dans cette Ville quantité d'Ouvriers, & de grandes sommes d'argent pour la construction de trois Vaisseaux en toute diligence, & il avoit prié le Duc de Taurisano, qui, comme il a été dit, gouvernoit le Royaume en qualité de Lieutenant Géneral, de vouloir bien y interposer son autorité & y tenir la main, & il en fit bâtir deux autres en Sicile, lesquels n'étant pas encore bien équipez il fit remorquer par quelques Galéres de cette méme Escadre qui le conduisoit à Naples, pour étre achevez dans cette Ville, comme ils le furent effectivement. Le Duc d'Ossone eut donc deux desseins, le premier, & en apparence le principal, étoit celui d'incommoder les Venitiens, & de les reduire

* Vaisseaux pour la Course.

dans un état à n'oser plus naviger, non pas même sur leur petit Golfe Adriatique. L'autre fut celui d'écumer les Côtes de la Mer, sans autre intention que de s'enrichir de butin & de rapines; il est vrai qu'on répandoit le bruit qu'il en vouloit uniquement aux Barbares, mais avec tout l'ordre secret, comme on le découvrit dans la suite, étoit de n'épargner non plus les Chrétiens que les Turcs; car pour piller les premiers il falloit bien chercher des prétextes spécieux, pour colorer les pillages & les brigandages. Le Duc d'Ossone fit de cela son interêt & son affaire propre; ayant fait bâtir ces cinq Vaisseaux, de ses propres deniers (au moins selon le bruit qu'on faisoit courir, & autant qu'on en pouvoit juger par les apparences) & fait toutes les dépenses necessaires pour les armer; aussi le Viceroi appelloit-il ces Vaisseaux *son Capital*, & en les baptizant on leur donna les noms des cinq Playes, savoir à l'Amiral *la Playe du côté*, au second *la Playe de la main droite*, & ainsi des autres; & veritablement le

dessein n'étoit pas mauvais, puis qu'ils devoient servir pour fraper & blesser les pauvres malheureux soit Turcs, ou Chrétiens, que leur mauvaise fortune feroit tomber entre leurs mains. Il choisit pour ces Vaisseaux des gens fiers, hardis, hazardeux, & excessivement avides de rapine & de pillage, tant pour satisfaire leurs propres passions, que celles du Duc leur Maître, lequel n'avoit point de honte de dire, *qu'il esperoit que ces Vaisseaux lui feroient rapporter son argent cent pour un*, en quoy il ne se trompa pas beaucoup. De ces Vaisseaux fut fait Chef & Commandant *Giacpier*, lequel bien armé & bien pourvû de toutes choses fit voile du port de Naples, sur la fin de Mars, pour aller commencer sa Campagne sur Mer, & ne fut pas plutôt arrivé dans le Levant qu'il se mit à piller & à ravager toutes les Isles & les Côtes de ces quartiers-là, & malheur aux Chrétiens mêmes qui avoient leurs Vaisseaux dans les Ports des Turcs, & Dieu sait sur tout si les pauvres Venitiens furent épargnez,

Ce voyage dura cinq mois, au bout desquels il s'en retourna chargé de butin, à Naples, où il ne seroit pas même revenu si-tôt s'il eût eu davantage de place pour mettre de nouvelles dépoüilles.

* Comme on ne manque jamais de prétextes & d'excuses lors qu'on veut battre quelqu'un, quelque innocent qu'il soit, le Duc d'Ossone violant cependant la liberté & la sureté des Ports fit arrêter, comme par droit de représailles, † un certain Navire trés-richement chargé appartenant aux Venitiens, ce qui obligea le Senat de le faire reclamer par l'Ambassadeur Gritti à Madrid, sur quoy le Roy ne fit pas de difficulté de mettre entre les mains mémes de Gritti l'ordre pour d'Ossone de le relâcher, mais l'exécution tiroit fort en longueur, soit que le Duc se confiât trop sur le crédit qu'il avoit à la Cour, ou qu'effectivement le Roy lui-même fust bien aise que son Ministre differât l'exécution de ses ordres, & cependant couvrir ses plus

* Prise d'un Vaisseau. † 1617.

secrets desseins du voile de la justice, au sujet de la prise du Vaisseau. Les Venitiens voyant ce peu de cas que le Viceroi faisoit des ordres du Roi, s'apperçûrent aisément qu'il falloit de necessité qu'il y eust entre la Cour & le Ministre quelque secrette intelligence qui ne pouvoit que causer de plus grands desordres; de sorte que pour n'être pas surpris, ils crurent qu'ils ne pouvoient faire plus prudemment que de se bien fortifier sur Mer, vû que les Espagnols s'y munissoient avec tant d'empressement & d'ardeur.

* Cependant les Venitiens victorieux des Uscoques les avoient réduits à de telles extrémitez du côté de la Mer, qu'ayant perdu toutes leurs retraites, ils ne sçavoient plus où en trouver. Comme ils sçavoient, outre que toutes les apparences le faisoient assez connoître, que le Viceroi de Naples conservoit non simplement quelque aversion, mais une extréme haine contre la République, & qu'il ne cherchoit que les occa-

* Uscoques protégez.

sions de la chagriner, ils eurent recours à sa protection, & le trouverent si bien disposé en leur faveur, qu'ils en furent non seulement protegez, mais caressez, & attirez dans le Royaume par des Ports francs, des récompenses, & des privileges considerables qu'il leur donna, & pour faire plus de dépit aux Venitiens il favorisoit & caressoit particulierement ceux qui étoient les plus capables de leur nuire. Les Uscoques ayāt obtenu une si puissante protection commencerent à s'en prévaloir, pour mieux se conformer à l'humeur de leur bienfaiteur; ils prirent le Navire Doria, qui chargé de trés riches marchandises passoit de Corfou à Venise, avec d'autres Vaisseaux de moindre grandeur, mais tous bien chargez; & comme ils couroient la Mer sous le Pavillon du Viceroi, ils se mirent sous le même Pavillon à vendre dans les Ports du Royaume, & dans celui de Naples mémes, toutes ces riches marchandises qu'ils venoient de voler. Tout cela ne plaisoit guére aux Gabeleurs, parce que par les franchi-

ſes & priviléges qui ſe donnoient aux Uſcoques, & par le manque de commerce que le peu de ſureté avoit troublé & fait ceſſer, le péage ſe perdoit, & les droits d'entrée étoient conſiderablement diminuez, en ſorte qu'ils en porterent de grandes plaintes aux Préſidens des Provinces, dequoi le Viceroi étant averti, il donna ordre qu'on menaçat de la corde, & trainât en priſon ceux qui oſeroient s'en plaindre.

* Pour avoir l'approbation de la Cour, où il tenoit toûjours le Comte d'Urenna ſon Fils unique, il faiſoit continuellement repréſenter, qu'il y alloit de la gloire & de l'interêt du Roi de mortifier & d'abbattre cette République, qui ſe licencioit avec tant d'arrogance à ſoûtenir de ſes forces le Duc de Savoye Ennemi de la Couronne; à faire la Guerre à la Maiſon d'Autriche en la perſonne des Archiducs, & à ſe liguer avec les Hollandois hérétiques, & Ennemis jurez du Roi, contre lequel même ils s'étoient rebellez; & le Duc

* Raiſons contre les Venitiens.

d'Urenna que son Pere tenoit à Madrid exprés pour observer les démarches de la Cour, & pour appuyer ses raisons, comme étant dans un poste honorable, & en grande estime, ne manquoit pas de s'acquiter avec beaucoup de soin & d'ardeur des ordres que son Pere lui donnoit, dans les remontrances qu'il y avoit à faire; & comme d'ailleurs on avoit une haute opinion de la conduite & du zéle du Duc d'Ossone, on approuvoit tout ce qu'il souhaitoit, ou proposoit.

*Tout cela donnoit beaucoup de vanité au Duc, & comme naturellement il aimoit fort la gloire & les applandissemens, il se laissoit facilement persuader par la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, qu'il pourroit faire des choses d'un éclat extraordinaire, & capables de lui acquérir une reputation qui effaceroit celle de tous les autres. † La passion dont il étoit animé contre les Venitiens, & ses desseins trop vastes, lui faisoient souvent précipiter les choses & commettre de grandes imprudences jus-

* Vanité & imprudence. † 1617.

qu'à ne pouvoir plus ni cacher sa vanité ni taire le secret des affaires, en sorte que suivant l'impétuosité de son naturel, il ne se contentoit pas d'appliquer toutes ses pensées & tous ses soins à ses grands Armemens, pour troubler la navigation & inquieter les Venitiens, mais de plus il prenoit plaisir de satisfaire son intempérie de langue, parlant sans cesse & tout ouvertement de ses projets, jusqu'à declarer, *qu'il avoit résolu de surprendre les meilleurs Ports de l'Istrie, de ravager les Isles les plus peuplées, & les plus fertiles des Venitiens & des Turcs, & de penetrer jusqu'au centre même de la Ville Capitale de Venise.* Il écrivoit souvent toutes ces choses à la Cour, au Gouverneur de Milan Don Pedro de Tolede, & au Marquis de Bedemar, Ambassadeur du Roy Catholique à Venise : & comme les Espagnols sont gens à s'imaginer aisément qu'on peut bâtir des Châteaux en l'air, on ne faisoit pas de difficulté de lui prêter l'oreille. Outre cela il avoit souvent de longues conférences avec ses Ingenieurs, Capitaines de Vaisseaux, &

Pilotes expérimentez, faisant avec eux des plans & des desseins, & forment ensemble de grands projets, tantôt sur le papier, & tantôt de vive voix ; & bien qu'il fût de facile accez, & donnât volontiers audience à toutes sortes de personnes, néanmoins ceux-là étoient les mieux reçûs qui venoient pour lui donner des loüanges & pour le flater, pour lui découvrir de nouvelles inventions pour faciliter ses entreprises, & ses desseins, & sur tout pour tracer des machines, & des Instrumens ingénieux, pour faire le dessein de Barques propres pour des Canaux, ou pour dessécher des Etangs & des Marais ; & il faisoit tout cela si ouvertement, avec tant de plaisir, & tant de consultations, qu'il sembloit justement qu'il eût intention d'avertir les Venitiens que tous ses desseins les regardoient, & visoient uniquement à les détruire. Bien des gens néanmoins croioient que d'Ossone ne faisoit pas tout cela tant parce qu'il croyoit pouvoir l'exécuter, que par le désir qu'il avoit qu'on le crût de la sorte, afin que les Venitiens intimidez

timidez se rendissent plus humbles, & plus dépendans du Roi Catholique ; toutefois la suite fit bien connoître qu'il couvoit de mauvais desseins contre la République. Or comme tous ces soins & toutes ces fatigues ne pouvoient qu'occuper & lasser extrêmement son esprit, il savoit bien trouver les moyens de le divertir, par ces sentences plaisantes, qui faisoient assez connoître qu'il étoit peu mélancolique de son naturel ; en sorte que c'étoit une espece de miracle qu'un homme de cette humeur pût prendre les choses si fort à cœur. Voici une des curieuses sentences qu'il a renduës dans cette année.

* Il y avoit à Naples un riche Marchand nommé *Ferromolle*, plus enclin à amasser des richesses qu'à les dépenser. Cet homme donc perdit un jour une Bourse de broderie, où il y avoit dedans 50. Ducats d'or, 50. Pistoles d'Espagne, & outre cela, ce qui l'affligeoit le plus sensiblement, un Anneau de la valeur de mille Ecus. † Vivemēt touché d'une telle perte il la fit crier

* Avanture curieuse. † 1617.

à ſon de trompe dans les lieux accoûtumez, promettant de donner 50. piſtoles d'Eſpagne à celui qui l'auroit trouvée, & qui voudroit bien la rendre; autrement qui venant à être découverts ils ſeroient tenus & traitez comme larrons, auſſi bien que ceux qui en auroient connoiſſance ſans le declarer, tout cela étant fait par le conſentement & l'ordre de la Juſtice. Cette Bourſe fut trouvée par une vieille femme, qui l'ayant oüi crier, & nommer ceux à qui elle appartenoit, alla dans le moment méme la leur porter. Ferromolle qui étoit penetré d'une vive douleur de la perte qu'il avoit faite, juſqu'à dire qu'il étoit prêt de donner non ſeulement 50. Piſtoles, mais même davantage, à quiconque la lui apporteroit, fut ravi de joye de la recevoir, mais comme il étoit fort avare de ſon naturel, poſſedé de cette lâche paſſion il oublia bien-tôt toutes ſes belles promeſſes, & feignant aprés avoir ouvert ſa bourſe de compter l'argent qui étoit dedans, il dit enſuite à la Vieille, c'eſt bien là ma bourſe avec ce qui étoit dedans, mais

cependant il y manque 30. Pistoles, car il y en avoit 50. & il n'y en a plus (parce qu'il les avoit adroitement detournées en les comptant) que vingt, qu'il donna à la femme en lui disant, *J'avois promis 50. pistoles à celui qui la trouveroit, vous en avez déja pris 30. & 20. que je vous donne qui font le compte.* La Vieille jura fort & ferme qu'elle *ne l'avoit point ouverte, & que si elle n'avoit point fait conscience de prendre 30. pistoles, elle l'auroit aussi-tôt gardée toute entiere.* Mais Ferromolle soûtenoit toûjours qu'il y avoit 50. pistoles dans sa bourse, & qu'elle la lui aportoit avec 20. seulemẽt, excepté les Ducats.

* Cette pauvre Vieille qui avec ces 20. pistoles s'estimoit riche comme une Reine, ne voulut pas insister pour se faire donner davantage: mais ayant parlé de tout cela à d'autres, on lui conseilla d'aller en porter plainte au Viceroi, & de l'informer de tout, ce qu'elle fit. Le Duc instruit de cette avanture ordonna à la Vieille de retourner le lendemain à l'heure ordinaire de l'audience, & cependant il

* Sentence. † 1617.

fit faire commandement de sa part à Ferromolle de se rendre auprés de lui à la même heure, avec la même bourse qui avoit été trouvée, & dans le même état. † Il obéit à cet ordre, & comme il fut arrivé, son Excellence prit la bourse, & s'étant fait donner les 20. Pistoles de la femme il les mit dedans, & puis il dit à Ferromolle, *est-ce là la bourse qui vous a été donnée par cette Femme ?* Il répondit qu'ouï, que c'étoit elle-même & toute telle qu'elle étoit. Le Viceroi ajoûta, *combien, & qu'est-ce qu'il y avoit dans la bourse que vous avez perduë?* L'autre repliqua *un Anneau que voilà, 50. Ducats, qui sont les mêmes qui s'y trouvent encore, & 50. pistoles desquelles il ne s'en trouve que* 20. Le Viceroi tout indigné repartit, *S'il y avoit 50. pistoles dans vôtre bourse, & qu'il n'y en ait que 20. dans celle-là, comment voulez-vous donc que ce soit la vôtre ?* L'autre repliqua de nouveau, *parce que la Vieille aura pris les 30. pistoles.* Le Viceroi reprenant la parole dit, *c'est là vôtre subtilité faussement inventée, car si cette femme eût eû si peu de conscience que de prendre 30.*

pistoles elle l'auroit infailliblement gardée toute entiére. Enfin Ferromolle dit, *Mais, trés-excellent Seigneur, je connois la bourse, l'anneau, & les 50. Ducats, qui sont tous à moi.* Alors le Viceroi le prenant sur un ton fort haut lui dit avec fierté. *La Monnoye où ces 50. Ducats ont été fabriquez n'en a-t'elle donc pas fait d'autres, & la main qui a fait cette bourse, & l'Orfévre qui a fait cet Anneau n'en pouvoient-ils pas faire aussi d'autres tout semblables? Vous meriteriez d'être châtiez d'avoir voulu dérober une bourse qui ne vous appartient pas, cependant je veux bien par grace vous exempter de la peine.* Puis s'étant tourné vers la Vieille il lui dit, *prenez, bõne femme, prenez cette bourse, elle est à vous,* & ayant entendu que cette femme avoit deux petites filles d'une sienne fille, il donna Charge à son Maître d'Hôtel, à son grand Chapelain, & à un Marchand qui passoit pour un fort homme de bien, d'avoir soin de vendre cet Anneau, & d'employer l'argent qui en proviendroit à doter & à marier ces pauvres filles, ce qui fut ponctuellement exécuté. Cette Sentence

fut fort agréable au Peuple qui lui donna de grands applaudissemens, non seulement à cause des circonstances de l'avanture, mais aussi parce que tout le monde avoit Ferromolle en horreur, comme un homme qui n'avoit à cœur que de s'enrichir, & dont l'avidité & l'avarice étoient si grandes, qu'il auroit été bien fâché de donner un sou aux pauvres.

* Dans ce temps-là le Viceroi averti que sur les grandes instances du Pape, & des autres Princes d'Italie, qui avoient pris ombrage de ses grands préparatifs, on étoit sur le point de lui envoyer ordre de ne faire aucun mouvement, il fit en toute diligence mettre en Mer douze gros Vaisseaux merveilleusement bien armez, sous le commandement de Don *François Rivera*, Capitaine trés-expérimenté, & d'une humeur conforme à celle du Viceroi. Justement le même jour qu'ils commençoient à appareiller les voiles pour sortir du Port, arriverent les ordres qui portoient qu'il falloit suspendre toutes les operations de guer-

* Vaisseaux d'Ossone en Mer.

re, le Roi ne voulant pas que dans le temps que des Traitez de Paix entre les Venitiens & l'Archiduc, se ménageoient à Madrid, où la médiation en avoit déja été acceptée, ses Armées fissent en Italie des actes d'hostilité. Nonobstant cet ordre le Viceroi donna à Rivera celui de poursuivre son chemin, & d'exécuter les desseins formez, & qu'il auroit soin du reste. Et en effet il prit prétexte qu'un gros Vaisseau qui vouloit entrer à Trieste avoit été pris par des Barques armées de la République, en quoi s'il y avoit quelque chose de vrai, il y avoit aussi beaucoup de fausseté. Quoi qu'il en soit, le Viceroi conjointement avec ses Officiers, fit publier un Ecrit tendant à faire voir qu'il étoit de l'honneur, de la gloire, & du service du Roi que Rivera partît avec son Escadre, & qu'il allât contre les Venitiens pour tâcher de reprimer leur audace, & leur apprendre le respect qu'ils devoient au Roy Catholique.

* Rivera étant donc parti de Naples avec cette Escadre prit la route

* Il entre dans la Mer Adriatique.

de la Mer Adriatique, les Vaisseaux néanmoins ne portant pas le pavillon d'Espagne, mais un autre où étoient seulement les Armes du Duc, afin de ne pas engager la Couronne dans aucune fâcheuse affaire, & de pouvoir au pis aller, † en cas de mauvais succez, rejetter la faute sur le caprice du Ministre qui en auroit ainsi agi pour satisfaire sa vengeance particuliere; ou bien enfin couvrir par ce moyen le dessein de ne pas terminer la guerre; & de ne point laisser les Venitiens en paix. *Giusto Antonio Belegno*, qui commandoit l'Armée Venitienne, connut bien que cette course de Vaisseaux si bien armez, n'avoit d'autre but que de troubler la République en la possession de la Mer Adriatique, dont elle avoit joui de puis tant de siécles sans aucune contestation, c'est pourquoi jugeant à propos de s'y opposer il passa à Lesina où il ramassa autant de Vaisseaux qu'il étoit necessaire, & que le temps le lui permettoit, & ayant fait tout ce qui lui étoit possible il se rendit ensuite à

† 1617.

Curzola à dessein de couvrir les Etats & ces Isles, & de faire en même temps échouër le principal dessein du Duc d'Ossone, qui étoit selon toutes les apparences, de faire paroître son Escadre à la vuë de l'Istrie pour favoriser les Armes de l'Archiduc, & préjudicier à celles de la République.

* Mais pendant que Rivera fait sa course avec son Escadre, qu'il soit permis à ma plume de retourner un peu sur ses pas. Les Venitiens voyant le Duc d'Ossone si mal disposé à leur égard, & considerant ces grands efforts & ces Armemens extraordinaires qu'il avoit fait sous divers prétextes qui n'étoient pas si bien inventez qu'ils ne laissassent entrevoir l'intention & l'envie qu'il avoit de décharger son animosité contr'eux ; pour ne negliger de leur côté aucunes précautions, ils travaillerent à faire une bonne paix & une étroite confédération avec le Turc, pour en être secourus en cas de besoin. Le Viceroi souhaitant avec une extrême passion de réussir dans les desseins qu'il avoit conçû,

* Ossone attire le Turc à son parti.

agit de son cô é avec autant d'adresse que de secret auprés du Grand Visir, non seulement pour empêcher la Porte de rien faire en faveur de la Republique, mais de plus pour le porter à embrasser l'occasion, qu'elle ne pouvoit jamais avoir plus favorable de lui faire la guerre d'un côté, tandis que lui de l'autre, avec toutes les forces du Roi Catholique, pénétreroit bien avant dans la Mer Adriatique, & soit que la Rétorique du Ministre de la République ne fût pas si éloquente que celle du Ministre du Duc; ou que l'apas des présens par où on a accoûtumé de gagner les gens à la Porte, fût moins attrayant; quoi qu'il en soit, les Venitiens commencerent à s'appercevoir que les raisons du Duc, plus persuasives que les leurs auroient infailliblement une meilleure issuë.

* Dans le même temps ce bon Duc, qui entendoit mieux qu'homme qui fut jamais, l'art de tromper les autres, & de leur tendre des piéges, & qui savoit jusqu'aux moindres particularitez des actions de Ferdinand le Ca-

* Il tâche de gagner les Princes d'Italie.

tholique ; ce Duc Viceroi, dis-je, pendant que d'un côté il négocioit une étroite alliance avec le Turc pour faire en commun la Guerre contre les Venitiens, il faisoit de l'autre traiter & presser vivement, par les plus expérimentez & les plus habiles Ministres, une Ligue entre le Pape, le Grand Duc, & Malte, pour faire la guerre au Turc, & déja vingt étoient tout prêts de conclure la résolution d'envoyer leurs Galéres pour se joindre à celles du Roi Catholique, & ils l'auroient fait, si les Ministres des Venitiens n'avoient fait entendre fortement le contraire, & ne les avoient informez par des preuves manifestes, que le Viceroi avoit envoyé des Esclaves avec de trés-riches présens au Grand Visir pour le gagner, & pour l'obliger par toutes sortes d'offices à tourner les armes contre la Republique ; de sorte que sur ces avis ils ne penserent plus à exécuter la résolution de donner les Galéres. Le Duc étoit porté par deux raisons à faire sur ce sujet de si grandes instances, l'une pour rompre ces négociations par lesquelles la Repu-

blique tâchoit de porter les Princes d'Italie à faire ent'eux une ligue défensive, ou contre le Turc, ou contre les Espagnols, lesquels avoient dessein, soit conjointement, soit séparément de troubler le repos de l'Italie; & l'autre, qu'ayant une fois joint les Galéres de ces Princes à l'Armée Espagnole, il auroit aisément trouvé le moyen de leur faire changer de route, en leur faisant faire voiles vers Venise, au lieu de les faire aller contre le Turc.

*Rivera, pour revenir maintenant à sa navigation, ayant les vents favorables, vint à bout de son premier dessein, car étant entré dans la Mer Adriatique avec ses 12. Vaisseaux, il s'avança jusqu'à *Calamota* Port trés-sûr & fort spacieux de la Republique de Raguse. Il y fut reçû trés-obligeamment, & comme l'on a coûtume de dire en commun proverbe, à bras ouverts. † Le Duc d'Ossone étoit depuis long-temps bien informé que les Venitiens avoient changé la protection en laquelle ils avoient pris cette

*Raguse mécontente des Venitiens. † 1617.

petite Republique, en un veritable esclavage, ayant réduit les Ragusiens à ne pouvoir subsister que dépendamment d'eux, en les obligeant à ne trafiquer, qu'à Venise, & avec les Passeports du Général de Dalmatie; de sorte que le Viceroi leur avoit fait entendre sécretement que son intention étoit de les affranchir d'un joug si pesant & si fâcheux; & comme les Ragusiens le souffroient impatiemment, tant à cause que leur commerce étoit par là fort incommodé, que pour plusieurs autres loix non moins dures, ils prêterent volontiers l'oreille aux propositions du Viceroi, d'autant plus que pour les mieux attirer dans son parti, il avoit donné plusieurs bonnes charges dans son Escadre à des Officiers qui avoient leurs Parens dans cette petite Républiqne. Le Duc n'ignoroit pas la nécessité qu'il y avoit de se rendre maître de Raguse, & de l'avoir à sa devotion; lui étant absolument impossible sans elle de venir à bout de ses desseins dans la Mer Adriatique, premiérement parce qu'en cas de tempêtes, il falloit avoir à sa

disposition quelque Port asfûré, sans quoi on ne pouvoit sans imprudence & sans danger mettre en mer une Escadre d'importance sans savoir où la faire retirer. Ce fut-là la premiere raison, & la seconde fut celle des Pilotes; étant certain qu'il n'y a point de Mer sur laquelle les Etrangers navigent avec plus de danger que le Golfe Adriatique, communément appellé pour cette raison, *Mer traître*, à cause de plusieurs petites Isles couvertes, & que dans quelques endroits l'eau est fort basse; de sorte qu'à moins de vouloir risquer de se perdre, il faut de toute néceffité avoir des Pilotes du païs qui connoissent bien les tours & détours qu'on est obligé de faire quãd on navige sur cette Mer & Raguse abondoit en ces sortes de Pilotes experimentez. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que le Viceroi attiroit par de bons emplois dans son Escadre les Ragusiens, qui de leur côté acceptoient de bon cœur ses offres, pour s'affranchir, comme il a été dit, d'une aussi dure servitude que celle où les tenoient les Venitiens.

* Sur ces entrefaites le Général *Belegno* ayant appris l'arrivée de Rivera dans le Port de Calamota, avec dix Vaisseaux seulement, & lui ayant déja assemblé à Lesma son Armée Navale forte de 7. Vaisseaux, de 3. Galeasses des plus grosses, de 13. Galéres légeres, & de 15. Barques bien armées, & se voyant ainsi si supérieur en forces, il crut qu'il ne pouvoit manquer de remporter la victoire, & que la perte de l'Ennemi étoit inévitable; ébloui & aveuglé par de telles espérances, aussi bien que par la vanité dont il se flattoit agréablement par avance de se rendre bien-tôt à Venise avec de si grandes dépoüilles, il ne se hâta pas autant qu'il le falloit d'aller attaquer l'Ennemi jusque dans son Port. Cependant Rivera averti des forces nombreuses que Belegno avoit assemblées, & craignant d'être attaqué avec trop de desavantage dans le poste où il se trouvoit, prit la commodité d'un vent favorable, & ayant fait forces de voiles traversa la Mer en moins de douze heures, & se retira à Brindisi, Ville &

* Succez de l'Escadre de Rivera.

Port célébre dans le Royaume de Naples. Belegno qui par sa négligence avoit perdu l'occasion de le combattre dans un poste desavantageux, où il pouvoit se promettre une victoire certaine, voulut separer cette faute en acquérant la gloire d'avoir poursuivi l'Ennemi jusques chez lui. Aiant donc mis les voiles au vent il alla se rendre à la vuë de Brindisi, dont le port défendu par de bons Forts, mettoit les Vaisseaux qui y étoient à couvert de toute insulte. Mais ne voulant pas avoir l'affront d'avoir fait cette course inutilement, il donna ordre à *Venier* Capitaine des Vaisseaux de baisser les voiles, & de provoquer l'ennemi au combat à coups de Canon, ce qu'il fit ayant canonné le vent, durant plus de trois heures en signe de défi, ce qui véritablement fut une rodomontade fort inutile, parce que l'autre n'étoit pas si fou (outre que ç'auroit été contre toutes les régles) se trouvant bien posté & en sûreté de sortir pour combattre contre des gens qui avoient des forces trois fois plus grandes que les siennes. Cependant Belegno & Venier

tous glorieux & tous fiers d'avoir défié l'Ennemi dans ses propres Ports, aprés avoir crié durant plus d'une heure *Victoire*, *Victoire*, au son des Trompettes & des Tambours, reprirent la route de Lesina, leurs Vaisseaux ayant moins de peine à voguer, comme plus legers pour s'être déchargez du poids de plus de cent barrils de poudre, employez en ce grand nombre de canonnades.

* Rivera ayant évité ce péril & cet inconvénient, sortit de ce port comme un Loup affamé de sa taniere pour s'en aller en quête de quelque proye, ayant déja été averti par des Barques qu'il avoit envoyées épier la contenance des Ennemis, de leur arrivée à Lesina, & du débarquement qu'ils y faisoient de leurs Troupes. Peu de temps aprés il rencontra deux Galiotes Venitiennes, qui venoient de Candie, trés-bien chargées, dont il coula l'une à fond, & prit l'autre. Le jour suivant il pilla encore trois Vaisseaux deux de Venise, & un Hollandois, qui passoient de Constantinople à Venise,

* Butin.

& ayant rencontré les cinq Vaisseaux commandez par Jaques *Pier*, ou *Giacpier*, comme l'écrivent quelques-uns, il lui remit entre les mains toutes ces dépouïlles, qui augmentérent encore beaucoup les grandes richesses qui avoient déja été pillées par ce dernier Officier, qui avec tout ce gros butin, s'en retourna à Naples, où, comme il a été dit, il fut reçû comme en triomphe, d'autant plus qu'il avoit déja auparavant apporté d'autres dépouïlles estimées un million d'écus; en sorte que si les Venitiens chantoient les loüanges & célébroient la gloire de leur Armée Navale, pour avoir défié l'Ennemi dans ses Ports, quoi que sans autre effet que de perdre beaucoup de poudre à batre l'air à coups de canon, les Napolitains de leur côté ne firent pas de moindres Fêtes ni de moindres réjouïssances en voyant les Vaisseaux de leur Viceroi retourner chargez de tant de trésors. Le pillage ne s'arrêta même pas encore là, car Rivera continuant ses pirateries s'en alla ravager dans la Dalmatie plusieurs Isles appartenant aux Venitiens, donnant par

là non seulement de l'ombrage mais l'épouvante aux Turcs mêmes, lesquels envoyerent des Troupes nõbreuses & bien armées garder leurs Ports de Mer confinant aux Terres des Venitiens.

* Mais les Turcs ne furent pas les seuls qui prirent l'alarme de ces mouvemens que le Viceroi vouloit faire, plusieurs autres princes n'en furent pas moins alarmez, & entr'autres le Pape paul V. le Grand Duc Cosme, la Religion de Malte, & les Ducs d'Urbin, de Mantouë, de Modéne & de parme, † qui dépêcherent des Envoyés extraordinaires, afin que par leurs offices & leurs remontrances les plus éficaces, ils tâchassent de dissuader le Viceroi, & de l'empêcher de continuer les mouvemens qu'il avoit commencez; parce qu'il étoit certain qu'ils ne pouvoient servir qu'à reveiller les Turcs, & à les attirer avec des forces immenses dans la Mer Adriatique, devant le Royaume de Naples, & devant l'Etat Ecclésiastique. Mais d'Ossone qui avoit fait de si grandes dépenses, & épuisé le Trésor Royal, en de si

* Il ne veut pas prêter l'oreille aux autres.

† 1617.

grands Armemens, crut qu'il y alloit également & de son interêt & de sa gloire de poursuivre sa pointe: y étant d'autant plus porté qu'il voyoit Naples se remplir des plus riches dépouïlles; en quoi il fit assez connoître à tout le monde qu'il ne se soucioit que de se satisfaire soi-même. Il ne manqua pas néanmoins de prétextes spécieux pour contenter les Ministres qui lui étoient envoyez, & souvent, selon sa coûtume, il les détournoit des affaires & des négociations par ses jeux d'esprit & ses plaisanteries ordinaires. Le Nonce Rossi, qui avoit été envoyé par le Pape pour cette seule affaire, voyant que ni les raisons de la politique, ni celles de l'interêt & du repos public n'étoient d'aucune éficace pour vaincre l'obstination du Duc, & le détourner de ses desseins, il changea de batterie, & croyant que le Duc seroit plus sensible aux scrupules de conscience, il lui remontra qu'il lui faudroit rendre compte à Dieu de tous les maux qui s'ensuivroient de cette rupture qu'il faisoit avec les Venitiens, sans aucun bon fondement, à

quoi le Duc lui répondit en soûriant: *Monsieur le Nonce, les Convens, & les Chapitres des Prêtres & des Moines se nourrissent de scrupules de Conscience, mais non pas les Etats des Princes : & quant à nous autres Ministres qui gouvernons en leur nom, une once de conscience plus ou moins ne fait pas l'affaire.* Un autre jour étant encore fort pressé au sujet de la même affaire, par le Nonce ordinaire du même Pape, & ce Ministre voulant, ce semble, le taxer d'avoir la conscience un peu légere; il lui répondit plaisamment à son ordinaire; *pour lui donner plus de poids, je prendrai demi-livre de la Conscience de la Duchesse ma femme, qui l'a d'autant plus pesante; puis qu'elle est la Protectrice de N. Dame du Refuge, & de N. Dame de la Misericorde.* Et en effet, ce Duc ne fut nullement scrupuleux ni bigot, si ce n'est à sa mort, où il prit l'habit de Moine, comme nous le dirons en son lieu.

* Ainsi, non seulement il ne déféra pas aux sollicitations des Princes, mais de plus il donna ordre à Don Pe-

* Armée du Viceroi plus nombreuse.

dro de Teiva de se mettre en mer avec 14. Galéres, & 6. Galions, pour aller en toute diligence & à pleines voiles joindre Rivera, & chercher ensuite ensemble,† à quelque prix que ce fut, l'Armée Venitienne, afin de la combattre, & de mortifier l'orgueil de ses Chefs qui se vantoient d'avoir bombardé un port du Roi Catholique, & défié son Armée au combat. Cette jonction se fit vers la fin d'Août, & ainsi l'Armée Navale d'Ossone renforcée & nombreuse se rendit au Port de Sainte Croix, lequel apartient aussi à la République de Raguse. Ils receurent là avis que l'Armée Navale des Venitiens n'étoit pas plus forte qu'auparavant, parce que les Galéres qu'on attendoit de Candie, ni celles qu'on aprêtoit à Venise, n'étoient pas encore arrivées, & qu'on n'avoit pas même eû nouvelle qu'elles dussent arriver si-tôt. Avec tout cela, tandis qu'on comptoit là-dessus, arriverent à Lesina, où étoit le Corps de l'Armée, dix tant Vaisseaux que Galéres, qui venoient de Candie, de sorte que les for-

† 1617.

ces des deux Armées devinrent par-là à peu prés égales, mais avec cette différence que les Vaisseaux Espagnols étoient sans doute mieux armez. Ces derniers étant donc sortis du Port de Sainte Croix ils s'en allerent défier les Venitiens, & chercher les moyens de les battre dans le Port méme de Lesina, en cas qu'ils n'en voulussent pas sortir pour en venir aux mains. Les Chefs Venitiens ayant tenu Conseil sur ce qu'ils devoient faire dans cette occasion, ils résolurent, bien qu'égaux aux ennemis, soit par crainte, ou par maxime d'Etat (ce qui leur a été fort reproché par les Auteurs desinteressez, quoi que les Ecrivains Venitiens les ayent en partie défendus sous prétexte de l'inégalité des forces) ils conclurent, dis-je, de se tenir sur la défensive, ayant pour cet effet débarqué une bonne partie de l'Artillerie, & l'ayant disposée dans les postes qu'ils jugeoient les plus propres à la défense.

* Quoi que les Espagnols fussent avertis de tout ce que faisoient les

* Ce qu'elle fit.

Ennemis pour se défendre, ils ne laisserent pas pour cela d'aller les ataquer avec toute la vigueur & tout l'effort de leurs Armes. Ils se bombarderent durant un jour entier, mais avec peu de perte de part & d'autre, à la reserve que 700. Mousquetaires & 200. Pionniers que les Espagnols mirent à terre, firent le dégât dans tous les environs du Païs, qui étoit dépourvû d'habitans, les uns ayant été envoyez pour défendre Lesina, & les autres s'étant retirez dans les Montagnes. Leiva & Rivera voyant donc qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là, se mirent au large sur le soir pour aller chercher fortune ailleurs, & ravager le reste du Pays qui n'étoit pas encore tombé entre les mains de leurs gens. Avant que de partir ils prirent un grand Vaisseau de Salé qui avoit abordé en un lieu presque tout couvert & fort étoit, entre la Terre & une petite Isle; & le lendemain matin ayant appris qu'il y avoit au Port de Calamota un Vaisseau Hollandois chargé de Soldatesque pour l'Armée Venitienne, ils détachérent de ce côté-là trois Ga-

leres

léres pour s'en emparer, mais les Ragusiens ayant permis à la Soldatesque Venitienne, c'est-à dire à ceux qui étoient sujets de la République, de faire leur débarquement, & de se retirer en Catalogne, ils remirent le Vaisseau avec le reste des Troupes Hollandoises entre les mains des Capitaines Espagnols, lesquels aprés avoir fait pendre le Capitaine, & mis les Soldats à la rame, envoyérent le Vaisseau au Port de Brindisi.

* Véritablement les Venitiens, avec toute leur fine politique se trouvérent en de grands embarras, & en une étrange perpléxité, jusqu'à apprehender de n'être pas loin de leur ruine, & cela fondé sur trois raisons. La premiére étoit qu'ils voioient les Espagnols trés bien armez, extrémement forts, victorieux, & maîtres de leurs Mers; pendant qu'eux n'étoient en état ni de les battre, ni de les éloigner. La seconde étoit la négligence des Princes Italiens, qui surpris par les enchanteries du Duc d'Ossone le laissoient faire à son gré, & le vo-

* Appréhension des Venitiens. † 1617.

yoient de sang froid & sans se remuer décharger sa bile sur la Republique, quoi qu'ils n'ignorassent pas que le mal étoit commun & tout visible. Enfin, il y avoit la grande appréhension que leur donnoit le Turc; lequel avec deux grosses Galeasses, qu'ils appellent *Mahame*, & 37. Galéres couroit avec beaucoup d'audace la Mer Blanche, jettoit par tout l'allarme non seulement à cause de ses grandes forces, mais aussi a cause des négociations d'Ossone avec la Porte, & que ce Duc avoit déja dépêché (comme les Venitiens, l'avoient découvert) vers le Capitan Bacha Généralissime de l'Armée Navale des Turcs, une Barque commandée par le Capitaine Sonnovale, avec de riches présens,& particulierement avec l'Aga de Zara son Parent, qui depuis plusieurs années étoit détenu prisonnier par les Espagnols, & lequel il voulut, qu'il fût accompagné de cent autres Esclaves, qu'il mit aussi en liberté, sollicitant fortement les Turcs d'infester les Etats des Venitiens,& de se jetter avec leur Flotte sur Candie,

Quelques Auteurs Venitiens ont écrit que les Turcs agréérent les présens, mais qu'ils ne furent nullement d'avis de se rendre à de telles sollicitations, estimant impies & contre la bonne foi des conseils de cette nature. Mais la verité est que les Turcs mirent en usage dans cette rencontre les meilleures maximes d'Etat dont les Princes se servent ordinairement, connoissant très-bien que s'ils affoiblissoient de leur côté les Venitiens, les Espagnols se seroient rendus trop fiers & trop puissant sur Mer, de sorte qu'ils se contentérent d'aller courir tout le long des côtes de la Calabre, sans y causer le moindre dommage. Il y a des Auteurs Venitiens qui écrivent que les Turcs indignez contre ceux de Raguse, pour avoir donné retraitte aux Vaisseaux d'Ossone, leur en firent faire de grandes plaintes, en même temps invitérent la Republique de Venise à joindre ses forces avec les leurs, pour reprimer l'insolence des Ennemis communs. Mais le Senat de Venise, par un effet de sa piété accoûtumée, quoi que griévement of-

fensé, & poussé à un juste ressentiment contre le Duc, ne voulut pas néanmoins (cela ne peut pas être, & n'est pas crû par d'autres Auteurs) confondre avec la Religion l'intérêt d'Etat, en sorte qu'il rejetta ces propositions, & remit à Dieu, & à leurs propres Armes la justice de leur cause. Ceux qui savent de quelle humeur sont les Venitiens, que où il y va de leur intérêt ils ne se soucient d'être ni Chrêtiens, ni Turcs, se moquent de ces bruits qu'ils ont fait courir, étant certain que s'ils eussent pû attirer le Turc dans leur parti, ils l'auroient reçû à bras ouverts, pour se délivrer d'aussi puissans & redoutables Ennemis, eux qui venoient de traitter le Pape Paul V. d'une maniére pire que s'ils eussent été des Turcs.

* Ce qui arriva en ce temps à Venise ne doit pas être omis en ce lieu. Les Matelots d'une Barque, qui avoit été envoyée par Belegno à Venise, pour porter au Senat la relation de ce qui s'étoit passé à Lesina, ces Matelots, dis je, soit qu'on leur en eût donné

* Faux bruit de victoire & suite.

l'ordre, ou qu'ils le fissent de leur tête, répandirent par tout, méme jusque dans la Place de S. Marc, le bruit (bruit faux qui fut un présage de plus grandes disgraces) que l'Armée de la République avoit remporté sur les Espagnols une des plus signalées victoires qu'on eût jamais vû, & la crédulité fut si grande, qu'aprés avoir fermé les Boutiques, on courut sonner les cloches en signe de réjoüissance. En un mot, le Peuple avide de nouvelles, & amateur des bons succez, lors qu'il y en avoit tant d'autres mauvais à prévoir & à craindre, sans attendre que ces premiéres nouvelles fussent confirmées par les secondes, se laissa transporter à une joye si excessive, qu'on alluma par tout des feux ; les folies du Peuple ne s'arréterent pas là, pleins de ressentiment contre les Espagnols, & brûlans d'envie de venger les outrages qu'ils en avoient reçûs, ils se transportérent à la Maison de *Queva* Ambassadeur du Roi Catholique, dans laquelle il est certain qu'ils seroient entrez, & auroient fait de grands désordres, si l-

Senat averti à temps n'y eût envoyé les Gardes de l'Arsenal, & quatre Procurateurs des plus graves, pour arrêter par leur majesté & leur autorité les insolences, comme ils firent. Le Duc en ayant reçû l'avis, mit la tête à la fenétre qui regardoit dans la grande Place du Palais. & se prit à crier à cette multitude de Peuple qui a accoûtumé de s'y trouver toûjours: *Faites des réjoüissances en mémoire de cette grande coïonnerie qu'ont fait les Venitiens*, & effectivement le soir il y eût des feux de joye, & on sonna les cloches, & cependant ce Viceroi ne s'étoit guére mis en peine de faire celébrer des Fêtes & des réjoüissances pour tant de victoires & de dépoüilles qu'il avoit remportées.

*Ce fut une trés-grande honte pour le Sénat, car on n'auroit pas fait sous ses yeux de pareilles réjouissances, ou, pour ainsi dire, de semblables folies, sans sa participation, d'autant plus que ce jour-là les Magistrats ne donnérent point audience, de sorte que ce ne fut pas tant le peuple qui fut

* Armée Espagnole encore dans la Mer Adriatique.

abusé, que le Sénat luy-méme qui se laissa tromper. De quelque façon que ce soit, on reconnut la vérité de ce commun proverbe, *Que tel rit aujourd'hui qui pleurera demain.* Le Duc d'Ossone ferme & obstiné dans ses desseins, voyant que la Fortune lui étoit assez favorable, poursuivit avec plus de chaleur que jamais ses entreprises contre la Republique, en sorte qu'ayant renforcé son Armée Navale, jusqu'au nombre de 18. Vaisseaux, & de 33. Galéres, il la fit avancer de nouveau dans la Mer Adriatique pour livrer bataille à celle des Venitiens. Le Senat pour inspirer plus de courage & de vigueur à son Armée, avoit crée Généralissime de la Mer *Jaques Zane*, lequel s'étoit rendu à Lesina pour y pourvoir sa Flotte de toutes les choses dont elle avoit besoin: mais lors qu'il ne pensoit à rien moins, il se vit dans ce port provoqué avec une extréme furie au combat, qu'il ne jugea pourtant pas à propos de hazarder, se contentant de se tenir sur la défensive, sur quoi les Espagnols pour l'attirer, profitant du vent prirent la rou-

te de *Trau*, où ils pillérent quelques Vaisseaux & Barques qui se trouvérent dans ce port, jusqu'au nombre de huit, mais de peu de conséquence hors deux, & outre cela ils brûlerent tous les lieux circonvoisins, qu'ils avoient déja ravagez peu de temps auparavant.

* Zane fut extrémement mortifié de voir dans ces premiers commencemens de son Généralat les Ennemis pénétrer si avant, & ravager & brûler à sa barbe les Terres de la Republique, & estimant que c'étoit une trop grande honte à lui & à la République, de se tenir cependant clos & couvert, avec une Armée considérable, dans un port, il en sortit á la faveur d'un bon vent, & prit la route de Spalatro prenant garde sur toutes choses á bien éviter la rencontre des Ennemis, le plus qu'il lui seroit possible. Leiva & Rivera, quoi qu'ils eussent ordre exprés du Duc Viceroi de donner bataille aux Venitiens, ou bien de s'emparer de pola, ou de quelqu'autre port de l'Istrie, & qu'ils eussent assûrément pû faire l'une & l'autre de ces deux choses, parce que leurs Vaisseaux

* Succez & butin.

étoient & plus gros & mieux armez que ceux des Venitiens, & Zane peu d'humeur à risquer la bataille, nonobstant tout cela, dis-je, les Chefs Espagnols, ayant peu d'égard à leurs ordres, & laissant Zane & l'Istrie derriere eux, s'avancerent vers Zara, attirez par l'esperance d'un trés-riche butin, &, à dire vrai, leur dessein n'étoit pas trop mauvais, jugeant qu'il seroit toûjours temps de battre les Ennemis, & de prendre Pola, mais qu'ils n'auroient pas toûjours une aussi belle occasion de s'enrichir par une aussi bonne capture. Il venoit alors à Venise avec des Marchandises fort précieuses & fort estimées de Perse & de Turquie, deux gros Vaisseaux, chacun desquels valoit 200. mille pistoles pour le moins, outre la charge d'un autre Vaisseau plus petit, mais aussi trés-riche, tous escortez par sept Galéres aussi chargées de Marchandises, mais en petite quantité. Les Espagnols en ayant donc été avertis, allerent au devant d'eux par un vent favorable, & les rencontrerent prés de Morter, écueil de Dalmatie, & comme ils navigeoient avec beauco

de négligence & de sécurité pour n'avoir rien appris de ce qui s'étoit passé à Lesina, & ne savoir pas que les Espagnols fussent si avant, ils furent extrêmement surpris de s'en voir tout à coup envelopez, & de tomber entre leurs mains. Les deux grands Vaisseaux firent en sorte qu'ils s'approchérent de la Terre, & sauverent de nuit leur monde; & les sept Galéres de convoi faisant force de rames tâcherent d'échaper, & eurent le bonheur de se sauver toutes, à l'exception d'une qui eut le malheur (cependant l'équipage, hors ceux qui étoient à la chaîne, se sauva aussi de nuit) de tomber entre les mains des Ennemis, pour s'être trouvée plus chargée de Marchandises que les autres. Outre les deux Vaisseaux, le petit Bâtiment, & la Galére, ils prirent encore six autres Vaisseaux Marchands, qui venoient d'autres endroits.

* Cet événement qui intéressoit les principaux Marchands de l'Europe, qui avoient part dans ces riches Marchandises, jetta l'allarme par tout. †

* Colére d'Ossone. † 1617.

Cependant les Espagnols embarrassez des Bâtimens qu'ils venoient de prendre & éblouïs de l'éclat de tant de trésors, craignirent d'être obligez d'en venir aux mains avec l'Armée Venitienne qui les suivoit en flanc, & qui s'étoit renforcée de sept Galéres, & pour éviter le combat, ayant traversé la Mer vers le Mont Ange ils se rendirent à Brindisi. Ayant aussi-tôt dépêché par terre un Courrier, qui faisant une diligence extraordinaire se rendit en deux jours de Brindisi à Naples, le Viceroi ne l'eût pas plûtôt reçû qu'il s'emporta beaucoup, & il est certain que peu maître de ces premiers mouvemens il auroit déchargé sa colere sur Leiva & sur Rivera, s'ils fussent allez eux mêmes en personne lui porter cette nouvelle ; ayant l'esprit trop fier & trop vain pour pouvoir souffrir patiemment, que pour un butin, quelque riche qu'il fût, on eût perdu l'occasion de remporter une des plus importantes victoires ; en sorte que Leiva étant arrivé deux jours après il ne manqua pas de blamer sa conduite. Toutefois il tâcha de dis-

ſiper ſon chagrin en faiſant montre des dépouïlles remportées ſur les Ennemis, & pour cet effet il donna ordre que les Vaiſſeaux priſſent la route de Naples, où ils entrerent avec ceux qu'ils avoient pris, au milieu des acclamations, des cris d'allegreſſe, & de toutes les cérémonies les plus ſolemnelles, qu'on a coûtume d'obſerver dans les plus ſignalées victoires. Le Duc ſe conſola auſſi par l'eſpérance de voir bien-tôt la Republique en Guerre avec la Porte, à cauſe que pluſieurs Miniſtres étoient intéreſſez dãs ces Marchandiſes, & que les Turcs ne pouvoient accuſer de cette perte que les Venitiens, qui étoient obligez de donner un bon convoi. Mais ſur ces entrefaites la mort *d'Acmet* étant ſurvenuë, & Muſtapha ſon frere lui aïant ſuccedé à l'Empire, les changemens arrivez dans le Gouvernement, firent oublier les intérêts des particuliers. Et cependant la Republique pour empêcher qu'on ne rejettât la faute ſur elle, envoya auſſi-tôt des Commiſſaires ſur la Flotte pour s'informer de la conduite d'un chacun, & ſi tout le

monde avoit fait son devoir. Zane fut démis du Généralat, & le Capitaine des Galéres du convoi suspendu. Le Sénat ne laissa pour cela de faire représenter à toutes les Cours des Princes l'état des choses, & de les taxer même d'indolence, de laisser ainsi croître un serpent qui les mordroit tous les uns aprés les autres; à la verité, chacun compâtissoit assez aux malheurs de la République, mais personne ne se mettoit en devoir d'y rémédier, excepté le Grand Duc Cosme de Florence, qui non seulement avoit refusé de donner des Galéres au Duc d'Ossone, mais de plus avoit retenu l'argent qui devoit servir de subside à l'Empereur Ferdinand son Parent.

* A Milan aprés plusieurs Traitez & négociations, la paix fut enfin publiée par Don pedro de Toléde entre le Roi Catholique & le Duc de Savoye, par la médiation du Roy de France, conformément aux Articles qui avoient été conclus, & signez à Asti, avec cette addition qu'à l'égard du licenciement des Troupes, & de la

* Paix concluë.

restitution des places le Duc seroit obligé de commencer le premier, & tout le reste fut ponctuellement executé, étant certain que les deux partis souhaitoient également la paix. Presque en même temps, par la médiation du Roi Catholique la paix fut concluë entre l'Archiduc Ferdinand Roi de Bohéme & la République de Venise, de sorte que de part & d'autre, à la grande satisfaction des peuples, la Soldatesque fut licenciée ; aprés quoi on envoya conjointement des Commissaires dans le Territoire des Uscoques, pour achever de mettre les Articles à exécution : toute l'Italie se réjoüissant fort de cette double paix.

* Tout au contraire le Duc d'Ossone aprés avoir fait ses derniers efforts pour l'empêcher, voyant qu'il n'avoit pû y réüssir, ne pouvoit en entendre parler sans frémir & sans entrer en furie, parce qu'il voyoit que les Venitiens debarrassez de la Guerre avec l'Archiduc, laquelle occupoit la plus grande partie de leurs forces, & déchargez de l'obligation de secourir

* Indignation & résolution du Duc.

le Duc de Savoye ni en secret, ni ouvertement, ni directement, ni indirectement, seroient en état de se rendre plus forts que lui sur Mer, & de faire ainsi échouër les desseins qu'il avoit conçûs contr'eux. Nonobstant cette grande inquiétude ; voulant montrer la fermeté & la constance de son ame, il fit courir le bruit qu'il avoit résolu de faire de nouvelles tentatives ; & de plus grands Armemens que jamais pour se rendre Maître du Golfe; & comme on n'a guére accoutumé de faire de si grandes entreprises sans les colorer de spécieux prétextes, & que c'étoit sur tout la méthode d'Ossone, ce Duc ne manqua pas de le faire encore en cette occasion, où entr'autres il en fit répandre deux. Le premier fut que les Venitiens n'avoiét point fait de difficulté de faire alliance avec les Hollandois sujets rebelles de son Roi, de mandier leur secours, & de donner même passage à leurs Troupes; & le second, qu'ils s'étoient emparez du Port de Sainte-Croix appartenant à ceux de Raguse, & qu'aussi-tôt ils y avoient fait bâtir un Fort,

nonobstant que cette petite Républi-que eût eu recours à la protection du Roi Catholique, pour se mettre à couvert de leurs invasions.

* Ces prétextes n'étoient pas tout-à-fait faux, quoi que les Venitiens n'ayent rien oublié pour excuser leur conduite : sur tout ils ne peuvent pas nier le premier, & pour le second ils doivent aussi en convenir, du moins en partie. Il est certain que *Venier*, qui avoit été élû en la place de Zane, & élevé à la Charge de Généralissime, ne s'étoit pas plûtôt mis en mer qu'il étoit passé dans le Port de Sainte-Croix avec son Armée Navale, consistant en 23. Galéres légeres, 5. grosses, 19. Vaisseaux, quelques Barques armées, & autres plus petits Bâtimens, sous prétexte, à la verité d'en empêcher l'entrée à l'Armée d'Ossone, lequel avoit fait courir le bruit qu'il avoit résolu de bien munir & de bien fortifier quelque place de la dépendance de cette République. Cependant la vérité est que Venier avoit fait bâtir à l'entrée du Port un petit

* Ragusiens molestez par les Venitiens.

Fort presque tout de terre, pour donner quelque appréhension à ceux de Raguse, jugeant qu'il étoit raisonnable de mortifier ces Peuples, qui sans aucune néceſſité d'Etat, mais par une disposition volontaire, avoient cherché de se soustraire de la protection si ancienne de la République de Venise, pour se mettre sous celle du Duc d'Oſſone ; & qui pour cela s'étoient servis de moyens injustes, & de plaintes mal fondées, comme si la République (ce qui pourtant étoit trés-véritable) eût voulu les tiranniser. Effectivement les dommages que les Milices Venitiennes firent aux Ragusiens furent trés-grands, & toûjours en publiant qu'il falloit de néceſſité reprimer la présomption de ces Peuples, & châtier l'audace qu'ils avoient euë non seulement de recevoir dans leurs Ports les Vaiſſeaux Espagnols, mais auſſi de leurs fournir les choses neceſſaires. Cependant les Ragusiens semblables aux petits enfans qui se mettent à crier dés qu'ils voient la férule, avant même que d'en sentir les coups, porterent de grandes plain-

res contre les Venitiens non seulement à Naples & à Rome, mais jusqu'à Constantinople même.

* Il déplaisoit fort au Pape, aussibien qu'à la Reine Régente de France, qui gouvernoit encore, de voir continuer les desordres & que les instances de leurs Ministres ne servissent à rien pour adoucir cet esprit fier du Viceroi, vaincre son obstination, & le porter à discontinuer enfin la guerre contre les Venitiens, & ils n'avoient pas moins de déplaisir des dommages que ceux-ci causoient aux Ragusiens, parce que par cette vengeance ils ne faisoient qu'irriter davantage le Duc, & donner au Turc quelque prétexte de se mettre en Mer, sous couleur de vouloir les secourir, afin de ne laisser pas perdre un Etat, qu'il ne permettra jamais qui tombe sous un autre Gouvernement. D'ailleurs, il se faisoit beaucoup de bruit par les Ministres de tous les Princes, dont la plûpart des Sujets étoient interessez dans toutes ces richesses pillées par les Vaisseaux Espagnols qui étoient sous le

* Offices divers. 1617.

commandement du Duc d'Offone. Le Roi, soit que ce fût effectivement sa volonté, ou qu'il en fit semblant, fit entendre au Viceroi que son intention étoit qu'on restituât aux Veni-tiens les prises faites sur eux; & même il donna à l'Ambassadeur de Venise une Lettre écrite de sa propre main, addressée au Duc d'Offone, laquelle ne lui parloit d'autre chose que de cette restitution. Le Viceroi pour faire accroire au Public qu'il alloit obeïr, manda aussi-tôt *Gaspard Spinelli*, Résident de la République, lui disant avoir reçû ordre du Roi son Maître de restituer aux Venitiens les Vaisseaux qu'on avoit pris, mais comme il ne disoit rien des Marchandises qui avoiẽt déja été dechargées, le Résident lui répondit, *Que sa Sérénité avoit des Forêts entiéres de Vaisseaux*. *Eh bien*, repliqua le Viceroi, *je les garderai donc*; & il ne manqua pas d'écrire en Cour le refus que le Résident avoit fait, qu'il embellit de toutes les couleurs de Rhétorique qu'il jugea à propos. L'opinion la plus commune fut que le Roi d'Espagne n'avoit jamais eu sincere-

ment intention d'obliger son Viceroi à restituer aux Venitiens toutes ces grandes richesses qu'on leur avoit pillées,& qui furent appreciées à plus de 700.mille pistoles,parce que s'il l'eût voulu tout de bon,la chose auroit été executée;mais il vouloit contenter les gens, ou pour mieux dire, sauver les apparences, jusqu'à accuser d'Ossone de desobeïssance.

* Il couroit un bruit que dans ce Siécle il ne s'étoit point vu jusqu'à lors une plus violente passion, que celle du Duc de Savoye pour avoir Genéve, ni une haine plus irréconciliable que celle du Duc d'Ossone pour perdre Venise. Il étoit comme l'œuf qui plus il cuit plus il devient dur. Sollicitations, priéres, remontrances, commandemens, tout cela ne servoit qu'à le rendre plus fier & plus intraitable. Persistant donc dans ses desseins ambitieux & turbulens, quoi que la saison fust déja fort avancée, avec tout cela il envoya encore François Rivera dans la Mer Adriatique avec vingt Vaisseaux de Guerre. Le Général Ve-

* Rivera en Mer & succez.

nier, bien qu'il eust une Armée plus forte, neanmoins l'ayant découvert vers Sainte-Croix, ne s'en approcha que fort lentement, ayant rangé son Armée en bataille, comme s'il eust attendu d'être provoqué au combat, & en effet les Espagnols s'étant approchez, plutôt eust-on dit comme amis qu'autrement, ils se canonnérent de part & d'autre durant plus de six heures, comme s'ils eussent voulu reciproquement se saluer, en sorte que les Soldats eux-mêmes crûrent que dans l'Artillerie il n'y avoit que de la poudre, parce que pendant un si long espace de temps on ne vit autre chose que de la fumée, & le retentissement des coups, sans que d'aucun côté on pensât à se joindre & à en venir aux mains. La nuit qui survint fit cesser les canonnades qui ne tuérent personne, mais blesserent seulement quelques hommes des deux côtez, plûtôt par la fumée, que par des boulets. Les Auteurs Venitiens écrivent que Venier poursuivit toute la nuit Rivera qui se retiroit au plus vîte, & les Espagnols disent que ce

fut Rivera qui poursuivit Venier. C'est ce que je ne puis nullement décider : ce qu'il y a de certain est que le matin ils se trouvérent encore à la veuë les uns des autres. On prétend que Venier avide de gloire anima tout le monde au combat, & que Rivera, qui n'aimoit pas moins la gloire en fit de même de son côté. Cependant ils s'approchérent (quel curieux événement !) ils se braverent, se canonnérent plus long temps que le jour précedent, sans morts, sans blessez, sans incendies, sans aller à l'abordage, & il n'y eut d'autre mal sinon que quelques-uns demeurérent sourds à cause du furieux tintamarre, & les autres aveugles par la grande & épaisse fumée.

* Le Ciel courroucé, ce semble, contre ces Généraux de Mer, & indigné de les voir combattre avec tant ou de politique, ou de négligence, voulut faire à coups de tonnerre & de bombes de l'air, cette guerre qu'ils n'avoient pas sçû ou voulu faire avec les Armes. A peine avoient-ils cessé

* Tempête.

de faire jouer leur Artillerie sur le soir, qu'il s'éleva une des plus furieuses tempêtes accompagnée d'éclats de tonnerre, d'éclairs, de feux, de grêle, en sorte qu'il sembloit qu'elle alloit infailliblement les engloutir ; & que chacun des Partis fut contraint d'abandonner l'Ennemi, pour songer uniquement à combattre la Mer & les vents. Venier fut transporté jusqu'à Manfredonia où néanmoins, si on en croit les Auteurs Venitiens, il alla pour poursuivre les Ennemis. Mais ce fut, non par son courage, mais par les vents qu'il fut poussé de ce côté-là avec les gros Vaisseaux, avec lesquels il reprit ensuite avec beaucoup de peine & de difficulté le chemin de Sainte-Croix. Les Galéres legéres n'étant pas capables de resister & de se servir de leurs rames, faisant petites voiles se retirérent vers la Dalmatie, où six firent naufrage contre les écueils de Melada, sans qu'il se sauvât personne de leur équipage. Rivera lui-même ne se sauva que comme par miracle dans le Port de Brindisi, sans autre perte néanmoins

que de deux Vaiſſeaux de tranſport, mais tous les autres Vaiſſeaux furent ſi mal traitez & délabrez qu'il fallut bien du temps, & bien de l'argent pour les remettre dans leur premier état. Mais la perte des Venitiens fut encore beaucoup plus grande, ayant été obligez de combattre contre les vents contraires. Voilà l'iſſuë de cette Campagne maritime, dans laquelle on croyoit que les Venitiens alloiēt perdre entiérement l'empire de la Mer Adriatique, leſquels néanmoins conſervérent leur liberté, & ne perdirent que quelques Vaiſſeaux, & les dépoüilles que remporterent ſur eux les Eſpagnols.

* Le Viceroi apprit avec beaucoup de déplaiſir cet accident, parce que de toutes les expéditions qu'il avoit faites ſoit en Sicile contre les Turcs, ſoit à Naples contre les Venitiens, ce fut la ſeule qui ne produiſit aucun effet, car ſes Eſcadres avoient accoûtumé de s'en retourner ou chargées de Marchandiſes, ou avec la gloire d'avoir battu les Ennemis; mais néanmoins à

* Vaiſſeaux garantis du naufrage.

cette

cette fois non seulement il n'y eut ni victoire, ni butin, mais même la perte fut considérable; aussi ne manqua-t'on pas de l'exténuer le plus qu'on pût, pour ne pas donner à parler au Peuple, & de faire au contraire la tempête beaucoup plus grande. Le Duc fit entēdre ce qui s'étoit passé afin qu'on fît chanter le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir delivré l'Armée Navale de Sa Majesté d'une des plus terribles & plus furieuses tempêtes, sans aucune perte considerable. La joye se redoubla, & le chagrin diminua, lors que les nouvelles vinrent de toutes parts, que l'Armée Navale des Venitiens avoit été si maltraitée, qu'il s'étoit perdu plus de dix Vaisseaux avec tout leur monde, & effectivement cela étoit trés-certain, & ce qui affligea principalement le Senat, fut que selon le compte qu'on en fit, il périt plus de 3000. personnes avec les Vaisseaux & toutes les munitions; & que d'ailleurs la plûpart des Vaisseaux & des Galéres qui resterent furent hors d'état de servir de plusieurs mois. D'Ossone ayant entendu le récit de la maniére

dont on s'étoit canonné, de la bouche de Rivera, qui sans doute, le fit à son avantage, il lui dit, *Cette fois Dieu a plus fait que vous.*

* Il arriva dans cette année deux grands désordres; un dans la Ville de Naples; l'autre à *Cosence*, Capitale de la Calabre Citérieure. Quant au premier, il faut savoir qu'en vertu de ses droits & priviléges le Peuple choisit son Elu, comme il a été dit au commencement; † & comme cette Charge est non seulement fort honorable, mais aussi fort lucrative, & qu'elle enrichit ordinairement ceux qui la possédent, il arrive souvent pour cette raison qu'il y a beaucoup de Prétendans, & à cette fois le nombre s'en trouva plus grand que jamais, n'y ayant personne qui n'y aspirât, à cause que le Gouvernement étoit tranquille sous un Viceroi également craint & aimé. Entr'autres il se rencontra deux Partis qui ne vouloient pas céder l'un à l'autre, en sorte que nonobstant les rigoureuses défenses de faire aucune violence dans le lieu de l'élection, la

* Elu du Peuple. † 1617.

discorde y causa de si grands désordres que des grosses paroles on vint bientôt aux mains. Le Viceroi, qui avoit l'œil à tout, informé de cela, s'y rendit avant que le Souverain Tribunal en prit connoissance. Un de ces Partis étoit soûtenu par le Viceroi lui-même, qui généreusement voulut bien qu'on n'eût aucun égard à ses recommandations, & consentit que l'autre, qui étoit *Scipion Pertio*, fust élû; en quoi on admira le respect que le Peuple avoit pour lui: Néanmoins il voulut que tous ceux qui avoient excité les différends & les troubles, fussent punis par de grosses amendes.

* L'autre désordre fut celui qui arriva dans la Calabre Citérieure, dont Cosence est la Ville Capitale. Cette Place est située entre sept Collines, en partie sur le penchant, & en partie dans une Plaine, & au milieu elle est arrosée de la Riviére *Crate*, sur laquelle on voit un Pont de Marbre, le plus beau & le plus magnifique qu'il y ait sur aucune autre Riviére; d'un côté le Crate se joint à une autre Riviére †

* Evenement à Cosence. † 1617.

ditte *Busento*, qui l'arroſe auſſi en grãde partie. Elle eſt remplie de Nobleſſe, de richeſſes, de ſuperbes Bâtimens, de Monaſtéres, de Docteurs, & joüit de toutes les prérogatives qu'une Ville Royale peut ſouhaiter, avec un Château trés-fort, qui la défend, ou qui la commãde, un Archevêché trés-fameux, un Chapitre, & un Clergé des plus célebres d'Italie. Sa Campagne eſt trés fertile, de là vient que ſes Places & ſes Marchez abondent toûjours en toutes choſes. Ses Habitans ſont environ au nombre de 20. mille, & elle eſt gouvernée par un Préſident avec ſix Auditeurs, comme cela ſe fait dans les Capitales des autres Provinces, ainſi qu'il a déja été dit. Au haut il y a la plaine de la Forêt ditte *Sila*, on y recuëille une manne trés-excellente, & dans les penchans, qui ſont auſſi les pieds des Pirénées, juſqu'à Coſence il ſe trouve plus de cent bons Hameaux, appellez communément *Hameaux de Coſence*, mais qui néanmoins pour le Gouvernement n'en dépendent en aucune façon, mais ſeulement du Préſident, & du Gouvernement du

Roi. Il prit donc envie à cette Ville de rendre ces Hameaux dépendans de son Gouvernement, en sorte que par son autorité particuliere leurs Magistrats fussent établis, & les Impôts exigez pour en rendre ensuite compte au Trésor Royal. Pour cet effet le Président conjointement avec la Ville en écrivit en Espagne, & y dépêcha deux Deputez, qui sçurent si bien représenter les choses qu'on en obtint le consentement du Roi, en sorte que le Président envoya un Auditeur avec un certain Noble appellé *Thomas Ferrari*, pour en donner la possession, mais comme ils se furent transportez dans un de ces Hameaux, nommé *le Grand Hameau*, les Habitans s'étant soûlevés commencerent à crier, *Vive le Roi, & meurent les Cosentins qui veulent nous mettre en esclavage*, & effectivement ils tuérent Ferrari, & ce ne fut qu'à grãd peine que l'Auditeur sauva sa vie. Le Duc d'Offone fut fort fâché que le président eût entrepris une affaire de cette importance là sans sa participation, & il dépêcha *Dom Musio Cacace*, homme tres-sévere, avec la qualité

de Visiteur Royal, pour informer de l'état des choses, & pour suspendre toute exécution, jusqu'à son nouvel ordre.

* Les principaux Chefs de ces Hameaux s'étant assemblez depêcherent quatre Deputez vers le Viceroi de Naples, duquel ils furent tres-bien reçus, & qui mieux informé de leurs privileges en écrivit à Madrid, & fit voir combien cette prétention appuïée du président pour quelque dessein caché, seroit préjudiciable aux interêts du Roi, si elle avoit son effet; de sorte que le Roi aïant revoqué la concession qu'il avoit faite sur un faux exposé, ordonna qu'on ne fît aucune innovation. Cependant le Visiteur Cacace pour satisfaire son humeur austére fit des informations trés-rigoureuses tant contre le président, que contre les Auditeurs, & contre ceux qui avoient sollicité cette affaire dans le Conseil de la Ville. En un mot, la conclusion fut que le président fut démis de sa Charge, laquelle fut donnée à Don Baptiste Alcara. L'Audi-

* Hameaux de Cosence.

teur qui avoit pris la Commission d'aller avec Ferrari fut aussi destitué, & obligé d'aller à Naples rendre compte de sa conduite : tous les autres furent censurez & envoyez dans d'autres présidiaux. Les deux Meurtriers qui avoient poignardé de leur propre main Ferrari furent pendus, & les autres qui avoient été mis en prison par le président furent élargis. La Ville fut condamnée à faire bâtir à ses dépens une Galere, qui, par grace, porteroit ses Armes, & qu'elle seroit obligée d'entretenir de ses propres deniers pendant une année entiere. Le procureur Fiscal, pour ne s'y être pas opposé, comme il devoit, bien qu'il soûtienne les interêts de la Ville, fut ôté de sa Charge, quoi qu'elle soit à vie, mais étant allé peu de temps aprés en Espagne & s'y étant justifié, il y fut rétabli. Pour ce qui est des Hameaux, on leur augmenta leurs privileges, & on declara qu'ils ne relevoiēt en aucune maniere du Gouvernement de Cosence, mais du présidial Royal, & que pour cette raison ils seroient appellez *Hameaux Royaux*, comme ils

sont effectivement;cependant le Vulgaire, sur tout les Etrangers ont accoûtumé de les appeller *Hameaux de Cosence.*

* Cet événement leur fit naître la pensée & former la résolution d'introduire l'usage d'envoyer tous les deux ans un Visiteur Royal pour s'informer de toutes choses,censurer tous les Souverains Magistrats Royaux,& même ceux de la Ville,& recevoir les plaintes que les peuples pourroient faire tant en particulier qu'en general contre les présidens & autres Juges. Mais comme cette affaire étoit d'une tres-grande importance il en fit la proposition au Collateral de Naples, lequel approuva son dessein,mais non content de cela il en écrivit à Madrid, & quoi que dans le Conseil du Roi les affaires ayent accoûtumé de traîner, & que les résolutions tirent ordinairement en longueur, avec tout cela, à cette fois-là on en fit bientôt la décision conformément aux représentations du Viceroi, soit pour la bonneopinion qu'on avoit de lui,

* Visiteurs Royaux.

soit qu'effectivement cet usage fut trés-utile & trés-avantageux. Le Duc d'Offone ayant donc reçû l'agrément de la Cour, il envoya avec d'amples pouvoirs des Visiteurs dans les douze Provinces du Royaume, en chacune un, savoir dans la *Basilicate* dans la *Principauté* Citérieure & Ultérieure, dans la *Calabre* Citérieure, & Ultérieure, dans celle de *Lucce*, dans la *Terre d'Otrante*, dans la *Terre de Bari*, dans l'*Abrusse* Citérieure, & Ultérieure, dans la *Capitanate*, dans la Comté de *Melisse*, qui sont les 12. provinces. Il choisit des Visiteurs habiles & affectionnez, personnages sévéres & intégres. Chacun d'eux mena avec soi un Fiscal, deux Auditeurs & un Secrétaire, tous payez par les Provinces mêmes, qui ne leur donnoient aucuns gages, mais les défrayoient seulement, néanmoins à la fin de leur Ministére on leur donna à chacun des Emplois convenables. Il est certain que cet usage contribua beaucoup au bon Gouvernement du Royaume, parçe que les Présidiaux, les Juges & les Magistrats, qui se

voyoient sujets à de telles visites, pensoient à leurs affaires, prenoient garde à charrier droit, & à rendre bonne justice. Plusieurs Magistrats furent honteusement destituez pour avoir pris des présens. Ce bon usage ne fut exactement observé qu'autant que dura le Gouvernement d'Ossone, mais depuis ce temps là on n'envoye, ce semble, des Visiteurs que pour exiger des présens des Tribunaux & des Juges, leur donner des loüanges & d'illustres témoignages de leur bonne administration, & se moquer des plaintes des Peuples ; en un mot on les appelle ordinairement *Visiteurs des Bourses*.

* Parmi les bons ordres qu'il établissoit il ne lui étoit pas possible de s'abstenir de quelque trait de gaillardise & de plaisanterie, soit pour se satisfaire lui-même, ou pour plaire aux autres. Ayant appris que dans la Ville de Naples plusieurs feignoient d'être boiteux, gens fainéans qui n'aimoient pas le travail & la peine, & qui vouloient se dispenser d'aller sur Mer, &

* Curieuse avanture au sujet des Boiteux.

† 1617.

de s'enrôler dans les Compagnies qui se faisoient alors, il s'avisa d'une curieuse invention pour découvrir leur défaut. Il avoit donné ordre de bâtir un Hôpital, & assigné pour cet usage une partie de l'argent qui proviendroit du butin qu'on faisoit sur Mer tant sur les Turcs que sur les Venitiens. Il fit donc répandre le bruit que cet Hôpital devoit servir à loger les Boiteux, qui auroient chacun par an 20. Ecus de pension, un lit, le logement, & autres avantages. Il fit de plus publier qu'ils devoient étre enregistrez & reçus le 25 Novembre (& cet ordre fut fait au mois de Juillet) mais que ceux qui ne se rencontreroient pas précisément ce jour-là ne pourroient jamais plus étre reçûs. Presque tous les Boiteux du Royaume y accoururent, & le jour préfix étant arrivé, on les fit tous assembler devant la Place du nouvel Hôpital, le Viceroi s'y transporta en personne, & ayant fait tendre tout le long de la Porte une corde haute d'un pied, il declara que voyant que le nombre étoit extraordinairement grand, & que l'Hôpital seroit trop chargé, il avoit

résolu de ne recevoir que ceux qui auroient assez de vigueur pour sauter par dessus cette corde, & d'exclure les autres. Le nombre de ceux qui sauterent fut de plus de 200. parce que la plûpart faisoient semblant d'étre boiteux, & qu'il y en avoit fort peu qui le fussent effectivement. Ensuite le Viceroi étant entré il leur dit, *Vous faites donc les boiteux pour n'aller pas à la guerre*, & puis s'étant tourné vers les autres qui étoient demeurez dehors, il leur dit, *si vous n'avez pas les jambes bonnes, vous avez les bras*, & ainsi il les envoya de ce pas les uns & les autres servir sur les Galeres, mais sans chaînes, & l'Hôpital fut destiné pour ceux qui seroient estropiez en combattant sur Mer.

* Voici une autre avanture qui n'est pas moins digne de remarque & de réflexion. En ce temps-là les Jesuites faisoient bâtir leur College, & parce qu'en pareil cas ces bons Peres ne mãquoient jamais de faire provision d'un grand courage, & d'un zéle trés-ardent parce qu'à proportion ils demandent ensuite les charitez, ils firent un plan

* Jesuites commens trompez.

d'une vaste étenduë, mais par malheur pour eux dans l'enceinte de ce plan se rencontra la Maison d'un certain Gentilhomme nommé *Fanel*, qui passoit pour Bouffon du Viceroi, parce qu'il en étoit fort aimé, à cause que c'étoit un facétieux corps, & que son humeur avoit beaucoup de rapport avec celle du Duc. Pour avoir cette Maison, les Jesuites avoient épuisé toute leur éloquence, avec promesse de lui faire bâtir un autre Palais beaucoup plus beau dans un autre endroit. Mais Fanel ferme & obstiné ne vouloit pas en entendre parler, & vouloit garder sa Maison qui depuis six generations étoit dans sa Famille. Enfin ils s'imaginerent qu'ils ne pouvoient employer un meilleur expedient que de faire intervenir l'autorité du Viceroi, lequel ordonna que quatre des principaux Peres du Covēt vinssent le trouver un certain jour qu'il leur marqua, & qu'en même tems il donneroit aussi ordre que le Seigneur Fanel vint en sa presence (avec lequel il conclut en secret ce qu'il falloit faire) afin de tâcher de faire quelque accommodement. Le jour étant

venu, les Jesuites,& Fanel ne manquerent pas de s'y rendre à l'heure assignée : Le Viceroi s'adressant d'abord à Fanel, *Vous ne voulez donc*, lui dit-il, *ni vendre, ni donner vôtre Maison à ces Peres ?* & moi je trouve que vous êtes obligé de le faire, pour vous faire instruire des Articles de la Foi, dans laquelle vous n'étes pas bien ferme, & je veux en prendre les informations convenables. Pere, examinez-le sur le simbole de la Foi ; là dessus les Jésuites sentirent une grande joïe dans l'espérance qu'ils pourroient le convaincre d'hérésie, & l'ayant fait mettre dans les prisons de l'Inquisition faire confisquer sa Maison à leur profit ; la pensée étoit bonne.

* Ils commencérent donc à l'interroger sur le *Credo in Deum* & à chaque Article il répondit toûjours avec de grands témoignages de zéle & de foi. Enfin comme ils furent venus à celui de *Carnis resurrectionem*, la resurrection de la Chair, le bon Fanel se mit à mâcher & à cracher, faisant connoître assez clairement qu'il ne croyoit pas

* Conclusion sur cela.

cet Article ; dequoi les Jésuites baignérent d'aise dans leur ame, croyant de tenir déja la souris par la queuë, comme dit le Proverbe, le poussant donc avec plus de vigueur & le pressant de donner une réponse positive, il avoüa que pour lui il regardoit la resurrection de la chair comme une chose impossible, & que si l'on suivoit son avis on rayéroit cet Article, *Carnis resurrectionem*, du Simbole de la Foi. Alors les Jésuites dirent hautement que comme cet Article étoit un des plus essentiels de la Foi, Fanel ne pouvoit le nier sans être hérétique, & que comme tel il falloit le dénoncer à l'Inquisition. A quoi le Viceroi repliqua, *Peres, laissez-le croire ce qu'il voudra, tenez l'affaire sécrete, ne la révélez à personne, & il vous donnera la Maison.* Mais les Jésuites qui croyoient avoir la Maison, & s'acquiter en même tems de leur devoir en rendant un grand service à l'Eglise, repartirent, *Vôtre Excellence nous pardonnera, s'il lui plaît, c'est-là une hérésie qui mérite le feu.* Alors le Viceroi se tournant vers Fanel lui dit, *Eh bien, Seigneur Fanel, qu'aimez-*

vous mieux ou croire cet Article, ou aller à l'Inquisition ? Trés-excellent Seigneur, répondit aussi-tôt Fanel, *j'aime mieux croire cet Article du plus profond de mon cœur, & je proteste, comme je protesterai toûjours, qu'il y aura une résurrection de la Chair, que je la croi, comme ces Peres la croient, & comme la Sainte Eglise la croit.* Les Peres Jesuites témoignant beaucoup de joye d'une si prompte conversion lui dirent, *Seigneur Fanel, vous nous avez plus d'obligation que ne valent dix Maisons, car nous avons sauvé vôtre ame, & garanti vôtre corps de l'Inquisition.* Enfin le Viceroi conclut ce beau Dialogue de cette maniére. *Mais, Peres, si vous avez obligé Fanel à croire la résurrection de la Chair, comment voulez-vous qu'il vous donne sa Maïson? Vous ne donnerez jamais la vôtre à personne, mais vous la garderez éternellement, & lui quand il reprendra son corps au jour du Jugement où voulez-vous qu'il aille loger, au Cabaret ? De grace, Peres, que chacun garde sa Maison car cela n'est ni beau ni honnête d'employer tant de ruses & de subtilitez pour attraper le bien d'autrui.* Ainsi les bons Religieux s'en allerent,

avec leur courte honte,& avec un dépit qui, sans doute, ne fut pas médiocre.

* Ce Duc n'aimoit pas seulement à faire lui-même des coups de cette nature,& des reparties égalemẽt plaisantes & judicieuses, mais de plus il se plaisoit à les entendre faire aux autres sur le champ,& il avoit grãde opinion de ceux qui pouvoient rendre raison de toutes les questions qu'on leur faisoit, & tout au contraire il faisoit un mauvais jugement de ceux qui répondoient sottement,ou qui ne savoient que dire lors qu'on leur demandoit quelque chose.Pour satisfaire à son inclination, il ne recevoit jamais chez lui de Domestiques qu'il ne connût auparavant la trempe de leur esprit & le tour de leur génie,& semblable à un autre Sixte V.lors qu'il avoit sujet de se fâcher contre quelqu'un de ses gens,il vouloit qu'il lui répondît avec modestie & respect,à la verité, mais aussi avec esprit, & avec les meilleures raisons qu'il pouvoit trouver,pour excuser la faute qu'il avoit commise;& cela lui étoit d'autãt plus agréable qu'il avoit coûtume de

* Quels Domestiques il vouloit.

dire souvent que pour lui, en son particulier, *il aimoit mieux avoir un Serviteur impertinent que Sot.* Aussi y avoit-il grand plaisir de le servir, & il étoit aimé & respecté de ses Domestiques à cause de sa ponctualité à les satisfaire & de sa générosité à leur procurer des avantages, outre que comme il étoit extrêmement familier avec tout le mõde, il familiarisoit aussi encore plus avec ses Domestiques, mais ce qu'il y a d'important est qu'il ne laissoit pas de tenir si bien en même temps sa gravité, que jamais aucun Domestique ne perdit le respect qui lui étoit dû, parce que comme il les caressoit & les régaloit, il savoit aussi les châtier avec une extrême séverité lors qu'ils tomboient en quelque faute. En un mot, il aimoit les reparties promtes, & il vouloit que chacun sans hésiter rendît raison de ce qu'on lui demandoit, loin de se troubler & de se decontenancer, autrement il les chassoit de sa maison comme des Sots.

* Il se plaisoit tellement aux reparties promtes & subtiles qu'il les recom-

* Reparties récompensées.

pensoit genereusement; il avoit coûtume de faire l'aumône (souvent aussi il accordoit la grace aux coupables) à tous les Pauvres qu'il rencontroit en allant à l'Eglise, & à la promenade, ou qu'il le fît par pieté & charité, ou par ostentation, & pour gagner aussi par ce moyen l'affection du Peuple, † & souvent il avoit accoûtumé de faire quelques questions à quelques-uns. Un jour il demanda à un quel étoit son Païs? A quoi ce pauvre répondit aussitôt, *Et comment puis-je avoir un Païs, très-excellent Seigneur, puis que je n'ai pas seulement, un quatrin pour m'acheter du pain?* Le Viceroi s'étant alors tourné vers ceux qui étoient tout autour de lui leur dit, *Je lui ai fait une demande de sot, & il m'a fait une réponse de sage*, & il donna ordre qu'il fût reçû & entretenu dans un Hôpital. Un autre jour il demanda à un autre Pauvre. D'où vient que tu és Mendiant? *Parce*, répondit l'autre, *que je n'ai pas ce que je voudrois avoir. Mais*, repliqua le Viceroi, que voudriez-vous avoir? Le Pauvre repartit, *la charité de Vôtre Excellence*. Le Duc la lui fit donner & ordon-

† 1617.

na de plus qu'il fût aussi envoyé à l'Hôpital pour y être entretenu. Tout au contraire il méprisoit fort les reparties mal-fondées & impertinentes, d'où vient qu'ayant demandé un jour à un Mendiant qui le prioit de lui donner l'aumône, *ce qu'il lui falloit pour le contenter?* & ce Pauvre lui ayant répondu avec beaucoup d'impertinence, *Etre Viceroi comme Vôtre Excellence*, le Viceroi repartit, *il vous faut donc aller en Espagne pour demander la Charge, sur une de ces Galéres qui doivent partir au premier jour*, & ainsi il le fit conduire aux Galeres.

* Il arrivoit quelquefois que comme ce Duc se plaisoit aux reparties promtes & subtiles, il en recevoit aussi. Il a déja été ci-dessus qu'il prenoit plaisir à passer quelques momens du jour à s'entretenir avec ce Fanel dont il a été parlé ci-devant, à cause des plaisanteries qu'il disoit souvent. Le Duc avoit fait planter tout autour du Palais de la *Vicairie*, où les Juges residoient, quantité d'Arbres feüillus, afin que ceux qui avoient affaire avec ces Magistrats

* Repartie subtile.

puſſent joüir de la fraîcheur en attendant le temps de leur audience. Etant donc un jour allé voir ces Arbres, & ayant avec lui Fanel, en ſe promenant il lui dit, *Ne trouvez-vous pas, Seigneur Fanel, que j'ai bien fait de faire planter ces Arbres ici tout autour?* *Trés-bien*, répondit auſſi-tôt Fanel, *& cela me fait croire que Vôtre Excellence ſait trés bien que c'eſt dans les Bois que ſe tiennent les Voleurs.* Une autrefois il demanda au même, *Que faut-il faire, Seigneur Fanel, pour faire quatre fous en un ſeul point?* L'autre qui avoit la repartie promte, répondit incontinent, *Qu'ils ſe mirent enſemble dans un même Miroir dans un ſeul point.*

Sur la fin de Novembre il y eut un grand bruit dans le Royaume pour des quérelles ſans fondement & ſur de ſimples vetilles, arrivées entre le Marquis d'Arena de la Maiſon Conclublet, & le Prince de Maida de la Maiſon Loffredo, & bien que l'étincelle qui excita d'abord cette inimitié fût fort petite, néanmoins pour n'avoir pas été éteinte dés le commencement par le

* Succez pour un duel.

Président de Cantanzaro, qui auroit dû y mettre ordre, elle s'accrut bientôt en un grand embrasement, en sorte qu'aprés s'être fait de part & d'autre diverses insultes sur leurs propres Terres, ils s'appellérent enfin en duel, avec chacun leur second, le Prince de Maida ayant pris un certain *Charles Mattone*, qui avoit été Capitaine de Cavalerie en Flandre, & le Marquis d'Arens, *Antoine Coccia*, lequel pour des crimes enormes avoit été autrefois condamné à être pendu, & avoit obtenu sa grace du Comte de Lemos alors Viceroi. Le Cartel de défi portoit qu'ils iroient se battre hors du Royaume dans une certaine Plaine marquée dans la Campagne de Rome, à dessein, peut-être, que ceux qui resteroient en vie pussent aller promtement à Rome pour y obtenir du Pape leur pardon. Don pedro averti de cela à Naples fit faire des proclamations trés-rigoureuses contre eux deux, par lesquelles il leur enjoignoit de comparoître devant lui pour rendre compte de leur différend; comme ils eurent fait défaut, il envoya deux Ré-

gimens Espagnols de Cavalerie dans les Etats de ces Seigneurs, un pour chaque Etat, pour y loger à discrétion dans les palais & les Lieux de leur résidence, jusqu'à nouvel ordre. Cependant ces Seigneurs étant arrivez au lieu assigné pour s'y battre en duel, ils convinrent de faire battre leurs Seconds, qui eurent le malheur de perdre tous deux la vie aprés un combat de plus de deux heures, & comme si ce sang eût éteint toute l'animosité de ces deux Seigneurs qui étoient en quérelle, ils s'embrassérent sur le champ, & tomberent de plus d'accord de conclure entr'eux des mariages reciproques, chacun d'eux ayant une sœur. Les Juges du pape firent de toutes ces choses des informations qui furent envoyées à Naples, & le Viceroi de son côté en fit faire d'autres, & fit encore ajourner les Criminels, lesquels ne côparoissant point, il les fit tous deux condamner par contumace à avoir la tête tranchée, & leurs Etats confisqués, sauf le bon plaisir du Roi en tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner de plus. Cependant les Regimens vivoient dás

visite des Etats des Ducs, Comtes, Marquis, & Barons, prendre connoissance des griefs des Peuples, entendre les plaintes qu'ils pourroient avoir à faire contre leurs Seigneurs, & prendre garde comment les intérêts du Roi qui étoit le Souverain, étoient ménagez dans ces Fiefs. En un mot il prétendit que cette même visite qu'il avoit introduite dans les Villes Présidiales, se fît aussi dans les Etats des Barons. Il en fit la proposition dans le Conseil de la Ville, qui se trouva fort partagé sur cette affaire, les uns disant que c'étoit une chose convenable & juste que le Roi comme Souverain des Barons & des Peuples, fût informé de temps en temps par des Ministres desinteressez, de l'état de ses Fiefs. Tout au contraire les autres soûtenoient que ce seroit une dépense superfluë, parce qu'il ne se trouveroit personne qui se plaignît de son Seigneur, ni aucun Seigneur qui se plaignît de ses Peuples, parce que les Peuples ne voudroient pas encourir l'indignation de leurs Seigneurs, & que les Seigneurs mécontens de leurs Peuples sauroient bien les

châtier eux-mêmes, quand ils manqueroient à leur devoir, sans en dire les raisons à un Visiteur étranger: ils ajoûtoient à cela que le Roi avoit vendus aux Barons les Etats qu'ils possedoiēt, avec les mêmes droits, les mêmes priviléges, la même sorte de Gouvernement où ils se trouvoient, en sorte que vouloir aprés que la vente en a été faite, que l'argent en a été porté au Trésor Royal, & que les Barons en sont en possession, & quelques-uns méme de temps immémorial, vouloir, dis-je, aprés tout cela les assujettir à un usage si onéreux, ce seroit blesser également la justice du Roi, & la bóne foi sur laquelle ces Etats ont été acquis.

* La plûpart des Seigneurs du Royaume ont accoûtumé de faire leur séjour ordinaire à Naples, où il y en a toûjours pour le moins 30. de chaque Ordre, savoir de Princes, de Ducs, de Comtes, de Marquis, & de Barons, d'où vient, peut-être le Proverbe, *Naples la Noble*, du moins est-il certain qu'avec leur cortége ils contribuent beaucoup à rendre la Cour du Viceroi aussi belle

* Se désiste.

& aussi superbe que celle d'un Roi. Tous ces Seigneurs ayant donc entendu ce qui s'étoit passé dans le Conseil, ne manquerent pas d'aller en faire leurs remontrances au Viceroi, & de le solliciter fortement de ne rien innover; mais comme il étoit ferme dans ses résolutions, & que lors qu'il entreprenoit une chose, il n'étoit pas d'humeur à en avoir le démenti, † il ne voulut écouter aucune raison, disant simplement que l'intérêt du Roi le demandoit ainsi. Là-dessus tous les Barons protesterent, tant pour eux qu'au nom de ceux mêmes qui étoient absens, de vouloir se pourvoir en justice à Madrid; & effectivement ils y deputerent au nom de tous quatre des principaux de leur Corps, savoir Don *Martin Sanseverino*, Prince de Resignano, Grand d'Espagne, Don *Thomas Aquin*, Prince de Castiglione, Don *Joseph Caracciolo*, Duc de Castel de Sangro, & Don *Fabio Spinelli*, Duc de Castrovillari; & cette Ambassade fut extrêmement solemnelle & superbe, parce que plus de 50. Fils de Seigneurs & de Nobles

† 1617.

les accompagnerent. Le Viceroi ayant appris cette députation ne dit mot, mais lors qu'elle étoit toute prête à partir, il fit faire défense à tous Vaisseaux & Bâtimens quels qu'ils fussent, tant étrãgers que du Païs de sortir des ports du Royaume. Cependant le Viceroi nomma des Visiteurs, dans chaque Province un, & leur donna ordre de partir incessamment, nonobstant que les Barons protestassent une secõde fois. Mais comme on en avoit déja écrit en Cour, le Roi & son Conseil, ne doutât pas, aprés avoir mûrement consideré & pesé cette affaire, qu'elle ne fût capable de causer de grands desordres, ils envoyerent par un Courrier exprés, ordre de ne rien innover à cet égard, mais de laisser les choses dans l'état où elles étoient : de sorte que de tous ces Députez il n'y eut que le plus considérable qui partit pour aller remercier le Roi : les Visiteurs furent abolis ; & le Viceroi, pour n'avoir pas l'affront tout entier déclara qu'il vouloit faire lui-méme en personne cette visite. Les Seigneurs témoignérent en estre fort contens, parce qu'ils ne pou-

voient le refuser, en sorte que le Viceroi accompagné seulement de 20. personnes fit la visite de divers Etats dans les deux Provinces voisines de Naples, où il fut par tout trés-magnifiquement reçû, d'autant plus qu'il ne fit aucune action qui pût déplaire aux Barons, ayant coûtume de dire dans tous les Lieux où il entroit & où il étoit reçû par le Seigneur, *sans jalousie, car je viens vous rendre visite comme ami*, & par ce procedé il dissipa une grande partie de cette mauvaise humeur que tous avoient conçûë contre lui à cause d'une telle entreprise.

* Il comparut un jour à l'audience un certain Espagnol, nommé Don *Bertrand Sozas*, qui depuis quelque temps s'étoit établi à Naples, & qu'on appelloit communément *le Beau*, à cause qu'il se plaisoit à être habillé fort lestement. Il arriva un jour qu'en se promenant par la Ville & se mirant dans ses plumes, il se rencontra avec un Gueux qui portoit un fagot sur son dos, & comme la ruë étoit un peu étroite, & que l'autre marchoit à grands

* Avanture d'un Porte faix.

jour préfix ils ne manquerent pas tous de se rendre devant le Viceroi, lequel commença par interroger le Faquin, lui demandât pourquoi il avoit été si impertinent que de dechirer le Manteau de ce Cavalier? A peine le Viceroi eut-il achevé de parler, que le Faquin commença à donner à entendre par des signes qu'il étoit muët, aprés quoi l'Avocat prit la parole pour lui. Ensuite le Viceroi s'étant tourné vers l'Espagnol lui dit, *Et quelle sentence voulez-vous que je donne contre un muët?* Don Bertrand répondit, *Que Vôtre Excellence ne croye pas qu'il soit veritablement muët, car je l'ay entendu parler, & crier, prenez garde, prenez garde, Et pourquoy donc n'avez vous pas pris garde?* répartit le Viceroi, qui outre cela le condamna à dix écus d'amande pour la Boite des pauvres de la Chapelle Royale.

* Comme les Juges connoissoient l'humeur du Viceroi, ils lui renvoioiēt toutes les accusations legeres, & particulierement celles qu'ils voioient n'avoir pas besoin de longues informations, conformément aux ordres qu'il

* Autre curieuse Iustice. 1617.

leur en avoit lui-méme donnez; outre que les Peuples, qui voioient que le Viceroi étoit d'un trés-facile accez, recouroient volótiers directement à lui, comme firent un jour les personnages suivans. *Charles Scannati* de Gayete, habitué à Naples, jugeant aprés la mort de son pere, qui étoit un Marchand, qui avoit assez de bien, vû sur tout qu'il étoit de son naturel économe jusqu'à l'avarice, laissa la Marchandise, & se voyant âgé de 27. ans il songea à se marier, & jetta les yeux justement sur une belle jeune personne, fille de Jaques Scannamomo, Marchand de toile qui passoit pour un homme extrémement riche, comme il étoit effectivement, mais néanmoins il étoit chargé de deux autres filles, & de quatre fils. Il s'y prit par se rendre ami & familier avec le frere aîné de la jeune fille, & peu à peu il s'insinua aussi dans l'esprit du pere méme à qui il communiquoit toutes ses affaires, & lui en demandoit ses avis, en sorte que par là il se rendit si familier que non seulement il étoit regardé de bon œil dans la Maison, mais que contre l'usage du païs, on lui

permettoit de voir souvent la jeune fille, toûjours néanmoins en présence de la Mere, & des autres Sœurs ; & le pere le caressoit méme beaucoup, connoissant bien, que selon toutes les apparences il pensoit au mariage, & qu'un tel parti ne pouvoit qu'étre trés-avantageux à sa fille. Enfin, aprés cette honneste fréquentation de plusieurs mois, il en fit lui-méme la demande au pere, lequel n'eut pas de peine à y consentir, parce qu'en effet Scannati étoit fort riche, & n'avoit d'autre défaut que celui d'étre avare, de sorte qu'en présence du Pere & de la Mere il donna à la jeune fille la premiere promesse de mariage, & lui fit présent d'une bague, & le Pere de son côté promit de lui compter 4000. écus le jour même des nôces, sans lui demander aucune sûreté, le connoissant assez pour un grand Econome, & pour un homme qui ne jetteroit pas son lard aux chiens.

* Il continua d'aller dans la Maison avec la liberté d'un Fiancé, pendant trois jours, mais lors qu'on commença à parler des dépenses qu'il falloit faire

* Continuation de la description. 1617.

en habits, en festins, en pierreries, & autres choses nécessaires, il se mit à faire le froid, & à tourner le discours sur toute autre chose, que sur les cérémonies qu'il falloit faire pour le mariage, savoir d'en donner communication aux parés, d'en faire proclamer les bans à l'Eglise, d'acheter les habits nuptiaux & autres choses que la bienséance exigeoit. Enfin au bout de quinze jours, aprés en avoir demeuré deux tous entiers sans aller voir la jeune fille à laquelle il avoit donné la promesse de mariage: il vint trouver le Pere, & tout triste & affligé en apparence, il lui dit, *qu'ayant fait il y avoit environ deux ans un vœu solemnel devant l'Autel du Saint Sacrement de n'épouser jamais aucune fille qui ne fût plus riche que lui, & que s'étant maintenant ressouvenu de cet engagement, les grands remords de sa conscience ne lui permettoient en aucune maniére d'épouser sa fille, la cause de Dieu devant lui tenir plus au cœur que quoi que ce soit au monde.* Le Pere tâcha de lui ôter cette pensée de l'esprit, en lui représentant tout ce qu'il y avoit à dire sur ce sujet, & voyant qu'il ne venoit plus à la maison,

& que toutes les remontrances & les raisons des Religieux ne faisoient aucun effet, il alla en porter ses plaintes au Viceroi. Le Duc ayant fait venir le jour suivant Scannati en sa présence, il lui demanda compte de ses actions, & il s'enquit sur tout de lui à combien mo toient ses biens, à quoi Scannati répondit, qu'il avoit 30. mille écus effectifs, tant en Maisons, qu'en fonds de terre, & en argent à intérêt. Deux jours aprés il fit encore venir devant lui le même Scannati, la jeune fille & son Pere, avec un Notaire, & les ayant tous interrogez au sujet de la promesse de mariage qu'ils confesserent tous être trés-véritable, & entr'autres Scannati lui-même, il fit écrire l'Acte de cette promesse par le Notaire, & puis s'étant tourné vers Scannati il lui dit, *Vous ne pouvez donc épouser cette jeune fille, à laquelle vous avez donné promesse de Mariage, à cause du vœu que vous avez fait de n'épouser jamais femme qui ne soit plus riche que vous? Et bien, vous avés 30. mille écus, donnez-en par promesse passée devãt Notaire 15. mille à celle-ci, & 4000. que lui donne le Pere, font 19. & vous, vous*

n'en avez que 15. par consequent elle est plus riche que vous, & ainsi vous pouvez l'épouser sans violer vôtre vœu, qu'il est bon, sans doute, qui soit observé.

* Chacun peut à present aisément juger quelle fut la surprise de Scannati, c'est à dire d'un homme trés-avare, aussi ne manqua-t'il pas de faire quelque resistance : de quoi le Duc d'Ossone n'étant pas content ajoûta d'un ton de Maître, *Qu'on ne se moquoit pas de cette maniére des jeunes filles, qu'une tromperie de cette nature méritoit les Galéres perpétuelles, pour donner exemple aux autres. Qu'un serment de cette nature étoit un serment de Fous, & que le Roi n'avoit besoin dans son Royaume que de sages. Que c'étoit une grande grace qu'il lui faisoit de trouver un juste moyen de satisfaire tout ensemble & à la parole qu'il avoit donnée à la jeune fille de l'épouser, & au vœu qu'il avoit fait à Dieu.* Scannati vit bien que le Viceroi ne voudroit pas en avoir le démenti, & qu'il seroit homme à lui faire quelque chose de pis, de sorte que sans autre réplique il consentit à la Sentence, & en présence même du

* Il continuë encore. 1617.

Viceroi il fit faire par le Notaire l'Acte de la donation de 15. mille écus en faveur de la jeune fille, & des 4000. écus contens que lui donnoit aussi le Pere par le contrat de Mariage, qui fut aussi passé en même temps. Mais néanmoins le Viceroi voulut qu'on y inférât la clause, qu'en cas que la femme vînt à mourir sans enfans, elle ne pourroit pas disposer des 15. mille écus, mais qu'ils devroient retourner à Scãnati, & qu'en cas que ledit Scannati vînt à mourir le premier & à laisser des Enfans, & que la femme se remariât, les Enfans du second lit ne pourroient rien prétendre ausdits 15. mille écus, qui devoient appartenir aux enfans du premier lit. En un mot, ils se retirerent tous contens & satisfaits, & peu de temps aprés le mariage fut conclu & consommé, & la Sentence du Duc louée & célébrée par toute la Ville.

* J'ajoûte ici une autre Sentence non moins curieuse, ni moins digne de remarque, & en quelque maniére conforme en diverses circonstances à l'avanture que je viens de raconter. An-

* Fou contrefait, & Sentence.

toine Marra habitant de Naples, homme veuf, ſans Parens, & avantageuſement partagé des biens de la fortune, ſe rendit amoureux de la fille d'une Veuve de qualité, & d'une Maiſon trés-noble & trés-illuſtre, mais pauvre, parce que ſon Mari mauvais ménager ne lui avoit laiſſé que peu de choſe. Marra avoit ſa Maiſon vis-à-vis de celle de la Veuve, & ce voiſinage lui facilitoit les moyens de voir la Demoiſelle, qui n'avoit pas plus de 24. ans (lui en avoit bien le double) belle, agreable, d'un eſprit vif, qualitez donc Marra fut d'autant plus charmé qu'il avoit trouvé le moyen de lui parler deux fois, en ſorte qu'il en fit faire par un Pere Dominicain ſon parent la demande à la Mere, qui regardant ce parti comme une grande fortune pour ſa fille, y donna volontiers ſon conſentement, & permit à l'Amant de venir à la Maiſon, mais auparavant il lui envoya une chaîne d'or, comme un gage de ſa foi, & une eſpéce de promeſſe de mariage. Cet homme n'étoit pas ſeulement fort avare, mais de plus bizarre & crédule juſqu'à l'excez.

Ses amis donc commencérent à lui mettre dans l'esprit, soit pour quelque dessein, soit par un véritable zéle, qu'épousant cette personne de qualité, mais pauvre, outre les dépenses où il alloit s'engager de nécessité, il couroit grand risque d'en étre traité avec hauteur, & qu'étant d'ailleurs déja avancé en âge, & sa Maîtresse trop fraîche & trop jeune pour lui, & avec cela d'un esprit & d'une humeur apparemment assez portée à la galanterie, il ne pouvoit attendre qu'un mariage mal-heureux, de sorte que s'étant rempli la tête de ces fantaisies, lors qu'on croyoit qu'il étoit sur le point d'envoyer chercher le Notaire pour passer le Contrat, il envoya le méme pere Dominicain représenter à la Veuve mere de sa maîtresse, qu'il avoit de trés-fortes raisons de ne se pas marier, sa conscience, & la nature même ne le lui permettant pas ; mais que néanmoins pour marquer l'estime qu'il avoit pour Mademoiselle sa Fille, il étoit content de lui donner 300. écus ; & de lui laisser la chaîne d'or qu'il lui avoit envoyée comme un gage de sa promesse, La Veuve, femme fiere fut é-

galement surprise & indignée d'une telle proposition,& regardant cette offre comme indigne de la qualité & de la naissance de sa fille, fit dire à Marra pour toute réponse,qu'elle vouloit absolument ou qu'il tînt sa parole qu'il avoit donnée à sa fille, ou bien qu'il lui donnât une dote convenable à sa naissance,& telle qu'on avoit coûtume de donner parmi la Noblesse:que véritablement cela lui emporteroit le plus clair & le meilleur de son bien,& qu'il ne vouloit pas en agir en homme des plus libéraux. Pendant plusieurs jours Marra fit les derniers éforts par le moyen de ses amis pour vaincre l'obstination de la Veuve,& l'obliger à le tenir quitte de sa parole:mais elle qui n'étoit pas si simple rejetta avec indignation & menaces tout ce qu'on pût lui représenter,& mit même en campagne quelques Gentilshommes de ses Parens,qui embrassant avec raison le parti de sa fille leur Cousine, ne manquerent pas de lui en parler & de le solliciter de la bonne maniere de ne se pas moquer d'une Demoiselle de cette naissance.

* Voilà le pauvre Marra engagé dãs

* Continuation du même recit.

un étrange labirinthe, & dont un homme fantasque & avare, tel qu'il étoit, ne sortira assûrément qu'avec beaucoup de peine. Comment faire en effet pour en trouver l'issuë ? Donner une dote telle que la Veuve la demandoit, c'est ce que son avarice ne lui permettoit pas; tenir sa parole, & épouser la Fille, c'est à quoi ne pouvoit se résoudre un esprit prévenu comme le sien, & rempli de soupçons & de chimeres. Enfin ne voyant aucun moyen de se tirer d'une si fâcheuse affaire, il s'avisa d'un tour tout-à-fait étrange & surprenant, qui fut de faire semblant d'être fou, comme si justemẽt cette affaire lui eût fait perdre le sens : nonobstant cela la Veuve persistoit à dire que sage ou fou, elle vouloit qu'il épousât sa fille. Elle envoya chez lui un Medecin, un Avocat & un Notaire pour examiner la nature de sa folie, & voir s'il étoit en état de signer le contrat de mariage, & comme il savoit extraordinairement bien contrefaire l'insensé, ils s'en retournérent avec la réponse, qu'il étoit impossible de l'obliger à tenir la parole qu'il avoit donnée, pour manquer de

ce bon sens que les Loix demandent en un homme qui doit s'obliger par contrat devant Notaire. La Dame Veuve voyant cela eut recours avec sa fille au Viceroi pour lui demander justice, ou du moins conseil sur ce qu'il y avoit à faire dans une avanture semblable qui intéressoit la reputation de sa fille; & lui ayant raconté le tout, le Duc en soûriant lui répondit, *Il n'est point de plus grande folie que celle de mépriser la Beauté, qui est le plus précieux joyau du mõde. Vôtre fille a fait un fou pour moi, & je veux voir si je pourrai faire un sage pour elle.* Il leur ordonna ensuite de retourner le lendemain matin, & à la même heure il fit venir un Avocat & un Notaire, & lors qu'ils furent tous assemblez, & Marra aussi qu'on n'oublia pas de mander & d'amener : cet homme se mit à faire mille extravagances, alors le Duc dit, *Je voy bien par-là que cet homme n'est pas en état de conclure le contrat de mariage en vertu de la promesse qu'il a donnée à cette noble Demoiselle*, à quoi l'Avocat & le Notaire ayant répondu *que cela étoit plus qu'impossible*, le Duc ajoûta en même tems,

qu'on fasse donc un autre contrat, savoir que Marra soit conduit aux Incurables (Maison de foux) *& qu'on l'y laisse jusqu'à ce qui soit devenu sage*, & cependant cette Dame aura la joüissance de tous ses biens, comme si elle étoit sa Mere, parce que le mariage étant un droit de la Loi Civile, la promesse lie & engage. Et aussi-tôt il fit enregistrer cette Sentence par le Notaire méme, & ordonna que dans trois jours on conduisît Marra aux Incurables, mais ce fou devint sage dés le lendemain, & étant allé trouver la Mere & la Fille il leur découvrit sa tromperie, & leur demanda pardon, & tous ensemble ils allerent vers le Viceroi pour le supplier de révoquer une telle Sentence, à quoi il répondit *qu'il étoit content de le faire, & qu'il lui suffisoit d'avoir fait en peu d'heures d'un fou un sage, sans faire joüer le bâton*. En sorte qu'ils s'en retournerent contens & satisfaits, & pendant qu'ils descendoient l'escalier, le Duc sortant de sa chambre leur cria, *Ma belle Demoiselle, faites bien vos affaires avec le Seigneur Marra, parce que qui est fou une fois par art, pourroit bien l'être une autre*

par nature, & les fous par nature ne guérissent jamais. La Mere, femme spirituelle, adroite & rusée, n'eut pas de peine à entendre ce Latin du Duc, pour ainsi dire, c'est pourquoi ayant fait venir dés ce même jour un Notaire avec des témoins & quelques parens, elle fit passer le contrat de mariage, par lequel elle procura à sa fille toutes sortes d'avãtages, & méme au delà de ce qui étoit raïsonnable, ayant obligé Marra de lui passer une reconnoissance, comme s'il avoit reçû une dote effective & en argent comptant de la valeur de la moitié de son bien, qui consistoit en plus de 40. mille écus, sans compter les frais du mariage qui furent trés grands, tant en habits de nôces, qu'en joïaux, & autres choses semblables; & il est certain que si d'abord il y fût allé à la bonne foi, la chose se seroit faite avec beaucoup moins de dépense, & ce qui est le plus important, de bonne grace; au lieu que tout au contraire cette Demoiselle eut juste sujet d'être mécontente de son procedé; non seulement pour le mépris qu'il avoit fait d'elle, en voulant rompre son engagement, mais aussi à cause

de l'affront & de la honte qu'elle recevoit d'époufer un homme dont le bruit avoit couru qu'il étoit fou,& la verité eſt qu'il ne paſſa jamais aprés cela pour fort ſage,& que du moins tout le monde commença dés-lors à le croire d'une humeur bizarre & extravagante: Voilà à quelles diſgraces ſont ordinairement ſujets ceux qui font les choſes ſans prudence & ſans jugement. Quoi qu'il en ſoit, cette avanture fit long-temps l'entretien de tout Naples, où l'on diſoit plaiſamment, *Que la folie de Marra, & la Sageſſe d'Oſſone avoient fait la fortune à la Demoiſelle Manganari*, c'étoit le nom de cette jeune perſonne. Marra fut ſi affligé de tous ces mauvais ſuccez, qu'il s'en alla bien-tôt à l'autre monde, laiſſant par ſa mort une jeune Veuve trés riche, qui épouſa enſuite le Duc de Grifalco.

* Mais tandis que nous ſommes ſur cet article des Mariages, je conclurai cette Partie par une autre avanture ſemblable, qui arriva auſſi à la fin de cette année. Don *Jaques d'Agorra* né à Naples d'un Pere Eſpagnol & d'une

* Sentence auſſi digne de remarque.

Mere Napolitaine, qui lui laisserent de grands biens, prenoit plaisir à faire le grand Seigneur beaucoup plus que ne le devoit faire un homme de sa naissance, jusqu'à se mettre à la tête d'épouser Donna Beatrix, fille du Marquis de Pontelatrone de la Maison Capece, laquelle passoit pour une des plus belles Demoiselles de la Ville. Le Marquis s'apperçût dés démarches d'Agorra, & de la cour qu'il lui faisoit fréquemmēt, à cause du dessein qu'il avoit pour sa fille, & voyant que c'étoit un Gentilhomme bien fait de sa personne, & fort riche, quoi qu'un peu glorieux, il fut bien aise de le confirmer dans ces sentimens, d'autant plus qu'il avoit encore trois autres filles, toutes aussi trés belles. D'Agorra connoissant qu'il étoit regardé de bon œil, en fit faire la demande au Marquis, qui la lui accorda volontiers, parce qu'étant chargé de dettes & d'enfans, il ne pouvoit pas prétendre d'établir toutes ses filles d'une maniére qui répondit à leur qualité. En un mot, les promesses de mariage furēt faites & concluës avec les formalitez ordinaires, & le contrat signé, par le-

quel d'Agorra promettoit à la Mariée 20.mille écus de dote, qui furent effectivement assignez sur certaines rentes. Le Marquis de son côté promit de lui donner en épousant Béatrix sa fille, une des Charges qu'il avoit à Naples. Le contrat conclu, & les proclamations des bans faites, les nôces furent célébrées avec toute la magnificence convenable. D'Agorra plongé dans les plaisirs du mariage pendāt plusieurs mois ne pensa point à la Charge qui lui avoit été promise, étant uniquement occupé du soin de promener sa nouvelle Epouse tantôt en un lieu & tantot en un autre pour la mieux divertir, lui faisant toutes sortes de bons traitemens & de caresses, jusqu'à la mener à Rome pour voir les merveilles d'une Ville si celebre.

* Dans cet entre-temps un tremblement de terre ruina & desola entierement toutes les Seigneuries du Marquis son Beaupere, qui tomba dans une extrême pauvreté par cet accident qui lui fit perdre tous ses revenus, sans diminuer ses dettes, dont il demeura chargé

* Continuation de la même avanture.

aussi-bien que d'une nombreuse famille. Nonobstant tous ces malheurs d'Agorra son Gendre prétendit que la promesse qu'il lui avoit faite par le contrat, fût accomplie, savoir qu'il lui donneroit une des Charges qu'il avoit à Naples, où effectivement il en possedoit deux, son intention étant de lui en ceder une qui rapportoit jusqu'à 500. écus par ans : mais toutes ces disgraces lui étant arrivées il ne put effectuer sa promesse, parce qu'il se seroit par-là reduit dans la derniere misere ; en sorte qu'il se vit obligé de représenter à son Gendre l'état fâcheux où il se trouvoit par l'accident du tremblement de terre ; & à le prier instamment, vû sur tout que Dieu lui avoit donné à lui de grands biens, d'avoir compassion de lui, & de l'excuser s'il ne satisfaisoit pas à sa promesse. Mais d'Agorra ne voulant entendre aucune raison, mit son Beaupere en procez à la Vicairie. Le pauvre Marquis connoissant bien qu'il avoit tort eut recours à la bonté du Viceroi, le suppliant de vouloir bien par son autorité & sa sage conduite trouver quelque moïen d'adoucir & d'arrêter

son

son Gendre. Le Viceroi ayant entendu le tout compâtit aux disgraces du Marquis, & interposant l'autorité Royale il évoqua l'affaire devant lui & ordonna que le Marquis, son Gendre, & un Notaire eussent à comparoître devant lui un certain jour, avec le Contrat de mariage, qu'il fit lire jusqu'à ces paroles, *Que le Seigneur Marquis promettoit de sa part, que Don Jaques d'Agorra épousant Beatrix sa fille, il lui donnoit une des Charges qu'il avoit à Naples.* Comme on eut achevé de lire ces paroles, le Viceroi ajoûta, *Arrêtez-vous là.* Le Marquis promet que vous, moiennant que vous épousiez Beatrix sa fille il vous donnera une des Charges qu'il avoit à Naples. *Sachez que ce sont de grandes Charges que d'avoir à la Maison de belles filles à marier. Ainsi en épousant sa fille Beatrix le Marquis vous a veritablement donné une des Charges qu'il avoit à Naples; & vous en prenant une femme, vous avez pris une grande Charge, parce qu'effectivement c'est une grande Charge qu'une femme belle & jeune à la Maison. Le Marquis a donc satisfait à sa promesse, & vous ayant reçû la Charge qu'il vous avoit*

promise, vous n'avez plus rien à lui demander. Le Duc en plaisantant de cette maniére soûtint les interêts du Marquis pour l'empêcher de tomber dans une misere entiére, & mortifia le Gendre qui étoit si dur que de n'avoir aucune compassion des malheurs de son Beaupere.

*Je croyois conclure cette année & ce Livre, comme je l'ai déja dit, par le recit de la maniere plaisante dont le Duc d'Ossone se moqua de d'Agorra, sous prétexte, à son ordinaire, de rendre justice, pour éviter d'ajoûter disgraces sur disgraces au Marquis de Pontelatrone: mais je trouve dans mes Memoires une autre avanture, qui véritablement devroit n'être placée qu'en l'année suivante 1618. Le Viceroi n'ayant donné Sentence sur ce sujet que sur la fin d'Avril de la même année, mais les avantures de mariages, rapportées ci-dessus, m'obligent à y ajoûter encore celle-ci, pour n'y plus revenir. Thomas Polmone, Marchand trés-riche à Naples, ayāt perdu trois fils qu'il avoit, & sa femme, & souhaittant pas-

* Sentence curieuse au sujet d'un Mariage.

sionnément d'avoir des héritiers, épousa à l'âge de 60. ans, une jeune femme de 20. ans, qui effectivement accoucha au bout de l'an d'un beau garçon, à la grande consolation de Polmone qui en témoigna une extrême joye, ce qui n'empêcha pourtant pas que six mois aprés cét enfant ne devînt si infirme & si foible que les Medecins le condamnerent à vivre fort peu de temps, & du moins à mourir infailliblement dans son enfance. Dans cet entre temps, c'est-à-dire, trois ans aprés son mariage, Polmone s'en alla à l'autre monde, laissant ce fils fort languissant, âgé seulement de deux ans. Il avoit pour ami un certain Avocat, nommé *Giannetino*, qui par ses manieres douces & insinuantes avoit tellement gagné l'esprit de Polmone qu'il ne respiroit que pour lui & par lui; & ce fut précisement celui qui assista à son Testament & qui le lui fit faire à sa fantaisie, & tout à son avantage, n'ayant du tout égard qu'à ses propres intérêts. Cet Avocat n'avoit qu'un fils unique, & il auroit été bienheureux de n'en avoir aucun, mais malheureusement il en avoit un fort dis-

gracié de la Nature, laid comme un Singe, & outre cela extrémement bégue. Pour venir au Testament, il portoit que le Fils seroit héritier, & qu'en cas qu'il vînt à mourir, l'hérédité passeroit à la Mere, avec cette clause toutefois, que si elle se laissoit persuader de se remarier contre le gré du Seigneur Giannetto, toute l'hérédité (qui alloit à plus de cent mille écus) tomberoit entre les mains de cet Avocat pour la posseder & en disposer à sa volonté, à la reserve de 4000. écus qu'il laissoit à la Veuve, ce que Polmone avoit fait à dessein d'obliger cette jeune femme sa Veuve d'épouser le fils de l'Avocat. La mort de l'enfant ne manqua pas d'arriver six mois aprés celle du Pere, & ainsi voilà l'Avocat maître de toute l'hérédité de Polmone, vû la nature du Testament, & la pauvre Veuve entierement esclave sous sa direction, en sorte que dés lors il commença à regarder comme immancable le mariage de son fils avec cette femme, & de la considérer par avance comme sa belle fille.

* Pendant plus de huit mois cette

* Le raport qui en fut fait. 1617.

Veuve eut à essuyer une des plus cruelles persécutions, de la part de l'Avocat, qui la sollicitoit sans cesse d'épouser son Fils, & lui faisoit à tous momens de grandes menaces en cas de refus. Mais le moyen qu'une Veuve de 34. ans, belle & charmante pût se résoudre à prendre pour mari un si vilain Magot, que le Pere lui-même avoit biẽ souvent honte de le faire voir en public? & quelle apparence de joindre une femme si bien faite, pour tout le reste de ses jours avec une personne qui n'avoit de l'homme que le seul nom? Cependant comment se delivrer des mains de l'Avocat, qui en vertu du Testament pouvoit tout, & qui vouloit conserver le nom de sa famille, au dépens de cette pauvre femme, & en la rendant malheureuse toute sa vie ? Veritablement l'intention de l'Avocat étoit d'avoir des héritiers, & comme cette Veuve avoit donné des marques de sa fécondité, il s'imaginoit que son Fils étoit un homme supportable, quoi qu'il eût la figure d'une vraie bête. Ce qu'il étoit bien asſûré que bâti comme il étoit il ne trouveroit point de femme pour lui,

& que la plus chétive servante n'en voudroit pas, l'obligeroit à presser avec plus de chaleur ce mariage, que chacun regardoit effectivement comme une chose infaillible, à cause des clauses du Testament. La Veuve néanmoins s'en excusoit le mieux qu'il lui étoit possible, & paroit tous les coups de l'Avocat par divers prétextes, & entr'autres par celui de vouloir rendre cet hóneur aux cendres & à la memoire de son Mari, de vivre long-temps dans le veuvage. L'esclavage où l'Avocat la tenoit lui fit prendre la résolution de se mettre en liberté, aimant mieux étre pauvre des biens de la fortune, & riche en contentement de l'esprit, que de posseder de grands trésors, & de vivre malheureuse par de continuels sujets de mécontentement & de chagrin. Il y avoit à Naples un certain André Polmone, qui portoit le méme nom, & les mémes Armes que son Mari, quoi qu'il n'y eût jamais eu entr'eux aucune parenté n'y aucune alliance, & qu'il vînt seulemét quelquefois à la Maison ; c'étoit un jeune homme de 30. ans, bien fait, fort sage, & qui pendant plus de 8. ans avoit

exercé la Charge d'Ecrivain & de Greffier au Magazin du Roi, où il s'étoit acquis du crédit, & avoit gagné l'affection de tout le monde. Ce jeune homme donc qui connoissoit la Veuve, trouva le moyen, nonobstant l'esclavage où l'Avocat la tenoit, de s'aboucher avec elle, & pour l'en tirer promptement ils convinrent de se marier ensemble; à dessein d'empécher la famille de Polmone de s'éteindre, se servant du commun Proverbe, que *contentement passe richesse*. Et un mot, ils se donnérent la foi, & en dépit de l'Avocat ayant fait proclamer leurs bans, ils se mariérent.

* Cet Avocat ainsi trompé, & fort irrité se transporta à la Vicairie avec le Testament à la main, pour en obtenir l'*Exequatur*, & se metre ensuite en possession des biens de défunt Polmone, lesquels lui appartenoient, ayant déja auparavant fait entendre à la nouvelle Mariée de chercher une Maison, & que son intention étoit de lui donner les 4000. écus portez par le Testament, avec quelques Meubles, & de la met-

* Suite de la même chose.

tre ainsi dehors de sa Maison. Le Viceroi qui par le moyen de ses espions savoit tout, & qui vouloit être informé de toutes choses, ne manqua pas de l'être encore exactement de celle-ci; en sorte qu'ayant envoyé ordre à la Vicairie de sursoir *l'Exequatur* demandé par Giannatino, il fit venir en sa présence les nouveaux Mariez, de la bouche desquels il apprit plus au long toute l'histoire, dont il fut fort touché, ne doutant nullement que le Testament n'eût été suggéré par l'Avocat, & desapprouvant fort d'ailleurs les violences & les menaces que cet homme avoit faites à la Veuve pour l'obliger d'épouser une Bête, comme étoit son fils; de plus il fut fort édifié de la rencontre d'un Epoux justement du même nom que le défunt Mari portoit; & il admira sur tout l'affection de cette féme pour les cendres de ce dernier, de ne vouloir épouser qu'un homme du même nom, pour le faire revivre & éterniser sa Maison & ses Armes; tout cela le fit résoudre à chercher les moyens de lui faire avoir l'hérédité: dans cette vûë il lût attentivement le Testament, &

leur dit, *Allez, mes amis, allez, & retournez ici Mécredi prochain* (c'étoit alors le 27. Avril) *& quand je vous demanderai qui est celui qui vous a conseillé & persuadé de vous marier sans le consentement de Giannatino, répondez-moi, personne, je n'y ai été portée que par ma seule volonté & ma seule inclination.* La femme répondit, *Cela est trés-vrai trés-excellent Seigneur, Tant mieux*, repartit le Viceroi, *tant mieux, allez,* & ne parlez de cela à personne.

Le Mécredi au matin nos Epoux ne manquérent pas de se présenter à l'heure marquée devant le Viceroi, où ils trouvérent l'Avocat, auquel le Viceroi demanda, en vertu de quoi il pretendoit de se mettre en possession des biens de défunt Polmone ? L'autre répondit, *En vertu du Testament. Voyons-le donc, & lisez le vous-même*, répartit le Viceroi. Là dessus l'Avocat se mit à en faire la lecture, mais quand il fut venu aux paroles que le Viceroi avoit déja notées dans son esprit, & apprises par cœur, le Duc ajoûta, doucement, arrêtez-vous là. Je voi, que, tout Avocat que vous êtes, vous êtes un ignorant de vô-

tre métier. Le Testateur dit positivement que la Veuve venant à se laisser persuader par d'autres de se marier malgré vous, en un tel cas elle sera privée de l'hérédité. Or il est certain que vous n'avez jamais demandé à cette femme qui c'est qui lui a persuadé de faire cela; & cependant vous prétẽdez en avoir la possession. Dites-moi, Mademoiselle Agathe (c'étoit son nom) qui vous a conseillé *& persuadé de vous marier sans le consentement de l'Avocat? Personne*, répondit la femme, *je l'ai fait de moi-même, & de ma propre inclination*. Le Viceroi se tournant ensuite vers l'Avocat ajoûta. *Vous prétendez donc d'usurper une hérédité qui ne vous appartient pas, & d'aller contre la volonté du Testateur, faute de bien entendre le Testament?* Le lendemain matin s'étant transporté à la Vicairie il fit delivrer une exécutoire, pour mettre les nouveaux Mariez en possession de l'hérédité, à condition néanmoins qu'ils dõneroient à l'Avocat dix mille écus, qu'ils lui compterent volontiers; & l'aprésdînée ayant mandé l'Avocat, il lui dit: *Quand vous suggererez à quelqu'un de faire testament en vôtre faveur, comme vous*

avez fait à Polmone apprenez à le faire un peu mieux. Des dix mille écus que les Héritiers vous donneront nourrissez vôtre fils dans une Cage, car il est plus propre à être seul dans une Cage, que dans un Lit avec une Epouse.





LA VIE DE DON PEDRO GIRON DUC D'OSSONE.

TROISIE'ME PARTIE.

LIVRE TROISIE'ME.

ARGUMENT DU TROISIE'ME LIVRE.

Où sont décrits en détail tous les succez des actions du Duc, tant au dedans, qu'au dehors, en cette année 1618 *& particulierement tous ses procedez contre la République de Venise, tant en ce qui concerne ses entreprises sur Mer, qu'en ce qui regarde la conspiration.*

LA Paix concluë par les Venitiens avec l'Archiduc fut fort dés agréable au Duc d'Ossone, * comme on le peut facilement juger par ce qui arri-

* Duc d'Ossone donne retraite aux Uscoques.

va dans l'exécution des Articles. On étoit demeuré d'accord, entr'autres choses, que la République nommeroit 33. Personnes, qu'elle estimoit avoir été les Chefs des plus scélerats d'entre les Uscoques, que l'Archiduc banniroit à perpetuité du Païs avec toutes leurs Familles, avec des menaces trés-expresses & trés-rigoureuses de les faire punir de mort, s'ils étoient jamais assez hardis pour y retourner. La plûpart de ces Familles furent transportées à *Carlistot*, & autres Frontiéres les plus voisines de la Mer des Turcs. Au préjudice de cela le Duc prit sous sa protection cinq de ceux précisément que les Venitiens croyoient les plus coupables, & en'tr'autres un certain *André Ferletich*, homme impie & chargé de crimes, s'il en fut jamais, qui, non content d'avoir pris, avec le secours des quatre autre, une Barque, sur une de ces Côtes, avant que de se retirer dans le Royaume, pilla encore en passant pour se rendre dans ce Refuge, plusieurs lieux dans l'Isle d'Arbe. Cette insulte & cette maniére d'agir d'Ossone irritérent extrémement le Commissaires des Venitiens

qui étoient aprés à conclure le Traité avec le Comte d'Harach, Commissaire de l'Archiduc, & ils déclarérent à ce Ministre qu'ils suspendroient la restitution des postes qu'ils avoient occupez, si l'on ne faisoit pas une severe réprimande au Duc. Le Comte d'Harach desirant de terminer promptement cette affaire pour s'en retourner chez soi, & ne pouvant tirer aucune raison du Viceroi, ni l'obliger de lui remettre Ferletich entre les mains; se saisit pour ôtage des Femmes de trois de ceux qui s'étoient retirez sous la protection du Duc, & fit publier contre elles un Ban, qu'il leur ordonna de garder à peine de la vie.

* Cette maniere de battre le bât, quand on ne peut battre l'Ane, c'est-à-dire, de traiter cruellement de pauvres Femmes innocentes, lors qu'on ne peut avoir en sa puissance les Maris coupables, appaisa, à la verité, l'esprit irrité des Venitiens, mais elle ne fit que rendre celui du Viceroi plus fier, cette paix l'animant de plus en plus, & lui inspirât de nouveaux ressentimens & de plus

* Il continuë sa haine contre les Venitiens.

grands desirs de vengeance : parce que ne voulant pas renoncer au dessein qu'il avoit formé de se rendre le Maître de la Mer, il ne pouvoit voir qu'avec déplaisir tout ce qui pouvoit y apporter quelque obstacle, & lui en ôter les moyens. Il ne fut pas difficile de s'apercevoir qu'il ne vouloit pas que les Venitiens joüissent d'aucune tranquillité ni d'aucune paix avec les autres, non plus qu'avec lui, ayant refusé de restituer, comme il avoit promis, les choses qui avoiēt été pillées; d'ailleurs, non content d'ourdir des trames secrétes, il ne pouvoit s'empêcher de faire éclater ouvertement sa haine : pratiquant mal la maxime de la Politique de Machiavel, qui veut qu'on encense ceux qu'on a dessein d'empoisonner. Lors qu'on lui parloit d'exécuter ce qu'il avoit promis tant de fois, savoir la restitution susdite, il tournoit le visage d'un autre côté, & ne répondoit que par un profond silence; au lieu que quand il s'agissoit des desseins & des projets qu'il méditoit contre la République, il faisoit gloire de les publier partout, & de faire à ce sujet diverses

assemblées. Jamais homme n'affecta plus que lui de faire paroître, peut-être pour mieux imposer au Public, qu'il n'étoit pas d'humeur à faire la moindre chose, sans en avoir auparavant meurement deliberé avec de bons Conseillers; cependant il est certain qu'il n'en avoit point de plus confidens ni de plus ordinaires que son propre genie & son propre caprice. Et en cela jamais Ministre ni Prince ne fut plus heureux que lui, car tout ce qu'il proposoit & se mettoit en la tête, ne manquoit jamais d'être resolu; ce n'est pas que ceux qui étoient de ses conseils ne s'apperçussent assez souvent que les propositions qu'il faisoit, étoient fort déraisonnables, mais ils aimoient mieux, soit crainte, soit affection excessive qu'ils avoient pour lui, trahir leur conscience, qu'offencer le Duc. Aussi quelques-uns disoient souvent entr'eux, *je croi que le Duc nous enchante les sens, pour nous obliger à faire tout ce qu'il veut.* Nani parlant de ce Duc dans son premier Volume, s'en est expliqué en ces termes. *S'assujettir à la raison & aux Loix, passoit dans son esprit pour une ser-*

vitude honteuse, il violoit les Immunitez de l'Eglise, il fouloit aux pieds la Noblesse, il traitoit tout le monde avec une hauteur & une fierté extréme, & opprimant le Royaume, il insultoit indifféremment tous les Princes Italiens.

* Les grands Armemens qu'il faisoit, & ce nom formidable qu'il s'étoit en quelque-sorte acquis en Italie, par ses maniéres d'agir irréguliéres, qui troubloient la tranquillité publique, étonnérent tout le monde, & augmentérent encore l'apprehension des Venitiens; d'autant plus que le bruit couroit, qu'il étoit, sinon approuvé, du moins toleré de telle sorte par le Conseil d'Espagne, que les Ambassadeurs Etrangers en prenoient beaucoup d'ombrage, & ne pouvoient s'empêcher de soupçonner qu'il n'y eût quelques étranges mystéres cachez là-dessous. En effet, Gritti, Ambassadeur de Venise à Madrid, qui n'avoit d'autre affaire, qui l'occupoit continuellement, que de représenter les actions indignes d'Ossone dans son Gouvernement, écrivit un jour à la République, *que pour lui il ne savoit plus qu'écrire à Sa Serenité à Ve-*

* Actions d'Ossone tolerées à la Cour. 1618.

nise, & moins encore que faire à Madrid, touchant l'injuste conduite du Viceroi de Naples, parce qu'il falloit de toute nécessité que ce Gouverneur fût, non seulement toleré, mais craint, & qu'il croyoit en avoir une bonne preuve en ce que lors que le Conseil témoignoit le plus desaprouver ses actions, & qu'il lui faisoit les plus belles promesses d'y apporter un promt reméde, il se trouvoit néanmoins bien-tôt moins disposé que jamais à tenir sa parole; qu'il ne falloit que l'arrivée de la moindre lettre d'Ossone avec ses discours accoûtumez pleins de fraudes & de tromperies, & colorez des plus beaux & plus spécieux prétextes du monde, pour anéantir paroles, promesses, raisons, & que les sentimens & les avis de ce Ministre avoient tant de pouvoir & d'efficace, qu'ils éblouïssoient & fermoient les yeux de tous les autres, qui n'avoient, ce semble, d'autre but que de confirmer tout ce qu'Ossone faisoit, & de le satisfaire tellement en tout ce qu'il demandoit, qu'il paroissoit assez que le Conseil apréhendoit de lui donner le moindre mécontentement.

* Plusieurs se persuadoient que cette grande autorité du Duc, ce grand ascendant qu'il avoit à la Cour, ce crédit

* Raisons de cela.

& ce pouvoir extraordinaire qu'il avoit de faire & de defaire toutes choses à sa fantaisie,& d'obliger le Conseil à trouver bon même ce qu'il faisoit de plus mauvais, venoit du bonheur & de l'adresse qu'il avoit eû d'avoir sçû si bien connoître l'humeur du Duc d'Uzeda, avec qui il avoit lié une amitié trés-étroite, & entretenoit une correspondance qui ne l'étoit pas moins;& comme ce Duc étoit seul en faveur,& qu'il n'y avoit que lui, qui, avec le Duc de Lerme (déja créé Cardinal) eût l'oreille & le cœur du Roi,& qui dirigeât par conséquent toute la machine du Gouvernement, les déportemens d'Ossone ne pouvoient manquer d'être approuvez & agréez,d'autant plus que le Comte d'Urenna son Fils, l'appuyoit encore de tout son crédit à la Cour. Il ne faut pas douter que cette raison n'y ait contribüé, & qu'elle n'ait été d'un assez grand poids, mais si elle n'eût pas été accompagnée & soûtenuë d'autres circonstances, le Viceroi couroit grand risque de succomber ; & ces circonstances les plus considérables se réduisoient à ceci. Le Duc d'Uzeda,

voyant que les affaires de la Guerre contre les Hollandois alloient fort mal, se proposoit de faire d'un autre côté quelque exploit qui fût également éclatant & avantageux à la Couronne, & il croyoit n'en pouvoir trouver d'autre moyen que celui que d'Ossone offroit, qui étoit de donner l'Empire de la Mer à la Monarchie d'Autriche. Quelle douce, mélodieuse & charmante voix pour enchanter les Espagnols naturellement vains & superbes, & qui depuis le Regne de Ferdinand le Catholique s'étoient mis dans l'esprit de rendre Madrid la Reine de l'Europe, à peu prés comme Rome l'étoit autrefois de tout le Monde, & pour faire cela il ne falloit qu'avoir l'Empire de la Mediterranée, qui auroit infailliblement entraîné aprés soi celui de l'Ocean. Il étoit donc necessaire, pour venir à bout de ce dessein, de soûtenir, proteger & approuver les actions & la conduite du Viceroi de Naples, qui lui en offroit les moyens, & lui en présentoit des occasions assez belles & assez favorables, selon les apparences. Ce puissant & extraordinaire Armement par Mer; ce

qu'il avoit chassé les Turcs des Côtes de Sicile & de Naples; les grands avãtages qu'il avoit remportez tant sur les Venitiens, que sur les Turcs; le bonheur qu'il avoit d'avoir mis tant de Flottes en Mer, sans jamais en avoir perdu aucune, ni être retourné que chargé de victoires ou de butin; c'étoient-là les principales raisons qui rendoient ce Viceroi l'Arbitre de l'Italie, & l'Idole de l'Espagne, & de la Cour.

* Cependant les Venitiens, & avec eux tous les Princes d'Italie, prenoient patience & se consoloient par la pensée que le Gouvernement d'Ossone étoit sur le point de finir, parce qu'ils ne doutoient pas, que ce Viceroi, qu'on acusoit d'être l'auteur de tous les troubles, étant parti de Naples, ils ne vissent enfin retourner le calme, & qu'ils ne joüissent de tranquilité & de repos. Mais lors précisément que ces consolations paroissoient les plus prochaines, les trois années du Gouvernement étant prêtes d'expirer, on vît naître un nouveau sujet de tristesse & d'affliction par l'avis que l'Ambassadeur donna au

* Ossone confirmé dans le Gouvernement.

Senat que le Duc d'Ossone avoit été confirmé par le Roi dans son Gouvernement de Naples pour trois années. Cet avis causa un plus sensible chagrin aux Venitiens qu'à qui que ce soit, parce qu'ils n'ignoroient pas qu'ils étoient de tous, ceux que d'Ossone haïssoit le plus, & qu'ils étoient bien persuadez que les premiers & les plus violentes tempêtes de cet Esprit inquiet & turbulent seroient excitées contr'eux. Il n'eurent donc plus de peine à croire que tous ces beaux & spécieux prétextes, que le Viceroi forgeoit, étoient entiérement faux, & qu'il n'y avoit pas moyen de le ranger à la raison, comme le Duc d'Uzeda s'exprimoit quelquefois en parlant à Gritti ; mais aussi-tôt qu'ils eurent appris cette confirmation. *François Contarin* (qui dans la suite fut Doge) s'étant levé au milieu du Senat, dit à haute voix, *Serenissime Prince, nous sommes trompez, nous sommes trompez, & par la Cour d'Espagne, & par le Viceroi de Naples*. Et veritablement, il étoit facile de cõprendre que les actions d'Ossone étoient soûtenuës par le Conseil de Madrid, & que le dernier favorisoit

les desseins du premier, puisque s'ils n'avoient pas été approuvez, comme on le donnoit à entendre à Madrid, jamais il n'auroit été confirmé dans le Gouvernement. Un nouveau Doge ayãt été élû à Venise, qui fut Nicolas Donat aprés la mort de Bembo, & les Venitiens ayant à cette occasion dépêché un Ambassadeur extraordinaire à Rome, pour faire part au Pape Paul V. de cette Election, ils le chargerent trés-particulierement de représenter à Sa Sainteté les grands malheurs qu'on devoit attendre de cette confirmation d'Ossone dans le Gouvernement, & les suites fâcheuses & préjudiciables au repos de toute l'Italie qu'elle ne pouvoit manquer d'avoir. Le Pape, qui regardoit cette affaire d'aussi mauvais œil que les autres, en ayant deliberé avec les Ministres des autres Princes d'Italie, donna ordre à son Nonce à Madrid d'employer conjointement avec Gritti tous ses Offices & tous ses efforts pour porter le Roi à se désister de la résolution de confirmer d'Ossone, qui mettoit toute l'Italie en désordre & en confusion : je ne sçai si on écouta ces

plaintes, mais il est certain qu'on n'y fit dans la suite aucune réflexion.

* Sansovin se trompe donc beaucoup dans son Histoire de Venise, où il parle en ces termes, *Le Duc d'Ossone ne s'abstenoit point des actes d'hostilité, & refusoit d'obéir aux commandemens de son Roi, qui luy enjoignoient de restituer les Galéres, avec les Marchandises, & tous les autres Vaisseaux qui avoient été pris*; † car la Cour n'eut jamais la pensée de lui faire tout de bon un tel commandement, mais seulement en apparence pour tromper les autres. Le Pape prévoyant bien que cet Esprit inquiet & turbulent, confirmé dans le Gouvernement, seroit effectivement capable de troubler le repos de l'Italie, & d'y causer de nouveaux malheurs, & voyant qu'il ne pouvoit rien faire à Madrid, se mit à le solliciter lui-même trés-fortement, & à le prier avec instance au nom du Seigneur de vouloir se modérer, & vivre en repos & en bonne intelligence avec les Princes d'Italie, sans rien faire qui pût les chagriner, de se résoudre enfin de plus à leur donner

* Offices du Pape. † 1618.

contentement

contentement par la restitution de tant de Marchandises dont la prise avoit été si dommageable á leurs Peuples, & au lieu d'infecter le Golfe de le laisser libre, & d'employer toutes ses forces maritimes à faire la Guerre au Turc. Le Viceroi trop fin pour faire les choses de haute lute, & pour refuser tout á plat ce qu'on lui demandoit, alléguoit toûjours les prétextes les plus beaux & les plus spécieux du monde, & témoignoit que son intention étoit de rendre tout, pour faciliter la bonne union avec les autres, mais aussi il accompagnoit ces belles promesses des conditions les plus dures & les plus fâcheuses, prétendant que la République renvoyât les Vaisseaux Hollandois, & licentiât les Troupes de cette Nation. Mais ce qu'il y a d'importanc est que dans le même tems que d'Ossone demandoit que ce licentiement se fît, il faisoit freter quelques Vaisseaux d'Angleterre & de Hollande pour renforcer de plus en plus son Armée Navale, qu'il projettoit de mettre en mer cette annéе; dequoi les Venitiēs étant avertis ils répondirent au Pape qui leur proposoit cette demande d'Os-

fone, *Qu'ils ne vouloient nullement s'assujettir aux loix de ce Viceroi, voyant bien qu'ils étoient obligez de se servir des moyens qu'ils estimoient les plus propres à les défendre contre les desseins des Espagnols, & les attaques d'Ossone.*

* Il est certain que chacun joüoit alors au plus fin, & mettoit en œuvre les meilleures maximes d'Etat, & les plus conformes à ses intérêts, jusqu'à employer toutes sortes de ruses & de fourbes pour les avancer, & c'étoit la raison pourquoi les autres Princes d'Italie se conduisoient avec de si grandes circonspections, & étoient si fort indeterminez sur le parti qu'ils devoient prendre. Le principal but des Venitiens avoit toûjours été de se rendre les Maîtres de la Mer dans la Méditerranée, & comme il n'y avoit jamais eû que le Duc d'Ossone qui leur eût disputé cet Empire, ils ne pouvoient que le haïr, comme ils n'étoient pas moins haïs du Duc, parce qu'il prétendoit que cet Empire appartînt avec plus de raison à la Monarchie d'Espagne, de sorte que chaçun tâchoit de soûtenir par la force ses

* Tromperies reciproques.

prétentions,& de declamer contre son Concurrent comme contre un perfide & un usurpateur. Le Duc informé de tout ce que les Venitiens s'efforçoient de négocier à Londres & à la Haye, bien qu'il ne doutât nullement que la Cour n'en eût reçû l'avis, il ne laissa pas néanmoins de lui en écrire pour l'animer, & la porter á agir auprés du Roi Jaques pour l'empêcher de donner des Vaisseaux à la République, & non content de cela il envoya exprés à Lõdres une personne,pourvûë de quantité de Lettres de crédit pour fretter les mêmes Navires que les Venitiens s'attendoient de fretter pour eux-mêmes, faisant pour cet effet offrir de plus grãdes sommes qu'eux, à dessein de faire d'une pierre deux coups,d'affoiblir les Ennemis, & de se renforcer soi même.

* En un mot,malheur à ceux qui ne savent pas bien faire leurs affaires; parmi les Princes,lors qu'il s'agit de la Politique, & de leurs intérêts, il n'y a ni loi ni foi;la force prévaut sur la raison: Ceux qui viennent à bout de leurs desseins & trompent habilement ceux qui

* Observation.

auroient bien voulu être plus fins qu'eux & les attraper, passent dans l'esprit de ces derniers pour des perturbateurs du repos public ; & ceux qui perdent faute d'avoir sû vaincre, crient si haut & si fort qu'on les prendroit pour d'autres Elies qui demandent la pluye du Ciel:ils veulent qu'on les croye pleins de bonne foi,& des gens de bien, quoi qu'ils ne le soient que manque d'adresse & de bonheur à faire réussir leurs fraudes & leurs tromperies,& pour n'avoir pas assez d'esprit pour être méchans, comme ils en faisoient le dessein.Si les Venitiens avoient pû faire au Duc d'Ossone ce qu'il leur faisoit, ils n'auroient pas manqué de le lui faire,mais parce qu'il ne fût pas en leur pouvoir, celui là devint un Loup affamé, & ceux-ci de petits Agneaux.Ces Agneaux néanmoins n'ont pas toûjours été si doux & si simples ;[quand l'occasion s'est présentée d'être perfides, ils ont sçû en profiter comme les autres.
* Celui qui se trouvoit alors Ambassadeur à Londres pour la République étoit Pierre Contarin, Personnage ex-

* Vaisseaux fretez par les Venitiens.

trêmement adroit,& en Hollãde Christofle Suriano qui n'étoit pas moins fi i que l'autre,faifoit les mémes fonctions & l'un & l'autre comme bons Venitiens favoient trés-bien accommoder la Religion aux maximes d'Etat.* Ces deux Miniftres reçûrent donc ordre avec de bonnes remifes de freter le plus grand nombre de Vaiffeaux qu'il leur feroit poffible, foit du Public, ou des Marchands,pourvû que les Navires de ces derniers puffent étre armez en guerre.Les Efpagnols firent les derniers efforts pour l'empécher, & particulierement les gens que d'Offone avoit dépéchez pour s'y oppofer, & voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner ni par raifons,ni par argent,ils y employerent les menaces,declarant hautement qu'on mettroit dans le Détroit une Efcadre fi nombreufe de Vaiffeaux qu'ils ne pouroient éviter la bataille,& que de tous les Vaiffeaux enfemble qu'ils y enverroient, il ne s'en fauveroit peut-étre pas un.Nonobftant cela le Roi Jaques ne laiffa pas d'accorder 15. Vaiffeaux. & les Hollandois 12. trés-bien équi-

*1618.

pez, & armez en sorte qu'ils puſſent faire réſiſtance à quelque Armée Navale Eſpagnole que ce pût être. Ayant donc mépriſé les menaces des Eſpagnols & leurs rodomontades, ils mirent à la voile, & prirent la route du Détroit, avec une ferme réſolution d'en venir aux mains quoi qu'il en pût arriver, & comme leur courage répondoit à la hardieſſe de l'entrepriſe, ayant découvert l'Eſcadre d'Eſpagne, conſiſtant en ſix Galions, & 12. Vaiſſeaux (une autre Eſcadre qu'on attendoit n'étant pas encore arrivée) ils allerent les premiers à leur rencontre, pour les provoquer au combat, mais un gros vent s'étant élevé, tout ce qu'ils pûrent faire fut de paſſer librement, parce que les Eſpagnols, ayant des Ports voiſins ils s'en approcherent, avec la honte d'avoir fait des rodomontades & des menaces à Londres, & de ſe voir enſuite obligez de fuïr devant les Ennemis & de leur laiſſer un libre paſſage. Cependant l'arrivée de ces Vaiſſeaux de deux Nations voiſines & ſemblables donna plus d'ombrage aux Italiens, que n'avoit jamais fait la conduite du Duc d'Oſſone.

* Tous ces déportemens des uns & des autres donnoient extrémement à penser à tous les Princes d'Italie, & particuliérement au Pape, qui avoit le plus à perdre, & qui depuis le procédé des Venitiens dans l'affaire de l'Interdit, n'avoit guére à cœur leurs intérêts, de sorte que voyant qu'ils introduisoient dans l'Italie des Armes étrangéres, & d'Hérétiques de plus, il se mit à crier beaucoup dans le Consistoire, & ne manqua pas d'en témoigner son mécontentement à l'Ambassadeur, & pour lui donner un peu de mortification & de jalousie, ayant entendu que Donna Caterina Vicereine avoit marqué avoir grand désir de voir la Semaine Sainte de Rome; ils dépêcha vers elle un Maître de Cérémonies, & un Camerier d'honneur, pour l'y inviter de sa part. Le Viceroi agréa fort cette invitation, étant aussi bien-aise d'augmenter la jalousie des Venitiens, cependant il ne laissa pas de dire à sa femme, & à quelques uns de ses Confidens, *Où le Pape veut me tromper, où il veut que je le trompe.* La Vicereine partit donc à la mi-

* Dona Caterina à Rome. 1618.

Carême avec une magnifique suite de 20. Seigneurs des plus considerables, de 30. Gentilshommes des principaux *Seggi*, de 20. Dames toutes Princesses, Duchesses, ou Comtesses, avec plus de 150. personnes de service. En un mot il y avoit fort long-temps que Rome n'avoit vû une Dame avec un si superbe Cortége. Le Pape, qui avoit donné ordre qu'elle fût par tout defrayée & regalée avec toute sa suite envoya son Neveu au devant d'elle, pour la recevoir sur la Frontiére, avec l'Auditeur de la Chambre, & douze Prélats. Le Cardinal Borghese, accompagné du Prince & de la Princesse Borghese, & de tout le reste de la Maison du Pape, s'avança avec les Carrosses & les Litiéres du Pape jusqu'à demie journée de Rome pour la recevoir; en un mot, il est certain que si la Reine d'Espagne fût venuë à Rome, on n'eût pas pû la recevoir avec de plus grands honneurs. Le Pape fit de riches présens à Donna Caterina, mais cette Vicereine n'en fit à la Maison du Pape que de fort médiocres, & de certaines dépouilles remportées sur les Turcs, ou sur les Veni-

tiens. Elle y séjourna un mois entier, toûjours traitée & régalée magnifiquement, entr'autres présens elle fut régalée de cette Rose d'Or que les Papes n'ont accoûtumé de donner qu'aux Reines ou aux Princesses Souveraines. Enfin depuis qu'elle fut entrée dans les Terres de l'Eglise, jusqu'à ce qu'elle en sortit elle fut toûjours traitée aux dépens de la Chambre, à laquelle elle coûtoit plus de mille écus par jour, sans compter les présens; de sorte que ce ne fut pas sans raison qu'aprés qu'elle fut de retour à Naples, le Viceroi ne put s'empêcher de dire, *Si le Pape me trompe, je prendrai patience, parce que cette tromperie lui coûtera cher, & qu'il aura sujet de s'en repentir.*

* Cependant le Viceroi voyant l'Armée de la République considérablement augmentée par de si grands renforts, & la grande difficulté qu'il y avoit de venir à bout des desseins qu'il avoit formez contr'elle, à cause qu'ils avoient été découverts, il se mit à concevoir & à exécuter d'autres projets; & comme les Venitiens n'avoient point

* Negociations d'Ossone avec les Turcs, 1618.

fait de scrupule d'entrer en confédération avec les Hérétiques, & de faire venir leurs Armées à leur secours, il crût qu'il lui seroit bien permis à lui aussi de faire alliance avec le Turc, & tourna toutes ses pensées de ce côté là. Premiérement, à son instigation les Ragusiens firent à la Porte de grandes plaintes de la maniére tirannique dont ils traittoient leur République, & des mauvaises intentions qu'ils ne pouvoient qu'avoir de se rendre si puissans & si formidables sur Mer par le moyen des armes étrangéres, dont ils prétendoient sans doute se servir pour partager l'Empire de la Mer avec les Anglois & les Hollandois. En même temps il fit négocier par Cesar Gallo, Personnage trés-adroit, une Tréve entre l'Espagne & la Porte. Mais ces deux expediens furent également inutiles, tant pour la rude guerre que les Turcs avoient alors avec la Perse, qu'à cause des désordres arrivez en ce temps-là au dedans de l'Etat dans l'espace de trois mois, que Mustapha fut déposé, comme incapable de gouverner, par le *Moufti*, par le *Kaimakan*, & par *Chislar* Aga, qui éleverent

ſur le Trône Oſman fils de défunt Achmet, qui étoit encore alors dans un âge ſi tendre qu'on ne pouvoit attendre que des troubles. De ſorte que dans cette rencontre d'affaires à peine donna-t'on audience aux Raguſiens, & beaucoup moins encore à Gallo qui ne pût rien negocier, & au contraire deux *Chiaous* furent depêchez de la Porte à Veniſe, pour faire ſavoir au Senat l'avenement à l'Empire du nouveau Grand-Seigneur & pour aſsûrer la Republique du bon deſſein où il étoit de vivre dans une étroite union avec elle; ſur quoi le Senat de ſa part depécha à Conſtantinople François Contarin Chevalier, & Procurateur de S. Marc, tant pour feliciter Oſman, que pour renouër l'amitié.

* D'Oſſone indigné de ce qui étoit arrivé à la Porte, & voyant que ſes négociations avoient trop éclaté, fit courir le bruit qu'il vouloit faire la guerre aux Turcs; le pape y ajoûta foi, quoique les Venitiens lui repréſentaſſent que c'étoit une pure invention, parce qu'il n'avoit d'autre but que de nuire à la République; cependāt le pape lui fou-

* Il feint de faire la guerre aux Turcs. 1618.

nit ses Galéres, soit qu'effectivement il crût ce que disoit le Viceroi, ou qu'il voulût se venger des Venitiens, pour avoir attiré les Armes des Hérétiques en Italie ; car il donna ordre exprés à son Général d'entrer dans la Mer Adriatique ou Golfe de Venise. Mais les autres princes qui connoissoient peut-être mieux l'humeur du Duc d'Ossone ne voulurent pas s'y fier, persuadez qu'ils auroient fait la guerre non au Turc, mais à la République. Cependant le Duc levoit des Troupes, assembloit ses Escadres, & faisoit les plus grands préparatifs : quoi qu'à la Cour de Madrid le Conseil donnât à entendre qu'on avoit envoyé, & qu'on envoyoit tous les jours au Viceroi des nouveaux ordres de demeurer en repos, & d'envoïer l'Escadre en Espagne, mais la verité est que le Conseil ne pensoit à rien moins qu'à cela. Quoi qu'il en soit, d'Ossone tenoit ses Vaisseaux dans le port de Brindisi, sollicitoit fortemēt les princes d'Italie de joindre leurs Galeres aux siennes, faisoit croiser quelques Vaisseaux armez du côté de Trieste, pour mieux persuader que son des-

sein étoit de faire la guerre au Turc, & cependant il donnoit lieu de croire qu'il avoit intention de piller Spalatro, où les Vaisseaux suspects de la peste qui viennent du païs du Turc, exposent leurs Marchandises dans un lieu tout ouvert; en sorte que s'il en avoit fait le pillage, non seulement il auroit trouvé dequoi satisfaire son avidité, mais de plus il auroit mis les affaires des Venitiens dans une grande confusion, par la ruine de leurs Sujets : & véritablement c'eût été un grand dommage & une fâcheuse affaire, si outre les pertes faites sur Mer, les Sujets de la Porte eussent été obligez de faire des plaintes de ce que leurs effets leur étoient ainsi enlevez, aprés avoir été confiez aux soins & à la garde des Venitiens, & cela sous les yeux & à la barbe de la République même: & il ne faut pas douter que d'Ossone n'eût ce dessein pour ces deux fins, l'une pour s'enrichir de ces riches dépoüilles, & l'autre, pour faire crier les sujets de l'Empire Ottoman, & obliger par là la Porte de se mettre en devoir de se venger des Venitiens & de les châtier de leur négligence.

* Tout le monde trouvoit fort étrange que les Venitiens, nonobſtant les grands ſecours qu'ils avoient reçûs, & l'augmentation de leurs forces particulieres, ſe laiſſaſſent encore braver ſi avant par les gens d'Oſſone, en ſorte que pour éviter ces reproches, † & las d'ailleurs de ſupporter les grãdes & continuelles véxations qui leur étoient faites, ils donnerent ordre à leur Capitaine Général de courir la Mer avec ſon Armée Navale forte de 42. Galéres, de ſix Galeaſſes, & de 38. Vaiſſeaux de guerre, & d'en chaſſer quelque Vaiſſeau Eſpagnol que ce fût en ſe rendant maître de tous ceux qu'il rencontreroit, dont il devoit leur reſerver la diſpoſition. Le Général n'eût pas plûtôt reçû cet ordre, qu'il ſe mit en Mer, & prit la route de Brindiſi, où les Eſpagnols s'étoient retirez, dés qu'ils eurent appris que la Flotte Venitienne s'étoit miſe en mer; & comme les Venitiens étoient accoûtumez à ſe laiſſer piller & ravager par les Vaiſſeaux du Duc juſques dans leurs Ports, & d'aller aprés cela les braver lors qu'ils étoient

* Venitiens en Mer. † 1618.

desarmez, & à couvert dans le Port de Brindisi où il étoit impossible de les forcer, ils ne manquerent pas de le faire encore à cette fois, car s'étant approchez de Brindisi avec cette formidable Flotte ils se mirent à provoquer durant tout un jour les Espagnols au combat par plus de 500. volées de Canon, les traitant de lâches de n'oser sortir pour en venir aux mains. Belle prouësse pour un Capitaine Général d'aller avec 90. Vaisseaux de guerre défier l'Ennemi qui n'en avoit pas la moitié! A quelque sot de sortir du Port, tout au contraire les Espagnols se trouvant fort inégaux entrerent fort avant, où couverts du Fort, du Château, & des murailles de la Ville, ils se moquoient de cette grande rodomontade du Capitaine Général Venitien; lequel aprés avoir bravé les Ennemis chez eux se retira, laissant 16. Vaisseaux de Venise, 6. Anglois, & 6. Hollandois pour aller écumer les Mers, & tâcher de faire quelque bonne capture; & effectivement ils prirent un Vaisseau de Raguse, chargé de sel, qui passoit de Barletta à Trieste, & ils en brûlerent un autre de la même

Nation, qui ne voulut pas se rendre, & encore un troisiéme chargé de fromēts, lesquels tous trois ensemble ne valoiēt pas 50. mille écus, mais fort médiocre & trés-petit, au prix de celui qu'avoient causé les Vaisseaux du Duc d'Ossone.

* Cependant à la Cour de Madrid les Ministres de tous les Princes crioient fort, & les Commissaires des Villes du Royaume de Naples & de Sicile ne faisoient pas moins de bruit, à cause de la grande interruption de commerce, & de l'obstination du Viceroi à laisser perdre en séquestre ces riches Marchādises qui avoient été pillées par ses gens, sans vouloir les restituer, ce qui causoit la ruine de plusieurs milliers de familles; de sorte que le Conseil ne pouvant plus long-tems entendre tant de plaintes, pria le Roi de vouloir prēdre quelque bon expedient sur une affaire de si grande importance, qui ruinoit le commerce de toute l'Europe. Il fût donc résolu d'ôter l'affaire des restitutions d'entre les mains du Viceroi, & de la remettre en celles du Cardinal Borgia, afin que conjointement avec

* On procure la restitution des Marchandises. † 1618.

Soranzo, Ambaſſadeur de Veniſe, ils vinſſent à chercher quelque expédient pour contenter le Duc, lequel demandoit de grands dédommagemens. Pour cet effet donc l'Auditeur du Cardinal fut envoyé à Naples, pour faire l'inventaire de toutes les marchandiſes : mais le Viceroi à qui les Eſpagnols avoient déja fait ſavoir ce qu'on devoit faire, fut donner de ſi bons ordres, que l'Auditeur ayant fait l'inventaire, Soranzo le trouva ſi diminué qu'il ne voulut pas le recevoir, parce que trés-certainement tout ce qui ſe trouvoit dans l'Inventaire (qui n'étoit pas la ſixiéme partie de ce qui avoit été pillé) ne ſufiſoit pas à payer les frais & les dédommagemens que le Viceroi prétendoit.

* Sur ces entrefaites le Marquis de Sainte-Croix étant arrivé à Naples avec les Galéres d'Eſpagne, le Viceroi fit auſſi-tôt tenir Conſeil pour déliberer ſur ce qu'il y avoit à faire, & ſur ce qu'il falloit entreprendre. On fut partagé en divers ſentimens, mais le Viceroi qui ne pouvoit renoncer à la haine

* Conſeil de guerre.

qu'il portoit aux Venitiens,& au desir qu'il avoit de s'en venger, proposa qu'on devoit de nouveau entrer dans la Mer Adriatique, pour delivrer la Mediterranée des Pirates Venitiens qui l'infectoient. Mais Sainte-Croix faisant voir le danger qu'il y avoit d'aller s'engager à combattre contre une Armée aussi nombreuse que l'étoit celle de la République, disoit en même temps, qu'il seroit plus sûr & plus facile de faire quelque tentative dans l'Afrique. D'Ossone ne voulut nullement écouter ni suivre cet avis, & se disposa à exécuter avec ses Vaisseaux le dessein qu'il avoit proposé. Et comme justement en ce tems-là il fut sollicité d'envoyer de grands secours au Roi Ferdinand pour reduire les Rebelles de Boheme, il prit cette occasion d'envoyer par Mer beaucoup de monde, pour être debarqué à Trieste, mais en effet pour inquiéter la République. Le Senat s'en étant apperçû, envoya ordre à Justiniani son Ambassadeur à Vienne, de declarer nettement à Ferdinand lui-même; que la République ne souffriroit jamais que sa jurisdiction

fût violée dans la Mer Adriatique, autrement le Golfe, ni que des Vaisseaux de Guerre, ou autres chargez de soldats passassent à la vûë de la Ville Capitale. Ferdinand quelque pressant besoin qu'il eût de secours, à cause du mauvais état de ses affaires dans le Royaume de Boheme, ne voulant pas néanmoins troubler en aucune maniere la paix avec les Venitiens, fit entendre au Viceroi qu'il le prioit de vouloir chercher les moyens de lui envoyer par une autre voye les secours qu'il lui destinoit : mais le Duc d'Ossone qui avoit plus d'envie de causer du dommage à la République, que de secourir Ferdinand, se hâta lentement de chercher les moyens d'envoyer ces secours par terre. Comme le Senat n'ignoroit pas que le Viceroi ne dormoit ni nuit ni jour, & qu'il n'avoit d'autre pensée ni d'autre but que de nuire à la Republique, à laquelle il faisoit effectivement beaucoup de mal, l'épuisant & la ruinant par la necessité où il la reduisoit de tenir toûjours sur pied & alerte non seulement ses propres forces, mais aussi des troupes étrangeres dans une quantité

extraordinaire, tant par Mer que par terre, pour se munir ainsi de tous côtez; le Senat, dis je, voyant cela conclut une étroite alliance, ou une ligue offensive & défensive avec le Duc de Savoye; craignant que ce Prince léger & inconstant ne se laissât gagner par d'Ossone, il voulut prévenir le mal qui pouvoit lui arriver de ce côté là; & il est certain que c'étoit effectivement le dessein du Viceroi.

* Ces beaux desseins d'expeditions de Mer s'en étant allez en fumée, & le Duc voyant qu'il étoit absolument impossible d'en venir à bout, eut un extréme déplaisir d'avoir tenté avec de si grands armemens, & par la ruïne des Flottes Royales de Sicile & de Naples de se rendre Maître de la Mer, & d'en acquerir la souveraineté, sans y pouvoir réussir, & pour se consoler & se dédommager il se mit à rouler en son esprit de nouveaux desseins non moins vastes que les premiers, & à faire d'autres complots contre la Capitale même de la République. Celui qui se trouvoit alors Ambassadeur du Roi

* Principaux Ministres de l'Italie.

Catholique à Venise, étoit Don *Alphonse de la Queva Marquis de Bedmar*, avec lequel d'Ossone avoit toûjours entretenu une étroite correspondance, aussi-biẽ qu'avec *Pierre de Tolede*, Gouverneur de Milan. Les Etats considérables que les Espagnols possédent en Italie, les ont toûjours obligez de prendre de grandes mesures dans les affaires, & de s'y conduire avec prudence, & pour cet effet, toutes celles qui sont de grande conséquence ont de tout temps été menagées par le Viceroi de Naples, le Gouverneur de Milan & les Ambassadeurs de Rome, & de Venise, qui en ont toûjours délibéré entr'eux, d'autant plus volontiers qu'ils ont des moyens faciles de se communiquer, & d'entretenir correspondance ensemble, de là vient que dans les choses importantes ils ont ensemble un commerce continuel de lettres. Mais en ce temps-là tout sembla concourir, les régles de la République, les maximes ordinaires du Monarque, & la conformité d'humeur entre ces trois Ministres, qui véritablement s'entendoient entr'eux, beaucoup mieux que s'ils eussent été

freres. Le Duc d'Ossone étoit en toutes choses plus habile que tous les autres; mais sa trop grande inclination à plaisanter & à bouffonner lui faisoit tort, & diminuoit la haute idée qu'on avoit conçûë de son habileté, le monde étant persuadé que pour être un bon & parfait Politique, il est absolument necessaire d'être mélancolique, misterieux & grave, ce que Don Pedro Giron n'étoit pas, si ce n'est en temps & lieu, mais du reste l'Espagne n'avoit pas un plus habile Ministre que lui en toutes choses; quoi qu'il eût encore le défaut de faire trop visiblement paroître sa haine. Don Pedro de Tolede n'avoit point d'étude, mais un bon jugement, & un esprit capable des plus grandes entreprises, sur tout lors qu'il se voyoit bien secondé. La Queva paroissoit le plus capable de tous, premiérement parce qu'il étoit fort savant, ayant dés son enfance extrémement cultivé les lettres, & secondement comme il eut le bonheur d'entrer tout jeune dans les affaires, il avoit exercé tant d'Emplois qu'il s'étoit acquis la réputation d'être un des plus expérimentez Ministres du Roi Catholique.

* Ces trois Miniſtres furent donc ceux qui formerẽt *la corde à trois cordons* d'un ſi fameux Concordat, ou, ſi l'on veut qui composerent en cette rencontre un autre *Triumvirat*, & qui furent les Auteurs, les Inventeurs & les promoteurs d'une Conſpiration, unique dans ſes circonſtances; étant certain qu'on en a jamais vû de ſemblable dans le monde, dans aucune Ville auſſi grande & auſſi Royale. Les Auteurs qui en ont écrit ſe partagent en differens ſentimens ſur le ſujet de celui qui la propoſa le premier. Mais pourtant ils conviennent tous que les Miniſtres qui viennent d'être nommez en ont été les principaux inſtrumens, & les Directeurs : ils tõbent auſſi d'accord que Tolede Gouverneur de Milan n'avoit ſervi dans cette Conſpiration juſtement que comme le battant ſert à une Cloche, laquelle il bat de côté & d'autre, ſelon le mouvement & le branle qu'elle a déja reçû d'ailleurs, c'eſt-à-dire, qu'il ne ſervit que d'inſtrument aux autres deux Miniſtres; auſſi eſt-il conſtant que l'affaire ne lui fut communiquée qu'aprés que

* Principaux inſtrumens de la Conſpiration de Veniſe. 1618.

les premiers projets en eurent été faits & dressez par d'*Ossone* & par *Bedmar* ; lesquels n'auroient pas manqué de s'en attribuër la principale gloire, si leur projet eût eu son effet. La difficulté consiste donc à savoir lequel de ces deux en fut le premier Inventeur. L'Auteur d'un petit Livre intitulé, *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise*, Livret bien écrit, dont je me sers en deux ou trois endroits, & duquel même j'emprunte quelques pages toutes entiéres, qui m'ont paru du plus grand poids : ce petit Livre, dis-je, ou bien son Auteur veut que la Cueva en ait été le principal Inventeur, & qu'aprés en avoir conçû le dessein il le communiqua au Viceroi: Mais *Nani* & *Martinioni* semblent vouloir en attribuër le premier projet au Duc d'Ossone, & dans ce Journal de Thomas, qui m'a été envoyé d'Espagne, on fait honneur à ce Duc d'en avoir été le premier inventeur, mais pour moi je croi que la gloire en est duë à Bedmar.

Ce ne feroit pas en effet un grand

* Par qui inventée.

crime

crime de croire que ce dessein fut premiérement conçû par l'Ambassadeur Queva, parce que le Viceroi ne connoissoit Venise que par la Carte Geographique,& par oüi dire, au lieu que Bedmar étant sur les lieux depuis quelques années, en connoissoit le fort & le foible; & comme il étoit d'ailleurs grand Ennemi des Venitiens, & qu'il n'aspiroit qu'à rendre quelque service signalé à son Roi,il pouvoit aisément former le dessein d'une conspiration au dedans, d'autant plus qu'il savoit trés-bien l'état des forces de la Couronne au dehors. Venise est une Ville toute ouverte; les Etrangers y sont bien venus, ceux qui vont ou qui viennent peuvent entrer & sortir à toutes les heures de la nuit,n'y ayant ni murailles ni Gardes,si ce n'est pour les Marchandises:au mois d'Octobre,& de Novembre en partie,la Ville est presque deserte, la Noblesse sur tout ne s'y trouve point alors, se tenant à la Campagne où elle prend plaisir de faire la récolte des fruits;enfin la Bourgeoisie est propre à toute autre chose qu'aux armes, & l'on sait qu'il ne faut qu'un *qui vive*

pour allarmer & faire mourir de peur des gens de cette sorte;de façon que le Marquis de Bedmar qui sçavoit toutes ces choses put facilement concevoir le dessein de la conspiration , & le communiquer ensuite à d'Ossone. Mais d'autre part il est aussi fort possible que ce Duc en ait été lui-même l'inventeur, parce que s'étant mis (comme il a été déja remarqué plusieurs fois) dans son esprit vaste & ambitieux, la pensée de faire en sorte dans son Gouvernement que son Roi devint le Maître & l'Arbitre de la Mer , comme il en avoit assûré la Cour,afin que les dépenses qu'il faisoit ne fussent pas trouvées si exorbitantes;& voyant que les Venitiens avoient pris de si bonnes mesures qu'il n'étoit plus possible de les vaincre & de les soûmettre par la force des armes, il eut recours pour les perdre à cet autre pernicieux moyen de conspirer contre la Capitale , ne doutant pas que la ruïne de cette Ville n'entraînât bientôt celle de tout le reste.

* Quoi qu'il en soit,il est certain que ces trois Ministres en furent les princi-

* La Cour n'y a point de part. 1618.

paux Auteurs, & sans doute qu'ils auroiët ajoûté un quatriéme Evangeliste dans ce bel Evangile, qui auroit été l'Ambassadeur de Rome, sans que celui qui y étoit alors revêtu de ce caractére étoit le Cardinal Borgia, de sorte que les autres qui étoient hommes d'épée firent scrupule de faire entrer dans un si noir complot un Personnage orné de la Pourpre, & qu'une conspiration de cette nature sortît de Rome, Ville qui passe pour la Sainteté même, jusqu'en ses tîtres & en ses murailles; de sorte que le secret demeura entr'eux trois. Je trouve dans le Journal de Thomas que Tolede avoit proposé, que vû la consequence de l'affaire il auroit été bon d'en faire part au Roi, qui auroit gardé le secret, sans le cõfier qu'au seul Duc d'Uzeda son favori: proposition qui fut rejettée par les deux autres, & avec raison, premierement parce que la Cour laissoit (comme il a été dit) la conclusion & la decision des affaires d'Italie de la plus grande importance, & qui ne pouvoient souffrir aucun délais à la prudence & au pouvoir des 4. Ministres ci-dessus alleguez, & même en

cas qu'il ne fut pas jugé à propos d'apeller celui de Rome, les autres trois pouvoient résoudre. De plus à quoi servoit de consulter là-dessus le Roi, qui à peine savoit où étoit Venise, sans en donner en même temps avis à son Conseil, & si on eût communiqué l'affaire à ce dernier, Dieu sait quand les résolutions auroient été prises; outre qu'on ne doit jamais commettre le Souverain quand il s'agit de choses & d'actions mauvaises, dont le succez dépend du hazard, & des Ministres qui ont une autorité suffisante pour pouvoir agir de leur chef. Et effectivement on ne revoque nullement en doute que ces trois Ministres n'ayent tout fait d'eux mêmes sans la participation de la Cour.

* Dans le Journal de Thomas je trouve une chose tout-à-fait curieuse, qui est que bien que ces trois Ministres fussent convenus ensemble de n'en dôner avis à personne à la Cour, & moins encore à d'autres, mais de tenir la chose secréte entr'eux trois, chacun d'eux néanmoins tâcha ensuite de faire là-dessus en son particulier sa cour au Roi, mais

* On lui en donne ensuite participation.

seulement sept ou huit jours avant celui qui étoit marqué pour l'exécution. Pour exemple, le Duc d'Ossone savoit que la derniere main devoit être mise à cette affaire à Venise un certain jour & comme il croyoit la chose sûre & immancable, il en écrivit à Madrid cóme d'une chose déja faite, parce que sa lettre n'y devoit arriver, bien que le Courrier fît toute la diligence possible, que dix ou douze jours aprés l'exécution, il manda donc qu'*enfin Venise étoit au Roi nôtre Seigneur*, voulant avoir la gloire d'être le premier à en faire part á sa Majesté. Le Marquis de Bedmar eut la méme pensée, & en écrivit par un Exprés cinq ou six jours avant celui de l'exécution ; Tolede de son côté en fit autant, & tous en écrivirent dans les mêmes termes qu'en avoit écrit d'Ossone, *Venise est à nous* : & les Courriers de ces trois Ministres arriverent à Madrid cinq jours l'un devant l'autre; & ce qu'il y a de plus important est que non contens d'en avoir donné avis au Roi, chacun en écrivit de plus (quelle imprudéce!) à ses plus confidens amis, tant ils

croyoient le succez infaillible. Voyons presentement ce qu'écrivirent ensuite de cette conspiration Sansovin & Martinioni, Auteurs contemporains, qui en furent les témoins oculaires.

* *Les Ministres d'Espagne, particuliérement le Duc d'Ossone Viceroi de Naples, Don Pedro de Tolede Gouverneur de Milan, & Don Alfonse de la Cueva Ambassadeur résident à Venise, voyant la gloire qui revenoit à la République de la Paix qui avoit été faite, pour avoir sû habilement porter la guerre dans le Païs Ennemi, & s'emparer de tant de lieux sans rien perdre du sien; pour avoir réduit les Places les plus fortes aux dernieres extrémitez, & en état de succomber; pour avoir en même temps défendu ses propres frontiéres en Lombardie, maintenu armé le Duc de Savoye, & resisté à toutes les attaques & les tentatives de Tolede; Défendu la Mer contre toutes les forces d'Ossone, & enfin pour avoir conservé Gradisca, & sû obtenir l'exécution des Traitez de Vienne, d'Asti, & des derniers de Paris, avec des conditions avantageuses, & au grand honneur de la République.*

Ces Ministres crevant de honte & de

* Venise de Sansovin & de Martinioni. 1618.

depit à cause de tout cela, & pour n'avoir pû la vaincre en aucune maniére ni par la force ni par la ruse, eurent tout leur recours aux trahisons. Ils formerent donc le dessein de surprendre cette fameuse Ville. Ils vouloient occuper les principaux postes de la Place, & du Palais, mettre le feu à l'Arsenal, & aux autres lieux de la Ville, se fortifier à Rialte: rompre les Ponts: se rendre les maîtres de diverses Maisons, qui avoiēt été auparavant marquées avec des figures d'Arithmetique, & petarder la Monnoye. d'Ossone promettoit d'envoyer deux mille Mousquetaires d'élite, sous le commandement de bons Capitaines, & autres soldatesque dans quatre Galiōs, qu'on feindroit être chargez de Marchandises, & d'en debarquer une partie dans la Place de S. Marc, une autre à l'Arsenal, cinq cents aux fondemens neufs, & autres postes voisins, & le reste au Pont de Rialte. Il tenoit vingt Galéres toutes prêtes au premier ordre pour donner du secours en cas de besoin, & favoriser l'entreprise. Il fit bâtir à Naples plusieurs Barques larges & plates, pour traverser avec elles les Marais & les Canaux de Venise, & pour s'en servir à d'autres usages pernicieux & horribles. Les principaux

Scelerats qui devoient exécuter un si détestable complot furent un certain Giacpier de Normandie, vieux & rusé Corsaire. Cet homme témoigna avec une profonde dissimulation être fort mécontent d'Ossone, jusque-là que feignant de quitter tout indigné le service de ce Duc, il avoit embrassé celui de la République, pour servir dans son Armée. Il amena aussi avec lui un de ses camarades qui avoit nom le Capitaine Langland, qui s'entendoit fort bien à faire des feux d'artifice. A ceux-là s'étoient joints Charles & Jean Burlao freres, Nicolas Rineldi, Robert Rivellido, Vincent Roberti, & Laurent Nola avec plusieurs autres. A Creme Tolede avoit intelligence avec plusieurs autres & particulierement avec Jean Berardo Capitaine d'une Compagnie, & avec ses adhérens, pour surprendre cette Place. Cependant Giacpier & Langland par l'ordre du Senat passerent à l'Armée, les autres attendoient le temps de l'exécution, avec tant d'impatience que de temps en temps il montoient au Clocher de S. Marc, pour découvrir si les Vaisseaux de Naples arrivoient; mais Dieu qui par son infinie bonté voulut préserver cette pieuse Ville d'une si cruelle trahison, mit au cœur de Baldisera Juven, & de Ga-

briel Moncasino (qu'on avoit sollicitez d'entrer dans la Conjuration) de découvrir toute l'affaire au Doge & au Conseil de Dix, en sorte que quelques-uns des principaux Conspirateurs ayant été arrêtez & la trahison verifiée tant par des Lettres & autres Ecrits qu'on trouva sur eux, que par leur propre confession, ils furent punis d'une mort honteuse, telle que meritoit l'énormité de leur crime.

* Ce qui regarde les avantures du Capitaine Giacpier, ou pour mieux dire *Jaques Pier*, merite bien qu'on y fasse ici quelque réfléxion particuliere. Il a déja été parlé de la premiere fortune de ce Capitaine, & comment il fut attiré au service du Duc d'Ossone, du tems qu'il étoit encore Viceroi de Sicile, des honneurs que ce Viceroi lui fit, des Emplois qu'il lui donna, de la grande confiance qu'il avoit en son expérience, & de la familiarité dont il agissoit avec lui. Or comme ce Duc affectoit l'Empire de la Mer, & qu'il ne desiroit rien tant que la ruine des Venitiẽs, aprés être demeuré d'accord des choses

* Ce qui arriva au Capitaine.

avec l'Ambaſſadeur Bedmar, & avoir arrêté cette entrepriſe, il en découvrit le deſſein à ce Capitaine, qui étoit effectivement, pour ainſi dire, l'Idole de ſon cœur, parce qu'il n'avoit rien tant à cœur que la Souveraineté de la Mer. Le Capitaine qui ne manquoit pas de hardieſſe, & qui ſouvent s'imaginoit pouvoir aiſément venir à bout de l'impoſſible; non ſeulement ne detourna point le Viceroi de ſon deſſein; mais l'y encouragea, & le lui figura beaucoup plus facile qu'il ne ſe l'étoit repreſenté, ſoit qu'il le crût effectivement de la ſorte, ſoit qu'il fût bien aiſe d'entrer dans l'humeur & dans les ſentimens d'un Seigneur à qui il avoit tant d'obligation, ſoit que n'étant pas encore cōtent de la fortune & de la réputation où il étoit parvenu, beaucoup au delà de ſa condition, il crût que cette conſpiration venant à réuſſir en partie par ſon moyen, il pourroit accroître l'une & l'autre. Le Viceroi qui croyoit comme autant d'oracles toutes les paroles de ce Capitaine, dans les choſes qui regardoient la Marine, s'imagina d'avoir déja Veniſe entre les mains, entendant faci-

liter de si bonne grace, pour ainsi dire, une entreprise qui lui tenoit si fort au cœur.

* Durant huit jours entiers ils confererent ensemble sur ce qu'il falloit faire pour asfûrer la conspiration du côté de la Mer,& à la fin entre divers expediens ils choisirent celui de faire servir le Capitaine lui-même d'instrumẽt, en feignant pour cet effet d'être mal satisfait du Viceroi & des Espagnols, & de passer au service des Venitiens. Mais il faut ici avertir que l'Auteur du petit Livre ci-dessus allegué dont le Titre est, *Conjuration des Espagnols contre Venise*, se trompe fort en cet endroit, car il fait passer cette feinte du Capitaine pour une fuite qu'il exprime de la maniere qui s'ensuit : *Cependant il eut recours à son premier azile. Le Duc de Savoye se trouvoit alors en guerre ouverte avec les Espagnols, & il étoit connu pour le plus genereux Prince du Monde. Quoiqu'il eût témoigné quelque chagrin dans le temps que le Capitaine avoit abandonné ses interêts & ses Etats, pour s'en aller en Sicile, le fourbe ne hésita pas d'aller se jetter à ses*

* Sentiment d'un certain Livret.

pieds. Il lui raconta divers desseins contre la Republique, tous horribles même à penser, mais trés-faux, & qui n'avoient rien de commun avec le veritable, & dans lesquels n'ayant pas crû, disoit-il, pouvoir s'engager avec honneur, il vouloit prendre quelques mesures pour se sauver de Naples avec ses biens & sa famille: mais qu'ayant appris que le Viceroi avoit découvert sa résolution, il avoit été contraint de se sauver dans le miserable état où il se trouvoit, pour éviter les effets de sa colere, & d'abandonner tout ce qu'il avoit de plus cher au monde à la merci du plus cruel de tous les hommes. A l'oüie d'un recit si triste le Duc de Savoye émû à compassion le reçût avec beaucoup de bonté & d'affection. Il répondit au Corsaire que ses intérêts étoient étroitement liez avec ceux de la République, & qu'ainsi il s'engageoit de reconnoître les services qu'il rendroit à la cause commune, si les Venitiens ne les reconnoissoient pas.

* Mon Journal de Thomas, qui me donne grandes lumiéres pour cette Histoire, ne dit point précisément que le Capitaine Jaques Pier soit allé trouver le Duc de Savoye, mais il parle seule-

* Si c'est un abus ou non.

ment de son départ & de son voyage qu'il décrit justement comme je le rapporterai ci-dessous ; il assûre méme que dans le temps que le Capitaine sortit de Naples, la paix entre le Duc de Savoye & le Roi Catholique étoit déja concluë par la médiation du Seigneur de Bethune Ambassadeur de France, quoi qu'elle n'eût pas encore été publiée à cause de quelques réponses qu'on attendoit de Madrid ; mais cependant le Duc d'Ossone le savoit fort bien, & en avoit parlé au Capitaine, de sorte qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il voulût aprés cela s'aller jetter aux pieds du Duc de Savoye, en se déclarant ennemi de l'Espagne, parce que pour rendre dans ce commencemét de paix quelque service à la Couronne d'Espagne, ce Prince l'auroit sans doute fait arrêter, & renvoyé au Viceroi. Non seulement le Journal de Thomas, mais divers autres Auteurs ne mettent que huit mois entre la feinte évasion de Naples, du Capitaine, & la découverte de la conspiration, or il est certain qu'alors la paix étoit faite. De plus, selon quelques-uns, le Capitaine fut en-

voyé peu de jours aprés à l'Armée, mais il y a grande apparence, & divers Memoires en font foi, qu'il y resta plus de deux Mois. Siri dans ses Mémoires sécrets où il parle de cette conjuration, dans l'endroit sur tout où il fait mention de l'Interrogatoire de Jaffier, fait voir, quoique d'une maniere confuse, que le Capitaine a été en Savoye, & qu'à la faveur des Lettres de recommãdation du Duc il passa ensuite à Venise. Pour moi je ne sai qu'en dire, parce que je trouve là-dessus une si grande diversité de sentimens, que je ne saurois me determiner; outre que cette circonstance étant peu essentielle à nôtre Histoire, il est libre au Lecteur d'en croire ce qu'il lui plaira. Néanmoins ce que je trouve de certain est la fuite du Capitaine, & toutes les fausses apparences de vengeance que le Viceroi affecta de faire éclater contre lui, car tout cela se passa effectivement comme je l'ai écrit, & l'écrirai plus au long ci-dessous, quoique quelques-uns ayent voulu soûtenir que le Capitaine partit véritablement chagrin & tout de bon mécontent. Voici en quels termes Siri s'en explique:

Entre ceux-là Jaques Pierre Normand, étoit illustre pour ses longues navigations dans le Levant, & pour avoir été employé par le Duc de Nevers & par le Pere Joseph dans les intelligences qu'ils entretenoient dans la Morée, par où il avoit acquis une trés-particuliére connoissance de ces Côtes, Isles, & Régions. Mais l'humeur bizarre & fantasque du Duc d'une part, & la promtitude de l'impatience Françoise de l'autre, rompirent la bonne intelligence & la grande confidence qu'il y avoit entr'eux; de sorte que Pierre décampa tout à coup du Royaume, fort mécontent du Viceroi, & se retira à Venise, au service de la République qui étoit en guerre avec le Duc, contre lequel elle avoit conçû une haine implacable. Il y fut trés-bien reçû & fort caressé pour la grande reputation de valeur où il étoit.

* Le fait fut, qu'aprés avoir arrêté ce qu'il falloit faire, le Capitaine ayāt loüé le jour précédent deux bons Chevaux, un pour lui, & l'autre pour son camarade dit Langland, qui faisoit aussi semblant d'être comme lui mécontent des Espagnols, & résolu de suivre sa fortune, partit un matin de fort bonne heure, & se retira au grand galop à Rome,

* Capitaine va à Rome. 1618.

auprés du Noble *Simon Contarin*, Ambassadeur de la République, auquel il raconta ce qui s'étoit passé avec d'Ossone. Contarin ayant entendu les rapports du Capitaine, conçûs, sans doute, dans des termes semblables à ceux que nous avons ci-dessus allégues, & connoissant assez ce Corsaire à cause du bruit qu'il faisoit par sa grande habileté en l'art de la Marine, il le reçût volontiers, & l'envoya aussi-tôt à Venise, l'accompagnant d'une Lettre, mais il en écrivit par la poste plus amplement, ajoûtant néanmoins, *Qu'il pouvoit y avoir quelque piége du Viceroi, caché là dessous, de sorte qu'il ne doutoit pas que Sa Sérenité ne prît sur ce sujet avec sa prudence ordinaire les mesures requises.*

* Deux jours aprés le Viceroi feignāt de s'être apperçû de l'évasion du Capitaine commença à en parler avec une indignation & un emportement extraordinaire, jusqu'à jurer hautement d'en tirer vengeance en quelque lieu qu'il fût, & à envoyer ordre dans tous les Ports de l'arrêter, il fit même partir quelques Barques pour le poursuivre;

* Feinte colere du Viceroi.

& envoya par tout des Cavaliers, excepté ſur le chemin de Rome, où il n'envoya perſonne qu'au bout de 5. jours, qu'il ſavoit trés-bien qu'il étoit déja loin, & à ces gens qu'il dépêchoit ainſi il donnoit tout publiquement ordre exprés de le lui amener vif ou mort, à quelque prix que ce fût. Et pour faire paroître encore ſa colére plus grande, mieux couvrir ſon jeu & ſa tromperie, & que la trame qu'il conduiſoit réuſſit mieux, il fit faire toutes les formalitez de la Juſtice, juſqu'à le faire declarer rebelle à ſon de Trompe, & à confiſquer tous ſes biẽs qu'il remit entre les mains de la Juſtice. Sa feinte colere paſſa même plus avant, car il fit arrêter avec des marques de mépris non-ſeulement la femme du Capitaine, mais auſſi le reſte de ſa famille, ſans en excepter ſes Domeſtiques, & les envoya tous au Château de l'Oeuf, avec menaces que s'il ne comparoiſſoit pas, on procederoit contr'eux, & on les condamneroit à de rudes peines; & Dieu ſait ce que diſoient dans leur cœur ces pauvres innocens qui ne ſavoient rien de tout ce manege; il eſt vrai néanmoins que ſous main

on avoit soin qu'ils fussent bien nourris & bien couchés. Or qui est-ce qui voyāt de telles formalitez pouvoit se persuader qu'il y avoit là-dessous quelque tromperie cachée? En verité personne.

* Cependant le Capitaine parti de Rōme accompagné de son camarade Langlat, ou, comme d'autres l'écrivent Langlant, se rendit à Ancone, où il fut recommandé par l'Ambassadeur Contarin, à Antoine Berasco Consul de la République dans cette Ville, où il fut obligé de s'arrêter huit jours tant pour vēndre ses Chevaux, qu'à cause du vent contraire; car ils devoient s'embarquer dans ce Port, comme ils firent effectivement dés qu'ils eurent vēdu leurs Chevaux, & que le vent fut devenu bon, sur un Vaisseau Marchand de Venise, qui les porta jusqu'à Chioggia, où ils prirent une petite Barque à rames qui les mena à Venise où ils arriverent de nuit. Langlat alla loger dans une Hôtelerie des plus communes, qui n'étoit pas fort éloignée du Palais de l'Ambassadeur Espagnol, mais le Capitaine alla tout droit, sans se faire voir dans l'Hôtelerie

* Capitaine arrivé à Venise.

à la maison de ce Ministre, qui étoit complice de la trame & de la tromperie, & qui l'attendoit avec impatience pour conferer avec lui; & le Capitaine ne voulant pas se confier aux courtisans mêmes, pour se mieux déguiser se mit sur l'œil une grande emplâtre, qui étoit la marque dont on étoit convenu. Toute cette nuit & le jour suivant, le Capitaine demeura renfermé dans une chambre secrette avec l'Ambassadeur, avec lequel il eut aussi bien qu'avec le Secretaire de l'Ambassade, de longues & continuelles conferences, où ayant résolu entr'eux ce qu'il y avoit à faire, le Capitaine partit à deux heures de nuit, avec beaucoup de diligence pour n'être pas vû des courtisans, & se retira dans l'Hôtelerie où étoit Langlat, d'où sans s'arrêter un moment (aprés avoir payé leur dépense) ils s'en allerent dãs une autre Hôtelerie fort éloignée de celle-là, feignant de ne faire que d'arriver dans ce moment, & la premiere chose qu'ils firent fut d'envoyer chercher un Fripier, c'est-à dire un de ces gens qui vendent des habits tous faits, & s'habillerent tous deux de neuf, sous

prétexte de ne vouloir plus aller (& peut-étre fût-ce là leur veritable intention) avec des habits faits à la mode Napolitaine. Mais peut-étre aussi que leur principal dessein fut pour n'étre pas reconnu de ceux qui les avoient déja vûs.

* Le Capitaine ne fut pas plutôt ainsi habillé de neuf, mais fort simplement, qu'il s'en alla trouver le Sécretaire du Conseil des Dix, lequel le conduisit au Doge, qui étoit alors François Bembo, auquel il rendit la Lettre, & dont il fut en presence de deux Conseillers examiné fort exactement & en détail ; & on lui enjoignit de se présenter le lendemain au Conseil des Dix, pour y étre de nouveau interrogé, afin de voir si en présence de ce Corps, dont le seul nom inspire de la terreur, il ne varieroit & ne se couperoit point dans ses raports; mais bien loin de se contredire, il raconta le tout fort exactement, de la méme maniere qu'il l'avoit fait en présence du Doge & des deux Conseillers seulement, accompagnant ses paroles de soupirs & de larmes. Avant qu'il ar-

* Commencement reçû. 1618.

rivât on avoit déja reçu, non seulemẽt par les lettres de l'Ambassadeur Contarin, mais aussi par celles de divers Marchands, les nouvelles de l'indignation du Viceroi, & de ce qui étoit arrivé aprés le départ du Capitaine. Les perquisitions exactes faites par le Duc d'Ossone, & ses grandes diligences pour l'avoir vif ou mort entre ses mains, ces procedures si rigoureuses de la Justice cõtre lui, l'emprisonnement de sa femme & de toute sa famille, l'abandonnement qu'on lui voyoit faire de tant de biens, d'Emplois, d'honneurs, le renoncement à l'estime & à l'affection extraordinaire que le Duc avoit pour lui, la pauvreté où il s'étoit réduit volontairement, sa fuite, ses larmes, son désespoir, la parfaite uniformité de ses rapports, accompagnez de maniéres propres à faire croire le tout trés-naturel & trés-sincére, tout cela, dis-je, fut cause qu'on ne fit aucune attention à ce qui avoit été écrit par l'Ambassadeur, *Que le Viceroi pouvoit bien avoir caché là-dessous quelque piége*, & il n'y eut personne qui se le persuadât.

* Ce qui fit beaucoup d'effet sur l'es-

* Le Senat s'affectionne.

prit du Sénat fut la haute opinion qu'il avoit conçuë de la valeur, du mérite, de la capacité & de l'experience du Capitaine, & la grande esperance qu'il avoit qu'en l'attirât à leur service ils feroient échouër la fortune du Viceroi sur la Mer, & mettroient la leur en état d'aller par tout pour ainsi dire, à pleines voiles. L'autre chose qui fit encore sur leur esprit une forte impression, fut le pernicieux dessein que ce Duc avoit formé de perdre la République, les piéges qu'il tendoit de toutes parts (& en cela il ne mentoit pas) les trames qu'il ourdissoit, & dont le Capitaine découvrit toutes les particularitez, qu'il avoit lui-même inventées (parce qu'il ne dit rien du seul complot qui étoit veritable) ou qui lui avoient été suggerées par d'Osone, & qu'il sçût raporter avec tant de subtilité & d'adresse quelles paroissoient indubitables; outre cela il représentoit d'une maniére si forte & si naturelle la grace que Dieu lui avoit faite de le delivrer de la puissance d'un homme qui se conduisoit d'une maniére si pernicieuse, & dont la cruauté étoit sans égale, qu'il étoit bien difficile

de n'en être pas touché. Aussi tous ces Nobles Magistrats demeurerent-ils tellement persuadé de la verité de sa fuite, de son zéle pour la République, & du grand avantage qu'elle pourroit en recevoir, qu'aprés avoir compati à ses miséres, ils le pourvûrent de tout ce qui lui étoit nécessaire à lui & à son Camarade, & donnerent ordre qu'ils fussent logez au dépens du Public, avec promesse de les pourvoir bien-tôt d'emplois beaucoup plus honorables & plus considerables que ceux qu'ils possedoient au service d'Ossone. Qui auroit jamais crû qu'un simple Corsaire eût été capable de tromper tant de Senateurs prudens & experimentez, & qui de plus font profession plus que qui que ce soit de savoir tromper tous les autres? La nuit suivante le Capitaine se masqua, sous prétexte d'aller à la Comedie (justemēt alors le Mois de Novembre couroit) mais au lieu de cela il se rendit chez l'Ambassadeur Queva, auquel il raporta tout ce qui s'étoit passé, & avec qui il concerta un nouvel expedient pour trōper encore plus finement, & pour persuader encore plus fortement comme

une chose constante la verité de sa fuite, & véritablement ce dernier stratagéme acheva d'en convaincre ce grand nombre de Senateurs habiles & rusez, & de les confirmer tous dans l'opinion que la venuë de ce Capitaine alloit faire le bonheur de la Republique. *Qui vult decipi, decipiatur*, qui veut être trompé soit trompé.

* Le matin du quatriéme jour aprés que le Capitaine eut reçû audience du Doge, l'Ambassadeur feignant d'avoir été averti le même jour de l'arrivée du Capitaine dans cette Ville, & du bon accuëil qui lui avoit été fait par sa Sérénité, se mis à faire grand bruit, & à demander avec de grandes instances audience du Collége, où il se présenta le jour suivant, & demanda qu'un certain Capitaine nommé Jaques Pierre de Normandie, lui fût remis entre les mains, avec son camarade dit Langlat, lesquels se trouvoient depuis quelques jours dans cette Ville, la République ne devant pas recevoir ni proteger un Scélerat, qui avoit violé la foi qu'il devoit au Roi son Seigneur, aprés en avoir été

* Ambassadeur le demande au Senat.

gratifié

gratifié & pourvû de Charges plus considerables qu'il ne meritoit, par Patente du Viceroi de Naples, & avoit prêté entre les mains du méme Gouverneur serment de fidelité, nonobstant quoi il s'étoit perfidement évadé, & avoit abandonné le service, & comme il étoit contre le droit des gens de donner retraite à de semblables traîtres & déserteurs, & qu'un si mauvais exemple seroit préjudiciable, & un sujet de scandale à tous les Princes, pour cette raison il esperoit que Sa Sérenité non-seulement le chasseroit de ses Etats, mais de plus le lui remettroit entre les mains pour l'envoyer au Viceroi de Naples, afin qu'il y reçût la punition de sa perfidie. Le Doge répondit à cela, *Qu'il s'étonnoit extrêmement d'entendre que pendant que le Capitaine Jaques Pier étoit au service du Viceroi de Naples contre la République, il eût toûjours été préconisé comme le plus grand homme de Mer qu'il y eut au monde, aussi-bien que le plus zélé & le plus fidelle, & qu'à present qu'il étoit venu chercher un azyle dans la protection de ce Sénat, il fût tout à coup devenu un Scelerat dans l'esprit des Espagnols. Qu'il étoit constant néan-*

moins que par son évasion il n'avoit eu d'autre intention que de metire à couvert son honneur & sa conscience, qui ne lui permettoient pas de s'engager dans d'aussi noirs & aussi détestables complots contre la République, que ceux dans lesquels le Viceroi vouloit l'engager: qu'il ne voyoit pas de quel droit & par quelles raisons son Excellence demandoit qu'on lui livrât un homme qui n'étoit pas sujet du Roi Catholique, mais seulement à ses gages, sans autre Charge que celle de troubler le repos de la République. Que le Sénat loin de desapprouver & de blâmer l'évasion & la conduite du Capitaine, loüeroit son zéle, protegeroit sa personne, & le pourvoiroit d'Emplois, comme avoit fait le Duc d'Ossone. Le Sénat aïant de sa part la satisfaction de voir, qu'au lieu que le Viceroi avoit employé les plus illicites stratagêmes pour le tirer hors des Etats du Sérénissime Duc de Savoye, la République ne faisoit simplement que le recevoir, lors que de son propre mouvement il venoit rechercher sa protection, pour ne pouvoir vivre plus long-temps sous un Commandement si pernicieux.

* Ainsi de la Cueva se retira fort mé-

* Ses menaces. † 1618.

content & fort chagrin en apparence, mais trés-satisfait & trés-joyeux dans son ame de voir le Sénat si bien disposé à recevoir le Capitaine à son service, † néanmoins desirant l'affermir de plus en plus dans ces sentimens, & le persuader entierement qu'il n'y avoit là dedans aucune tromperie ni aucun stratagême, il continua ses plaintes, & alla même trouver tous les autres Ambassadeurs, comme s'il eût voulu les intéresser dans cette cause & la rendre commune, faisant voir à tous l'injustice & l'iniquité de la République, de vouloir prendre en sa protection & à son service un traître à son Roi, qui par une criminelle & perfide évasion avoit violé son serment, & d'autant plus que par-là elle faisoit connoître non seulement ses mauvaises intentions contre le Roi Catholique, mais de plus qu'elle avoit contribué par de sourdes pratiques à le tirer hors de Naples, en lui faisant esperer de plus grands avantages, non seulement pour diminuer les forces de l'Escadre du Viceroi, & accroître les siennes, dans l'asûrance que plusieurs à son exemple quitteroient le

service du Viceroi, mais aussi pour découvrir les desseins, & l'état des Armes du Roi Catholique, qui ne pourroit s'empêcher de montrer du ressentimēt d'une action de cette nature, & d'en tirer vengeance. Il ajoûtoit de plus & declaroit hautement, que puis que le Sénat lui refusoit cette justice, de lui remettre le Capitaine entre les mains, quoiqu'il le lui demandât au nom du Roi son Maître, il sçauroit bien trouver le moyen de se faire justice lui-méme, & qu'il avoit déja donné ordre de le faire poignarder en quelque lieu qu'il se rencontrât, & à quelque prix que ce fût. Et non seulement il faisoit par tout lui-même de telles plaintes, mais encore tous ses Courtisans, qui parloient fort sérieusement, parce qu'en effet ils n'avoient aucune connoissance de cette trame maligne, & croyoient trés-veritable l'évasion du Capitaine.

*Le Senat donc persuadé de la bonne foi du Capitaine, ne voulant pas le laisser exposé à Venise au ressentiment & à la vengeance de l'Ambassadeur, & brûlant d'impatience de voir actuelle-

* Part pour l'Armée.

ment à son service (voilà le dessein du Duc d'Ossone dans la suite feinte de ce Capitaine, accompli au gré de ses desirs) le premier homme de Mer de son siécle, prit la résolution de l'envoyer à l'Armée Navale, aprés lui avoir donné 500. Ducats d'or pour faire son équipage, & celui de son camarade. Le Capitaine partit donc sur une Galére, accompagné de Lettres trés-pressantes, & d'ordres trés-exprés au Généralissime Barbarigo de recevoir le Capitaine avec tous les honneurs dûs à sa grande capacité & à son expérience consommée, & de lui donner aussi-tôt le commandement d'un des principaux Vaisseaux, & des mieux équipez.

* Barbarigo qui ne savoit rien de toute cette affaire, fut bien aise de l'apprendre de la propre bouche du Capitaine; & comme il savoit trés-bien que la République ne faisoit les choses qu'avec poids & mesure, il n'eut pas de peine à se persuader que cette évasion avoit été procurée par la sage conduite de Sa Sérénité, afin d'enlever au Duc d'Ossone le meilleur Officier de Marine

* Charge qui lui est donnée.

qu'il eût à son service. D'ailleurs la grãde renommée du Capitaine avoit déja depuis long-tems fait concevoir au Généralissime une estime particuliére pour son mérite, de sorte qu'il eut une si grãde joye de le voir qu'il lui sembla avoir remporté dans ce moment une signalée victoire. Sur le champ, ou tôt aprés, il lui donna le commandement du Vaisseau *Sainte Justine* (quel beaucoup pour le Duc d'Ossone de voir sa fourbe si bien réussir) qu'il lui fit armer & munir comme il souhaitoit ; & il y eut quantité de Nobles Venitiens & de Terre ferme qui se firent honneur de demander & d'obtenir la permission du Général de servir sur le bord du Capitaine, où plusieurs allerent effectivement. Je croi que le Lecteur ne sera pas fâché qu'avant que de passer outre, j'ajoûte ici au sujet de cette conspiration, dans laquelle le Duc d'Ossone avoit tant de part, le peu que Nani en a écrit avec son élegance ordinaire.

* *Pendant que tout le monde étoit étonné de voir le procedé de Tolede, & les actions d'Ossone, il parut manifestement que les des-*

* Histoire de Venise par Nani premiere part. pag. 134.

seins des Grands, semblables aux eaux de fontaine, ont souvent une source aussi cachée que leur cours est exposé aux yeux de tout le monde. Le tout procedoit de l'issuë qu'ils attendoient de la trame que la Queva avec la participation des susdits, conduisoit à Venise, où comme il y residoit, il avoit servi non seulement de bureau d'adresse, mais aussi d'artisan du complot & de la conjuration. Il n'y avoit ni ruse ni hostilité qu'il ne mît en usage ou secrettement, ou ouvertement, il tentoit toutes sortes de voyes, & s'insinuoit dans l'esprit de toutes sortes de gens; ceux dont il ne pouvoit corrompre la fidelité, il les chargeoit de calomnies; & à ceux qui se rendoient à ses sollicitations il leur proposoit les crimes les plus énormes, & les desseins les plus horribles. Il fomenta parmi quelques Troupes Hollandoises, gardées dans les Ladreries, quelque leger tumulte & rebellion contre leurs Officiers, il tâcha d'en debaucher plusieurs du service de la République, de les obliger de deserter, & d'en introduire d'autres à leur place pour pratiquer des trahisons. Entr'autres d'Offone envoya particulierement un certain Jaques Pierre François natif de Normandie, Corsaire de profession, d'un esprit grand &

vaste, mais porté & élevé au mal, & capable de toutes sortes de méchancetez & de crimes. Ce Pirate, feignant d'être mécontent d'Ossone, fit semblant de vouloir s'en venger, en passant au service de la République, où il lui fut aisé d'être reçû favorablement avec un de ses camarades nommé Langlad, habile Incendiaire; il est vrai néanmoins que Simon Contarin, alors Ambassadeur à Rome, Personnage d'une prudence consommée, avertit bien le Senat qu'il pouvoit y avoir quelque trahison secrete & cachée.

Mais d'Ossone pour lever tous les soupçons, témoignant une grande indignation, faisoit garder la femme de Piere, lequel par des lettres feintes, où il lui promettoit de grandes recompenses, il sollicitoit en même temps de retourner à son service. Mais ce Corsaire pour faire mieux sa Cour à Venise montroit toutes ces Lettres, proposoit diverses choses spécieuses, faisoit semblant de reveler les secrets & les desseins du Viceroi, & de suggerer les moyens de s'y opposer & de les dissiper. S'étant par ce moyen insinué dans la confidence, on le mena avec Langlad à l'Arsenal, pour y exercer son art. Ensuite il avoit en cachette des confe-

rences avec la Queva, & il passoit sans cesse secrétement des Courriers & des Espions a Naples. Ils avoient suborné & attiré dans leur parti Nicolas Rinaldi, Charles & Jean Boleo, Laurent Nola, Robert Revellido, Vincent Roberti, le Capitaine Tornone qui avoit au service des Venitiens une Compagnie de Soldats, & quelques autres en partie Bourguignons, & le reste François. Le complot étoit que sous le commandement d'un Anglois nommé Haillot, d'Ossone feroit avancer quelques Brigantins & Barques propres à entrer dans les Ports & Canaux, desquels ils avoient partout pris la mesure, & qu'ils avoient fait sonder. Les gros Vaisseaux devoient les suivre de prés, & jetter l'ancre aux Côtes du Frioul, & à la faveur du feu qu'ils devoiēt faire, & de la grande confusion & allarme où ils ne pouvoient manquer de jetter les Peuples, les Conjurez avoient résolu d'exécuter chacun ce qu'ils s'étoient engagez de faire. Langlad devoit mettre le feu à l'Arsenal, & d'autres en plusieurs autres endroits de la Ville, quelques-uns devoient petarder la Monnoye, s'emparer des postes les plus importans, massacrer les principaux Habitans, dont ils avoient auparavant marqué

les Maisons avec des marques noires, espérant tous de s'enrichir par le pillage qu'ils s'attendoient d'en faire. Veritablement il y avoit bien des choses difficiles à exécuter, mais la méchanceté & l'avidité les aveugloit à un tel point, qu'il n'y avoit rien de si étrange & de si difficile qui ne leur parût aisé. Dans le même temps Tolede ayant corrompu à Creme Jean Berardo Capitaine d'une Compagnie Françoise, entretenoit correspondance avec lui, recevant des lettres & des adresses pour surprendre la Place, & ayant pour cet effet fait avancer à Lodi diverses Troupes.

Mais quand il plaît à Dieu, il n'a besoin que des simples nuages pour dissiper les desseins les mieux concertez des méchans. Pendant que les Brigantins s'appareilloient pour se joindre, étant attendus par les Conjurez avec tant d'impatience qu'ils montoient tous les jours au haut des Clochers de la Ville pour les découvrir; quelques-uns furent pris par des Flûtes de Corsaires, & les autres dissipez par une violente tempête; de sorte que ne pouvant se rassembler assez tôt pour arriver au temps marqué, ils convinrent de remettre l'exécution de l'entreprise à l'Automne. Piere & Langlad ayant

sur ces entrefaites reçû ordre de monter sur la Flotte ne pûrent se dispenser de partir avec le Capitaine Général Barbarigo. Les autres qui étoient restez à Venise ne cessoient de rêver aux moyens d'éxécuter leur complot, en attendant le temps avec beaucoup d'impatience. Mais comme ils avoient là-dessus de fréquens entretiens, & que pour accroître le nombre des Complices ils firent confidence du secret à plusieurs autres de leur Nation, étant rare que la plus desesperée malice soit si aveugle & si insensible qu'elle n'ait quelquefois quelque lumiere & quelque remords; Gabriel Montecassino, & Balthazar Juven Gentilshommes, celui-là de Normandie, & celui-ci du Dauphiné, proche parens de Dighieres, concevant de l'horreur pour de si noirs complots, les découvrirent au Conseil des Dix. Aprés qu'on eut ensuite découvert la chose par le moyen d'autres personnes postées dans des lieux secrets & cachez d'où ils pouvoient entendre leurs conferences, ont mit en prison quelques-uns des Conspirateuss, & la trahison fut verifiée tant par les Ecrits dont on les trouva saisis que par la propre confession des Coupables, qui en porterent la peine par divers supplices tant en public qu'en secret.

Quelques-uns néanmoins épouvantez par la prise de leurs Compagnons se deroberent par la fuite à la Justice, & eurent recours à leur Azile, qui étoit justement d'Ossone.

Mais Piere & Langlad par ordre depêché en toute diligence au Capitaine Général furent jettez & noyez dans la Mer, & à Creme Berardo & ses complices finirent honteusement leur vie par les mains du Bourreau. La Ville frémit d'horreur en découvrant une telle conjuration, & en considerant le danger qu'ils auroient couru de voir les Eglises & les Maisons toutes en feu, & le siége de la Liberté, & l'ornement de toute l'Italie, enseveli dans un moment par le fer & par le feu sous de tristes & funestes ruines. Par ordre du Senat, on rendit publiquement à Dieu par des prieres accompagnées d'aumônes, les actions de graces qui lui étoient dûës pour une si grande delivrance. Pour la Queva, qui passoit pour le Directeur & le Promoteur de ces pernicieux & detestables complots, voyant bien qu'il couroit grand risque d'être sacrifié par un Peuple en furie à l'indignation publique, prit le parti de se retirer secrétement à Milan; & déja le Senat avoit par un Courrier depêché exprés demandé instamment & ré-

solument au Roi de le rappeller; les effets de semblables entreprises étant d'ordinaire plus agréables aux Princes que les moyens, on desaprouva à Madrid les actions de ce Ministre, & pour sauver les apparences, on fit réponse à l'Ambassadeur des Venitiens, qu'on lui avoit déja destiné Loüis Bravo pour Successeur, & que pour lui il devoit passer en Flandres auprés de l'Archiduc Albert.

D'Ossone nia d'y avoir eu part, parce que dans ces sortes de complots exécrables, lors qu'ils n'ont aucun succez, lequel, tant pour l'avantage qui en revient, que pour l'adresse qui paroît, a accoûtumez de remporter quelque loüange, il ne reste que l'affreuse & abominable image du crime & de la honte que ses Auteurs mêmes desavoüent & detestent. Toutefois tout le monde le jugea coupable, lors qu'on vit que les Fugitifs trouvoient auprés de lui une retraite assûrée, & qu'aprés avoir mis en liberté la Veuve de Piere, il l'envoya à Malte avec une bonne escorte.

Nous verrons à present ce qui reste encore à dire de cette conspiration, de laquelle le Duc d'Ossone fut crû le premier Auteur, & ce fut un des princi-

paux chefs de l'accusation qu'on fit contre lui,& pour lesquels il fut mis en prison, c'est pourquoi il est bon d'en savoir distinctement les plus essentielles particularitez. Le Général Barbarigo ayant eu ordre de se mettre en mer, le Capitaine Pier lui demanda la commission d'aller faire des courses contre les Uscoques, pour le détourner de la pensée qu'il avoit de l'envoyer vers les Côtes de Naples,& parce qu'il croyoit pouvoir avec plus de facilité & de succez faire de ce côté-là quelque entreprise considerable,n'ignorant pas qu'il étoit d'une grande importance pour la réussite de l'affaire de se signaler par quelque action d'éclat;ce qui lui réussit au gré de ses désirs, ayant fait diverses prises, & remporté de riches dépoüilles sur les Uscoques; de sorte que le Général extrêmement satisfait de l'heureux succez de sa premiere expedition, ne l'eût pas plutôt vû de retour, qu'au lieu qu'il n'étoit auparavant que Capitaine d'un seul Vaisseau, il le fit Chef d'une Escadre de sept Navires; & comme d'Ossone & le Capitaine avoient trouvé & disposé les moyens de s'écrire

l'un à l'autre, ce dernier ayant été élevé à un nouvel Emploi si considerable, en informa le premier par une lettre courte, mais qui contenoit tout ce qui s'étoit passé, & dont la conclusion étoit, *Si ces Pantalons continuent à être aussi crédules qu'ils l'ont été jusqu'à present j'oze assûrer Vôtre Excellence que je ne perdrai point mon temps dans ce Païs.*

* Il y eut encore d'autres misteres que les Venitiens ne penetrerent pas, & dont ils n'eurẽt peut-être pas le moindre soupçon, dans ce furieux assaut livré aux Uscoques, & dans la grande persécution qui leur fut faite, car ces Pirates se voyant si maltraitez eurent de nouveau recours en assez grand nõbre à la protection du Viceroi, qui par là trouvoit le moyen de renforcer son Armée, & de remplacer en quelque sorte la perte qu'elle avoit faite par l'absence de ses meilleurs Officiers. Déja avant que le Capitaine partît de Venise, il avoit été chargé par le Doge de debaucher du service du Viceroi le plus grand nombre qu'il lui seroit possible des Capitaines de sa connoissance & de

* Autres tromperies.

ſes amis, pouvant les aſſûrer que la République leur donneroit de meilleurs Emplois; ce qui étoit juſtement ce que d'Oſſone deſiroit paſſionnément, & Pier ne le ſouhaitoit pas avec moins d'ardeur, pour avoir auprés de lui un plus grand nombre de Partiſans affidez; & le Général Barbarigo le lui avoit auſſi fortement recommandé. Le Capitaine donc pour ſatisfaire à de ſi grandes inſtances, & plus encore pour exécuter les ordres d'Oſſone, & pourvoir á ſes propres intérêts, écrivit à un bon nombre d'Officiers de Marine ſes Camarades & ſes amis qu'il avoit laiſſez à Naples, leur promettant de grands avantages, s'ils vouloient venir ſervir la République, & ne manquant pas de leur mettre devant les yeux ſon propre exemple. Il ne lui fut pas difficile de les reſoudre à venir à milliers le trouver, le Viceroi y contribuant de ſon côté. Ce Duc depuis l'évaſion du Capitaine commença á témoigner qu'il prenoit de grands ſoupçons des amis de ce Corſaire, leſquels il traitoit avec autant de mépris, qu'il leur avoit auparavant marqué d'affection, á deſſein uni-

quement de les obliger de s'évader aussi, & d''aller trouver le Capitaine, comme firent plusieurs.

* Quoique les Venitiens eussent juste sujet d'appréhender,& de veiller sur les démarches du Duc d'Ossone, néanmoins il sembloit qu'ils s'en moquassent, & qu'ils pensassent à toute autre chose qu'à lui,& cela venoit de ce que ce Duc ne se cachoit nullement, & laissoit éclater ses desseins & ses actions aux yeux de tout le monde. A la verité le Viceroi témoignoit une trop grande haine, & trop manifestement contre la République; jusque là qu'il parloit sans cesse de la résolution qu'il avoit prise de la détruire,& qu'il ne pouvoit s'abstenir de dire souvent en présence des Ministres Etrangers, *Qu'avant que de finir son Gouvernement, il esperoit de faire avec son Armée une décente à Venise*; paroles qu'il confirmoit par les effets, car il s'informoit sans cesse de l'état de Venise, de quelle maniere on pourroit la surprendre, comment étoit faite la Mer dont elle étoit environnée; il ne parloit que de faire des Barques plattes, & de debarquement de

* Chose digne de remarque.

Troupes ; & en un mot il faisoit connoître par la grande quantité d'Instrumens qu'il faisoit forger, qu'il vouloit tenir prêtes toutes les choses nécessaires pour surprendre une Place, laquelle selon ses discours, & la nature de ses préparatifs ne pouvoit être que Venise. Cependant comme il n'y avoit aucune guerre declarée, entre le Roi Catholique & la République, les Ministres de l'un & de l'autre residoient comme à l'ordinaire, & faisoient leurs fonctions accoûtumées ; de sorte que le Ministre de Venise qui se trouvoit à Naples, qui voyoit tout, & qui entendoit tout, en donnoit avis au Senat, au grand déplaisir de l'Ambassadeur Queva ; à qui on en faisoit souvent des reproches, au moins au commencement, mais les choses continuant & tout ouvertement, le Senat ne faisoit plus que rire des folies du Duc, en disant, *Qu'il avoit la bile trop gonflée pour pouvoir s'empêcher de la décharger*. Les Venitiens avoient en quelque maniere raison de ne faire plus réflexion sur les deportemens d'Ossone, sçachant bien, *Que l'Ennemi qui menace n'a pas dessein de tuër*. Quelques-uns é-

crivent que la Queva, qui étoit un Personnage grave & posé, ayant entendu ces procedez d'Ossone tout à fait contraires à la régularité & à la prudence, avoit écrit au Gouverneur Tolede, *Que si le Viceroi n'apprenoit pas à se mieux conduire, ils ne feroient rien.* Pour moi, j'avouë que *Chien qui aboye ne mord pas*, comme je l'ai déja dit, cependant le Duc d'Ossone aboyoit beaucoup, & ne laissoit pas de mordre souvent, & de donner aux Venitiens de terribles coups de dent.

* La verité est que le Duc d'Ossone avec toute son indiscretion & son imprudence, qui devoit faire avorter l'entreprise, contribua à l'avancer & à la faciliter beaucoup plus que ne fit jamais l'Ambassadeur Queva avec toute sa circonspection & ses mesures si bien concertées, parce que les Venitiens veilloient continuellement sur la conduite de ce dernier, à cause qu'ils le regardoient comme un homme adroit & rusé; au lieu que tout au contraire ils s'étoient tellement mis en tête que d'Ossone étoit un homme étourdi, & qui faisoit les choses sans jugement,

pour satisfaire sa bile, qu'ils ne prenoient plus garde à ce qu'il faisoit, & cependant le bon Duc continuoit ses préparatifs sans que les Venitiens en prissent ombrage, & se missent en nulle façon en peine ni de ce qu'il faisoit, ni de ce qu'il disoit ; & peut-être que le Duc vouloit se servir de la maxime dont Spinola se servit pendant qu'il étoit en Flandre, & que le Lecteur ne sera, je m'asſûre, pas fâché de savoir.

* Au mois de Mars 1604. passa par Paris Ambroise Spinola, qui venoit d'Espagne, où il étoit allé pour recuëillir les fruits (comme il a été dit) de ses grandes victoires, & sur tout de l'habileté & de la valeur qu'il avoit fait paroître dans la prise d'Ostende, aprés trois ans de Siége. Henri IV. qui se piquoit de bravoure, n'avoit rien plus à cœur que de faire honneur aux Armes, de sorte qu'il voulut que Spinola fût reçû avec tous les honneurs que méritoit un si fameux Capitaine, jusqu'à vouloir le loger au Palais Royal, d'autant plus qu'il étoit pourvû du brevet de Capitaine Général de l'Armée en

* Exemple remarquable de Spinola. 1618.

Flandre, tant pour le Roy Catholique que pour l'Archiduc Albert. Le soir le Roi lui ayant fait l'honneur de le faire souper à sa Table, comme ils furent entrez en discours sur la fin du repas, à l'ordinaire, le Roi lui demanda, *Quel étoit son dessein dans cette Campagne*. Spinola trés-rusé, sachant trés-bien que Henri n'avoit rien plus à cœur que la prosperité & le bon succez des Hollandois, & la perte de son Roi, & que sous main il les assistoit de ses forces & de ses conseils; jugea que ce ne seroit pas une mauvaise maxime, pour ne laisser pas la demande de ce Prince sans réponse, de lui dire la pure verité de tout ce qu'il avoit résolu de faire dans cette Campagne, bien persuadé que Henri n'en croiroit rien ; & effectivement il lui dit comment, quand, & par où il devoit se mettre en Campagne ; le pont qu'il devoit faire sur la Riviére de l'Escaut pour la passer, le lieu où il devoit de l'autre côté faire bâtir un petit Fort, & tout le reste de ses desseins. Henri ne crut rien de tout cela, assûré qu'il n'auroit pas voulu lui dire dans la verité les choses qu'il devoit faire, de sorte qu'il

écrivit ſecrétement au Prince d'Orange que Spinola lui avoit dit telle & telle choſe touchant les deſſeins de la Campagne, qu'il falloit ſans doute prendre le contrepié de tout ce qu'il avoit dit ; n'y ayant nulle apparence, ſi c'étoit effectivement ſes véritables intentions, qu'il les lui eût dit, de ſorte qu'il falloit ſe tenir ſur ſes gardes de l'autre côté, & en effet le Prince envoya toutes ſes forces du côté oppoſé. Cependant Spinola, un mois aprés ſon arrivée, s'étant mis en Campagne, exécuta toutes choſes précisément de la même maniere qu'il l'avoit dit à Henri, qui en ayant appris les nouvelles en demeura fort ſurpris, & ne put s'empêcher de dire, *Les autres trompent en diſant des menteries, mais Spinola m'a trompé en diſant la verité.*

* Il a été parlé dans la premiere partie de l'eſtime particuliere que Spinola avoit pour Don Pedro, & de l'étroite liaiſon qu'il avoit faite avec lui, de ſorte qu'il eſt fort croyable qu'il ne manqua de lui faire le recit de cette avanture, d'autant plus que Henri IV. prenoit plaiſir à s'entretenir avec ſes prin-

* Application au Viceroi, 1618.

cipaux Ministres, & qu'il avoit accoûtumé de dire aux Ambassadeurs & autres Personnes publiques, sur ce propos là, lors qu'on parloit de quelque affaire douteuse & incertaine, *Si je croyois que vous fussiez de l'humeur de Spinola qui me trompa en disant la vérité, j'ajoûterois plus volontiers foi à vos paroles.* Il est certain qu'il falloit que le Duc d'Ossone eût depuis ce temps-là fait beaucoup de reflexion sur cette avanture de Spinola avec Henri IV. & qu'il eût jugé à propos de s'en servir à l'égard des Venitiens; aussi trouve-je cette particularité confirmée par le Journal de Thomas, qui en parle en ces termes: *Le Viceroi Duc d'Ossone étoit fort blâmé, particulierement par les Venitiens, de faire les choses plûtôt en étourdi, & comme un fou public, que comme un homme de Cabinet, & une personne sage & prudente; & cela venoit de ce qu'il prenoit plaisir à faire tout ouvertement des menaces aux Venitiens, à faire savoir à tout le monde le mal qu'il prétendoit leur faire: à dire hautement qu'il vouloit porter ses Armes jusqu'au cœur de leur Ville Capitale: à entretenir les Courtisans de son Antichambre des preparatifs

de son Armée Navale qu'il avoit résolu de faire entrer dans l'Archipel, & puis dans la Mer Adriatique; à faire gageure que dans peu il seroit maître du meilleur Port de l'Italie, qui lui ouvriroit un passage jusqu'à Venise: à faire élever tant de nouvelles Machines pour traverser les Marais, ou pour escalader les murailles, & à communiquer aux autres le dessein de toutes ces choses: c'étoit-là précisément ce qui le faisoit passer pour mauvais politique, & pour peu prudent. Mais le Duc avoit ses raisons, & n'étoit pas si fou que bien des gens se le persuadoient. Il connoissoit fort bien que les Venitiens se moqueroient d'une telle conduite, & que cependant il ne laisseroit pas de faire ses affaires, & de parvenir à ses fins. Et effectivement il le fit, & il l'auroit mieux fait encore, si les autres avoient correspondu aux projets qu'il avoit faits pour perdre Venise. Ce Duc étoit fort aise de passer pour fou, & pour extravagant dans l'esprit des Venitiens, afin que le croyant, ils ne fissent aucune réflexion sur tout ce qu'il faisoit; de là vient qu'à tous les avis que le Résident de la République, lequel résidoit à Naples, donnoit au Senat, il

avoit coûtume de répondre, *Le Viceroi est plus propre à faire joüer des Comedies, que des Tragédies, & semblables aux Maîtres d'Ecole, il fait plus de menaces, qu'il ne frape de coups, c'est pourquoi nous n'avons de ce côté-là rien à craindre du tonnerre, puisque l'éclair se fait voir avec tant d'éclat.*

* Mais voici une avanture qui mérite quelque attentiõ. Quoi que le Duc d'Ossone eût une grande confiance au Capitaine Pier, néanmoins, comme il aimoit de prendre en tout ses précautions, il jugea qu'il seroit bon de faire sous main espionner l'Espion même. Il n'eut donc pas plûtôt appris que le Capitaine étoit arrivé à Venise, & qu'il y avoit été bien reçû, qu'il y envoya un certain *Alexandre Spinosa Italien*, mais qu'il avoit néanmoins amené de Sicile, avec ordre d'épier exactement les actions du Capitaine, sans lui rien dire de la chose. Spinosa étoit entierement inconnu au Capitaine, parce que le Viceroi le faisoit promener de part & d'autre par le Royaume, pour observer les actions des Seigneurs & des Prési-

* Avanture de l'Espion Spinosa. 1618.

dens, sans venir presque jamais à Naples. Arrivé à Venise comme un Avanturier il y trouva un Emploi digne de cette qualité. Il ne doutoit pas fondé sur la commission d'Espion que le Duc lui avoit donnée, que le Viceroi n'eût en tête quelque entreprise importante, & que le Capitaine ne conduisît la trame, & par consequent il ne croyoit nullement que ce Capitaine fût aussi ennemi du Viceroi, que tout le monde se l'imaginoit. Et ce qui le confirma dans cette pensée fut qu'en partant de Naples pour aller à Venise épier la conduite du Capitaine, il s'offrit de le poignarder; mais le Duc lui répondit, qu'il ne falloit pas le faire, parce que c'étoit une chose trop périlleuse, en sorte qu'il ne fut pas difficile à Spinosa qui avoit l'esprit pénétrant de juger que le Viceroi ménageoit avec le Capitaine quelque affaire secréte, parce qu'autrement il n'auroit pas fait tant de scrupule de lui en laisser faire la vengeance. Pour mieux s'acquitter de sa commission, il ne fut pas plutôt arrivé à Venise qu'il s'insinua dans l'amitié de quelques François qu'il avoit connus à

Naples, & qui fréquentoient le Capitaine, qui avoit demeuré trois mois à Venise avant que d'aller à l'Armée. Ces François qui étoient du nombre des conspirateurs rendirent au Capitaine un compte exact des perquisitions que Spinosa faisoit de sa conduite; lui ayant aussi découvert que cet Espion tâchoit de son côté de tramer quelque complot, & de gagner d'autres gens pour les faire entrer au service du Duc d'Ossone.

* Le Capitaine fut fort fâché de voir que le Viceroi se défiât de lui, & qu'il ne fût pas son unique confident dans cette affaire, cependant il n'en témoigna aucune surprise. Mais il commença à considerer que si Spinosa continuoit ses cabales, sans qu'ils s'entendissent ensemble, ils affoibliroient leur parti en le divisant. Il consulta aussi longtemps s'il seroit bien ou mal de se découvrir à lui, & il étoit sur le point de le faire, mais néanmoins aprés y avoir mieux pensé, il n'estima pas à propos de lier amitié avec un homme qui avoit ordre d'épier ses actions. L'Am-

* Sa mort.

bassadeur Queva avoit fait une étroite amitié avec un certain *Nicolas de Renauld*, Personnage judicieux & d'une grande litterature, & qui, quoi que pauvre, aimoit la vertu plus que les richesses, mais avec tout cela ambitieux & avide de gloire à l'excez, de sorte qu'il ne fut pas difficile à la Queva de l'attirer dans son parti & de l'engager dans la conspiration en lui promettant de grands avantages. Ayant donc apris ce qui étoit arrivé au Capitaine, ils jugerent qu'il n'y avoit point de temps à perdre pour en prévenir les suites fâcheuses, & aprés avoir mûrement reflechi sur la chose, ils conclurent qu'il n'y avoit plus de sûreté pour la conspiration à moins que de perdre Spinosa. Ce personnage étoit un homme à faire acheter cher sa vie à quiconque oseroit entreprendre de la lui ôter : le mêtier qu'il faisoit l'obligeoit de se tenir sur ses gardes ; de sorte qu'il fut résolu de le faire denoncer par le Capitaine qui étoit déja en credit, au Conseil de-Dix, comme un Espion du Duc d'Ossone. Les François qui avoient eû commerce avec lui depose-

rent si bien contre lui, que de l'accusation à la prison, & de l'interrogatoire à la mort, il ne se passa qu'un seul jour, ayant été étranglé dans la prison, & jetté dans la Mer. Cet événement augmenta beaucoup la confiãce qu'on avoit au Capitaine, mais il fut fort desagréable à la Queva, parce que c'étoit un grand avertissement aux Venitiens de mieux observer à l'avenir la conduite des Etrangers qui étoient à leur service.

* Peu s'en fallut que le Capitaine ne ruinât entierement l'affaire, & si l'Ambassadeur avec lequel il alloit souvent de nuit conferer secrétement, ne l'eût detourné de sa pensée il vouloit découvrir le tout au Conseil-de-Dix, ne pouvant digerer le procedé du Viceroi à son égard, toutefois les affaires se racomoderent, & le comerce de lettres continua comme auparavãt. Le Viceroi aprit avec beaucoup de chagrin la mort de Spinosa, mais il en eut encore davantage de ce que la Queva ne lui en écrivit pas un seul mot, ce qui le fit entrer en de grands

* Courtisane Grecque.)

soupçons qu'il étoit l'Auteur de cette mort, & fut cause que la mesintelligence se fourra entre ces Ministres, trés-méchante affaire dans une conjoncture semblable. Cependant le Capitaine & Renauld avoient fait connoissance & lié amitié avec une Courtisane nommée Menandra, originaire d'une Isle de l'Archipel, & sortie d'une Famille assez noble. Celui qui commandoit dans cette Isle de la part du Senat, s'étant rendu amoureux de cette belle Grecque la ravit à son Pere pour en joüir, & ayant entendu que cet hôme en faisoit grand bruit pour l'obliger d'épouser sa fille, il le fit assassiner. La Menandra ayant apris la mort de son Pere, & que son Galant en étoit l'auteur, irritée d'un tel crime elle se déroba de lui, & passa à Venise pour demander justice de l'assassinat commis en la personne de son Pere, mais toutes ses poursuites furent inutiles, & l'issuë fut qu'aprés avoir dépensé à Venise le peu qu'elle y avoit porté, & exposant sa beauté aux yeux & à la discrétion de ceux des Nobles qu'elle alloit sollicitez pour avoir justice, elle ne pût

s'empêcher de se servir de sa beauté pour éviter les miseres de la pauvreté, & se vit reduite à s'exposer à tout le monde, avec le repentir de n'être pas restée avec celui-là seul qu'elle avoit connu le premier. Enfin cette Courtisane tomba entre les mains du Capitaine & de Renauld, & comme ils jugerent que ce seroit un moyen favorable de faire trouver les Conspirateurs ensemble pour se voir & pour consulter, ils communiquerent cette pensée à la Queva, qui l'approuva fort & qui leur fournit beaucoup d'argẽt, avec lequel ils acheterent à la belle Grecque une grãde Maison bien meublée: sur quoi il faut savoir que par un ancien usage à Venise les Etrangers ont accoûtumé de s'assembler entr'eux pour jouër & pour se regaler dans de certaines Maisons de Courtisanes; ceux qui les entretiennent, qui d'ordinaire seront deux ou trois, meneront leurs Amis dans la maison de leur Courtisane, où ils sont en plus grande liberté que dans la leur propre.

* Dans cette maison donc où le Ca-

* Lieu d'assemblée. 1618.

pitaine & Renauld seuls partageoient les faveurs de la Dame, s'assembloient les principaux conspirateurs jusqu'au nombre de dix tout au plus, sous prétexte de se divertir ensemble, & ils avoient entr'eux certains jours de la Semaine marquez pour se trouver ensemble, & ceux qui avoient quelque chose à dire la proposoient, & l'Ambassadeur Queva y envoyoit leur faire savoir ses sentimens, & ce qui étoit le plus propre á avancer la conspiration. En un mot, il arrivoit tous les jours à la file des gens desarmez, que Don Pedro depêchoit, & déja le nombre s'en étoit accrû jusqu'à celui de 2000. qui étoient tous adressez, avec de certaines marques pour les reconnoître, au Capitaine & à Renauld, qui en dõnoient avis à l'Ambassadeur, dans la maison duquel on avoit fait amas des armes necessaires pour les armer. Ayant donc un jour tenu conseil dans la maison ordinaire sur ce qu'il y avoit à faire, d'onze qui assisterent au Conseil de ce jour-là, sept furent d'avis de differer l'exécution jusqu'au mois d'Octobre, parce que dans ce mois la Ville est de-

nuée de la plûpart de ses habitans qui sont encore à la Campagne ; mais la Queva qui appréhendoit extrêmement qu'un si long retardement ne fît découvrir l'affaire, & que toute la furie du Peuple ne tombât sur lui, opina à l'exécution, d'autant plus qu'il y avoit déja dans la Ville 2000. soldats, & dans sa maison des armes suffisamment pour les armer, que le Duc d'Ossone devoit envoyer de jour à autre les Barques préparées pour cette entreprise, & que les six mille soldats qu'il devoit aussi envoyer devoient être déja embarquez. Il ne restoit donc plus qu'à regler la maniere de l'exécution, que la Queva, le Capitaine, & Renauld reglérent comme il s'ensuit.

* *Aussi-tôt que la nuit commencera, ces deux mille Soldats qui sont déja dans la Ville, mais sans armes, iront en prendre dãs la Maison de l'Ambassadeur, 50. desquels se rendront à la Place de S. Marc, sous le commandement du Capitaine Pier : 500. autres commandez par Renauld iront se poster devant l'Arsenal, & les autres sous les ordres de leurs Capitaines, dont chacun*

* Ordre pour l'exécution.

en aura 50. iront tout autour des Canaux, & se rendront maîtres de toutes les Barques, Gondoles, & autres bâtimens qu'ils trouveront au Port de Rialto, avec lesquels ils iront en toute diligence prendre environ mille autres soldats des troupes de Livestein qui sont encore au Lazaret. Durant tout ce voyage chacun se conduira avec le moins de bruit qu'il sera possible, pour n'être pas obligé de se declarer avant l'arrivée de ces Troupes; mais en cas que quelque accident contraigne de se declarer, & qu'on vienne à découvrir quelque chose du complot, le Capitaine se retranchera dans la Place de S. Marc. Renauld s'emparera de l'Arsenal de la maniere qu'il sera dit. On tirera deux coups de Canon l'un aprés l'autre, qui serviront de signal aux Brigantins du Duc d'Ossone, qui se tiendront tous prêts à entrer dans Venise, & les Espagnols qu'ils ameneront serviront en la place des VVallons, qu'on sera allé chercher.

Si au contraire on n'est point obligé de se declarer pendant tout le temps dudit voyage, lors que ces VVallons auront mis pied à terre à la Place de S. Marc, le Capitaine en prendra 500. qu'il joindra aux autres 500. qui s'y trouvent déja, & il aura

avec lui en qualité de Commandant le Sergent Mayor Durant. On commencera par ranger ces mille hommes en bataille dans la Place de S. Marc. Ensuite le Capitaine à la tête de ses 2000. soldats se rendra maître du Palais du Duc, & particulierement de la Sale des Armes qu'il y a, pour en pourvoir ceux qui pourront en avoir besoin, & pour empêcher les ennemis de s'en servir. Cent autres soldats commandez par le Capitaine Bribe s'empareront de la Monnoye, cent autres sous le commandement de Brainvile occuperont en même temps l'Hôtel de Ville, par le moyen de quelques hommes qui se seront adroitement glissez dans le Clocher pendant le jour. Ces cent derniers resteront en Corps de Garde dans le Clocher, pendant que l'exécution durera, afin qu'on ne puisse pas sonner l'alarme.

On se saisira des avenuës de toutes les ruës qui se rendent à la Place, on y posera des Corps de Garde : on garnira ces avenuës d'artillerie braquée vers le côté de la ruë, & en attendant qu'on en puisse tirer de l'Arsenal, on en prendra de celle qui est sur le Vaisseau du Conseil-de-Dix, qui est fort proche, & dont il ne sera pas difficile de

s'emparer. On poignardera generalement tous ceux qui se trouveront dans ces lieux qu'on doit occuper, & où l'on doit mettre des Corps de Garde, & durant tout le tems de ces exécutions, tout autour de la Place, le Sergent Mayor demeurera en bataille au milieu, avec le reste des Troupes. Toutes ces choses se feront avec le moins de bruit qu'il sera possible : ensuite on commencera l'attaque par petarder la porte de l'Arsenal. A ce bruit les huit Conjurez qui ont pris leurs mesures, & qui seront dedans, mettront le feu aux quatre coins, par des feux d'artifices préparez pour cet effet, dans la Maison de l'Ambassadeur, & par des petards, & poignarderont les principaux Commandans. Il ne leur sera pas difficile de le faire au milieu de la confusion & du trouble où le feu & le bruit des petards mettra lesdits Commandans, qui ne s'en défieront nullement, & qui d'ordinaire vivent sans souci, & ne pensent à rien moins qu'à une surprise de cette nature.

Ils se joindront ensuite à Renauld, lorsqu'il sera entré, & aprés cette jonction ils acheveront ensemble de massacrer tout le reste, & les Soldats feront conduire de l'Artillerie par tout où il sera necessaire, comme

aux bords de la Mer, au Magasin des Allemans, à celui du sel, sur le Clocher de l'Hôtel de Ville, sur le Pont de Rialto & autres postes élevez, d'où on pourroit battre la Ville, & la ruiner entierement, en cas qu'elle voulût faire resistance. Dans le même temps que Renauld fera sauter l'Arsenal, le Capitaine forcera les prisons de S. Marc, & fera prendre les armes aux prisonniers. On massacrera les principaux Sénateurs, & des personnes marquées iront mettre le feu en plus de 40. endroits de la Ville, le plus loin l'un de l'autre qu'il sera possible, afin d'augmenter la confusion. Cependant les Espagnols du Duc d'Ossone ayant entendu le signal qui leur sera fait, viendront encore de l'Arsenal faire une décente dans la Place de S. Marc, & se répandront incontinent dans les principaux Quartiers de la Ville, comme ceux de S. George, & des Juifs, sous la conduite d'autres principaux Conjurez. On ne criera à haute voix que liberté, *& aprés que toutes ces choses auront été exécutées, le pillage sera permis, à la reserve des Maisons des Etrangers, étant défendu à tous sous peine de la vie d'en emporter la moindre chose; & d'ôter la vie à qui que ce*

soit, sinon à ceux qui oseront prendre les armes & faire quelque résistance.

* Voilà ce qu'en écrit l'Auteur du petit Livre qui a pour tître, Conjuration, ou conspiration des Espagnols contre la République de Venise. Les Ecrivains Venitiens qui vivoient & écrivoient alors ont passé sous silence presque toutes ces particularitez, qui, pour dire la verité, sentent fort le Roman & n'ont aucun bon fondement. Et en effet il y a des circonstances qui tiennent fort du fabuleux, & sont entierement impossibles dans une grande Ville comme Venise, où il faut des heures entieres pour aller d'un lieu à un autre, non seulement à cause de la grandeur de la Ville, mais aussi pour le grand tour qu'il faut faire en passant tant de ponts & de canaux. Il faut d'ailleurs remarquer que cet événemẽt arriva deux ou trois jours aprés la fête de l'Ascension, dans le tems de la plus grande Foire qu'il y ait à Venise, avec un si grand concours d'Etrangers, qu'il y a beaucoup d'Auteurs qui écrivent, qu'à cette Foire de l'Ascension qui du-

* Abus & erreurs. 1618.

re 15. jours, il se rend un nombre infini de peuple jusqu'à plus de 300. mille personnes ; ajoûtez à cela que toutes ces grandes choses se devoient faire dans une nuit, & dans un tems même où les nuits duroient à peine six heures, ou étoient au moins trés-courtes, puis que cela arriva le 8. de Mai ; & dans cette nuit qu'est-ce qui devoit se faire ? deux mille hommes se joindre à deux heures de nuit (voilà déja deux heures de la nuit passées) aller à la Maison de l'Ambassadeur, & y prendre les armes, ensuite les uns s'emparer de la Place de S. Marc, les autres aller à l'Arsenal, les autres se rendre maîtres des Barques de Rialto, puis s'embarquer & aller prendre les autres Troupes qui étoient au Lazaret (éloigné de plus de deux milles) & les conduire dãs la Place (de la Maison de l'Ambassadeur à la Place de S. Marc il y avoit quelques milles, & de la Place à l'Arsenal pour le moins un mille & demi) mais que dis je ? il falloit outre cela porter & transporter des Canons d'un lieu à l'autre, & même en plusieurs lieux, en faire élever dans les Tours &

dans les Clochers;se mettre en possession de l'Hôtel de Ville & des Prisons, dont les murailles sont de trés gros marbres,avec des grilles de fer aux fenêtres de la grosseur d'un bras, & des portes de bronze ou de fer, qui se ferment dés qu'il commence à faire brun; sans parler d'une infinité d'autres circonstances,qu'il n'auroit pas été possible d'exécuter même en trois jours, & qu'on veut qu'on eût pû exécuter dans l'espace d'une nuit si courte? Comment toutes ces choses auroient-elles pû être faites dans une Ville peuplée de plus de deux cens mille Ames (sans les Etrangers) dans une seule nuit,sans que personne s'en apperçût, & cela en un tems où il fait déja si grand chaud,que durant toute la nuit les Gondoles pleines de gens vont de tous côtez prendre le frais?Et un peuple innombrable tant d'Etrangers que d'habitans se seroit alors tenu les bras croisez? Il est certain que ce projet est une pure fable.

* Cependant ce petit Livre est trés-curieux;il n'est aucun Roman,qui sois

* Combien sûrent le secret. 1618.

plein de plus de particularitez trés-veritables, ni aucune Histoire embellie de plus de circonstances fausses, ni de livre plus agréable à lire tant pour sa belle disposition, que pour son stile élegant & poli. Il est certain que dans cette Conspiration, le secret particulier ne fut confié qu'à douze personnes (à l'exception d'Ossone, Tolede, Queva, & le Secretaire de ce dernier) qui étoient celles qui s'assembloient dans la Maison de la Grecque pour y conferer ensemble. Il est necessaire d'avertir qu'il y avoit deux Capitaines, au moins qui portoient ce nom, l'un envoyé par le Duc d'Ossone, & l'autre par Don Pedro Tolede; le premier devoit avoir soin des choses de la Mer, & l'autre commander les Troupes de debarquement, neanmoins quelques-uns les confondent. La Courtisane Grecque fut la premiere fois connuë par le premier Capitaine, qui trouva l'expedient de faire tenir les conferences chez elle; mais aprés qu'il fut parti avec Langlad, les autres qui étoient encore au nombre de dix continuoient leurs conferences dans la même Mai-

son, & disposoient les affaires selon les avis qu'ils recevoient ou du Duc d'Ossone ou de Tolede, ou de l'Ambassadeur lui-même, & parmi eux étoient Charles & Jean Boleo freres, Robert Rivellido, Nicolas Rinaldi, Laurent Nola; Vincent Robert, Jean Berardo, Gabriel Moncasino, Balthazar Juven, & Nolot; & ce furent ceux-là qui eurent les premiers le secret, & qui tantôt l'un, tantôt l'autre alloient de nuit chez l'Ambassadeur, pour lui donner avis de tout ce qui se concluoit, & traitoit, ou pour recevoir ses ordres & ses instructions. Mais sur la fin, c'est à-dire lorsque la résolution fut prise de mettre l'entreprise à exécution, il fut trouvé à propos d'apeler à leur conference dans la Maison de la Grecque quelques-uns des autres Principaux, qui s'imaginoient bien qu'il y avoit quelque dessein, mais ignoroient quel il étoit, & de quelle maniere on devoit l'exécuter; & alors cette assemblée s'accrut jusqu'au nombre de vingt personnes tout au plus, ce qui étoit bien assez, entre lesquels se trouva un certain Jaffier, qui fut celui qui décou-

vrit le tout, comme on le dira dans la suite, & veritablement on peut dire que c'est une espece de miracle de la Providence, que parmi tant de Conspirateurs, & tant d'assemblées, au milieu de tant de Nations, pour ainsi dire, le secret se soit gardé pendant tant de mois.

* Plusieurs tiennent pour une chose impossible que 2000. Soldats eussent été déja introduits dans la Ville, & que ce grand nombre de gens ait gardé le secret : mais pour lever toute sorte de doute & de difficulté de ce côté-là, il faut savoir que ces gens-là ne se connoissoient pas les uns les autres, & qu'on leur avoit fait entendre tout autre chose que l'affaire de la Conspiration. Tolede en avoit envoyé la plûpart à la file, habillez en Etrangers & en Marchands, tantôt par vingtaines & tantôt par trentaines chacune avec un Chef, & ces Chefs eux-mêmes ne se connoissoient pas l'un l'autre, il est vrai que chaque Chef connoissoit ses gens à une certaine marque, & on lui avoit donné à entendre, que l'Ambas-

* Troupes comment introduites. 1618.

ſadeur Queva voyant les inſultes continuelles faites ſur Mer à la République par le duc d'Oſſone,& ſe trouvant obligé à ſoûtenir les raiſons du duc au Senat par de vives & fortes raiſons, il étoit bien aiſe,pour éviter quelque inſulte qui pourroit lui être faite , de ſe pourvoir de gens affidez,qui pûſſent le défendre en cas de beſoin,& l'Ambaſſadeur de ſon côté faiſoit entendre la même choſe à ceux qu'il faiſoit venir: de ſorte que tout ce monde fut introduit à Veniſe de cette maniere, ſans ſe bien connoître les uns les autres;mais les Chefs avoient ordre de dépendre les uns de l'un, & les autres de l'autre de ces Dix,dont il a été parlé,leſquels ſavoient tout, & dont chacun avoit ſept ou huit de ces Chefs , avec leſquels ils conferoient tantôt avec l'un & tantôt avec l'autre.

*Il ſeroit à preſent impoſſible de faire ce qui fut fait alors,parce que les choſes ont bien changé de face. En ce tems-là il ſe faiſoit ſi peu de diligēce, & on prenoit ſi peu de précautions , que cela fait grand tort au Senat dans

* Negligence & diligence.

l'esprit de tous ceux qui y font quelque réflexion ; car la liberté étoit si grande que les Etrangers alloient & venoient sans que personne leur demandât ni d'où ils étoient, ce qu'ils venoient faire, la République se confiant sur ses murs d'eaux qui environnent la Ville Capitale, & s'imaginant que de tels remparts la mettoient à couvert de toute surprise, parce que dans ces mers quelquefois plus hautes, quelquefois plus basses, & pleines de bancs de sable, il n'y a que ceux du Païs qui puissent naviger ; & comme elle ne craignoit rien, elle ne voyoit pas qu'il y eût de nécessité de gêner la liberté de la Ville, étant d'ailleurs bien aise de la laisser entierement libre, pour mieux engager les Etrangers à venir la peupler. Mais depuis ce temslà les Venitiens devenus sages à leurs dépens, pour éviter de tomber en des piéges de cette nature, ont mis un tout autre ordre au Gouvernement de la Ville, car il n'est permis à qui que ce soit, particulierement aux Hôtes, Aubergistes, & autres gens qui loüent des Chambres garnies, de loger personne

ſans ſe faire donner le nom, le ſurnom, la Patrie, & envoyer auſſi-tôt tout cela à un certain Tribunal, qui tous les jours examine ces ſortes de billets, & lors qu'il trouve que le nombre eſt trop grand, ou quelqu'autre ſujet de ſoupçon, on envoye des gens pour en faire d'exactes perquiſitions. Outre cela il y a les Chefs de ruë qui doivent avoir l'œil ſur les Etrangers, & quand ils trouvent qu'il y en a une grande quantité, ou que ce ſont des gens errans & ſans mêtier, ils ſont obligez d'en donner avis au Conſeiller du Quartier. En un mot, les ordres ſont préſentement fort bons, & par là on ôte tout moyen de plus penſer à des entrepriſes de cette nature. Nous verrons maintenant ce qui arriva de plus dans la découverte de cette conſpiration qui fut la ruine du Duc d'Oſſone, & qui l'auroit aſſurément immortaliſé ſi elle avoit eû un heureux ſuccez.

* *Jaffier* étoit un des principaux cōjurez qui aſſiſta à une Conference dās la maiſon de la Grecque, & qui étoit Chef de 22. de ceux qui devoient avoir

* Conſpiration ſe découvre. 1618.

part à l'exécution, cet homme ayant eu la curiosité de voir la solemnelle cérémonie de l'Ascension, dit en lui-même, *voila la derniere fois que cette superbe solemnité se célébrera*, neanmoins voyant la Majesté extraordinaire du Doge, & de tant de Sénateurs qui paroissoient autant de Césars, il se sentit émouvoir & bouïllir tout le sang dãs les veines, & ne pouvant souffrir qu'un moment vît perir ce merveilleux ouvrage de tant de Siécles, qui avoit coûté tant de travaux, & tant de sang, & que tant de Têtes illustres & sages fussent comme autant de victimes, immolées au ressentiment & à la fureur d'une Courtisane, il se disposa à y apporter remede. Mais avant que de passer outre, il est bon de savoir qu'ayant apris l'histoire de la Grecque, il croyoit que les autres l'eussent attirée dãs leur parti, en lui prometant de venger la mort de son Pére, vengeance qu'elle avoit fort à cœur, & comme elle n'avoit pû obtenir justice du Sénat elle avoit volontiers embrassé l'occasion de servir d'instrument pour faire périr toute la République. Jaffier ayãt donc

résolu de sauver cette République, & en même tems ses camarades qu'il ne vouloit pas trahir, il s'en alla trouver Barthelemi Domino, Secretaire du Conseil-de-Dix, lui disant, qu'il avoit à lui révéler des choses qui étoient de la derniére importance au salut de la République: mais que néanmoins il désiroit que le Senat lui promît une grace, qui étoit la vie & la liberté de 22. personnes, quelques crimes qu'ils eussent pû commettre: Ce Secrétaire étant allé aussi-tôt en avertir le Chef de-Dix, ce dernier fit sur l'heure même assembler le Conseil. La grace lui fut accordé à condition qu'on la feroit confirmer par le Senat, & moyenant cela il découvrit toutes les particularitez de la conspiration. Tant de circonstances, tant de particularitez, tant de choses qui paroissoient également impossibles & horribles jetterẽt de grands doutes dans l'esprit de tous, & il n'y en eut pas un qui du premier coup pût se le persuader. Mais comme l'affaire étoit de la derniere consequence, on envoya le Secretaire pour visiter le Clocher & l'Arsenal où il

trouva

trouva des indices plus que suffisans, & d'où il retourna (étant accompagné du Capitaine des Sbirres) avec quelques Prisonniers, & n'ayant trouvé personne dans la maison de la Grecque où il envoya incontinent, il prit prisonniere la Grecque elle-même, chez laquelle les principaux conspirateurs avoient un moment auparavant reçû avis de la visite qui avoit été faite du Clocher, de sorte que sans perdre un moment ils se jetterent dans une Barque qu'ils tenoiẽt toute prête au Pont de Rialto, & eurent le bonheur de sortir de Venise & du Païs, sauvant de cette maniére leur vie quoi, qu'en toute diligence on envoyât des ordres & des gens pour les arrêter, ayant été plus prompts & plus legers que les ordres. Entre ceux-là fut le Capitaine Toronne qui étoit comme le Président des Conseils qui se tenoient dans la maison de la Grecque.

* Lors qu'on eut apris leur évasion, comme on ne douta pas qu'ils ne s'en trouvât encore plusieurs dans les maisons des Ambassadeurs de France &

* Maison d'Ambassadeurs.

d'Espagne, on prit l'expedient de les faire visiter, aprés avoir néanmoins demandé la liberté d'entrer dedans, pour y faire quelques perquisitions qui regardoient le salut de la République. Celui de France y consentit, & on prit chez lui Renauld, Lorenzo, Brulard, & Bribes qui furét menez en prison. Mais au contraire celui d'Espagne avec une grande hardiesse, & presque avec menaces le refusa, sans alleguer d'autre raison que celle du droit des gens, & comme on entra par force, il protesta contre une telle violence, & aucun des conspirateurs connus n'ayant été trouvé, on fit un Inventaire de tout ce qui regardoit la Conspiration & pouvoit y servir, & on trouva des armes de toutes sortes, pour armer 500. Soldats, plus de 60. petards, plusieurs feux d'artifices, & entr'autres plus de cent barrils de poudre, dequoi l'on fit un Inventaire qui fut porté au Conseil-de-Dix qui en demeura fort étonné.

* Brainvile & Théodore, deux des principaux Conspirateurs ayant apris que la Grecque avoit été arrétée, que la conspiration étoit découverte, & que

* Autres recherches.

les passages étoient fermez,s'en allerét trouver Valieri Inquisiteur d'Etat,feignant de vouloir découvrir une conspiration,comme s'ils ne savoient rien de ce qui se passoit. Valieri les mena lui-même au Conseil-de-Dix justemẽt comme on lisoit l'Inventaire, mais le Conseil dit qu'il n'étoit plus temps,& ainsi ils furent envoyez en prison.Les trois Inquisiteurs d'Etat accompagnés d'un grand nombre de Sbirres & autres gens armez,allerent visiter toutes les Hôteleries,Auberges, Cabarets, & Chambres à louër, & même les autres lieux infames,où les Etrangers ont accoûtumé de se trouver en quantité,emprisonnant tous les Officiers Hollandois, François, Espagnols, VVallons, Napolitains, & du Milanois, jusqu'au nombre de plus de 400.En faisant cette recherche ils en rencontrerent deux Dauphinois tous bottez qui étoient encore dans la Gondole, & qui avec beaucoup de frãchise montrerent deux Lettres que deux de leurs amis leur avoient écrit,afin qu'ils vinssent au plûtôt s'ils vouloient s'enrichir des riches dépoüilles de Venise,& qu'ils étoient

tions du Peuple qui alloit criant aprés lui, & des fenêtres. Queva étant entré au Senat se mit à se plaindre, avec des emportemens pleins d'audace & de témérité, & de la grande violence qui lui avoit été faite contre le droit des gens ; non content de simples plaintes il y ajoûta les menaces les plus fiéres, déclarant que le Roi son Maître s'en vengeroit, & véritablement il témoigna une si grande hardiesse qu'il donna à penser au Senat. Le Doge lui répondit à tout cela, *Qu'on lui feroit réparation de cet outrage, lors qu'il rendroit compte au Senat de la raison de tous ces préparatifs de guerre qui étoient en sa Maison, parce qu'un Ambassadeur étoit envoyé pour conserver la paix, & non pas pour exciter des guerres.* Queva repliqua d'un ton encore plus haut & plus fier, *Qu'il étoit fort surpris qu'un Corps composé de Personnes si sages, devint si mal instruit, que de le voir insulter en face sous un prétexte si ridicule. Que ces munitions n'étoient en sa Maison qu'en dépôt, comme cela étoit arrivé d'autres fois pour être envoyez à Naples & au Tirol. Que quant aux armes un chacun savoit que les meil-*

leures se faisoient dans les Terres de la République, & qu'à cause de cela il en avoit fait cette provision ; & à l'égard des feux d'artifice, qu'un homme qui entendoit fort bien ce métier étant venu s'offrir à lui, il lui en avoit fait faire cet essai. Il y eut diverses autres questions & repliques, ensorte que le Doge voyant que Queva avec sa subtilité & son éloquence, trouvoit à chaque trou sa cheville, pour parler ainsi, conclut par lui faire voir combien atroce & horrible étoit l'entreprise où il ne pouvoit nier qu'il n'eût trempé, protestāt néanmoins que le Senat étoit fort éloigné de la pensée que Sa Majesté y eût eû la moindre part. A quoi l'Ambassadeur repartit avec l'emportement d'un homme à qui l'honneur est cher, & qui voit qu'on veut l'offenser en une partie si délicate: *Que par la grace de Dieu il étoit sorti d'une Nation à laquelle la valeur & la prudence étoient naturelles : & qui par conséquent n'avoit pas besoin de recourir à de mauvais artifices pour perdre ses ennemis. Que le Roi son Maître étoit assez puissant pour les détruire à force ouverte, sans se servir de trahisons, & que peut-être il pourroit le*

leur faire bien-tôt éprouver. Que ne vaut pas la haudiesse, la fermeté, & le zéle dans un Ambassadeur! Queva avoit tâché de perdre la République par les moyens les plus énormes, & les plus barbares, il avoit pris en main la verge la plus cruelle pour frapper les Venitiens, & aprés cela il veut qu'on lui conserve le droit des gens, & animé d'audace & de furie il va braver le Senat lui-méme. C'est ainsi que doivent être faits les Ministres de ces Princes qui sont aujourd'hui tels qu'étoit alors le Roi d'Espagne. Les Ambassadeurs du Roi Catholique crachoient alors hardiment par tout, mais à present il faut qu'ils crachent tout doucement dans leur mouchoir, comme on fait en Hollande : Le Lecteur intelligent m'entendra bien sans doute, sans que je m'explique davantage.

* A peine Queva eut-il fini ce discours qu'il se leva brusquement, témoignant du mépris pour le Senat, même dans les cérémonies. A la porte du Collége il fut averti que le Peuple étãt accouru en foule dans la Place, l'attendoit

* Ambassadeur part. 1618.

avec une furieuse impatience de le sacrifier à leur ressentiment. Les Senateurs qui l'accompagnoient eurent beaucoup de peine à l'obliger par leurs priéres à s'arrêter dans une Chambre, jusqu'à ce que le Senat donnât les ordres necessaires pour sa sûreté. Cependant il se rendit à leurs instances, & ayant fait réflexion sur la fureur du Peuple,& sur le grand péril où étoit sa personne, il declara qu'il vouloit sur l'heure même sortir de la Ville,& ainsi la République ayant envoyé des gens armez au Palais,fit embarquer tous ses Domestiques,avec quelque peu de hardes, promettant que le reste lui seroit envoyé en toute sûreté.L'Ambassadeur fut embarqué sur un Brigantin bien armé, & conduit sous bonne escorte jusqu'à Terre ferme, & de là jusqu'aux frontiéres du Milanois, avec tous ses Domestiques qui en étoient innocens : & c'est une chose inoüie que des menaces qu'il faisoit par les chemins.Le Peuple de Venise enragé de ne pouvoir assouvir sa vengeance, & décharger sa juste colére sur la personne de l'Ambassadeur, la déchargerent d'une autre

maniére en faisant plusieurs figures de lui & du Duc d'Ossone, lesquelles ils traînerent ignominieusement par la Ville, leur jettant dessus des ordures & toutes sortes de saletez, & aprés les avoir poignardées ils les jetterent dans le Canal, leur disant des injures, & des paroles outrageuses, & il est certain qu'ils auroient fait la même chose aux Originaux, s'ils les eussent eû en leur puissance.

* Pendant trois jours le Peuple continua à faire éclater son juste ressentiment contre les Statuës de ces deux Ministres, aussi-bien que contre toute la Nation même, avec des paroles injurieuses. Le Senat ne voulant pas que pour la méchanceté de deux ou trois Ministres, & de peu d'autres qui pour la plûpart s'étoient laissé embarquer dans cette affaire, sans savoir où ils alloient, la gloire du Roi, & de la Nation en souffrît, fit publier à son de Trompe dans les lieux accoûtumez, que sous peine de la vie, personne ne fût si hardi que de dire, ou d'écrire, ni directement, ni indirectement, que le Roi Catholi-

* Ban en faveur des Espagnols.

que, ou quelqu'autre Espagnol que ce fût eût eu part à la conspiration, de sorte qu'il sembla qu'on en voulût faire tomber toute la honte sur les Napolitains, sur ceux du Milanois, & sur les François. Le Senat prétẽdit réparer par là l'affront fait à l'Ambassadeur, qui s'en plaignoit par tout si amérement; & effectivement ce peu d'onguent aprés la playe, la radoucit beaucoup, & fut un trait d'une grande sagesse, parce que la République n'étoit pas en état d'entrer en une guerre ouverte avec un aussi grand Roi, ce qu'elle craignoit extrêmement persuadée que d'Ossone, Toléde & Queva étans puissans à la Cour, ils auroient pû la suggérer.

* Pour ce qui est de l'exécution des coupables, la premiere chose qu'on fit fut d'envoyer une Barque à plusieurs Rames, & à voiles, vers le Capitaine Général Barbarigo, afin qu'aussi-tôt aprés qu'il auroit reçû l'ordre qu'on lui envoyoit, il fît mettre dans des sacs & précipiter dans la Mer, le Capitaine Jaques Pier, Langlat (ou l'Anglade, comme d'autres écrivent ce nom) &

* Exécution dans l'Armée Navale. 1618.

tous les autres Officiers les plus affidez que Pier avoit sur son Escadre. Le Capitaine savoit que la conspiratiõ devoit s'exécuter environ dans le tems qu'elle fut exécutée, & pour cette raison il avoit demandé à Barbarigo commission d'aller en quête de quelque proye, ou contre les Uscoques, ou cõtre les Turcs, mais le Général la lui avoit refusée parce qu'il attendoit à tout moment l'ordre de se mettre en mer lui même avec toute l'Armée; mais soit que l'ordre ne vînt pas, ou qu'il en vînt un tout contraire, ou que le Capitaine dont les avis étoient fort estimez & suivis, eût dissuadé de faire si-tôt sortir toute l'Armée; quoi qu'il en soit, le Capitaine obtint la commission d'aller avec son Escadre croiser pendant quelque temps, pour tâcher de faire quelque prise; mais son malheur voulut que durant trois jours consécutifs le vent devint si contraire, qu'il ne fut pas possible de sortir du Port de Lesine, où étoit toute l'Armée, ce qui faisoit enrager le Capitaine, parce qu'il auroit bien voulu ètre en pleine mer, pour s'aller informer du succez de Venise, & en cas qu'il fût bon, pren-

dre la route de cette Ville,& s'esquiver au contraire, en cas qu'il fût mauvais. Le vent lui fût donc contraire en toute maniére, puisqu'il empêcha sa sortie hors du Port, & favorisa d'ailleurs le voïage de Soranzo,qui avoit été dépêché par le Senat pour porter de bouche & par écrit l'ordre funeste, en sorte qu'ayant le vent favorable il ne mit pas cinq jours à faire ce voyage,sans avoir presque besoin de se servir de la rame. Il entra dans le Port de Lesine justement comme le vent avoit cessé, & à l'heure que le Capitaine avoit ordonné d'appareiller. Soranzo avec sa Barque passa devant le Vaisseau du Capitaine sans lui dire grand'chose, ce qui le fit entrer en de grands soupçons. Le Général ayant reçû l'ordre fit incontinent répandre par tout le bruit, qu'il falloit que châcun se tint prêt pour se mettre en mer avec toute l'Armée qui devoit prendre la route de Candie, à cause qu'on avoit nouvelle que celle des Turcs devoit aussi aller de ce côté-là, & cependant il assembla le Conseil de Guerre,duquel le Capitaine & Langlad étoient,& qui y allérent l'esprit rempli

de soupçons, tristes & funestes présages de leur mort. A peine furent-ils arrivez dans la Galére Capitane que par ordre du Général & en sa présence ils furent tous deux poignardez & jettez dans la mer. Sur l'heure méme on donna l'ordre pour l'exécution des autres Partisans du Capitaine, qui jusqu'au nombre de 40. furent ou poignardez, ou mis dans des sacs, & jettez dans la Mer, quoi que tout le crime de la plûpart consistât à étre amis du Capitaine, & qu'ils ignorassent entiérement la Conspiration.

* Quelques-uns écrivent que cette Barque qui alla porter l'ordre au Général Barbarigo étoit faite en sorte qu'elle paroissoit étrangere, tant à l'égard du Vaisseau lui-même, qu'à l'égard des habits des personnes qui le conduisoient, & que pour faire croire qu'elle ne venoit pas de Venise elle fit divers tours & détours; je ne m'oppose pas à ce sentiment, mais les Auteurs Venitiens n'en font aucune mention. Cependant Renauld qui s'étoit chargé de la plus grande partie de la conspiration (& peut-être parce qu'il étoit le plus vieux de tous, étant alors âgé de

* Renauld examiné & étranglé.

58.ans) fut examiné par le Conseil de Dix, auquel il répondit avec beaucoup de fermeté qu'il ne savoit rien du tout & qu'il n'avoit pas entendu parler de conjuration. On voulut le convaincre par les Ecrits qui furent trouvez sur lui, savoir une Lettre de crédit pour Don Pedro de Tolede; un Passeport en Espagnol pour tous les Païs du Roi Catholique, quelques Lettres de Change pour de grandes sommes, & mille pistoles d'Espagne trouvées en sa Châbre. Il continua à répondre hardiment, qu'il avoit toûjours été un pauvre hôme, & que si on avoit trouvé sur lui, ou dans sa chambre de l'argent, ou des Ecrits qui le regardassent, il falloit que d'autres les y eussent mis. Il fut donc appliqué à la question ordinaire & extraordinaire; la premiére & la seconde fois sans vouloir jamais rien dire, sinon *Qu'on devoit avoir égard à son âge, qu'il étoit homme de bien, d'honneur & de qualité, & que Dieu le vengeroit de l'injustice qu'ils lui faisoient.* Comme le Conseil de Dix auroit bien voulu faire faire pour l'exemple une exécution publique de cet hôme, qui étoit un des principaux

Chefs, il ne manqua pas de faire tout son possible pour l'obliger à confesser son crime, l'ayant examiné soir & matin pendant huit jours consécutifs, & fait présenter la torture, mais toûjours obstiné à nier le fait, il n'y eut pas moyen de lui faire rien dire. On alla jusqu'à lui offrir l'impunité & le pardon, s'il vouloit découvrir les autres Complices, & dire les particularitez qu'il savoit, mais rien ne fut capable de l'obliger à confesser la moindre chose. Enfin, aprés lui avoir donné la gêne pour une troisiéme fois, avec des fers trés-pesans aux pieds, comme il persistoit toûjours à nier, il fut étranglé dās les prisons, & son cadavre traîné ensuite au gibet, & pendu par les pieds comme traître. On ne le fit pas mourir publiquement à cause des cris & des plaintes qu'il faisoit appellant Dieu à témoin de son innocence & le priant de venger l'injustice qu'on lui faisoit.

* Plusieurs autres furent encore cruellement tourmentez par la gêne, & autres supplices, entre lesquels furent Touran Lieutenant du Comte de Nassau, Bribe, Laurent Brulard, les trois

* Autres suplices.

perardiers,& les deux Officiers de l'Arsenal,& ce qui me paroît une merveille, aucun de ceux-lá ne voulut jamais confesser la moindre chose, quelques rudes tourmens qu'on leur fît souffrir, & nonobstant les preuves évidentes qu'on avoit en main pour les cõvaincre; de sorte qu'il fut trouvé à propos de les faire étrangler en prison,comme on avoit fait à Renauld,aprés quoi on les exposa au gibet pẽdus par les pieds. Ensuite on conclut, sans se donner tant de fatigues en des procedures & des examens inutiles, de faire mourir secrétement les autres complices qu'ils avoient entre leurs mains;ainsi Brainvile & Théodore qui étoient des principaux Conjurez,& plus de 300. Officiers furent jettez dans le Canal Orfano,les uns avec une grosse pierre attachée au cou,les autres dans des sacs, & puis enfoncez dans l'eau, & les autres poignardez, & jettez aussi dans la mer. Ce qui parut étrange à tout le monde,fut que pour une conspiration de cette nature & qui fit tant de bruit, il n'y en eut aucũ qui perdît la vie en public à la veuë du Peuple; mais c'est

la coûtume des Venitiens de faire mourir les traîtres en secret, & puis de les exposer.

* Entr'autres supplicïez & jettez dans le Canal Orfano furent compris tous les Camarades de Jaffier, jusqu'au nombre de 22. que lui-même avoit nommez, & fait présenter, & ausquels on avoit déja accordé la grace ; avec tout cela le Conseil de Dix trouva à propos de les faire mourir de la maniére qu'on vient de dire, nonobstant la foi & la parole donnée. Jaffier se plaignit fort de cette action, émû à compassion envers ses pauvres Compagnons, à qui il auroit pû sauver la vie d'une autre maniére, en les avertissant auparavant de prendre la fuite. Enfin il porta de grandes plaintes au Conseil-de-Dix de ce qu'on ne lui avoit pas tenu une parole donnée si solemnellement. Le Conseil ne pût répondre autre chose sinon que rien n'avoit été fait qu'aprés une mûre délibération du Sénat : cependant ce point fut extrémement contesté, & plusieurs vouloient qu'on tînt ce qu'on avoit promis, rien n'étant plus honteux pour

* Plaintes de Jaffier. 1618.

un Sénat aussi Chrêtien que de violer la foi jurée. D'autres direnc que si la conspiration n'avoit pas aussi été découverte par les deux Dauphinois qu'il faudroit observer la parole donnée, mais que puisque ces deux Dauphinois l'avoient revélée aussi bien que Jaffier, il n'y avoit point d'obligation de la tenir, & que ce n'étoit pas peu de l'observer à l'égard de Jaffier ; raison trés-foible, mais qui néanmoins prévalut en sorte sur l'esprit de la plûpart, qui ne respiroient que vengeance, que la pluralité des voix fut pour ce sentiment. Aprés la mort des malheureux compagnons de Jaffier, on tâcha d'appaiser sa colére; pour cet effet on chargea des Principaux du Sénat de lui parler, & de savoir de lui ce qu'ô pourroit faire pour le contenter: on lui offrit de l'argent comptant, & une pension sa vie durant, ou bien les emplois qui lui agréroient le plus, avec des gages honorables. Mais rien ne fut capable de l'appaiser, persistant à demander la vie de ses Compagnons ; il lui fut répondu à cela qu'il n'y avoit plus de remède, puisqu'ils étoient devenus la

pâture des Poiſſons dans le Canal Orfano. Cette réponſe acheva de déſoler Jaffier qui ſe regardoit comme la principale cauſe de la mort honteuſe de ſes chers Compagnons,de ſorte que comme déſeſperé il partit de Veniſe ſans prendre congé de qui que ce ſoit : le Sénat qui faiſoit épier ſes actions,ayãt entendu ſon départ, le fit ſuivre par un Huiſſier du Sénat, avec ordre qu'il eût à ſortir des Etats de la République dans trois jours ſous peine de la vie, par le même ils lui envoyerent quatre mille Sequins, qu'il refuſa, mais il fut forcé de les prendre,parce que le Sénat l'avoit ainſi expreſſément commandé.

* C'eſt argent reçû par force ne fut pas capable de calmer ſon indignation de ſe voir obligé,aprés avoir ſauvé la République,de ſortir de ſes Terres, & l'amitié qui lui revenoit toûjours au cœur pour ſes Compagnons,le mettoit au dernier déſeſpoir toutes les fois qu'il conſidéroit qu'il étoit la principale cauſe de leur mort ; En ce même temps il ſe tramoit à Breſſe par le Gouverneur de Milan une autre conſpira-

* Sa mort. 1618.

tion, où il fut sollicité d'entrer, avec promesse de grands avantages, nonobstant ce qui s'étoit passé. Il accepta cette proposition, non tant par intérêt que par le désir dont il brûloit de se venger du Sénat, poussé par cet appetit de vengeance, & à l'instigation d'autrui, il se jetta dans Bresse; mais à peine y fut-il entré que le Conseil de Dix en étant averti y envoya promptement des Troupes, qui s'étant saisis des principaux postes passérent au fil de l'épée plusieurs Espagnols qui s'y étoit déja glissez. Jaffier fut pris vif en combattant á la tête des dits Espagnols, comme un homme désespéré qui ne cherche qu'à vendre aux autres sa vie bien cher. Le Podesta ayant donné au Conseil avis de sa prise, il reçût ordre de l'envoyer à Venise, où le lendemain de son arrivée il fut noïé dans le Canal Orfano. Pendant qu'on lui attachoit une corde au cou avec une pierre sur la Barque, pour être précipité dãs la mer, le Pere Paul Servite, qui l'exhortoit à bien mourir, lui ayant demandé s'il avoit quelque grace à demander au Sénat, excepté la vie, & l'assûrant qu'il

la lui accorderoit volontiers, il lui répondit avec une extraordinaire fermeté d'ame, & au grand étonnement du Secretaire du Conseil qui étoit là present, *Qu'on me fasse promptement mourir, car l'éternité de la mort m'est aussi agréable & aussi précieuse, que je trouve insupportable & horrible un moment de vie qui me représente sans cesse l'indigne & barbare action du Sénat qui a violé la foi promise à mes chers Compagnons.*

* Fut-il jamais d'avanture plus étrãge que celle de ce malheureux? & n'y a-t'il pas dans la vie de cet homme des évenemens capables de faire glacer le sang dans les veines? Il croyoit devenir grand Seigneur & faire la fortune de tous ses Compagnons dans la conspiration, mais aprés en avoir été le promoteur plus qu'aucun autre il s'en repent. Touché de compassion envers la République, & ne pouvant souffrir qu'elle périt, ni voir un si triste spectacle, il prend la résolution de la sauver, & la sauve effectivement. Quelle plus grãde & plus forte amitié que la sienne pour ses compagnons & ses Amis? Quelle plus grande perfidie que celle de la Ré-

* Observation.

aprés une promesse si solemnelle?Celui qui a sauvé la liberté à tous,& la vie à tant de gens,perd la sienne comme un Traitre. Mais que faire?les Princes ont leurs raisons, & les Républiques leurs maximes.Quelquefois,mais que dis-je? souvent ils se laissent emporter à je ne sçai quelle inclination tant à faire du bien , qu'à faire du mal. Quoi que ce malheureux eût véritablement sauvé la République,on ne laissa pas de trouver des chicaneries & des prétextes pour le perdre, on le jetta dans le désespoir en violant la parole donnée à ses Camarades:& les deux Etrangers Dauphinois eurent une recompense de 30. mille Ducats & furent traitez au dépens du Public pendant plus de six mois qu'ils s'éjournérent à Venise, pour avoit dit seulemẽt qu'ils étoient partis en poste, pour venir découvrir au Sénat la conspiration, & qui sait s'ils vénoient à ce dessein ? Il se peut fort bien faire qu'ils vinssent dans l'intention de s'enrichir. comme les autres , & d'assouvir leur avarice au sac de Venise, selon ce que portoit l'invitation de leurs Amis,mais qu'ayant rencontré les fugitifs , & vo-

yant tout ce qui étoit arrivé la nuit précedente, ils se résolurent de parler de cette maniére, pour lever tout soupçon, & pour mieux faire leur fortune. Il n'importe le pauvre Jaffier meurt, les autres sont recompensez de 30. mille Ducats, & le Senat prend ce prétexte pour violer la parole dõnée aux autres.

* Les trois Ministres qui furent les Artisans de cette grande Machine, voyant tout réüssir si mal, tant de peines & de ruses perduës, & tant de dépenses ne servir qu'à faire répandre le sang de tant de malheureux innocens; comme chacun avoit tâché à l'envi de gagner les premiers fruits de la faveur du Souverain, en lui dõnant avis de ce qui alloit arriver, & qu'on croyoit la chose la plus glorieuse qui pût jamais arriver à la Monarchie; aussi le succez ayant été aussi honteux & aussi préjudiciable qu'on attendoit auparavãt qu'il seroit honorable & avantageux, chacun s'efforça de son côté de rejetter toute la faute sur autrui. Don Pierre de Tolede se plaignit d'avoir été trompé par les sollicitations & les raisonnemens du

* Plaintes des trois Ministres.

Duc d'Ossone, & de l'Ambassadeur Queva, & par les assûrances qu'ils avoient données que les choses se disposeroient de maniére que le bon succez seroit infaillible, quoi qu'il leur eût fait répresenter qu'ils devoient y bien penser avant que d'engager l'hôneur & la reputation du Roi & de la Nation. Queva se loüoit & se félicitoit soi-même des diligences qu'il avoit faites, des Armes qu'il avoit préparées dans sa Maison, & de la bonne foi qui s'étoit rencontrée en tous ceux qu'il avoit choisis pour l'entreprise: au contraire il blâmoit ensuite la conduite du Gouverneur de Milan qui lui avoit envoyé Jaffier avec quelques-uns de ses Compagnons, ou sans les bien connoître, ou sans avoir bien éprouvé leur fidelité, ou sans avoir de bonnes preuves de ce qu'ils avoient déja fait, & de ce qu'ils pouvoient être capables de faire à l'avenir. Il se plaignoit du Duc d'Ossone qui avoit perdu trop de temps dans ses préparatifs de Mer, qui avoit par là retardé l'exécution, donné le temps aux autres de se lasser d'attendre si long-temps, & donné lieu aux Traî-
tres

tres d'exécuter leurs trahisons. Les plaintes d'Ossone n'étoient pas moins grandes contre les deux autres, qu'il accusoit également de négligence, vû qu'étant si proches l'un de l'autre qu'il n'y avoit entr'eux que trois journées de chemin pour le Courier ordinaire, & deux pour l'extraordinaire, ils avoiēt néanmoins si mal pris leurs mesures, l'un à envoyer des gens affidez, & l'autre à les savoir caresser & retenir dans le devoir & la fidelité. Mais pour dire vrai ces Ministres n'avoient aucun sujet de se plaindre les uns des autres, parce que tout avoient fait leur devoir, & qu'aucun n'avoit manqué de faire tout ce qu'il falloit pour une entreprise des mieux concertées & des mieux conduites : & même on peut regarder comme un miracle incomprehensible à l'esprit humain, que tant de Chefs & d'Officiers de Guerre, tant de gens, tant d'Armes & tant de Soldats, ayent pû s'assembler dans une Ville, qu'il s'y soit tenu tant de conférences, & que durant plus de trois mois le tout soit demeuré secret, sans que le Senat de Venise, estimé le plus clairvoyant du

monde, se soit apperçû de quoi que ce soit, & en ait pris le moindre ombrage, comme s'ils eussent eû le secret de l'endormir; & que parmi tant de gens il ne s'en soit trouvé qu'un seul qui ait trahi la cause commune en découvrant la conspiration; étant certain que si Jaffier n'eut pas eû ce scrupule de conscience, ou ce mouvement d'affection pour la République, elle auroit eû son effet conformément au dessein qui en avoit été formé, cependant les Espagnols dirent ensuite que la punition suivit de prés le crime énorme de Jaffier.

* Bien des gens doutent encore aujourd'hui & font là-dessus des discours & des Ecrits à perte de vûë, s'il est vrai qu'une Conjuration de cette nature, dont tant de personnes étoient complices, ait duré si long-temps, sans se découvrir: s'il est vrai que l'exécution dût se faire de nuit, avec toutes les circonstances, que plusieurs Histoires ont décrites, quoi que d'une maniére assez diférente; si chacun avoit exécuté comme il devoit les ordres qui lui avoient été donnez, conformément à la charge qui lui avoit été assignée, & si les or-

* Si la conspiration pouvoit réussir.

dres avoient été effectivement tels; si la chose avoit eû son effet, comme portoit le dessein; & mille autres doutes & dificultez que chacun se forge selon la diversité de son génie & de son jugement. Mais de plus on met particuliérement en doute, si en cas que la conspiration n'eût pas été découverte, mais heureusement exécutée, la République fût tombée en la puissance des Conspirateurs, conformément au projet, chose que plusieurs tiennent pour certaine; mais pour moi qui ai étudié à fond l'histoire de l'entreprise de Geneve, & qui en sai toutes les particularitez, je m'en ri, comme j'ai toûjours fait, & j'ai crû, comme je croi encore, que la République seroit demeurée République, & que les Conspirateurs auroient eû le même sort, de quelque maniére que les choses fussent allées.

* Quinze auparavant, c'est-à dire sur la fin de 1602. (chose digne de remarque dans un évenemẽt assez connu de tout le monde) le Duc Charles Emanuel de Savoye avoit entrepris de surprendre la Ville de Géneve. Il avoit

* Exemple de l'Escalade de Geneve.

dedans la Ville pour son Correspondant & Partisan un Sindic même de la Ville, & justement celui qui avoit le commandement des armes, & qui disposoit les Gardes: quelques autres encore qui avoient part à la conspiration. Trois cens Soldats des moins timides, ou plûtôt des plus courageux & des plus résolus, mais aussi en même temps des plus malheureux, étoient entrez dans la Ville sur la minuit par le moyen de certaines échelles fort artistement faites, & tous bien armez, avant que d'être apperçûs par aucun des Habitans, qui étoient tous ou plongez dans un profond sommeil, ou retirez dâs les lieux les plus soûterrains à cause de la rigueur de la saison. Le Duc marchant secrétemēt à la tête de 3000. Chevaux étoit venu en personne pour appuyer l'entreprise, & déja arrivé à la portée du Canon de la Ville sans le moindre bruit. Cependant un Habitāt ayant découvert la surprise, comme par miracle, (Geneve n'étoit pas alors peuplée de plus de 13. mille Ames, & elle en a bien aujourd'hui plus du double) & observé que c'étoient les Ennemis

qui étoiēt dedans, se mit à crier à haute voix en courant par tout, *Vive Dieu, & la liberté en dépit des Traîtres, & des Ennemis* ; & quoi que cet homme fut aussi-tôt tué par quelques-uns des Ennemis, néanmoins le bruit ne laissa pas de se répandre par tout, de sorte qu'en peu de momens (que ne peut pas le zéle dans l'ame de ceux qui sont nez dans un Etat libre!) bon nombre d'habitans se virent assemblez & divisez en petits Escadrons, la plûpart accourant demi-nuds, nonobstāt le froid excessif, n'ayant rien en vûë que de prendre les armes pour soûtenir la Patrie, comme ils la sauvérent effectivement, les Femmes y contribuant tant par leurs cris & par le bruit, que par des pierres & des piéces de bois qu'elles jettoient par les fenêtres, ensorte que la Ville fut délivrée de ce grand torrēt qui devoit l'engloutir: les Ennemis qui étoient au dedans étant réduits les uns à se précipiter des murailles en bas, les Echelles ayant été ruïnées par le Canon, les autres à perdre la vie en combattant contre les habitans, & plusieurs qui furent pris en vie, furent condamnez au gibet

Le lendemain, jour de Dimanche, sans autre forme de procez, & parmi ceux qui furent pendus il s'en trouva sept qui étoient ou Comtes, ou Barons, ou Gentilshommes.

* Cet exemple est sans doute un des plus étranges qui soiët arrivez en semblable matiére en ce siécle, & je ne sai même, si dans les siécles passez il s'en est vû de pareil, accompagné de telles circonstances. Cet événement dõc bien consideré, je demande présentement ce que feront dans une Ville de Venise deux ou trois mille personnes toutes étrangeres, & desarmées qui devoient aller prendre des armes dans la Ville même, & en certaines maisons où on ne pouvoit pas se rendre trop aisément? Qu'auroient fait, dis-je, tous ces gens-là, quand même ils auroient été armés, dans le petit espace d'une des plus courtes nuits de toute l'année, & en même tems des plus obscures, & sans Lune, au milieu d'une Ville de plus de 200. mille ames, parmi lesquelles plus de 30. mille étoient capables de porter les armes? Qu'auroient-ils fait, je le repéte encore, dans une Ville où à cause

* Comment comparé avec celui de Venise.

de la rencontre de la Foire de l'Ascenſion,il ſe trouvoit alors un plus grand concours de Peuple qu'en aucune autre Ville du monde, juſque-là que pour cette raiſon il y avoit tant dans les Hôtelleries,que dans les Châbres à loüer & dans les maiſons d'amis, plus de 150. mille perſonnes, ſelon le compte qui en fut fait les 2. jours ſuivans par l'ordre du Magiſtrat? J'ajoute dãs une Ville (qu'on faſſe réfléxion ſur cet article plus que ſur aucun autre) où pour ſe pouvoir aſſembler,& ſe joindre enſemble,les Conſpirateurs avoient néceſſairement à traverſer des Canaux, des Ponts,& des ruës étroites. Les cris des Peuples,la confuſion même de gens,la furie des habitans pleins de zéle & animez de colére,auroient ſuffi pour ſauver la liberté,& obliger les Traîtres à ſe jetter tous en vie dans ces Canaux profonds pour tâcher d'échaper, comme cela arriva effectivement à pluſieurs. Concluons donc que cette entrepriſe fut à la verité,bien concertée dans ſon projet, mais qu'on n'en conſidera pas aſſez mûremẽt la nature & les difficultez, & que le grand déſir de la faire

réussir ne laissa pas à ses Auteurs assez de liberté d'esprit pour prévoir & peser les inconveniens & les malheurs qui étoient inévitables, & qui arriverent en effet à la grande honte, & à la perte même des conspirateurs.

* Ce malheur des uns,& ce bonheur des autres fit en diverses manieres,tant au dedans qu'au dehors de la Ville tout le bruit que chacun peut aisément juger de soi-même,sans qu'il soit nécessaire que je m'arrête á le décrire:la vérité est qu'au commencement il sembla qu'on en voulût sur tout faire tomber la plus grande peine,& rejetter le mauvais succez sur l'imprudence de deux de ses Auteurs seulement,savoir l'Ambassadeur Queva, & Don Pedro Tolede Gouverneur de Milan;le troisiéme savoir nôtre Duc d'Ossone, demeurant, comme le plus éloigné, à couvert des premiers éclats de la foudre, & triomphât seul,quoi qu'il eût plus qu'aucun autre pressé & tissu la trame de la conspiration. Cependant le temps fit connoître le contraire, car la disgrace de ces deux ne fut qu'une apparence dé tempête qui se dissipa bientôt, au lieu

* Issuë de la disgrace de Queva. 1618.

que l'orage qui se forma contre le DUC se changea en un furieux tonnerre qui l'atterra, & le précipita dans l'abîme d'une malheureuse prison, indigne de son mérite & de ses services, où il finit ses jours, comme nous le dirons en son lieu. Queva, à la verité, comme le plus exposé à la foudre, & le plus prés du péril, eut la grande mortification (si ce fut à tort, ou avec raison, & conformément au droit des gens, ou contre : je m'en remets au Cérémonial) de recevoir un affront dans sa propre Maison par le désordre qui y fut commis, & de se voir obligé, par un exemple de cette nature jusqu'alors inouï, de sortir de Venise sur l'heure même, & incessamment ensuite de l'Etat de Venise, justement comme s'il eût été un Criminel, sans honneurs, sans suite, sans bagage. Voilà à quoi se réduisit toute sa disgrace. mais du reste comme il fut arrivé sur les Frontiéres du Milanois, il fut reçû par l'ordre du Gouverneur, comme en triomphe, & tôt aprés élevé à de nouvelles Dignitez, car à present eût-il séjourné six semaines à Milan, que le Roi Catholique lui envoya par un

Courrier extraordinaire la Patente de premier Ministre en Flandres aprés le Gouverneur, vers lequel il s'achemina peu aprés avec un superbe Cortege, & où il fut reçû cõme s'il eût été le Gouverneur; mais il n'y demeura que 20. mois seulement, ayant reçû ordre de passer à Rome avec le caractére d'Ambassadeur à cette Cour, où aprés en avoir fait les fonctions un an & demi il fut créé Cardinal Diacre par Gregoire XV. le 21. Juillet 1622. pendant que le Duc d'Ossone pleuroit son infortune dans une triste prison. Charles V. fit pendre un Ambassadeur du Roi François I. pour des soupçons & des raisons peu considérables en comparaison des crimes énormes où Queva se trouva enveloppé à Venise; car il est certain que ce n'est pas une petite affaire d'avoir voulu ravir la liberté, & mettre en esclavage une République où il étoit allé en qualité d'Ambassadeur pour entretenir la bonne correspondance & l'amitié avec le Sénat. En un mot, il fut fort heureux d'en être quitte à si bon marché, & qu'il ne lui arrivât rien de pis ni de la part du Sénat, ni de celle

du Peuple irrité, qui souvent n'a ni raison ni modération dans les emportemens de sa colére & de sa fureur.

* Quant à la personne de Tolede, les Venitiens publierent par tout, & écrivirent qu'il avoit été censuré, mortifié, & demis de sa Charge, mais on peut dire que l'affront de ce Ministre ne fut fondé que sur les discours des Venitiẽs & sur un certain soupçon qu'eurent les autres qu'il l'avoit reçû, comme effectivement les Venitiens en firent courir le bruit par toute l'Europe, quoi qu'ils sçûssent le contraire, étant bien aises d'en repaître les esprits simples & crédules, en quoi ils réüssirent au gré de leurs désirs, étant constant que dans toutes les Cours, & Places de l'Europe, on ne parla pendant long-tems que de la prétenduë disgrace de Tolede, qu'on disoit avoir été privé de son Gouvernement du Milanois, à cause des grandes instances (& quelques-uns ajoûtoient menaces) du Sénat de Venise, lequel avoit declaré par la bouche de son Ambassadeur à Madrid, que Tolede, ayant de son côté contribué par

* Tolede.

tant de moyens à une aussi horrible conspiration, ils ne le vouloient plus, à quelque prix que ce fût souffrir dans leur voisinage. En un mot, tel fut le bruit qui courut par tout, & dont on alléguoit deux raisons, l'une, qui a déja été marquée, des puissans offices que les Venitiens avoient fait contre lui; & l'autre, que le Conseil de Madrid ayant examiné la conduite de Tolede dans cette affaire de la conspiration, soit que ses Ennemis l'eussent mal informé, ou qu'effectivement la chose fût ainsi, il l'avoit trouvée tout-à fait irréguliére, ce qui fut cause qu'il témoigna être mal satisfait. De quelque façon que ce soit, la vérité est que plusieurs tombérent dans cette erreur, qui fut grande assûrement, puisque Tolede ne fut nullement démis, mais finit ses trois années de Gouvernement, & un mois de plus: & que le Duc de Feria avoit déja été nommé pour lui succéder avant que la conspiration se découvrît, car sa nomination fut faite au Conseil de Madrid le septiéme de Mars, & la Conspiration ne fut découverte qu'à la mi-Mai, auquel temps le Duc de Feria faisoit ses

préparatifs & ses visites de congé & d'adieu pour son départ, comme en effet il partit de Madrid le 24. Mai, & le 8. Juin il s'embarqua à Barcelone sur trois Galéres d'Espagne, avec lesquelles il alla débarquer à Final. Tolede averti de sa venuë à Milan, partit aussi de cette Ville, & ils se rencontrérent tous deux en chemin, en un certain Village proche d'Alexandrie, où aprés avoir conféré ensemble durant quatre heures, le Duc de Feria continua sa route vers Milan, & Tolede reprit celle de Final, où il s'embarqua sur les mêmes Galéres, & étant arrivé à Madrid il y fut trés-bien reçû, déclaré chevalier de la Toison d'or, admis au Cõseil du Roi & tôt aprés pourvû d'autres Charges.

* Il est donc trés évidẽt & trés-constant que ces Ministres Queva & Tolede ne tombérent en aucune disgrace pour cette malheureuse issuë, comme ils la qualifioient eux-mêmes. Le premier se peut dire heureux d'avoir échapé des périls ausquels il devoit être exposé ; & tout l'affront du second n'eut de fondement que dans l'esprit mal instruit des gens, & prévenu par les faux

* Vrais dessein d'Osone. 1618.

bruits que les Venitiens répandirent qu'ils l'avoient fait démettre du Gouvernement. Pour ce qui est de nôtre Duc d'Ossone, aucun Ecrivain ne révoque en doute qu'il n'ait été le principal instrument, & le premier Artisan d'une aussi grande & aussi étrange machine que le fut celle de la conspiration, poussé à cela, autant que les plus sages le conjecturent de l'état des choses, non pour rendre ce service à la Couronne d'ajoûter à son Domaine une Ville aussi considérable que Venise; du moins ce fut là la moindre de ses pensées. Il entreprit ce terrible exploit pour satisfaire à la violente haine qu'il nourrissoit dans son cœur contre cette République, comme une vipére maligne qui ne cherche qu'à piquer, & à glisser son mortel venin; ce n'est pas que les Venitiens lui en eussent donné sujet, mais parce que son génie l'y portoit, rempli qu'il étoit d'une étrange ambition qui lui tourmentoit la cervelle, & qui lui persuadoit qu'il étoit capable de venir heureusement à bout des entreprises les plus difficiles, & d'obtenir tout ce qu'il

s'imaginoit, de sorte qu'il n'eut pas de peine à se mettre en tête le dessein de détruire la République à quelque prix que ce fût, persuadé que venant à bout d'une si grande affaire il s'acquerroit beaucoup de gloire dans le monde, & se rendroit redoutable à la Cour elle-même: & qui sait s'il n'avoit point aussi dessein de profiter de cette Seigneurie pour sa Maison? je ne voudrois pas jurer que cela soit; mais ce qu'il y a de certain est que l'esprit altier & ambitieux de ce Duc étoit assez vaste pour concevoir un si haut projet.

* Or Queva & Tolede s'étant abouchez ensemble à Milan, comme il a été dit, convinrent avant toutes choses de dépêcher en toute diligence par mer & par terre des Courriers au Viceroi, non seulemẽt pour lui donner avis du mauvais succez de la conspiration, mais aussi pour l'avertir qu'il devoit prẽdre ses mesures du côté de la mer, pour empêcher qu'il n'arrivât aucun accident à ses Vaisseaux; & le Courrier qui fut envoyé par la voye de Génes avec une Barque légere à rames & à voiles, lui en porta à Naples la premié-

* Ils se rejettent le mal les uns sur les autres.

re nouvelle, justement un jour de fête, comme il retournoit de la Messe, & aprés avoir fait la lecture de la lettre de ces Ministres il fut entendu dire ces propres mots, *Ils ont rompu le filet que je leur avois mis en main pour pêcher un bon poisson, & à present ils veulent que je le racommode.* Et un autre jour, le bruit s'en étant déja répandu par la Ville, & quelques Conseillers du Collateral le priant de vouloir satisfaire leur curiosité en les informant du succez d'une si grande affaire, il leur répondit, *Queva & Tolede ne sont bons qu'à faire caca*; d'où les autres conclurent que le Duc vouloit rejetter toute la faute sur ces deux Ministres. Cependant Queva s'étant abouché avec Tolede à Milan, quoi qu'ils fussent un peu mécontens l'un de l'autre, néanmoins leur entrevûe dissipa aisément tous les ombrages qu'ils avoient pû prendre de part & d'autre, & aprés avoir conferé ensemble pendant plusieurs jours ils convinrent de se disculper au dépens du Duc d'Ossone qui étoit éloigné, & de faire tomber sur sa personne tout le blâme de mauvaise conduite dont on pour-

roit les charger ; dessein dont l'exécution paroissoit d'autant plus facile que Tolede devoit bien-tôt aller à la Cour, de sorte que ce Gouverneur par ses discours étudiez & une éloquẽce recherchée, & Queva par ses Lettres continuelles pleines des meilleures raisons qu'il pût trouver tâcherent de s'excuser eux-mêmes,& accuférẽt le Duc d'Offone cõme la seule cause de tout le mal.

* Mais comme ce Duc avoit toûjours eû pour maxime de tenir à la Cour Don Jean son fils, ayant même empêché qu'on ne lui donnât des Charges au dehors,à mesure que les autres tâchoient de donner de mauvaises im-impressions contre le Pere, Don Jean prenoit soin de les effacer adroitemẽt, soûtenu qu'il étoit d'un grãd nombre de parens accréditez, & particuliérement du Favori Duc d'Uzeda,de sorte que les intérêts deDon Pedro ne manquoient pas d'être bien appuyez. Ce Duc s'étoit imaginé que Tolede & Queva s'abouchãt ensemble n'auroient pas manqué de méditer & de conclure les excuses dont ils devoient se servir pour se disculper à son préjudice, &

*. D'Offone contre les deux autres.

dans cette pensée il ne manqua pas de se précautionner en instruisant son fils des raisons les plus fortes, afin qu'il fût bien prêt à l'arrivée de Tolede, comme il fut aussi. Outre qu'il n'oublioit rien pour sa propre justification à la Cour, où il chargeoit en même temps les autres de diverses choses, ne pensant plus à quelques paroles qui lui étoient échapées de la bouche, & qui pouvoient donner lieu à l'accuser; il se mit à s'entretenir souvent dans son Antichambre avec les Ministres des Princes, & avec les Gentilshommes & Seigneurs, de la mauvaise conduite de Tolede & de Queva dans cette entreprise mal concertée & mal conduite, comme s'il l'eût entiérement ignorée, & que les autres eussent agi à son insçû. Pour mieux appuyer & faire croire ce qu'il disoit, il confessoit bien que ç'avoit été son intention de surprendre quelques Places des Venitiens dans l'Istrie, & que c'étoit pour cela qu'il avoit fait ces préparatifs, & envoyé ces Vaisseaux dans la Mer Adriatique: mais avec tout cela ceux qui le connoissoient & qui avoiét vû les démarches qu'il avoit faites, &

oüi les discours qu'il avoit tenus, n'ajoûtoient pas beaucoup de foi à ce qu'il disoit, persuadez que ce n'étoit là que des excuses.

* Dés les premiers jours d'Avril de cette année, Paul V. avoit élevé au Cardinalat Don François Rosas de Sãdoval, Duc de Lerme, duquel il a été fait mention en plusieurs endroits de cette Histoire, & dont il sera encore parlé dans la suite, qui comme grand Favori avoit toûjours soûtenu aussi bien que le Duc d'Uzeda son fils le Duc d'Ossone: & comme nonobstãt sa promotion à cette Dignité il ne laissoit continuer les fonctions de son Ministére, quoi que le principal soin du Gouvernement restât au Duc d'Uzeda, cõme plus capable à cause de la jeunesse d'en soûtenir le poids, le Viceroi pour obliger l'un & l'autre de ces Bienfaiteurs, & leur donner des preuves convaincantes de la joye qu'il avoit des nouveaux Honneurs ajoûtez à leur Maison & à leurs Personnes, & afin de faire connoître à tout le monde l'étroite amitié qui les lioit avec eux, il or-

* Fétes pour la promotion du Duc de Lerme. 1618.

donna & fit préparer à Naples avec de grandes dépenses, des feux d'artifice, de splendides festins, de réjouïssances extraordinaires,& les bals les plus magnifiques qui se fussent célébrez en des rencontres de cette nature,& tout cela à la gloire de la promotion au Cardinalat dudit Duc de Lerme, & toutes ces fêtes & ces réjouïssances extraordinaires durerent l'espace de 15. jours consécutifs; & afin qu'elles parussent avec plus d'éclat,& sans interruption,il en avoit remis la solemnité jusqu'à la fin d'Avril,pour laisser passer le Carême,& les tristes fêtes de Pâques,à la derniere desquelles néanmoins commencerent les feux d'artifices.Pendant tout le tems de la célebration de ces grandes fêtes & réjouïssances, le Viceroi ne parloit & ne s'entretenoit avec les Ministres & les Seigneurs qui venoient lui faire la cour,que du mérite du nouveau Cardinal,représentant avec exagération combien il étoit digne de ces Honneurs, & souvent il ajoûtoit, *Messieurs, j'espére que dans peu nous aurons juste sujet de célébrer des fêtes & des réjoüissances beaucoup plus grandes,*

parce que les Astres présagent au Roi nôtre Maître, une augmentation de gloire & de grandeur à sa Couronne. Ceux qui savoiẽt que la Princesse d'Espagne étoit enceinte, selon le bruit qui en couroit, mais qui ne se trouva pas veritable, croyoient que le Viceroi vouloit parler de cette grossesse: & sur tout en cas qu'elle accouchât d'un Fils, parce qu'en tel cas on auroit fait des réjoüissances & des fêtes plus grandes & plus solemnelles.

* Le Résident de Venise qui se trouvoit à Naples avec des ordres trés-exprés, qui étoient souvent réiterez, de veiller avec tout le soin & toute l'exactitude possible sur toutes les démarches du Viceroi, & d'observer non seulement ses paroles, mais jusqu'à ses gestes mémes, ne manquoit pas de se conformer aux ordres, d'autant plus qu'il étoit extrémement adroit; de sorte qu'il connoissoit trés-bien par la nature des expressions du Viceroi, qu'il entendoit parler d'autres fêtes que de celles qui pourroient se celebrer à la naissance d'un enfant, qui, peut-étre étoit encore *in fieri*, comme il se trouva

* Soupçon du Résident Venitien.

effectivement *in fieri*. De plus il avoit juste sujet de soupçonner par la nature des armemens que le Duc faisoit, que ses desseins ne pouvoient être adressez que contre la République; de sorte que ne se fiant point à ses paroles, il donnoit souvent avis au Sénat qu'il devoit se tenir bien sur ses gardes, parce que les armemens du Viceroi faisoient assez connoître ses mauvais desseins. Mais pour dire la verité, le Sénat s'étoit formé une telle habitude de faire peu de cas des mouvemens du Duc d'Ossone, qu'il se moquoit de tous les avis qui lui étoient écrits par son Résident, jusque-là qu'aprés avoir lû ses lettres, ces bons Pantalons se mettoient souvent à dire d'une commune voix en riant, *Armemens de Fou, & desseins de Capitaine de Comédie*; & le Doge, tout vieux qu'il étoit, ne pût un jour s'empêcher de dire tout haut: *Quel Homme sage pourroit jamais craindre une Tête folle ?*

* On devoit celebrer le 15. de Mai, par de grandes fétes & réjouïssances, la mémoire de la naissance de l'Infant Don Ferdinand (qui dans la suite fut

* Maximes pour les Fétes.

Cardinal) né en 1609. à l'Escurial, en un pareil jour; & comme on avoit accoûtumé de solemniser de semblables fêtes, le Viceroi ne voulut pas manquer de le faire en cette occasion avec plus de pompe & de magnificence que n'avoient fait les autres; mais comme il ne vouloit pas avoir le dementi dans les choses qu'il disoit, il remit la célébration de cette naissance à un autre tems, sous prétexte que les feux d'artifice n'étoient pas encore préparez; cependant la verité étoit, qu'ayant dit tant de fois, qu'on verroit bien-tôt de plus grandes fêtes qui devoient se celebrer, & qu'il ne doutoit nullement que ce ne fussent celles du bon succez de la conspiration tramée, il differa celle-ci pour y aporter remede. Le Viceroi en s'expliquant si clairement dans les fêtes dont il honora la Pourpre donnée au Duc de Lerme, sur d'autres fêtes encore plus grandes qui devoient les suivre de prés, avoit en vûë de faire connoître la force de son genie, & de sa conduite dans les affaires, comme si ses entreprises ne pouvoient manquer de réussir, puisqu'il s'en exprime si ouver-

tement, méme avant qu'elles fussent exécutées. Mais comme il voulut mettre à couvert sa parole, en cas que le bon succez vînt à manquer, comme cela arriva, il remit ces fêtes à un autre tems, en tenant tout prêt. Ayant donc reçû justement le 15. Mai la nouvelle, non de la prise de Venise, comme il le croyoit, & l'attendoit avec impatience mais au cōtraire du malheur des siens, il donna incontinent les ordres pour solemniser la naissance dont on vient de parler, & dans son Antichambre il disoit à ceux qui venoient faire leur cour, *Eh bien Messieurs, ne vous ai-je pas dit que bien-tôt nous célebrerions de plus grandes fêtes?* Voilà comment le Duc sauva sa parole, quand il vit que sa Prophétie avoit manqué. Mais les gens éclairez & fins ne se repaissoient pas de ces bagatelles, & particuliérement le Résident de Venise qui s'imaginoit & se persuadoit tout le contraire; il ne laissoit pas néanmoins d'applaudir cōme les autres aux sentimens & aux discours du Viceroi, d'autant plus que dans toutes ces fêtes on lui fit plus d'honneur qu'à aucun autre.

Outre

* Outre cela le dessein du Viceroi (& sans doute le principal) en remettant ces fêtes jusqu'à ce qu'il eût reçû avis du succez de l'affaire de Venise, lequel il attendoit de moment à autre, fut de pouvoir par ce moyen détourner le Peuple, en cas de mauvaise issuë, telle qu'elle arriva, des murmures & du chagrin qu'il pourroit concevoir; & ce fut pour la même raison qu'on fit couler quantité de fontaines de vin, semer beaucoup d'argent, marier plusieurs pauvres filles & autres largesses. Et véritablement ce fût là une pensée fort judicieuse & fort prudente, car le Peuple plongé dans les délices & les plaisirs de tant de fêtes & de réjoüissances ne fit pas la moindre réfléxion sur les disgraces de Venise, d'autant plus que le Duc Viceroi parut aussi gai que de coûtume, & avec ses plaisanteries ordinaires, comme s'il ne se fût soucié de rien, & qu'il n'y eût eu aucune part. Les Venitiens de leur côté tâcherent aussi d'éloigner de l'esprit de leurs Peuples ces objets tristes & funestes par l'introduction d'autres solemnitez &

* Bonne maxime.

réjoüiſſances. Le Doge Nicolas Donat mourut pendant que ſe faiſoient ces terribles Examens & exécutions, je ne ſai ſi ce fut de vieilleſſe, ou d'infirmité, ou d'un excez de joye de voir ſous ſon Dogat ſa Patrie ſauvée en un temps où elle devoit périr; & tôt aprés fut ſubſtitué à ſa place *Antoine Priuli*, Chevalier & Procurateur de S. Marc. Perſonnage d'un mérite trés-rare, & connu pour tel du Peuple qui en reſſentit une extréme joye laquelle lui fit oublier les triſtes idées du danger qu'il venoit de courir. Peu aprés le Sénat eut encore un nouveau ſujet de ſe réjoüir. Il s'étoit imaginé que la Cour d'Eſpagne irritée par les rapports envenimez d'Oſſone, de Tolede, & de Queva, auſſi bien que par les formalitez dont ſe piquent aiſément les Eſpagnols, auroit pris extrémement à cœur ce qui étoit arrivé à l'Ambaſſadeur, & en auroit demandé une réparation trop forte; mais il fut bien-tôt délivré de ces apprehenſions, parce que la Cour loin de témoigner aucun chagrin contre la République, nomma auſſi-tôt à Queva un Succeſſeur, qui fut Don *Loüis Bra-*

vo,qui eut ordre de partir incessamment,comme il fit,ce qui donna beaucoup de satisfaction au Sénat & à toute la Ville.

* Ce qui donnoit le plus à penser aux Venitiens étoit de voir les Jésuites si accréditez & si puissans non-seulement à la Cour du Roi Catholique; mais aussi à toutes les autres de tous ses Ministres principaux Chefs, & Gouverneurs de Provinces & de Royaumes, & comme ces Peres étoient ennemis jurez de la République à cause de la rigueur du ban perpétuel qui avoit été publié contr'eux au tems de l'Interdit de Paul V. tout cela leur faisoit croire que les Jésuites ne manqueroient pas de suggerer continuellemēt,& de souffler aux oreilles du Roi, & de ses Ministres les moyens de troubler le repos & la tranquilité de la République; d'autant plus qu'il y avoit de grands soupçons & même plusieurs raports faits au Sénat,que plusieurs Jésuites travestis avoiēt trempé dans cette conspiration,& ce fut une des principales raisons pourquoi on apliqua à la question plusieurs Complices pour découvrir si les Jesuites y a-

* Jesuites.

voient eû part, afin d'avoir encore plus de sujet de se plaindre d'eux par tout, & de pouvoir mieux les décrier. Il est vrai néanmoins qu'ils étoient déja fort consolez de savoir qu'ils étoient depuis long-tems si decréditez dans l'esprit du Duc d'Ossone qu'il cherchoit par tout avec empressement les moyens de les mortifier, comme il fit dans l'occasion que je vai dire.

* A l'occasion donc de la nouvelle élévation du Duc de Lerme au Chapeau, aprés avoir fait connoître qu'ils avoient beaucoup contribué à faciliter & à hâter cette promotion, qu'on sollicitoit depuis plusieurs années, ils se recommanderent à ses bonnes graces & à sa protection pour obtenir quelque petite charité (les choses les plus grandes que ces Peres ont en vûë sont toûjours petites & exprimées par un diminutif) pour la construction d'une grande Eglise, qu'ils avoient résolu de commencer à Naples à la gloire de Dieu, & dãs laquelle devoient se faire de continuelles prieres pour la prosperité de cette trés-auguste Couronne. Ils s'adresserent directement à Madrid, parce qu'ils sa-

* Leur dessein empêché par le Duc d'Osson.

voient fort bien que le Duc d'Ossone n'étoit pas trop bien intentionné pour eux,& que par consequent ils n'avoient pas lieu d'esperer aucun effet de toutes les demandes qu'ils lui pourroient faire. Au Memoire présenté au Roi de la part & au nom du Provincial,les Agens des Jesuites de Naples en joignirent un autre qui indiquoit à Sa Majesté le moyen de les gratifier sans incommoder la Couronne, qui fut de vouloir leur accorder par jour un petit *Quatrin* de cent sur le prix du pain. Le Quatrin est une fort petite monnoye ; & pour mieux entendre ce que c'est, dix Quatrins font un sou de France, & ils demandoient qu'on leur acordât un Quatrin de cent;c'est-à-dire deux Quatrins pour chaque Livre de France. La Cour éblouïe de ce diminutif *d'un petit Quatrin de cent*, & regardant cela comme fort peu de chose accorda la demande par tout le Royaume,avec ordre au Viceroi de la mettre à exécution. Ce Ministre ainsi accompagné de l'ordre du Roi,fut présenté au Duc d'Ossone par le Provincial,& quatre autres Religieux avec toute l'éloquence & toute la soû-

mission que chacun peut bien s'imagi-ner. Le Viceroi leur répondit qu'il en conféreroit avec le Collateral suivant la coûtume, & qu'il leur rendroit réponse quand il seroit tems. Avant toutes choses le Viceroi manda de lui-même tous les Gabeleurs, Receveurs, Exacteurs & Thrésoriers sur le prix du Pain, & leur ordonna de faire le compte le plus juste & le plus exact qu'il seroit possible des Livres de pain qui se mangeoient par jour, & de la valeur de chaque livre, & il leur donna pour cela 8. jours, au bout desquels ils firent réponse que dans le Royaume il y avoit environ deux millions & demi de personnes, qu'ôté les gens exempts & Francs, c'est-à-dire les Ecclésiastiques, il restoit un million & 80. mille de ceux qui étoient sujets aux Impôts. En un mot on fit état que tous ces gens là pouvoient manger jusqu'à quatre milliõs de livres de pain par jour (c'est-à-dire des livres de 12. onces) & chaque livre à raison de quatre quatrins, de sorte que ces bons Religieux qui entendoient leurs affaires mieux que celles des autres, avec cette demande *d'un petit Quatrin par cent*, de-

mandoient au Roi, & l'avoient déja obtenu, plus de cent trente mille petits Quatrins par jour, c'est-à-dire en bon langage plus de cent Ongres par jour, & de 30. mille par an, ce qui n'est pas une somme à donner aveuglément.

* Ensuite il ordonna qu'on fit le dénombrement des Monasteres qu'avoiēt ces Religieux dans le Royaume, des bouches qui étoient dans chaque Monastere, & des livres de pain quelles mangeoient par jour, pour savoir à quelle somme montoit la franchise de l'impôt sur le pain de laquelle ils jouïssoient, & qui consistoit en un tiers, c'est à dire un Quatrin de trois; par le calcul qui en fut fait, on trouva que l'exemption de cette Taxe, dont les Jesuites jouïssoient dans le Royaume, alloit à cent Ducats par Mois. Aprés cela s'étant transporté au Collateral, ayant en main tous les comptes, & le Memoire des Jesuites, ils delibererent ensemble sur cette affaire, & convinrent de suspendre l'exécution du Memoire, & d'écrire le tout à la Cour, & Dieu sait quel tour le Viceroi, qui n'aimoit pas les Je-

* Mécontens. 1618.

ſuites,donna à la choſe,& comment il repreſenta la tromperie & le tort que ces Peres prétendoient de faire par leur demande de ce *petit Quatrin*;car il faut ſavoir qu'il manda même au Roi ce qui reſtoit au Treſor Royal, aprés qu'on en avoit ôté les dépenſes que la Couronne étoit obligée de faire pour l'entretien de tant de forces,de tant de Garniſons, (s'entend dans le ſeul Royaume) de tant d'armées de Mer & de Terre, de tant d'Officiers, de tant de Tribunaux,& de tāt de Miniſtres,Gouverneurs, & Juges, & il fut trouvé que de cette Taxe il ne reſtoit au Roi de quitte,tous frais faits,que 20.mille ducats par an,de ſorte que les Jeſuites avec leur *petit Quatrin* auroient eû preſque une fois plus que le Roi du revenu de cette Impoſition.Le Conſeil de Madrid fit de mûres réflexions ſur les remontrances du Viceroi, & ſur ce petit Quatrin; auſſi-bien que ſur le danger qu'il y avoit que le Peuple ne s'irritât en apprenant l'augmentation d'une ſi grande Charge, outre que les autres Religieux plus anciens, & qui avoient mieux merité du Public, auroient pû

faire de ſemblables demandes, qu'on n'auroit pû leur refuſer ſans attirer leur haine, toutes choſes que le Vice-roi n'avoit pas manqué de repréſenter, de ſorte qu'on lui laiſſa le ſoin de retirer la parole du Roi.

Ayant reçû cet ordre il fit venir le Provincial, avec d'autres Peres Directeurs, auſquels il fit connoître le tort qu'ils avoient prétendu faire à la Couronne avec leur Mémoire, & les inconvéniens qui ſeroient arrivez, ſi on leur avoit accordé une telle demande. Qu'au lieu de donner bon exemple aux autres Ordres, eux dont le Fondateur étoit Eſpagnol & ſujet du Roi, ils cherchoient au contraire de donner du ſcandale, parce que le Peuple n'aprendroit pas volontiers qu'au lieu de chercher les moyens de le décharger, on voulût mettre ſur lui de nouveaux impôts, que ſous prétexte d'un petit Quatrinils ne penſoient pas à moins que de tirer tous les ans des milliers de Ducats de la bourſe des Peuples; Que Sa Majeſté leur faiſoit ſavoir qu'ayant fait exactement calculer la ſomme à laquelle montoit l'exemption dont ils

jouïssoient de la Taxe sur le pain, & trouvé que cette somme alloit à cent Ducats par mois, il étoit content qu'elle fût appliquée à l'usage de la construction de leur Eglise; & qu'ils avoiët juste sujet de prier Dieu pour la prosperité de la Couronne, puisqu'au lieu qu'ils n'avoient demandé qu'*un petit Quatrin de cent, le Roi leur accordoit un Quatrin de trois*. Et il les renvoya de cette maniére, sans qu'ils répondissent la moindre chose, parce qu'ils savoient bien qu'il n'y avoit rien à gagner sous le Gouvernement du Duc d'Ossone qui avoit si peu d'inclination pour eux.

* Quoique d'Ossone feignît en public de n'avoir aucune part à la Conspiration de Venise, & que par toutes ses actions extérieures il fit connoître qu'il ne s'en soucioit guére, néanmoins il en étoit dans son ame extrémement chagrin & affligé, parce qu'il avoit écrit à la cour (comme il a déja été remarqué) que par ses diligences & ses soins il s'étoit tramé une conspiration pour faire tõber Venise entre les mains

* Viceroi envoye trois Galions contre les Turcs. 1618.

de Sa Majesté, qu'il en espéroit un succez infaillible, comme on en verroit dans peu de jours les effets; de sorte que s'il cachoit la vérité aux autres, il ne pouvoit pas la déguiser au Roi; c'est pourquoi il auroit fort souhaitté d'y pouvoir remédier en réparant le mal par quelque action d'éclat. D'entreprêdre quelque chose contre les Venitiens dans l'Istrie, ce n'étoit pas le temps, parce que l'Armée Navale étoit trop sur ses gardes, & que le Sénat prenoit trop bien toutes ses précautions. Il jugea donc qu'il seroit bon de faire quelque tentative contre le Turc, d'aller battre dans quelque Port, ou d'aller faire quelque prise sur lui sur mer. Don Simon Costa, le plus expérimenté Capitaine qui fût alors au service des Espagnols lui suggéra un moyen qu'il agréa fort. Ce fut d'armer trois Galions entiérement à la maniére des Turcs, non seulement à l'égard des habits des Hommes, tant Matelots, que Forçats & Soldats, mais aussi à l'égard des Pavillons, & de toutes les autres choses exposées à la vûë, de sorte qu'on pût les prendre pour de véritables Vaisseaux

Turcs. Le Viceroi ayant donc trouvé fort bon ce Conſeil, ordonna que cet Armement ſe fît en toute diligence;& il voulut qu'on prit trois des Galions qui étoient à lui,& que le tout fût fait de ſes propres deniers.Premierement il prit de toute l'Eſcadre du Roi les gens les plus forts,les plus robuſtes,les plus courageux & les plus expérimentez, donnant à chacun de l'argent, & leur fourniſſant les moyens de ſe faire habiller à la Turque; & tout fut ſi bien ordonné & reglé qu'il n'étoit pas poſſible à ceux qui ne ſavoient pas le ſecret de les prendre pour des armemens & des Vaiſſeaux de Chrétiens;& le Viceroi lui-même voulut ſe trouver preſque tous les jours à l'Arſenal,non ſeulement pour hâter par ſa préſence l'éxécution de toutes choſes, mais auſſi afin qu'elles ſe fiſſent mieux,n'y ayant rien tel que l'œil du Maître en toutes ſortes d'affaires. Aprés avoir fait les Capitaines & les Officiers ordinaires de chaque Galion, il donna le commandement general des trois Galions enſemble au même Coſta, non ſeulement parce qu'il avoit ſugeré le deſ-

sein, mais aussi à cause qu'il le méritoit le mieux, & que c'étoit celui de la conduite duquel on pouvoit esperer le plus heureux succez. Ce fut quelque chose de curieux lors qu'ils se mirent en mer, qui fut justement le premier de Novembre, car le bruit de cet armement si extraordinaire s'étant répandu, tout le Peuple de Naples y accourut pour en voir la différence, & le Viceroi lui-même, accompagné de quantité de Seigneurs, s'avança sur une Galére fort avant en mer jusqu'à ce que le vent étant favorable, il en vit enfler les voiles.

* Ces trois Galions ressembloient si bien à des Vaisseaux Turcs qu'étant passez par le Fare ils donnérent à Messine & à Regio l'allarme, qui ne dura pourtant pas long-temps, parce qu'ayant le vent favorable à peine furent-ils vûs qu'ils disparurent. Avant que d'arriver aux Côtes des Turcs, ils rencontrérent dās l'Archipel trois Caramoussals bien chargez qu'ils prirent, & Costa ayant examiné l'équipage de ces Vaisseaux, il aprit d'eux que la Sultane Mere sur un grand Galion venoit du Caire, où elle

* Prises trés considérables.

étoit allé s'acquitter d'un vœu,& qu'elle s'en retournoit à Constantinople. Que de plus,sur le méme Galion étoit le Roi deConstantinople,avec sa Femme & ses Fils, & un Aga du Bacha de Chipre, qui menoit au Grãd Seigneur six belles jeunes filles pour son Serrail. Le Commandant ainsi informé de la route du Galion,& qu'il étoit outre cela plein de trés-riches marchandises se mit à le poursuivre, & étant arrivé à l'embouchure du Sciam,il rencontra là le Galion qui portoit le Pavillon du Grand-Seigneur, & que Costa fit saluer pour cette raison en signe de respect; l'autre qui les croyoit véritablement trois Vaisseaux Turcs s'aprocha sans prendre aucune précaution,de sorte qu'il fut facile aux Galions de s'en rendre maîtres sans tirer presque aucun coup. La capture ne pouvoit pas être meilleure, car outre 200. Turcs du commun, quelques 30. de qualité,& la Sultane avec 20. Dames de qualité qui l'accompagnoient, on prit jusqu'à 80.mille Ducats,& autant pour le moins en or, en argent & en pierreries qui appartenoient à ces

Turcs & Turques de qualité, aux uns plus, aux autres moins. De plus on prit pour plus de 200. mille écus de trés-riches marchandises. Costa avec une si riche & si noble capture retourna à Naples, & comme il avoit dépêché une Barque legére pour en porter en toute diligence la nouvelle au Viceroi, ce Duc ordonna que Costa fût reçû comme en triomphe, au bruit de l'Artillerie des trois Châteaux, en sorte que si à sa sortie le Peuple accourut en foule, le concours en fût encore plus grand à son retour.

* Pour contenter la curiosité du Peuple, le Viceroi voulut que les Turcs fussent menez en bon ordre deux à deux au milieu des Gardes rangez en haye, au Château S. Elme, qui leur fut assigné pour demeurer jusqu'à nouvel ordre, & la Sultane avec les Dames de sa suite fut conduite en Carrosse avec beaucoup de magnificence & d'honneurs, ayant été reçûë à son debarquement par Donna Caterina Vicereine, & ensuite été logée dãs un apartement du Palais même: de sorte qu'à la liberté prés, il ne lui manquoit rien. Il ordon-

* Comment distribuées.

na de plus que toutes les marchandises & richesses qui avoient été prises fussent en deux Salons exposées aux yeux du Peuple, pendant huit jours consecutifs, ce qui veritablement n'augmenta pas peu l'estime qu'on avoit pour le Duc. Ce tems expiré, il choisit ce qu'il jugea le plus à propos pour l'envoyer à la Cour, son principal but, & son plus grād plaisir dans cette rencontre étant assurément d'avoir les moyens d'éblouïr la Cour, & de lui fasciner, pour ainsi dire, les sens, afin qu'elle ne vît ni ne pensât à ce qu'il pouvoit y avoir de desagreable & de chagrinant dans le funeste succez de la conspiration. Dans un de ses Galions mêmes équipez à la Turque, & escortez de quatre Galeres, il envoya au Roi la Sultane avec huit de ses Dames, & autant d'autres Domestiques; trois des six belles jeunes filles, le Bey avec huit des principaux Turcs, & 50. autres, & une grande partie des Marchādises les plus rares, & les plus précieuses, dont il reserva néanmoins le plus beau & le meilleur pour lui-même. Outre cela il envoya le Galion même de la Sultane qui étoit tout neuf, avec 50. piéces de

Canon, la plûpart de bronze, & il voulut que tout cela fût conduit par le même Commandant Costa, avec le Pavillon du Roi, & tout l'équipage Chrêtien.

* La Cour se trouvoit alors à Lisbonne, où le Roi étoit allé pour consoler ces Peuples par sa présence. Mais s'ils reçûrent une grande consolation en le voyant, c'est ce que je ne sai pas. Dans le Journal de Thomas, autãt que je le puis comprendre, je trouve que la Cour y alla exprés pour voir ce grand Galion, & le debarquement de la Sultane, voulant satisfaire la curiosité de la Princesse, femme du Prince Philipe, laquelle se trouvoit fort affligée, à cause des malheurs où elle voyoit la Reine sa Mere & le Roi son frere plongez en France, au milieu de tant de guerres Civiles. Que la Cour fût par hazard à Lisbonne, ou qu'elle y fût allée exprés aussi tôt qu'elle reçut par la poste les lettres de l'expedition qui devoit faire, il importe peu; il suffit qu'elle se rencontra à Lisbonne, où elle fit recevoir la Sultane avec de grands honneurs, & la fit conduire au Palais Royal, où elle

* Sultane envoyée en Espagne. 1618.

fut reçûë au haut de l'Escalier par la Princesse, à laquelle furent aussi-tôt présentées deux des plus jeunes filles qui avoient été destinées pour le Serrail, & l'autre fut donnée par le Roi lui même à la Duchesse d'Uzeda premiére Dame de la Princesse. Pendāt plusieurs jours le Peuple se fit un divertissement & un plaisir d'aller visiter le Grād Galion pris sur les Turcs, aprés que la Cour elle-méme l'eut visité : mais ce qu'il y eut de plus curieux & de plus agréable à voir, fut le Galion du Duc d'Ossone, si bien équipé à la Turque sur lequel le Roi avec la Princesse sa belle fille, le Prince son fils, & plusieurs Grāds allérent par deux fois de la Ville de Lisbonne jusqu'à l'embouchûre de la mer. Assurément cette rencontre retarda la disgrace du Duc d'Ossone, laquelle arriva dans la suite, parce que sa réputation commēçoit déja à déchoir, soit á cause de l'affaire de Venise, soit pour plusieurs autres raisons secrétes, comme nous le verrons ; mais la vûë d'une prise si illustre & si considérable dissipa, ou pour mieux dire suspendit pour quelque temps les mécontentemens, & pour dire vrai, la Cour avoit

bien dequoi se contenter, puisque les prises de cette nature étoient extrémement rares. Le Roi retournãt à Madrid, la Sultane fut par son ordre laissée à Lisbonne avec toutes ses Dames, à la reserve de deux, dont l'une fut donnée à la Marquise de Villefranche; & l'autre à la Marquise de Loriana; & six jeunes Turcs furẽt donnez au Prince Don Carlos, & au Prince Ferdinand. Peu de temps aprés arriva un *Chiaoux* pour traiter de la rançon de la Sultane, & des principaux des deux Séxes, ce qui fut fait á l'avantage du Roi Catholique, tant en échange d'Esclaves Chrêtiens, que par de l'argent.

* Ni réjoüissances ni chagrins n'étoient pas capables de detourner le Duc de ses plaisanteries ordinaires dans le Gouvernement. Une nuit comme il alloit travesti par la Ville accompagné de son fidelle Thomas, il passa par hazard devant une boutique de Tailleur, où l'on travailloit avec beaucoup de diligẽce, les portes fermées néanmoins, pour achever quelques habits de nôces, & ayant entendu qu'on parloit, & apperçû de la lumiére au dedans, il s'ap-

* Curieuse avanture de trois Tailleurs. 1618.

procha, & regardant par une fente il ouït tout ce qu'on disoit. C'étoit justement trois hommes qui parloient de lui, l'un desquels, aprés avoir discouru de diverses particularitez, dit, *Je voudrois que Monseigneur le Viceroi voulût me faire passer Maître juré de mon Village, & je lui serois fort obligé*; le second qui étoit un peu plus âgé, ajoûta, *& moi je voudrois qu'il voulût marier mes deux filles qui me pésent beaucoup à la Maison, & je prierois Dieu de bon cœur pour lui.* Le troisiéme qui étoit le plus jeune dit, *Pour moi je voudrois qu'il me fit coucher une nuit avec la Vicereine sa femme, parce qu'il me sembleroit que je serois Viceroi comme lui.* Ayant marqué la Boutique avec de la craïe rouge qu'il portoit, il s'en retourna au Palais. Le lendemain matin il envoya chercher ces gens-là qui ne pensoient à rien moins que d'avoir été observez la nuit par le Viceroi. Quand ils furent en sa présence, il demanda au premier ce qu'il avoit dit la nuit passée vers la minuit dans la Boutique en cousant? Il eut de la peine à le dire, mais néanmoins il le dit, & ainsi sur le champ il ordonna à son Secrétaire de lui faire la Patente de Maître juré

de son lieu, qui étoit Ottoiano, l'exhorta à se bien comporter. Il demanda ensuite au second ce qu'il avoit dit, qui l'avoua franchement, & ayant aussi-tôt fait aprocher un Marchand fameux & âgé, il lui fit donner quatre cens écus du trésor de sa Maison, & le pria de marier avec cet argent les deux filles de ce Tailleur. Puis s'étant tourné vers le troisiéme, il lui demanda ce qu'il avoit dit, l'autre, fit quelque répugnance, mais pressé de répondre il confessa la chose avec une voix lugubre & pleureuse. Le Viceroi l'ayant pris par la main, le mena dans la Chambre de la Vicereine à laquelle il dit en l'abordant, *Je fais plus d'état que jamais de vôtre beauté, puis qu'elle est capable de donner de l'amour jusqu'aux Tailleurs même. Voici ce Tailleur qui veut coucher avec vous:* Donna Caterina qui connoissoit bien l'humeur de son Mari lui répartit en riant, *Vous étes aussi fous l'un que l'autre.* Alors le Duc se tournant vers le Compagnon lui dit, *Mon ami, vous avez demandé une chose qui ne dépend pas de moi & vous avez cōmis un crime de vouloir être Viceroi comme je le suis, & en vertu d'une telle Patente*; & sans forme de procez, il le fit mettre

à la chaîne en sa présence,& l'envoya aux Galeres pour trois ans en lui disant, *Tu serviras d'exemple aux autres, pour apprendre à mieux parler.*

* Mais comme il arrive bien souvent que ceux qui cherchent, trouvent ce qu'ils ne cherchent pas:la curiosité du Duc d'Ossone lui fit rencontrer une chose à quoi il ne s'attendoit pas. Comme il alloit une nuit en habit de gueux, accompagné de son Thomas,ils furent pris tous deux par quelques Voleurs, qui aprés leur avoir bandé les yeux les conduisirent à une Boutique qu'ils ouvrirent avec de certains instrumens, & ayant pris quelques ballots de soye ils en chargerent le bon Viceroi & son Thomas,les obligeant d'en porter chacun un dans une Maisonete qui appartenoit à un de ces Larrons. Le Viceroi avoit accoûtumé de porter une certaine craie rouge qui marquoit à merveille, & il vouloit que son Thomas suivît son exemple,de sorte que par tout où il étoit necessaire ils s'en servoient. A cette fois donc se voyant les yeux bandez, ils marquoient adroitement par tout les murailles, parce que ces morceaux de

* Autre avanture d'un vol. 1618.

terre étant d'un fort petit volume, ils ne pouvoient pas être vûs dás leurs mains; en sortant de la porte où ils furent obligez de charger les balots ils firent quelques croix, & de tems en tems ils faisoient des marques l'un d'un côté de la ruë, & l'autre de l'autre; & où ils déchargérent ils firent double marque. Le lendemain matin de fort bône heure Thomas alla pour reconnoitre les lieux, qu'il reconnut fort bien, & en avertit le Viceroi qui envoya le Capitaine des Sbirres, pour arréter prisonniers tous ceux de cette Maison où avoient été portées les balles de soye, & ils trouverent justement les trois Voleurs qui partageoient leur vol; les ayant conduits devant lui il fit venir ce Marchand qui avoit déja eu recours à la justice pour l'informer de ce qui avoit été fait dans sa Maison & dans sa Boutique. Le Viceroi les interrogea sur le vol qu'ils niérent, quoi qu'ils eussent été pris saisis de ces marchandises connuës par le Maître, & comme ils persistoient à nier, le Duc leur dit qu'il les convaincroit en les confrontant à ceux qui avoient porté les ballots. Ils

répondirent que quand ils les verroient, ils les reconnoîtroient fort bien. Le Viceroi commença à leur raconter tout ce qu'ils avoient dit, de sorte qu'ils demeurerent tous étonnez & confus. Ayant ensuite fait apporter les habits de gueux, il leur demanda si ce n'étoient pas là les habits des gueux qui avoient porté les balles. En un mot, ils se jetterent à ses pieds, avouant tout, & disant qu'ils connoissoient bien que son Excellence étoit un de ces gueux. Le Viceroi repartit qu'à cause qu'ils l'avoient bien payé, il ne vouloit pas les faire punir avec toute la rigueur qu'ils meritoient, & ainsi il voulut qu'ils tirassent au sort lequel d'eux trois devoit mourir; de sorte qu'il y en eut un de pendu, & les deux autres furent envoyez aux Galeres pour dix ans chacun; car il est certain que ce Viceroi ne faisoit pas mourir les criminels de quelque genre qu'ils fussent, pourvû qu'ils fussent capables de bien ramer, ayant trop grand besoin de Forçats.

Fin du troisiéme Volume.



